

Joseph SCHUMPETER (1911)

Théorie de l'évolution économique

**Recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt
et le cycle de la conjoncture**

Avec une introduction de François Perroux
professeur à la Faculté de droit de Lyon

INTRODUCTION

(Traduction française, 1935)

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Joseph Schumpeter (1911)
Professeur à l'Université Harvard, Cambridge (États-Unis)

**Théorie de l'évolution économique.
Recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt
et le cycle de la conjoncture.**

**INTRODUCTION, de François Perroux, professeur à la
Faculté de droit de Lyon, 1935.**

Une édition électronique réalisée à partir du livre de Joseph Schumpeter,
Théorie de l'évolution économique. Recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et
le cycle de la conjoncture.

Traduction française, 1935.

L'**introduction** n'es pas l'œuvre de François Perroux, professeur au Collège de
France et auteur de l'ouvrage intitulé : **Économie et société. Contrainte, échange, don** qui
a été publié aux PUF en 1960. Il ne s'agit pas du même auteur.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word
2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 18 avril 2002 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

PREMIER FICHER (DE TROIS)

[Avertissement](#), Juin 1935

**Introduction : [La pensée économique de Joseph Schumpeter](#),
par François Perroux**

- I. [La formation, l' "équation personnelle" et la méthode de Joseph Schumpeter](#)
- II. [Le diptyque : statique-dynamique chez J. Schumpeter et le renouvellement de la statique](#)
- III. [Le renouvellement de la dynamique et ses conséquences dans les principales directions de la théorie économique](#)
 - A. [La théorie de l'entreprise et de l'entrepreneur.](#)
 - a) [L'entreprise comme institution.](#)
 - b) [L'entreprise comme ensemble de fonctions.](#)
 - c) [L'entreprise comme « fonction essentielle ».](#)
 - B. [La théorie du crédit et dit capital.](#)
 - C. [La théorie du profit et de l'intérêt.](#)
 - 1) [La structure logique de la théorie en statique.](#)
 - 2) [La structure logique de la théorie en dynamique.](#)
 - 3) [Les relations entre la théorie et les faits.](#)
 - 4) [Les rapports entre la théorie de J. Schumpeter et celle de Böhm-Bawerk.](#)
 - D. [La théorie du cycle](#)
 - i) [Le cycle de la théorie générale.](#)
 - ii) [Le cycle et ses explications théoriques : Place de J. Schumpeter.](#)
 - iii) [Le cycle et l'avenir du capitalisme.](#)
- IV. [Considérations finales](#)
 - 1. [Les concepts de statique et de dynamique.](#)
 - 2. [Les relations entre la statique et la dynamique.](#)
 - 3. [Les conséquences théoriques.](#)

DEUXIÈME FICHER (DE TROIS)

Préfaces

Chapitre I : Le circuit de l'économie : sa détermination par des circonstances données

Le fait économique. - Les éléments de l'expérience économique. - L'effort vers l'équilibre et le phénomène de la valeur. - Économie et technique. - Les catégories de biens; les derniers éléments de la production ; travail et terre. - Le facteur de production travail. - La théorie de l'imputation et le concept de la productivité limite. - Coût et gain; la loi du coût. - Risques, « frictions », quasi-rentes. - L'écoulement du temps et l'abstinence. - Le système des valeurs de l'économie individuelle. - Le schéma de l'économie d'échange. - La place des moyens de production produits dans cette économie. - La monnaie et la formation de sa valeur; le concept de pouvoir d'achat. - Le système social des valeurs.

Appendice : La statique économique. Le caractère « statique » fondamental de la théorie économique exposée jusqu'ici

Chapitre II : Le phénomène fondamental de l'évolution économique

- I. Le concept d'évolution sociale. - L'évolution économique. - Sens donné ici par nous au terme « évolution économique ». - *Notre* problème. - Remarques préliminaires
- II. L'évolution économique en tant qu'exécution de nouvelles combinaisons. - Les cinq cas. -L'emploi nouveau des forces productives de l'économie nationale. - Le crédit comme moyen de prélèvement et d'assignation des biens. - Comment est financée l'évolution ? - La fonction du banquier
- III. Le phénomène fondamental de l'évolution. - Entreprise, entrepreneur. - Pourquoi l' « exécution de nouvelles combinaisons » est-elle une fonction de nature spéciale ? - La qualité de chef et les voies accoutumées. - Le chef dans l'économie commune et le chef dans l'économie privée. - La question de la motivation et son importance. - Les stimulants

Chapitre III : Crédit et capital

I. Essence et rôle du crédit

Coup d'œil introductif. - Le crédit sert à l'évolution. - Le créancier typique dans l'économie nationale. - La quintessence du phénomène du crédit. - Inflation et déflation de crédit. - Quelles sont les limites à la création privée de pouvoir d'achat ou à la création de crédit ?

II. Le capital

La thèse fondamentale. - Nature du capital et du capitalisme. - Définition. - L'aspect du capital.

Appendice: Les conceptions les plus importantes touchant la nature du capital dans la pratique et dans la science. - Le concept de capital dans la comptabilité. - Le capital en tant que « forme de calcul ». - Capital, dettes

III. Le marché monétaire

TROISIÈME FICHER (DE TROIS)

Chapitre IV : Le profit ou la plus-value.

Introduction. - Discussion d'un exemple typique. - Autres cas de profit dans l'économie capitaliste. - Construction théorique dans l'hypothèse de l'exemple de l'économie fermée. - Application du résultat à l'économie capitaliste : problèmes spéciaux. - La prétendue tendance à l'égalisation des profits; profit et salaire; évolution et profit ; la formation de la fortune. - La grandeur du profit. - Nature de la poussée sociale ascendante et descendante, structure de la société capitaliste.

Chapitre V : L'intérêt du capital

Remarque préliminaire. - 1. Le problème; discussion des plus importants essais de solution. - 2. Notions fondamentales sur le « rendement net » ; l'intégration dans les calculs (*Einrechnung*) -3. Les « freins » du mécanisme de l'imputation : monopole, sous-estimation, accroissement de valeur. - 4. La source de l'intérêt; les agios de valeur; les gains de valeur sur les *biens*. - 5. Les trois premiers principes directeurs d'une nouvelle théorie de l'intérêt. - 6. La question centrale; quatrième et cinquième principes directeurs. - 7. Discussions de principe sur le fond du problème. - 8. L'intérêt se rattache à la monnaie; sixième principe; l'explication de la prédominance d'une opinion opposée; assurance contre des malentendus; points accessoires. - 9. La question définitive. La valeur totale d'une rente. - 10. Le cas le plus général ; l'intérêt dans l'économie sans évolu-

tion. - 11. La formation du pouvoir d'achat. - 12. La formation des taux du crédit bancaire. - 13. Les sources de l'offre de monnaie; les capitalistes; quelques conséquences de l'existence de l'intérêt. - 14. Le temps comme élément du coût; l'intérêt comme forme de calcul des rendements. - 15. Conséquences défectueuses du revenu sous l'aspect de l'intérêt; leurs conséquences. - 16. Problèmes du niveau de l'intérêt.

Chapitre VI : Le cycle de la conjoncture

1. Questions. Aucun signe commun à toutes les perturbations. - Réduction du problème des crises au problème du changement de conjoncture. - La question décisive
2. La seule raison de fluctuations de la conjoncture. - a) Interprétation de notre réponse : les facteurs de renforcement; le nouveau apparaît à côté de l'ancien; les vagues secondaires de l'essor; importance du facteur-erreur; b) Pourquoi les entrepreneurs apparaissent en essaims
3. La perturbation de l'équilibre provoquée par l'essor. - Nature du processus de résorption ou de liquidation. - L' « effort vers un nouvel équilibre ».
4. Les phénomènes du processus normal de dépression. - Principalement les suites de l'unilatéralité de l'essor. - Surproduction et disproportionnalité : leurs théories
5. Le processus de la dépression est proche du point mort de l'évolution. - Le processus de dépression en tant qu'accomplissement. - Les différentes catégories d'agents économiques dans la dépression. - Le salaire en nature dans l'essor et la dépression
6. Le cours anormal; la crise. - Sa prophylaxie et sa thérapeutique

AVERTISSEMENT

Juin 1935

[Retour à la table des matières](#)

La Collection dont voici le sixième ouvrage a été fondée en 1931 et se trouve dirigée par un comité comprenant: MM. William Oualid, Roger Picard, Gaëtan Pirou, professeurs à la Faculté de droit de Paris ; Bernard Lavergne, professeur à la Faculté de droit de Lille ; Jacques Rueff, professeur à l'Institut de statistique de l'Université de Paris, et François Perroux, professeur à la Faculté de droit de Lyon.

Le but de la Collection est double.

Depuis bien des années, diverses collections économiques ont été instituées en France, mais la plupart, à côté d'ouvrages excellents et auxquels il convient de rendre hommage, renferment des études de beaucoup moindre valeur. Il est temps, a-t-il semblé, de constituer un ensemble beaucoup plus homogène de façon que le public ait la certitude, en achetant un ouvrage de cette Collection, d'avoir affaire toujours à une œuvre de réelle valeur scientifique. Sans doute, si les faits répondent à notre ambition, le succès de cette Collection contribuerait pour une part à accroître la réputation, en France et même à l'Étranger, des économistes de notre pays.

L'intention du comité de direction est de publier, non point des manuels d'économie politique - il en existe déjà plusieurs en langue française et qui sont excellents, - mais des études économiques et sociales visant moins à la vulgarisation qu'à l'approfondissement. Il va sans dire que la Collection, largement éclectique, ne sera inféodée à aucune école. La seule condition exigée de chaque ouvrage, pour être admis dans cette bibliothèque - dans les limites des possibilités matérielles - sera de reposer sur une méthode scientifique sûre et d'apporter une contribution intéressante et de bon aloi.

La Collection publiera aussi des œuvres économiques étrangères d'une valeur incontestée et dont la traduction manque encore à notre public français. La science

ignore les frontières nationales. C'est pourquoi la Collection s'honore de mettre à la portée des lecteurs français telles et telles œuvres maîtresses dues à la plume des meilleurs économistes étrangers.

La Collection a été brillamment inaugurée par la publication en 1932 de l'ouvrage de M. Albert Aftalion, professeur à la Faculté de droit de Paris : « L'Or et sa distribution mondiale ».

L'étude remarquable de M. M. J. Bonn, jusqu'à des temps récents Professeur à la Handels-Hochschule de Berlin, un des meilleurs techniciens de l'Allemagne, sur « La destinée du capitalisme allemand », forme le second volume de la Collection.

En 1933, a paru une œuvre très importante, l'« Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIIIe siècle », due à la plume de M. C.-E. Labrousse, qui joint à la culture de l'économiste les qualités de l'historien le plus scrupuleux.

M. Ansiaux, professeur à l'Université libre de Bruxelles, qui, de longue date, a acquis la réputation d'être un des économistes les plus avertis de notre époque, nous a récemment donné une étude des plus suggestives : « L'inflation du crédit et la prévention des crises ».

Le 5e tome de notre Collection est un ouvrage qui étudie à fond « Le change manuel ; la thésaurisation des lingots et monnaies d'or ». Grâce à un stage fait chez les grands banquiers cambistes, l'auteur, M. P.-B. Vigreux, a acquis en la matière une compétence toute spéciale. Cet ouvrage comble une lacune fâcheuse de notre littérature économique.

Nous présentons maintenant au public l'ouvrage capital de M. Joseph Schumpeter : « Théorie de l'évolution économique. Recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture ». La publication en langue française de cet ouvrage manquait depuis de longues années à notre littérature économique.

L'éloge scientifique n'est plus à faire de M. Schumpeter, l'un des plus éminents certes - mais non le plus orthodoxe - des économistes de l'École autrichienne.

La traduction a été faite sur la 2e édition allemande par les soins de M. J. J. Anstett, agrégé de l'Université. M. Anstett a été aidé dans cette tâche difficile par notre collègue, M. François Perroux, lequel a fait précéder le texte de la traduction d'une importante Introduction où toute la pensée et l'œuvre économique de Joseph Schumpeter sont analysées avec une force de pénétration tout à fait remarquable. Enfin notre collègue, M. Bongras, professeur à l'Université de Fribourg, a bien voulu vérifier, sur épreuves, l'exactitude de la traduction. Nous exprimons aux uns et aux autres nos remerciements chaleureux, convaincus que le public scientifique comprendra l'intérêt de cette publication essentielle.

Juin 1935.

Introduction

La pensée économique de Joseph Schumpeter

[Retour à la table des matières](#)

Les deux principaux ouvrages de Joseph Schumpeter ont été publiés en première édition avant la guerre, l'un, *Das Wesen und der Hauptinhalt der theoretischen Nationalökonomie*, en 1908, l'autre, *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung*, en 1912¹. Bien que tous deux soient des contributions de la plus haute valeur et bien que, à notre avis, ils ne soient pas séparables l'un de l'autre, le second est de beaucoup le plus neuf et celui qui, pour le moment, forme l'apport essentiel de l'auteur à la théorie économique. Très remarqué quand il parut, il s'est acquis en Autriche, en Allemagne, en Angleterre, en Italie et en Amérique, l'audience des meilleurs spécialistes. Ses thèses sont citées et commentées bien souvent dans les analyses consacrées au cycle et dans celles qui s'appliquent à la théorie générale de la dynamique. J. Schumpeter, certes, a eu dans tel ou tel domaine, des disciples. Mais, surtout, ses recherches ont eu l'efficacité d'un ferment : elles ont suscité et suscitent encore des polémiques ardentes et fécondes. Ceux-là mêmes qui n'acceptent pas les conclusions de l'auteur proclament sa puissance de réflexion, sa vigueur théorique et sa capacité de suggestion. Son nom a une place de choix dans une histoire des efforts accomplis par les penseurs pour construire cette dynamique économique, qui, selon Marshall, est « la Mecque des économistes au XXe siècle » ou qui, pour parler comme Gustavo del Vecchio, semble être l'objet de la « vocation scientifique de la génération qui a succédé à Vilfredo Pareto »².

¹ Cités désormais en abrégés : *Wesen* et *Entwicklung*; l'édition pour *l'Entwicklung* étant celle de 1926 sur laquelle la présente traduction est faite.

² Per la storia della dinamica economica, *Saggi di storia e teoria in onore di Giuseppe Prato*, Turin, 1931, p. 243.

Les travaux et les conclusions de Joseph Schumpeter sont loin d'être inconnus en France. On trouve son nom cité dans nos principaux traités d'histoire des doctrines économiques¹ et dans les ouvrages consacrés aux crises². Des études spéciales lui ont été dédiées³. Pourtant, les conceptions de Schumpeter n'ont pas été chez nous soumises à une discussion très large et très approfondie. Il y a, à cela, des raisons précises. Gaëtan Pirou, dans une intéressante étude consacrée à l'état actuel de la science économique en France⁴, a noté une certaine répugnance de la pensée économique, dans notre pays, aux constructions très systématiques et à l'élaboration purement abstraite des notions et des relations économiques. Or, Schumpeter se meut dans l'abstraction, non seulement avec aisance, mais avec une sorte de joie; et quand on a démonté avec soin sa construction, on s'aperçoit que chacune des pièces qui la composent *s'imbrique* avec une précision et une rigueur peu communes dans un même ensemble. Malgré de généreux efforts, au surplus, les instruments logiques et l'attitude de pensée qu'implique la théorie de l'équilibre général élaborée par Walras et par Pareto ne sont pas encore entrés dans les habitudes intellectuelles d'un grand nombre d'économistes français. Or, l'intelligence de l'œuvre de Schumpeter suppose une connaissance parfaite des théories de l'utilité limite et de la théorie de l'équilibre. Bien mieux, la théorie de Schumpeter dépasse la théorie de l'équilibre, et cela en un double sens. Elle la dépasse évidemment en ce qu'elle ajoute une conception nouvelle de la dynamique aux conceptions presque exclusivement statiques de l'école de Lausanne. Mais, elle la dépasse aussi en ce qu'elle greffe cette dynamique non pas sur la statique de l'École de Lausanne, mais sur une statique plus abstraite, plus simplifiée, plus « dépouillée ». Par construction donc, la théorie de Schumpeter est peu propre à satisfaire ceux des économistes qui trouvent déjà la théorie de l'équilibre trop abstraite et trop éloignée du réel.

Tous ceux qui ont lu en langue allemande l'ensemble ou l'une des parties du livre qui est présenté aujourd'hui au public français reconnaîtront les nombreuses difficultés que comportait la traduction. Jean-Jacques Anstett, s'est acquitté de la tâche qui lui incombait avec compétence et conscience. Certes, Joseph Schumpeter ne tombe pas dans le ridicule de quelques savants allemands qui croiraient déroger s'ils employaient une terminologie sur laquelle l'accord peut se faire. Il prend la langue technique de l'économie sans la surcharger de néologismes inutiles. Il a assez d'originalité de pensée pour dédaigner une pseudo-originalité de nomenclature et d'expression. Mais la conception très personnelle qu'il a une fois prise de l'ensemble de l'activité économi-

¹ R. Gonnard, *Histoire des doctrines économiques*, Valois, Paris, 1930, p. 431. Comme il est naturel, les ouvrages de langue allemande consacrés à l'histoire de la pensée économique consacrent de plus longs développements à J. Schumpeter. Cf. Honneger, *Die volkswirtschaftlichen Systeme der Gegenwart*; Paul Mombert, *Geschichte der Nationalökonomie*, Iéna, 1927, pp. 512 à 515; Othmar Spann, *Die Haupttheorien der Volkswirtschaftslehre*, Leipzig, 1928, passim et surtout p. 177; même un petit ouvrage de pure vulgarisation comme celui de Hans Gestrich, *Die nationalökonomische Theorie*, Breslau, 1924, contient une page (p. 89) sur la théorie des crises dans Schumpeter. Si ces historiens donnent des renseignements plus détaillés que nos manuels français sur l'auteur, ce n'est pas seulement parce que celui-ci a écrit en une langue qui leur est directement accessible; c'est encore parce qu'ils insistent plus volontiers sur l'histoire de la théorie générale ou des théories spéciales de l'économie, considérées indépendamment des doctrines.

² Jean Lescure, *Des crises générales et périodiques de surproduction*, Paris, Domat-Montchrestien, 1932, t. II, p. 452.

³ V. surtout G. H. Bousquet Joseph Schumpeter (L'œuvre scientifique de quelques économistes étrangers) : *Revue d'économie politique* 1929 et: Les tendances nouvelles de l'école autrichienne, *Revue d'économie politique*, septembre-octobre 1924.

⁴ *Doctrines sociales et science économique*, Paris, Sirey, 1929, p. 109 et s.

que, et les conséquences qu'il en tire pour chacune des grandes théories de la science économique l'obligent à des distinctions, multiples et subtiles, condensées dans un nombre de pages restreint pour l'ampleur de la matière embrassée. A quoi on ajoutera que Schumpeter, par souci d'aller au plus pressé et par dédain des développements connus, passe avec rapidité sur ses positions méthodologiques, rappelle très sommairement les notions classiques qui pourraient éclairer sa propre pensée et néglige de la préciser par des exemples. Il procède par allusion et d'un mot renvoie souvent à tout un appareil théorique subtil et complexe. Au lieu de s'étaler comme chez Sombart, l'érudition, ici, se dissimule. Mais le lecteur averti se rend aisément compte de la masse énorme de connaissances parfaitement digérées et assimilées que suppose un pareil travail. Quelque difficile que soit le style de Schumpeter, même dans le texte allemand, il reste toujours vivant. Parfois, il est coupé d'une référence historique ou littéraire; souvent au sein du développement le plus abstrait, le plus ardu et le plus serré, une drôlerie prend place : elle porte témoignage de la liberté d'esprit de l'auteur qui gambade dans le dédale théorique et, d'un clin d'œil ironique, invite le lecteur à ne pas s'y perdre.

Dans l'analyse que voici, je me propose :

1° De présenter un exposé synthétique et critique du contenu du présent ouvrage en groupant quelques renseignements qui, peut-être, aideront à en pénétrer le sens. Notamment, je mettrai au jour les positions méthodologiques de l'auteur, qui n'ont pas été longuement analysées dans le présent livre et je m'efforcerai, sans le trahir, de proposer des exemples ou des développements latéraux à l'appui de ses principales thèses.

2° De situer la théorie de l'évolution dans l'ensemble de l'œuvre économique de Schumpeter.

3° De marquer, autant qu'il me sera possible, la place de cette oeuvre dans l'ensemble de la littérature économique sur le même sujet; plus spécialement j'essaierai de montrer l'importance de l'effort de Joseph Schumpeter au milieu des théories pures de la dynamique économique.

Un livre comme celui-ci ne doit pas être seulement lu, mais étudié et « repensé » ; c'est cet effort que j'ai tenté et dont je consigne les phases. Aussi, l'auteur me permettra-t-il de présenter ici les objections qui se sont imposées à moi. En agissant ainsi, je me borne à suivre, avec sincérité et simplicité, le conseil qu'il a donné lui-même à chacun de ses lecteurs. Un livre n'est que la palpitation d'une pensée qui continue de vivre chez son auteur et chez autrui. Pris de ce biais, le genre que constitue « l'étude liminaire » perd son artifice, et l'on peut sans arrière-pensée s'y livrer.

I

LA FORMATION, L' "ÉQUATION PERSONNELLE" ET LA MÉTHODE DE JOSEPH SCHUMPETER

[Retour à la table des matières](#)

Avant d'aborder l'œuvre, essayons de poser « l'équation personnelle » de l'auteur, pour reproduire une expression dont il se sert lui-même à propos de Mitchell ¹. Puisqu'il ne s'agit évidemment de rien autre que de saisir sa personnalité dans ses rapports avec son oeuvre économique, c'est, si l'on veut, étudier sa méthode, à condition que l'on donne aux analyses de méthode le sens à la fois large et très précis que leur donne Bruno Foà par exemple ². A juste titre il considère que des analyses de ce genre gagneraient à changer d'orientation. Au lieu de les appliquer aux procédés logiques *considérés comme détachés de l'auteur* qui en fait usage et de l'œuvre qu'il a produite en les employant, il semble souhaitable de faire porter le principal de l'effort sur les relations entre l'auteur, la méthode et l'œuvre. Des développements artificiels et formels pourraient être de la sorte remplacés par des études vivantes sur la méthode, manifestation d'une personnalité et partie intégrante d'une œuvre ³. Pour ceux des lecteurs qui ne connaîtront Schumpeter que par la lecture du présent ouvrage, cette rapide enquête est indispensable. Car, dans la théorie de l'évolution, l'auteur ne s'est pas étendu sur les principes méthodologiques qu'il a exposés ailleurs, soit dans *L'Essence et le contenu principal de l'économie nationale théorique*, soit dans divers articles.

¹ J. Schumpeter. Mitchell, Business cycles, *Quarterly Journal of economics*, 1931, p. 150 et s. Cet article est très intéressant pour préciser les vues de Schumpeter touchant l'importance et la valeur de la théorie.

² Bruno Foà, Sul metodo della scienza economica. *Giornale degli economisti*, février 1932.

³ Pour l'application, voir l'article de Bruno Foà précité. Ce point de vue est, du reste, celui de Schumpeter lui-même. Dans la préface de *Wesen*, il dit expressément que l'étude de la méthode ne peut pas être séparée des divers problèmes économiques. Au lieu d'être une introduction, la théorie de la méthode devrait donc être la conclusion d'un système.

Dans son article : Mitchell business cycles, *loc cit.*, J. Schumpeter félicite l'écrivain américain de ne pas s'arrêter aux discussions extérieures de méthodologie.

Joseph Schumpeter a toujours refusé de sacrifier à l'usage, répandu en Allemagne, selon lequel des économistes réputés dressent eux-mêmes un résumé biographique de leur activité scientifique et de leurs travaux ¹. Je me bornerai donc à tracer l'essentiel de son activité en puisant dans une longue lettre par laquelle l'auteur m'a fait l'honneur de m'éclairer sur les étapes principales du développement de sa pensée, en ayant recours à quelques rares études sur le même sujet et en groupant des renseignements recueillis au cours de conversations avec des économistes français ou étrangers.

Joseph Schumpeter est né le 3 février 1883 à Triesch, en Moravie. Son père, industriel de la région, mourut très jeune en 1887 et ce fut sa mère qui veilla à son éducation et à son instruction, d'abord à Gratz en Styrie, puis au « lycée » ² de Vienne. L'enfant avait, paraît-il, un amour passionné pour l'antiquité gréco-latine et avait déjà lu, outre les ouvrages de Kant, quelques traités obscurs de sociologie. A la fin de ses études secondaires, il avait une vocation déterminée pour la carrière universitaire (ce qui peut se comprendre) et pour l'étude de l'économie scientifique (ce qui ne manquera pas d'étonner).

En 1901, Schumpeter entre à la Faculté de droit et des sciences politiques de Vienne où il fut reçu docteur en 1906. Au cours de ces années, l'étudiant fait ces écoles buissonnières de l'esprit qui sont toujours agréables à chacun et quasi-nécessaires aux sujets d'élite. Il suit les enseignements universitaires avec une aimable fantaisie, exception faite des cours de droit romain qui le passionnent. Mais les loisirs que lui crée une assiduité intermittente sont studieux. Il entreprend une étude sur l'évolution des impôts directs de 1500 jusqu'à l'époque de Marie-Thérèse, avec toutes les implications sociales qui comporte un tel travail largement conçu. Cet ouvrage était près d'être achevé quand le jeune historien fit la découverte de l'économie pure. Le même enthousiasme le porta du pôle concret au pôle abstrait des recherches sociales et des leçons de mathématiques occupèrent le temps consacré naguère à l'histoire. Ce moment de la vie intellectuelle de Schumpeter est décisif, et c'est de lui qu'il faut dater l'orientation de son esprit vers les recherches abstraites. Mais en même temps, apparaît un trait essentiel de l'esprit de l'auteur : son égale aptitude à la sociologie et au raisonnement abstrait qui, nous le verrons par la suite, marque toute son œuvre. Pendant ces années d'études universitaires, Joseph Schumpeter eut la bonne fortune de travailler sous les conseils et avec les encouragements les plus cordiaux de maîtres tels que von Philippovich, Böhm-Bawerk et von Wieser ³. « Il fut un temps, nous écrit Schumpeter, où je fus l'enfant gâté et l'enfant terrible de la Faculté ».

Il subit aussi l'influence de l'historien des institutions publiques, Sigmund Adler, et de l'historien et statisticien, Inama Sternegj. A ces enseignements et à ces contacts personnels s'ajoutent des lectures très variées, depuis celle de Cournot, Quesnay et Walras, - que Schumpeter considérait déjà comme les plus grands économistes qui aient jamais vécu - jusqu'à celle du physicien Ernst Mach.

¹ Cf. par exemple la collection *Die Volkswirtschaftslehre der Gegenwart in Selbstdarstellungen*, Félix Meiner, Leipzig. Cet usage nous vaut parfois de petites œuvres pleines d'intérêt et de charme ; on lira, par exemple, avec plaisir les *Ricordi di uno studente settuagenario*, qu'Achille Loria a écrits dans une circonstance semblable et publiés ensuite en langue italienne.

² Pour éviter d'écrire « gymnase » ou *Gymnasium*.

³ Lire dans l'article de C. H. Bousquet: Joseph Schumpeter, *Revue d'Économie Politique*, 1929, l'appréciation de von Wieser sur J. Schumpeter étudiant.

Schumpeter élargit encore le cercle de son information par des voyages d'études ou d'agrément en Allemagne, en Angleterre et en France. Il se souvient avec reconnaissance d'Edgeworth, du sociologue Westermarck, de l'ethnologiste Haddon; mais - fait curieux - Marshall, auquel il voue une admiration grandissante, n'exerce pas alors sur lui une influence notable. Au reste, Schumpeter était, dès cette époque, assez dominé par ses propres conceptions pour se soustraire à toute emprise intellectuelle exclusive.

Après ces déplacements, il a l'idée d'exercer la profession d'avocat près des tribunaux mixtes d'Égypte. Mais, après quelques mois de pratique, il rejoint l'Autriche. Son premier ouvrage: *Essence et contenu principal de l'économie nationale théorique*, révèle la double influence de l'école autrichienne et de Walras ¹. Mais l'auteur y expose déjà une statique originale. Cet ouvrage est *l'Habilitations-Schrift* qui fait de l'auteur un privat-docent à l'Université de Vienne en 1909. Quelques mois plus tard, il est nommé professeur à l'Université de Czernowitz. En même temps qu'il remplit avec ardeur ses nouveaux devoirs pédagogiques, il travaille activement à la composition de la *Théorie de l'Évolution économique*. Il est important de noter, d'après un renseignement fourni par l'auteur lui-même, que le dessein de cet ouvrage sur la dynamique économique était conçu dès 1908, c'est-à-dire l'année même où le travail sur la statique était publié. Ces dates expliquent les rapports entre les deux oeuvres qui, prises dans leur ensemble, sont, à notre sens et quoi que l'on en ait pu dire, essentiellement complémentaires. De Czernowitz, grâce à l'appui de Böhm-Bawerk, Schumpeter est nommé professeur à Gratz. Il publie sa *Théorie de l'évolution économique cri* 1912. En 1913-1914, il passe une année à Columbia, où il enseigne comme professeur d'échange, ce qui ne l'empêche pas de donner des conférences dans 21 autres Universités. Schumpeter avait alors l'intention bien arrêtée de se consacrer exclusivement à la recherche scientifique. L'année même de la déclaration de guerre il publiait son histoire des théories économiques : *Epochen der Dogmen-und Methodengeschichte*. Les bouleversements qui suivent la guerre jettent Schumpeter dans l'action. Après la révolution autrichienne, Otto Bauer le nomme Ministre des Finances, C'est alors que se place la célèbre Schumpeter-Verordnung. Après la chute du Cabinet, Schumpeter devint directeur d'une grande banque à Vienne ². De cette activité politique ou financière, Schumpeter n'a retiré qu'une provision de mauvais souvenirs, et l'on comprend que cet homme de pensée accepte avec joie en 1925 la chaire qu'on lui offrait à l'Université de Bonn où il enseigna jusqu'à l'an dernier. Son histoire se réduit alors à celle de ses publications, de son activité professorale, et de ses voyages scientifiques (à deux reprises en 1927-1928 et en 1930, il 2, enseigné durant un semestre à l'Université de Harward). Il semble avoir été question de lui confier un enseignement à Berlin ³ mais, une fois de plus, Schumpeter s'est embarqué pour l'Amérique. La considération des facilités de travail que lui offrira sa nouvelle Université l'a incité à accepter une chaire à Harward où il a l'intention de se fixer définitivement.

¹ Cf. *Wesen*, préface, p. IX : « L. Walras et von Wieser sont les ,écrivains dont l'auteur croit se rapprocher le plus. »

² G. H. Bousquet Joseph Schumpeter, article cité.

³ « En laissant à un maître plus jeune (Joseph Schumpeter de Bonn) sa chaire de l'Université de Berlin, Sombart, etc. » André E. Sayous, Préface à *L'Apogée du Capitalisme*, de W. Sombart, trad. fr. Jankélévitch, Payot, 1932, p. XVI.

Un esprit aussi ouvert, et instruit par les nombreuses expériences d'une vie si bien remplie, a accueilli et assimilé des aliments très divers qu'il a, me semble-t-il, trouvés dans cinq directions.

Il s'est nourri des classiques anglais et, pour voir à quel point il a dominé leur système, il n'est que de relire les développements qu'il y consacre, dans *Epochen der Dogmen-und Methodengeschichte*. Un écrivain anglais, dans un article récent, a très justement montré les liens qui existent entre le système de Schumpeter et celui de Ricardo¹ ; et l'auteur, contrairement à certains de ses commentateurs², estime qu'il doit plus à Stuart Mill (et à Walras), pour sa conception générale de l'équilibre qu'à J. B. Clark.

Le second groupe d'auteurs dans lequel J. Schumpeter a largement puisé, pour élaborer sa conception personnelle, est évidemment l'école autrichienne. Bien que l'idée de la « combinaison nouvelle » dans Schumpeter, avec toutes ses implications et ses conséquences, soit profondément originale, elle n'est pas sans parenté avec l'idée - si féconde - chère à von Wieser, suivant laquelle la collectivité ne peut se soutenir et se développer que par un effort de création continue. De l'œuvre de Böhm-Bawerk, malgré les différences profondes qui séparent leurs conceptions, Schumpeter a accepté toute la partie critique et les développements concernant la façon dont se pose le problème. Plus généralement, il a fait usage de la méthode abstraite, plus spécialement de la méthode isolatrice et idéalisatrice de von Wieser et de la théorie de l'imputation dont³, il montre la supériorité par rapport à ce qu'il nomme le « principe de la rente », en matière de répartition.

Les conceptions générales de Walras sur l'équilibre économique, auxquelles l'auteur ne manque jamais de rendre le plus sincère et le plus enthousiaste hommage, forment la troisième source de sa pensée personnelle. Il emploie volontiers le concept de relation fonctionnelle qui, « soigneusement élaboré par la mathématique, a un contenu clair et qui ne laisse prise à aucun doute; ce qu'on ne saurait dire du concept de cause »⁴. Comme beaucoup d'autres économistes, notamment Marshall, Schumpeter n'a pas, au reste, la superstition de la forme mathématique. Quand on parle de méthode mathématique, il n'est pas nécessaire de penser à des formules algébriques ou à des figures géométriques. « Les Jugements dont les éléments sont des quantités, écrit Schumpeter dans l'article que je viens de citer, sont aussi mathématiques qu'on les exprime par des mots ou par des symboles »⁵. Dans la préface de son premier ouvrage, l'auteur s'explique encore plus, clairement sur sa conception concernant l'usage des mathématiques. Nous ne voulons pas, dit-il, « énoncer la proposition que la mathématique soit indispensable parce que nos concepts sont de valeur quantitative, ou parce que l'exactitude de la réalité économique, spécialement en ce qui con-

¹ Doreen Warriner, Schumpeter and the conception of static equilibrium, *The Economic journal*, mars 1931, p. 47. Cf. les développements donnés à ce sujet *infra*.

² Robbins, On a certain ambiguity of stationary equilibrium, *The economic Journal*, 1930, p. 194 et s. M. Robbins comme nous le verrons *infra*, attribue à l'influence de la conception de l'équilibre dans Clark l'idée de la suppression de l'intérêt en statique.

³ Das Grundprinzip der Verteilungslehre, 1916, *Heidelberger Archiv*, Bd. 42.

⁴ Ueber die mathematische Methode in der theoretischen Oekonomie, *Zeitschrift der Volkswirtschaft, Sozialpolitik und Verwaltung*, Bd. 15 ; cité par P. Mombert, *Geschichte der Nationalökonomie*, Iéna, 1927, p. 513. Dans la préface de *Wesen*, Schumpeter déclare qu'il évitera autant que possible les concepts de cause et d'effet qui, pour lui, n'ont pas place dans un système de théorie économique exacte.

⁵ Cité par P. Mombert, *loc. cit.*

cerne les problèmes les plus compliqués, ne peut être atteinte qu'en la forme mathématique ». Ce qui est important en science économique, c'est le raisonnement précis, quelle qu'en soit la forme, et il suffira d'exprimer, au moyen des concepts et des relations mathématiques, celles d'entre les questions particulières qui en appellent naturellement l'emploi ¹. La conception d'ensemble de l'équilibre économique et la tendance d'esprit qu'elle suscite, à ne considérer un élément comme expliqué que lorsque l'on en a saisi les relations avec tous les autres éléments qui composent l'ensemble économique considéré, sont partout présentes dans l'œuvre de notre auteur.

Il a largement puisé, par ailleurs, dans la littérature anglo-saxonne. Lui-même a, en quelque manière, jalonné cet itinéraire intellectuel par des compte-rendus d'ouvrages (Clark : 1906 ; Irving Fisher et Longworthy Taylor : 1909) et par l'étude qu'il publia, en 1910, sous le titre : *Die neuere Wirtschaftstheorie in den Vereinigten Staaten*. Dans l'emploi qu'il fait des concepts de statique et de dynamique et dans la notion dynamique de profit on reconnaîtra l'influence de J. B. Clark ; dans sa conception du capital comme pouvoir d'achat, l'influence de Hawley ; dans sa théorie des crises, celle de W. G. Taylor, etc ².

Enfin, à chaque page de *La Théorie de l'Évolution*, on sent que l'économiste en Schumpeter se double d'un historien et d'un sociologue qui a lu pour en faire son profit les grands travaux des Werner Sombart et des Max Weber. Certes, on peut lui faire crédit quand il affirme que c'est l'observation directe des sociétés industrielles qui lui a suggéré l'idée maîtresse de l'« Évolution » (*Entwicklung*) ³. Mais les travaux de langue allemande sur la fonction, la formation et le rôle historique, la psychologie de l'entrepreneur lui en ont facilité l'élaboration.

Ces éléments si divers et qui, à un observateur superficiel, pourraient sembler hétérogènes ont été assimilés par un esprit à la fois précis et étendu, et fondu en un tout d'une haute originalité. Quelle que soit l'impression que l'on puisse avoir à première lecture, Schumpeter - comme Pantaleoni et, selon nous à un beaucoup plus haut degré - est un unificateur. En aucune façon, il n'est un éclectique ⁴. Un de ses commentateurs anglais, M. Doreen Warriner ⁵ a bien aperçu ce point important. Il note que si, en Allemagne, il n'y a pas eu, à rigoureusement parler, d'école orthodoxe, ni de grande élaboration théorique comparable à celle des classiques ou des néo-classiques anglais, néanmoins les recherches économiques se sont naturellement orientées dans deux directions générales : l'une historique et sociologique, l'autre mathématique et déductive. Par rapport aux travaux de langue allemande, l'originalité de Schumpeter est d'avoir tenté la synthèse des deux sortes de travaux « au moyen d'une définition nouvelle des termes statique et dynamique » ⁶. Remarque parfaitement exacte et qui éclaire toute l'œuvre que nous étudions. *Mais remarque dont il faut étendre la portée. Par rapport à l'ensemble de la pensée économique, Schumpeter, en effet, a tenté la*

¹ *Wesen*, préface, p. XXI.

² R. Hug, *Der Gedanke der wirtschaftlichen Entwicklung bei Schumpeter und seine Aufnahme in der ökonomischen Theorie*, Heidelberg, 1933, pp. 9 et 10.

³ Cf. la notion précise, *infra*.

⁴ Cf. Gaëtan Pirou, *Doctrines sociales et science économique*, Paris, Sirey, 1929, Ch. III (M. Pantaleoni et la vie économique), p. 180.

⁵ *The Economic Journal*, mars 1931, article cité, p. 39.

⁶ Référence précitée.

synthèse du système de l'École autrichienne et de celui de l'École de Lausanne d'une part, de ces deux systèmes abstraits et du système historique et sociologique de Werner Sombart et de Max Weber, d'autre part.

Tout économiste de quelque envergure, dira-t-on, s'efforce à des synthèses de cette sorte. Mais le caractère de celle que nous étudions est d'être faite délibérément sur le plan abstrait. Ceux qui ont lu W. Sombart sont frappés par l'envergure de cet esprit ¹ plus que par sa rigueur et sa force théorique. Ceux qui lisent Schumpeter avec attention admirent la pénétration et la vigueur de son intelligence discriminatrice. Certes, à J. Schumpeter, comme à W. Sombart, la qualification « d'artiste » s'applique naturellement ² mais pour des raisons différentes : dans un cas, c'est le choix du trait essentiel, la capacité de subordonner tout ce qui n'est pas conforme à une conception maîtresse qui la justifie ; dans l'autre, c'est la capacité d'embrasser de vastes ensembles et de leur donner couleur et vie par une accumulation de détails convenablement choisis. Pour user d'une métaphore, imparfaite comme toute métaphore, on pourrait dire que Schumpeter aborde par le sommet et Werner Sombart par la base la pyramide des faits économiques. Aussi, ne rencontre-t-on pas dans l'œuvre de Schumpeter ce caractère hybride ³ que l'on trouve dans celle de Sombart. C'est très nettement une analyse de théorie économique, qui témoigne d'une haute capacité philosophique mais qui est édiflée avec vigueur et virtuosité techniques, et qui présente une sorte de « sublimé » des thèses de l'École autrichienne, de l'École de Lausanne et de l'École sociologique.

Cette faculté de discrimination, dans laquelle on reconnaîtra sans doute une des composantes les moins contestables de l'intelligence théorique et que J. Schumpeter possède à un si haut degré, est présente dans toute son oeuvre. Ainsi, elle apparaît quand, avec finesse et exactitude, il étudie les « parentés intellectuelles » de Marx et de Sombart ⁴ ou montre les points de contact et les différences qu'on peut trouver entre un Mitchell et un Marshall ⁵. Elle se révèle encore quand, en guise de protestation contre l'usage de mêler théorie et doctrine et de classer les économistes d'après leurs préférences sur le plan de l'action, il écrit une histoire de la science économique ⁶ qui restera un modèle du genre et qui porte témoignage de la fécondité des réflexions sur la méthode ⁷, pour peu qu'on les applique. Elle soutient toute son étude

¹ Ce jugement est de Joseph Schumpeter lui-même (Sombarts Dritter Band, *Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft* 1927) cité par André E. Sayous, préface citée, p. II.

² Ce mot revient plusieurs fois sous la plume d'André E. Sayous. dans la préface citée.

³ André E. Sayous, Préface citée, p. XIX, montre en quoi l'on peut dire que l'oeuvre de Sombart n'est ni une histoire proprement dite, ni une oeuvre de théorie économique. En dépit de critiques rigoureuses, André F. Sayous insiste avec loyauté sur les qualités éminentes de W. Sombart.

⁴ Sombarts Dritter Band, art. cité; sur la place de W. Sombart par rapport au marxisme voir l'étude de L. von Mises, *Antimarxismus : Sombart als Marxist und als Antimarxist* (pp. 111 à 121) dans : *Kritik des Interventivismus*, Iéna, 1929.

⁵ Mitchell business cycles, art. cité, surtout p. 158.

⁶ *Epochen der Dogmen und Methodengeschichte*.

⁷ L'une des études les plus pénétrantes qui aient été écrites sur la méthode, en matière d'histoire des théories et des doctrines économiques, est celle de Pantaleoni : *Dei criteri che devono informare la storia delle dottrine economiche*, dans *Erotemi di economia*, Bari, 1925. Pantaleoni, comme Schumpeter, veut une histoire des seules « vérités économiques » telles qu'elles sont reconnues au moment où l'historien des doctrines prend la plume. La plupart des traités d'économie politique ne sont pas conçus suivant cette méthode. Cf. René Gonnard *Histoire des doctrines économiques*, Paris, Valois, 1930 et le récent ouvrage de Lello Gangemi, *Svolgimento del pensiero economico*, Milan-Rome, 1932, surtout chap. III, p. 19 et s. où la conception de J. Schumpeter est critiquée.

sur la répartition ¹ dans laquelle il ramène tous les principaux systèmes à deux principes, celui de l'échanger (*Tauschprinzip*) et celui de la rente (*Rentenprinzip*) dont il suit les ramifications et met au jour les rapports logiques.

Mais Schumpeter n'a pas seulement le don de découvrir les perspectives des systèmes d'autrui. La faculté de discrimination imprime son sceau non seulement à la partie critique de son oeuvre, mais aux constructions personnelles qu'elle contient, qu'elles soient d'ordre sociologique ou économique. Étudie-t-il, par exemple, l'impérialisme à travers les siècles ², il pose une définition liminaire - discutable sans doute - mais qui lui servira de fil directeur. Il refuse de considérer comme impérialisme la disposition agressive d'un État en vue de la poursuite d'intérêts concrets. Il entend par impérialisme une disposition, sans objet précis, d'un État à l'expansion violente sans qu'aucune limite puisse être assignée à cette expansion. On voit sur-le-champ, par cet exemple, le mérite et le vice de cette méthode, et plus précisément de cette définition. Elle concentre toute la lumière sur une des faces du phénomène étudié. Ayant un tel point de départ, Schumpeter arrivera évidemment à des conclusions assez opposées aux manières de voir courantes. Il verra essentiellement dans l'impérialisme un « état d'âme » et un « atavisme » des peuples qui est en relation directe avec la structure sociale historique du groupement national considéré et avec les intérêts, en matière de politique intérieure, des membres qui le composent, mais qui peut être complètement indépendant des conditions de la production à l'époque considérée. Cette conception lui permet même de soutenir, en prenant le contrepied de la thèse marxiste, que le capitalisme dégage des forces et comporte des éléments qui font obstacle à l'impérialisme. Sans doute, le capitalisme donne lieu à une politique d'expansion (monopole d'exportation) mais, en même temps, il crée des types individualisés et rationalisés qui sont moins perméables à l'impérialisme, tel que le définit Schumpeter, que des membres des sociétés précapitalistes. On ne pourra s'empêcher de penser, quelque justes que soient les vues de Schumpeter *convenablement interprétées*, que les événements d'hier et d'aujourd'hui montrent que la prétendue individualisation et rationalisation des sujets économiques par le capitalisme est à la merci de réactions politiques, et n'oppose qu'un faible obstacle à cet « atavisme » et à cette disposition sentimentale à une expansion sans limite, dans lesquels notre sociologue voit l'essence du phénomène qu'il s'est proposé d'étudier.

De même, quand il aborde le problème de la stabilité du capitalisme, tentant un de ces *diagnostics* dans lesquels on a pu voir la tâche essentielle de l'économiste ³ il trace, avec le plus grand soin ⁴, les limites de son enquête et distingue la stabilité d'un

¹ Das Grundprinzip der Verteilungslehre, art. cit.

² Zur Soziologie der Imperialismen, *Heidelberger Archiv*. Bd, 48, 1920. Comparez avec les remarques de L. von Mises, *Liberalismus, Iéna, 1927*, pp. 107 à 110 ; d'Alfred Müller-Armack, *Entwicklungsgesetze des Kapitalismus*, Berlin, 1932, pp. 201 à 215 ; de Werner Sombart, *Deutscher Sozialismus*, Berlin, 1934, p. 201 à 207. Constatons avec regret que dans l'Allemagne d'aujourd'hui on retombe dans les pires erreurs du passé concernant les rapports internationaux. W. Sombart écrit tranquillement (ouvrage cité p. 203) que l'idée de *Reich*, même étendue à l'Europe entière (*römisches Reich deutscher Nation* : Wilhelm. Stapel) *n'est pas* une manifestation d'impérialisme. Une transformation de cette sorte serait simplement une évolution « dans le sens d'une nouvelle forme du phénomène nation ». W. Sombart prend soin de nous avertir (même référence) que dans le Reich dont il rêve, chaque peuple aurait sa *Sittlichkeit* mais que « *das höchste Recht sowie die Freund-Feindsetzung* » *appartiendraient* au *Reichsvolk*. Ainsi serait réalisée, (même référence) une « *sinnvolle Hierarchie dey Völker* » !

³ Charles Rist, *Essais sur quelques problèmes économiques et monétaires*, Sirey, 1933, préface p. 1.

⁴ The instability of capitalism. *Economic Journal*, septembre 1928.

système économique de la stabilité politique ou sociale ¹ d'une économie nationale. Il se demande si, en tant que système, le capitalisme en dépit d'oscillations tend à se conserver avec ses caractères propres ou si, au contraire, il engendre sa propre destruction ².

Si même dans des travaux d'un caractère sociologique et général Schumpeter montre ce souci de précision, on ne s'étonnera pas qu'il s'efforce de bien délimiter les contours des concepts grâce auxquels il édifie sa théorie proprement économique. On verra dans cet ouvrage comment les notions de statique, *d'Entwicklung*, d'entrepreneur, sont dégagées des opinions courantes sur le même sujet ³. Sous ce rapport, le contraste est grand avec Sombart qui, non seulement, comme l'a justement souligné André E. Sayous ⁴ se contente de classifications discutables, mais encore s'accommode de notions et de définitions très sommairement élaborées ⁵.

L'opposition se poursuit en ce qui concerne le plan même des deux ouvrages. Tandis que, pour la présentation des matières, Sombart fait un usage beaucoup plus large qu'il ne paraît à une lecture rapide des catégories traditionnelles, au besoin en les complétant, en les doublant par des assimilations discutables ⁶. Schumpeter, intelligence essentiellement discriminatrice, construit toute son oeuvre sur une notion originale *d'Entwicklung* ou de dynamique qui, elle-même, s'insère avec logique dans son système statique. Car, s'il y a eu en Allemagne une querelle célèbre au cours de laquelle on a voulu opposer deux Schumpeter ⁷, il faut la réduire à sa portée véritable. Que, sur tel point particulier, notre auteur ait évolué, et qu'on puisse relever les traces de cette évolution d'un de ses volumes à l'autre, ou d'une édition à l'autre de son second volume, le fait ne présente à mon avis que l'intérêt le plus médiocre. Dans leur état actuel, la statique et la dynamique de Schumpeter constituent vraiment, suivant les expressions mêmes de l'auteur, une « conception globale qui a ses hypothèses et son langage particulier » et dont chaque élément ne prend sa valeur propre que par rapport à l'ensemble. Elle fait contraste avec ces ouvrages économiques qui ne sont que la juxtaposition d'études relativement indépendantes, où l'on perd de vue en cours de route les longues discussions liminaires sur la méthode, où l'on trouve naturel d'oublier la théorie générale de la valeur quand on parle de la valeur de la monnaie, où parfois même la théorie de chaque espèce de revenu est construite sans lien avec toutes les autres. Elle s'oppose même singulièrement à tels grands ouvrages conçus d'après une idée d'ensemble originale mais réalisés sans grande rigueur théorique dans le détail, comme les constructions-colosses de W. Sombart.

Comment cet esprit discriminateur, ami des concepts aux arêtes fermes et des ordonnances rigoureuses, a-t-il conçu l'explication économique ?

¹ Article cité, p. 361.

² Sur la distinction de la stabilité du *système* et de l'*ordre* capitalistes cf. *infra*.

³ *Cependant* cette analyse reste encore insuffisante; cf. les critiques générales formulées *infra* (Considérations finales). J. Schumpeter a moins de netteté pour définir à fond ses propres concepts que pour dire ce qu'ils ne sont pas, c'est-à-dire pour les opposer aux concepts d'autrui.

⁴ Préface citée, p. XXXII (classification des banques).

⁵ Qu'on examine de près, par exemple, les notions de capital, de coopérative, d'entreprise d'économie mixte dans la traduction française citée de l'ouvrage de Sombart et l'on s'en persuadera.

⁶ Voir par exemple André E. Sayous, préface citée, p. XXXVIII.

⁷ Voyez, par exemple, *Wesen*, préface, p. VI, *in fine*.

Depuis ses premiers travaux¹ jusqu'à ses derniers, il a affirmé la nécessité de séparer la recherche théorique de l'élaboration doctrinale et de ne jamais mêler aux jugements d'existence par quoi s'exprime la première, les jugements de valeur qui sont à la base de la seconde². Il s'est tenu rigoureusement à cette règle. Mais les sciences sociales sont si exposées au danger du finalisme que Schumpeter arrive bien souvent *au bord* d'un jugement de valeur; ainsi, lorsque, parlant du profit, il est amené à définir l'exploitation, ou quand, à la fin du chapitre sur l'intérêt, il conclut que c'est là le revenu le moins nécessaire. Mais, dans son ensemble, la pensée de Schumpeter reste exclusivement théorique. Aussi devra-t-on considérer comme parfaitement inopérantes les pseudo-critiques aux termes desquelles on lui reproche d'avoir présenté une apologie de l'entrepreneur ou de l'inflation de crédit. Schumpeter, tout naturellement, distingue les questions de science et celles d'art économique et, s'il donne raison aux économistes anglais de refuser de voir dans la monnaie une marchandise, il se prononce avec décision en faveur d'un retour à l'étalon-or en s'appuyant sur des considérations qui ressortissent au domaine de l'action. Cette distinction devrait être aujourd'hui si unanimement acceptée qu'il soit inutile de la mentionner autrement que par un rappel. Mais l'histoire de la pensée économique française est assombrie par la confusion des deux domaines et aurait pu fournir à la galerie de Julien Benda³ un assez beau lot de politiciens de l'économie. La rédaction hâtive d'un opuscule « doctrinal » quelle qu'en soit la faiblesse technique, procure d'ordinaire à son auteur plus d'avantages matériels et de rayonnement que l'étude approfondie d'un problème théorique poursuivie dans un esprit purement scientifique. L'entraînement est si fort que des esprits d'une remarquable vigueur le subissent⁴. *Raison de plus* pour affirmer le vrai caractère de la recherche scientifique. Car, en science sociale comme dans toutes les autres branches de la science, c'est la recherche de la vérité en elle-même et pour elle-même qui est capable de provoquer des applications fécondes qui n'auront pas été le but direct du chercheur. Par là, on refuse d'assimiler la sous-littérature des comités et des congrès politiques à l'effort libérateur et purificateur des Bourguin et des Aftalion, pour ne citer que les noms de deux penseurs qui ont traité le socialisme comme objet de science et non comme occasion d'effusions personnelles.

Schumpeter est assez pénétré de l'importance de l'esprit purement scientifique et des dangers du « langage de l'action » (Sorel) pour ne pas dévier de la voie qu'il s'est

¹ G. H. Bousquet, article cité, pp. 1040, 1041.

² En Allemagne, la nécessité de séparer jugements d'existence et jugements de valeur a été marquée fortement par Max Weber, « Die Objektivität sozialwissenschaftlicher und sozialpolitischer Erkenntnis » publié en 1904, dans les *Volkswirtschaftliche Plätter* p. 194 et sq. Sur les résistances opposées par un grand nombre d'économistes allemands à cette manière de voir cf. Ludwig von Mises, *Kritik des Interventionismus*, Iéna, 1929, pp. 26 et 27.

³ *La trahison des clercs*.

⁴ Je pense à mon cher ami Ernest Theilhac qui, dans son ouvrage : *Les fondements nouveaux de l'économie*, Les Presses Universitaires, Paris, 1932, ne craint pas d'affirmer que la pensée économique a tout à gagner à devenir finaliste et normative.

Nous visons ici *l'esprit* dans lequel doit être conduite l'enquête économique et non *l'objet* auquel elle s'applique. Le bien-être social et ses conditions, l'étude scientifique et théorique de la morphologie et du fonctionnement des systèmes non-capitalistes sert de la plus large et de la plus efficace façon la cause du progrès social. Je précise que, pour mon compte personnel, j'entends par progrès social le plus haut degré de bien-être matériel et de moralité pour le plus grand nombre possible d'êtres humains. Je précise, d'autre part, qu'un minimum éthique, qui permet de donner un contenu positif au terme moralité qui est retenu dans la formule ci-dessus me semble concevable sans référence à la morale de tel groupe particulier, social, confessionnel ou spirituel.

Cf. la tentative d'André Lalande, *Précis raisonné de Morale pratique*, Paris, Alcan, 1930. Mais le choix des *fins universalistes* qu'implique ma position est évidemment extrascientifique.

tracée, même dans ses travaux de sociologie économique. Mais il a très bien compris aussi que, lorsqu'il présente une construction d'économie pure, il peut opposer un argument nouveau à ceux qui voudraient de son système faire surgir une apologie ou une condamnation. Car une telle construction qui est un schéma très distant de la réalité concrète ne peut pas servir de fondement à une politique qui doit se plier à toutes les particularités de cette réalité ¹.

Non moins que sur le but de l'explication économique, Schumpeter est ferme sur *l'étendue du domaine* dans lequel elle se ment. L'économie doit être étudiée en tant que telle, comme un ensemble qui a ses lois propres ². La limite de l'explication économique est précisément marquée par le passage du dernier des facteurs économiques qu'elle invoque, à un facteur extra-économique. Schumpeter défend avec perspicacité ces frontières. Il refuse d'accepter la loi des rendements décroissants sous sa forme courante parce qu'elle est d'ordre technique et il en donne une interprétation très particulière qui est purement économique ³. Aussi bien, au cours d'un compte rendu de l'ouvrage principal de Mitchell ⁴, il tombe d'accord avec l'auteur que le calcul en monnaie a donné à notre vie économique une précision qu'elle n'aurait jamais acquise autrement et a rationalisé ⁵ toute la vie sociale, mais il s'empresse de noter que cette remarque intéresse plus le sociologue que l'économiste. Nous verrons, d'ailleurs, qu'une des originalités majeures de Schumpeter est d'avoir tenté de construire une dynamique proprement économique.

Le contenu et le domaine de l'explication économique étant ainsi délimités, elle consistera pour Schumpeter en une élaboration abstraite d'économie pure. Mais qu'entend-il exactement par là ? Quelle place occupe la construction de Schumpeter dans l'ensemble des systèmes d'économie pure ? Il faut esquisser une classification sommaire de ces derniers pour répondre avec précision à la question.

On peut considérer tout système d'économie pure comme une représentation d'une réalité économique concrète simplifiée systématiquement en vue d'en faire plus exactement comprendre les caractères et le jeu. Il est clair que, pour que ce système soit cohérent, il faut que la réalité économique considérée soit dépouillée, allégée de certains de ses attributs, d'une manière systématique, c'est-à-dire par application d'un même critérium. On pourra donc classer les systèmes d'économie pure *d'après le principe d'élimination* qui, à partir de la réalité, permet de les construire. Mais réalité économique est un terme abstrait : quand on construit un système d'économie pure, on peut se proposer d'abstraire à partir d'une matière plus ou moins étendue, d'où une nouvelle occasion de classement. On pourrait concevoir et construire l'économie pure d'un système d'économie fermée, d'un système d'artisanat, d'un système rigoureusement collectiviste ⁶. Mais la majorité des auteurs qui se sont livrés à des études

¹ On lira par exemple un énoncé très net de cette règle au début de l'article *Das Grundprinzip der Verteilungslehre*. *Heidelberger Archiv*. Bd. 445, 1917.

² On rapprochera la préoccupation qu'a Schumpeter de distinguer ce qui est économique de ce qui ne l'est pas du souci d'un Kelsen de marquer avec une extrême rigueur ce qui est juridique et ce qui ne l'est pas.

³ Cf. *infra*.

⁴ Mitchell *business cycles*, article cité, p. 160.

⁵ Cf. Max Weber.

⁶ F. Von Wieser, on le sait, s'est placé dans l'hypothèse d'une économie purement collectiviste pour dégager les lois de l'économie.

d'économie pure ont entendu, explicitement¹ ou non, donner l'économie pure du système capitaliste². D'autres économistes, par contre, prennent soin d'avertir que leur construction abstraite est, à leur sens, valable pour toutes les formes d'activité économique, c'est-à-dire pour tous les systèmes économiques quels qu'ils soient. C'est la position en France de M. Charles Bodin³. Or, ces deux positions extrêmes étant clairement précisées, quand il s'agit de situer par rapport à elles la théorie d'économie pure de Schumpeter, on est contraint d'introduire une distinction. Sa dynamique - l'ouvrage qui est présenté aujourd'hui au public français - est certainement une théorie pure de l'évolution du système capitaliste. Mais Schumpeter, chemin faisant, note que certaines de ses conceptions seraient valables, quoique avec des implications économiques et sociales différentes, même pour un système collectiviste : il indique par exemple que, dans un tel système, la réalisation de combinaisons nouvelles des facteurs de la production produirait des fluctuations de la vie économique. Quant à sa statique, - la théorie du circuit telle qu'elle est exposée dans le premier de ses grands ouvrages ou dans le chapitre d'introduction du présent livre - elle est relativement indépendante de tout système⁴ économique, quel qu'il soit, mais, comme l'a fait remarquer Doreen Warriner⁵, l'état économique qu'elle décrit se rapproche par de très nombreux traits des communautés primitives : elle pourrait, par conséquent, fournir des indications précieuses pour l'interprétation des systèmes d'économie fermée⁶. Ces analyses montrent ce que nous entendions par extension des systèmes d'économie pure.

À un autre point de vue, on peut présenter un groupement non moins important de ces systèmes. La plupart d'entre eux, même s'ils ne s'appliquent qu'au système capitaliste, se réfèrent - sans plus - à une « société économique » où chacun des membres

¹ Cf. l'ouvrage d'Étienne Antonelli, *Traité d'Économie politique*. Alcan, 1929 et le titre de la deuxième partie de l'ouvrage: L'économie pure du système économique actuel.

² L'indication explicite du choix est très importante parce qu'elle permet de jeter un pont entre les études historico-sociologiques et les études d'économie pure. Sur la notion de système capitaliste, voir les articles des principales encyclopédies allemandes et l'ouvrage fondamental de Passow, *Kapitalismus*, Iéna, Fischer, 1927 ; pour une brève indication, cf. Sociétés d'Économie mixte et système capitaliste, *Revue d'économie politique*, juillet-août 1933, p. 1278, et, pour une bonne bibliographie internationale sur la question, voir Giuseppe Bruguier, Orientamento bibliografico sul capitalismo e la sua crisi attuale, dans *La crisi del capitalismo*. Florence, Sansoni, 1933.

On sait que Cassel s'est efforcé de construire la théorie d'un système abstrait de *Tauschwirtschaft* dont les conclusions seraient valables à la fois pour l'économie capitaliste et pour l'économie socialiste. Sur le lien entre cette tentative et la théorie des prix de Cassel élaborée à partir du *Kostenprinzip*, cf. G. Halm, *Die Konhurrenz*, München-Leipzig, 1929, pp. 8 à 50.

³ *Principes de science économique*, Sirey, 1926. L'économie, en tant que science pure, note l'auteur, ne dépend pas des législations (p. 75) ; il faut dégager les principes économiques permanents de « toute structure juridique particulière (p. 75). La théorie pure qu'il élabore serait valable pour l'homme de tous les temps et de tous les pays, pour le membre de l'[mot en grec dans le texte] ou du manoir médiéval, comme pour le citoyen d'un État capitaliste. Ch. Bodin insiste (p. 19 et s.) sur les permanences de l'homme et du milieu sur la continuité et l'identité des actes et des mobiles humains (p. 21).

Cassel de même, en donnant sa théorie abstraite de la *auschwirtschaft*, veut dégager ce qui est commun à l'économie socialiste et à l'économie capitaliste.

⁴ Le terme système économique sera toujours pris ici dans son sens technique tel qu'il est précisé d'après L. Antonelli et F. Simiand dans l'article: Sociétés d'Économie mixte et système capitaliste, *Revue d'Économie politique*, juillet-août 1933, p. 1278. Sur la notion de *Wirtschaftssystem* et de *Wirtschaftsordnung*, cf. de très claires indications dans E. Böhler, *Korporative Wirtschaft*, Zürich-Leipzig, 1934, pp. 47 à 51.

⁵ Schumpeter and the conception of static equilibrium. *The Economic journal*, mars 1931, p. 40.

⁶ De famille ou de tribu.

recherche le maximum d'utilité. Des théories d'économie pure aussi différentes que celles de Walras, de Pareto, de Barone, ou récemment de Del Vecchio et de Moore ¹ sont de ce type. Un auteur comme Streller ² prend bien comme base de ses constructions abstraites non « l'homme isolé, mais l'homme engagé dans les liens sociaux » et souligne avec une grande force que l'économie doit être interprétée comme une économie individuelle socialement conditionnée. Mais il continue cependant de se référer à la société économique ou, si l'on veut, à une société économique considérée *in abstracto*. Or, de même qu'Étienne Antonelli et plus généralement tous ceux qui font en même temps et explicitement appel aux instruments logiques de l'école mathématique (équilibre) et de l'école historico-sociologique (système) tente une synthèse de ces deux écoles, de même un penseur italien a tenté une synthèse des résultats de l'école historique et de l'école de Lausanne. M. F. Carli en effet estime qu'on peut et même qu'on doit construire la théorie pure non de la société conçue *in abstracto*, mais de ce groupement réel qu'est la nation. Très proche de Streller, son opinion s'en sépare donc cependant sur ce dernier point ; et cette différence dans le cadre de l'activité économique soumise à l'effort d'abstraction conduit à une différence profonde dans les hypothèses concernant les mobiles de l'agent économique. Raisonnant dans le cadre de la nation, F. Carli est amené à considérer non un *homo oeconomicus* mais un agent économique qui « identifie dans chacun de ses actes ses propres fins avec les fins corporatives et par conséquent nationales » ³. A ma connaissance, F. Carli est pour le moment le seul économiste qui ait présenté une théorie *pure* vraiment élaborée d'une économie nationale. Schumpeter reste parmi les représentants de ce que l'auteur italien appelle la conception universaliste de l'économie pure.

Enfin - et nous touchons au point le plus important - les théories d'économie pure s'opposent surtout suivant le principe selon lequel elles sont, par éliminations successives, dégagées de la réalité concrète. On n'envisage pas, pour le moment, ce procédé de « dépouillement » de la réalité économique qui consiste à ramener un ensemble mouvant à un ensemble statique ⁴. On se place à un point de vue plus général, et on essaye de grouper les systèmes d'économie pure d'après le principe de discrimination qu'ils impliquent. Sous ce rapport, J. Schumpeter, au même titre que Ch. Bodin, a tenté un effort original de renouvellement des hypothèses abstraites. Ch. Bodin oppose, on le sait, à l'économie complexe l'économie simple ⁵, c'est-à-dire celle où se trouvent exclues : 1° les satisfactions abusives ou nocives de l'agent économique, 2° les prélèvements exercés par un agent économique sur le produit du travail d'un autre agent économique. L'ensemble de ces phénomènes économiques directs ⁶ forme la vie

¹ *Synthetic, economics*, New York, 1929.

² *Die Dynamik der theoretischen Nationalökonomie*, Tübingen, Mohr, 1928 ; voir du même auteur : *Statik und Dynamik in der theoretischen Nationaloekonomie*, Leipzig, 1926. Les passages que je cite au texte sont puisés dans F. Carli, *Teoria generale della economica politica nazionale*, Milan, 1931, p. 81, qui compare lui-même avec beaucoup de précision son système à celui des principaux représentants de théories analogues à l'étranger.

³ F. Carli, *op. cit.*, p. 72. C'est ce que l'auteur appelle le « calcul hédonistique intégral ». J'ai donné ailleurs (*Économie corporative et Système capitaliste*, *Revue d'Économie politique*, septembre-octobre 1933) une critique générale de cette méthode.

⁴ Ce point sera longuement abordé *infra*.

⁵ Ouvrage cité, p. 69 et s.

⁶ Ouvrage cité, p. 72 ; *par* opposition aux phénomènes économiques dérivés.

économique « essentielle »¹ dégagée des éléments de contradiction qu'elle renferme², le développement direct et normal de l'économie³. La charnière dans ce dyptique *n'est pas l'idée de temps, mais la distinction du normal et du pathologique*. Sur le premier volet du dyptique se peint le tableau abstrait de la vie économique normale, les éléments pathologiques désignés par deux disciplines : l'hygiène et la morale, étant provisoirement écartés.

Malheureusement la détermination de ce qui est pathologique sur le plan social n'a pas la même précision qu'en matière de science naturelle. Je fais abstraction des difficultés qui peuvent se présenter pour trancher si telle satisfaction est abusive ou non. Mais l'accord sur la définition du « prélèvement » n'est pas près de s'établir. Par ce biais, le subjectivisme est appelé à s'introduire⁴.

Dans l'œuvre de Schumpeter, bien que l'auteur n'ait pas explicité clairement sur ce point sa position intellectuelle, on trouve aussi partout présente la notion d'économie « essentielle » opposée à celle d'économie concrète. Mais, tandis que Ch. Bodin met l'accent sur l'opposition économie simple - économie complexe et use, sans y insister, de l'opposition statique-dynamique, Schumpeter, à l'inverse, met l'accent sur cette dernière opposition et use constamment - sans le dire ou presque - de la première⁵.

En face de tous les phénomènes économiques, Schumpeter cherche à en dégager l'essence. C'est là ce qui caractérise le plus profondément et le plus exactement sa démarche logique. Par là même il s'exposait *de plano* à la critique d'être le *métaphysicien de l'économie*. Mais, au lieu de répéter cette formule, mieux vaut la comprendre à fond, c'est-à-dire préciser ce que Schumpeter entend exactement par essence d'un phénomène économique.

Le caractère essentiel ou typique d'un phénomène économique (fonction, acte, agent) est celui sans lequel on ne saurait concevoir ce phénomène (fonction, acte, agent). En d'autres termes plus concrets, Schumpeter abstrait le phénomène concret, réel et global, en le dépouillant de ses particularités ou accidents jusqu'à la limite où ce phénomène cesserait d'être intelligible. Mais *intelligible par rapport à quoi ? Par rapport à l'ensemble de la vie économique telle que Schumpeter la conçoit, c'est-à-dire finalement par rapport à la conception maîtresse (combinaison nouvelle) qui anime tout le système*.

En sorte que l'on peut imaginer toute une série d'économies essentielles ainsi comprises, également vraies par rapport à une conception maîtresse. Ainsi, par ce biais, le subjectivisme menace aussi de s'introduire, mais dans des conditions bien différentes de celles que nous relevions à propos de la pensée de Ch. Bodin. Les

¹ P. 69. Cette notion sera rapprochée de la notion d'économie essentielle pour Schumpeter.

² Ouvrage cité, p. 70.

³ Ouvrage cité, p. 72 ; dans tous ces passages, c'est nous qui soulignons.

⁴ Cassel, en construisant une théorie des prix d'après le *Kostenprinzip* a des préoccupations *normatives*. Il s'efforce de dégager un *idéal absolu* valable pour toute économie (*ein absolutes Ideal jeder Volkswirtschaft*) ; cf. pour la critique : G. Halm, *op. cit.* pp. 34 à 49.

⁵ Tous ceux qui ont lu attentivement les deux auteurs et qui ont compris l'orientation de leurs recherches saisiront l'importance fondamentale de cette différence. Il reste entendu que Schumpeter dégage l'essence des phénomènes économiques en *dehors de toute Préoccupation normative* (par opposition à Ch. Bodin).

préoccupations de Schumpeter sont purement intellectuelles et nullement morales. Son économie « essentielle » est une vue de l'esprit et non un idéal, même considéré comme irréalisable ¹. Il soumet la réalité à un effort d'abstraction, il la simplifie et la déforme en vue de mettre au jour une conception générale qui exprime une relation économique majeure (combinaison nouvelle, entreprise). On ne pourra donc la critiquer pertinemment que de deux façons : 1° ou bien en démontrant que cette relation économique majeure qui lui donne son angle d'observation et son point de vue n'a pas en fait l'importance qu'il lui a prêtée (nous verrons qu'on chercherait en vain à critiquer Schumpeter sur ce terrain) ; 2° ou bien, en démontrant que les déformations que ce point de vue lui impose, au degré d'abstraction qu'il a choisi, sont telles que, si certains aspects de la vie économique sont violemment éclairés, d'autres restent dans l'ombre, et que cette concentration excessive de l'attention sur une zone ne peut être obtenue qu'au détriment d'une vue suffisamment explicative de l'ensemble de la réalité économique (c'est dans cette direction, nous le verrons, qu'on peut faire de graves reproches à J. Schumpeter). Faute de retenir cette distinction essentielle, on se condamne, non seulement à ne pas comprendre la valeur positive de l'œuvre de Schumpeter, mais encore à ne pas être en état d'en marquer avec exactitude et en adoptant le point de vue de l'auteur, les limites ².

C'est précisément parce que Schumpeter mesure la valeur propre et irremplaçable ³ de l'explication théorique, mais en même temps sa valeur toute relative ⁴, qu'il fait preuve du plus grand libéralisme à l'égard des méthodes et des constructions d'autrui.

Bien qu'à l'occasion il relève ses erreurs ⁵, il n'hésite pas à proclamer la grandeur de Schmoller ¹, l'étendue d'esprit et l'originalité de Sombart, les mérites de Veblen ² et

¹ Ch. Bodin comparant la conception de l'ordre naturel à celle de l'économie simple, écrit : « L'économie simple est une abstraction utile et un idéal qu'on sait irréalisable intégralement. L'ordre naturel était considéré comme une conception réalisable sous certaines conditions ». Ouvrage cité, p. 74, en note.

² Avouons que certaines déclarations de Schumpeter, isolées de leur contexte, sont assez inquiétantes. Celle-ci par exemple - nous soulignons - : « Si notre attitude est fondée *ce n'est pas tant que les faits - nous donnent raison*. Certes, surtout à l'époque capitaliste... les modifications de l'économie nationale se sont produites de la sorte et non par une adaptation continue. Sans doute aussi, par leur nature, elles ne peuvent avoir lieu autrement. Mais si, nous écartant des voies habituelles, nous posons ainsi le problème, c'est avant tout parce que la méthode nous paraît féconde. »

Si notre interprétation est exacte, on comprend mieux encore maintenant pourquoi il est vain d'apprécier le système de Schumpeter en termes de jugements de valeur ou de politique économique pratique. Le facteur *essentiel* dans le système (au sens où ce qualificatif a été précisé au texte) n'est pas forcément le facteur relativement et en fait le plus important dans la réalité économique concrète. Ainsi, bien que la fluctuation économique essentielle (au sens de Schumpeter) soit le cycle engendré par les combinaisons nouvelles (cf. *infra*), telle fluctuation économique concrète peut avoir une cause extra-économique. Les exemples, dans cette direction, pourraient être multipliés dans le même ordre d'idées.

³ Mitchell business cycles, *Quarterly Journal of economics*, 1931. L'explication « ne procède jamais comme un sous-produit d'une simple réunion de faits », p. 152. Cf. dans le même sens Ludwig von Mises, *Grundprobleme der theoretischen Nationalökonomie*, Iéna, 1932.

⁴ Dans cet article, J. Schumpeter argumentant Mitchell, P. 157, insiste sur la valeur purement relative de toute théorie, en invoquant Pigou qui a justement dit que l'évolution pose de nouveaux problèmes et oblige à mettre de « nouveaux bras à notre machine », et Mitchell lui-même qui note qu'à mesure que notre connaissance devient plus profonde et plus intime, notre attitude à l'égard de la discussion des causes subit un changement subtil.

⁵ André E. Sayous, préface citée, p. XVIII.

de Spiethoff, l'apport fondamental à la connaissance des cycles de Mitchell³ dont, cependant, il n'approuve en aucune façon les, tendances délibérément empiriques, l'éminente valeur de Marshall qui nous a légué « non seulement un système théorique mais un appareil d'analyse »⁴.

Entre les auteurs de tendances différentes, il aime à relever les points de contact plus que les oppositions⁵. De même, tout le long de son ouvrage, il insiste avec une simplicité toute classique sur les liaisons qui existent entre lui et ses devanciers. Comme tous les vrais hommes de science, il s'efforce à une *originalité par dépassement, par prolongation*, au lieu de se complaire dans une *pseudo-originalité par opposition et contradiction*⁶.

Ce serait faire injure à un savant de la qualité de Schumpeter que de voir là une attitude. Les jugements qu'il exprime traduisent une conception plus profonde. Alors que tant d'économistes à tendances concrètes s'octroient volontiers le monopole d'« atteindre le réel » et critiquent avec décision les efforts des théoriciens abstraits, beaucoup de ces derniers montrent plus de tolérance. Il est très frappant de remarquer que bon nombre des théoriciens abstraits de l'économie ont une forte culture sociologique et se sont livrés à des travaux de cette sorte. Ainsi en est-il de Walras lui-même, de Pareto, de Pantaleoni, de Wieser. Ainsi en est-il de Schumpeter qui, dans des études vigoureuses sur la structure sociale du Reich⁷ et sur les classes sociales, outre la longue étude que nous avons déjà mentionnée sur l'impérialisme, a administré la preuve qu'il était en état de traiter avec maîtrise les problèmes sociaux contemporains aussi bien que les questions les plus subtiles de théorie pure.

Cette tendance commune à Schumpeter et à maint autre économiste de type abstrait s'explique par plusieurs considérations. Les esprits en question sont rigoureux et satisfont leur rigueur à *la lois* dans la théorie abstraite et dans la sociologie. Puis, les études de sociologie sont un complément naturel des théories abstraites d'économie pure. Bien loin d'être exclues, elles sont appelées par elles. Or, jusqu'à ce jour, malgré les efforts de quelques penseurs de premier plan, la jonction n'est pas opérée

¹ « Schmoller fut, sans aucun doute, un grand homme ». Mitchell business cycles, article cité, p. 15.). Inversement, G. H. Bousquet a, signalé: J. Schumpeter, article cité, l'éloge par Schmoller de *Wesen und Hauptinhalt*.

² Mitchell business cycles, article cité, p. 159.

³ Article cité.

⁴ Article Cité, P. 154 « Mitchell, écrit Schumpeter, accorderait à la théorie de Marshall ou de Walras à peu près la même considération qu'à des raffinements de méthodes statistiques n'ayant pas un rapport direct avec les problèmes qu'il se propose d'étudier. »

⁵ Dans Mitchell business cycles, art. cité, p. 155, Schumpeter déclare qu'il n'y a pas à proprement parler opposition entre Marshall et Mitchell.

⁶ Depuis son premier grand ouvrage (*Wesen*, préface) jusqu'à ses derniers travaux, Schumpeter a été dominé par l'idée de la continuité de la science. Dans l'analyse de l'ouvrage de Mitchell il se félicite que cet écrivain pense de même et ne se laisse pas prendre au leurre qui consiste à vouloir, par souci d'originalité extérieure, sans cesse « recommencer » pour son propre compte la science.

⁷ Die Tendenzen unserer sozialen Struktur, 1928. J. Schumpeter y applique à la structure sociale du Reich la théorie des degrés de W. Sombart et étudie les caractéristiques des classes sociales dans les zones précapitalistes (agriculture, artisanat) et capitalistes (commerce, industrie). J. Schumpeter insistait sur le développement en Allemagne d'une nouvelle classe moyenne (employés, fonctionnaires d'État, professions libérales) dont le rôle s'est révélé de première importance.

Cf. aussi : *Das soziale Antlitz des deutschen Reichs*, 1929, où l'auteur les livre à une étude analogue et donne quelques indications sur l'entrepreneur, que nous aurons à utiliser plus loin.

entre théoriciens abstraits de l'économie et sociologues ¹. Ma conviction est que, plus les deux séries d'analyses seront poussées, plus on s'apercevra non seulement qu'elles peuvent mais qu'elles doivent être conciliées. A une condition essentielle, toutefois. C'est que les économistes non seulement procèdent à des abstractions correctes, mais encore *se rendent compte du degré comparé d'abstraction des diverses théories dont ils font usage*. Dès à présent, beaucoup de contradictions purement apparentes s'évanouissent quand on a reconnu qu'un grand nombre de théories sont également valables, *mais à des étages différents d'abstraction* ². Ainsi, pour chaque grand problème de l'activité économique, y a-t-il *une sorte de pyramide de théories : chacune ne peut être comparée à une autre qu'en tenant compte de leur éloignement respectif de la base, c'est-à-dire de la réalité concrète*.

La théorie de la répartition fournit un excellent exemple pour illustrer ce point de vue. Elle a marqué un progrès décisif du jour où l'on s'est demandé s'il convenait d'en donner une idée purement économique ou une théorie sociologique; *du jour où, en d'autres termes, on a opposé le revenu comme catégorie économique et comme catégorie historico-juridique*. Par là, était mise en circulation une distinction féconde dont, à notre sens, on n'a pas encore tiré toutes les conséquences et qui, du reste, plus clairement aperçue pour la répartition où l'élément historico-juridique, provoque des déviations qui ont attiré avec force l'attention, est valable *dans tous les domaines de l'économie*. Wieser l'a indiqué ³, il n'y a pas une, mais deux théories de la répartition : la première mesure l'efficacité des services producteurs : la seconde détermine l'attribution de la richesse. J. Schumpeter, de même, s'il se prononce pour la théorie économique, concentre son attention sur les facteurs de la production et l'efficacité de leur combinaison ⁴, non sur les déviations que les institutions juridico-sociales imposent à l'acheminement du produit vers le patrimoine des agents de la production. Du moins admet-il la légitimité des deux points de vue.

Les conséquences de cette distinction fondamentale sont nombreuses. Nous en retiendrons trois séries. Elles montrent bien que de nombreuses théories tenues pour contradictoires sont seulement inégalement abstraites. Elles serviront donc à mieux comprendre la valeur de la construction éminemment abstraite de notre auteur et à montrer par quels moyens on peut, pour chacun de ses aspects, établir les relations qu'elle soutient avec l'ensemble de la pensée économique.

1° La distinction essentielle qui vient d'être posée montre d'abord clairement que, dans une théorie vraiment complète de la répartition, il est légitime d'user de *plusieurs notions de revenu*. On sait combien ce concept est délicat à préciser et controversé. Pourtant les analyses des économistes sont beaucoup moins contradictoires et

¹ Par quelques sociologues elle est même considérée comme impossible. Qu'on lise les attaques de la dernière violence que M. Duprat dirige contre la théorie économique en général et la théorie économique abstraite en particulier, dans sa préface au livre de H. G. Wagner, *L'Universalisme d'Othmar Spann*, Alcan, 1931.

² J'ai indiqué cette idée que beaucoup reconnaissent implicitement mais dont on ne tire pas toutes les conséquences dans « Société d'Économie mixte et système capitaliste », *Revue d'Économie Politique*, juillet-août 1933, p. 1278 et s. en prenant pour objet d'étude les notions plus ou moins abstraites du système capitaliste.

³ Roche Agussol. *Un économiste sociologue*; Friedrich von Wieser, *Revue d'Économie politique*, 1930, nos 4 et 5, p. 53 et s.

⁴ *Das Grundprinzip der Verteilungslehre*.

beaucoup plus complémentaires qu'il ne pourrait sembler. On le voit précisément en rangeant les divers concepts de revenu par étages d'abstraction, sous chacun des points de vue sous lesquels on peut procéder à l'abstraction ¹.

A. Toute définition du revenu implique, quelle que soit la terminologie employée ², que l'on établit une différence entre un produit et un coût ou, plus largement encore, entre un résultat économique obtenu et des moyens économiques employés. Sans aller plus avant, on saisit immédiatement que cette différence peut être exprimée soit en termes de prix (revenu monétaire, I), soit en termes de satisfaction (revenu psychologique, II) ³.

B. Si l'on se demande maintenant quels sont les caractères des différences qui peuvent exister entre un produit et un coût, qu'elles soient exprimées en termes de prix ou de satisfaction, on est amené à distinguer deux groupes. Les uns ont un caractère de périodicité, de régularité, et sont imputables à un ordre déterminé de faits volontaires. Les autres n'ont ni périodicité, ni régularité, et peuvent être imputables à des faits non volontaires. Seules les premières, d'après les classiques ⁴, méritent le nom de revenu - par opposition aux gains de fortune - (revenu périodique, III). Les premières et les secondes méritent également le nom de revenu suivant un certain nombre d'auteurs modernes (revenu *largo sensu*, IV) qui ont voulu adopter pour leurs analyses une conception plus voisine du réel, et qui, dans ce but, ont imprimé à la notion classique une déviation radicale ⁵. Ainsi, notamment, de Marshall et d'Edgervorth, de C. Supino, de Ricci, d'U. Gobbi ⁶, de Prato. Aucun des trois caractères de la définition des classiques (périodicité, résultat de faits volontaires, résultat d'un ensemble homogène de faits volontaires) n'est alors retenu. Le concept de revenu a gagné en extension et perdu en intensité.

C. Mais - et ce sont ces dernières distinctions sur lesquelles on a le moins insisté - on peut encore se demander *par rapport à qui ou par rapport à quoi celle différence entre Produit et coût doit être calculée.*

On peut établir la balance par rapport à un agent économique concret ou plus exactement par rapport au patrimoine de cet agent économique concret. On ne tient alors aucun compte de l'origine des pertes ou des excédents de valeur survenus. On soustrait purement et simplement un passif global d'un actif global. C'est à cette

¹ Nous nous bornons ici à de simples indications : il ne s'agit ni de présenter une classification complète des définitions du revenu, ni à plus forte raison de proposer une définition personnelle. Pour un exposé d'ensemble sur les notions de revenu, Cf. Guglielmo Masci, *Il concetto e la definizione del reddito*, Naples, 1913

² U. Gobbi, Sulla definizione del reddito. *Economia contemporanea*, Saggi di economia e finanza in onore del Pr. Camillo Supino, Cedam, Padova, 1930, v. t. p. 335 et s. (ouvrage désormais cité en abrégé : Saggi).

³ Irving Fisher, Charles Bodin.

⁴ Mario Pugliese, *I concetti di reddito e di entrata in Economia e in Finanza*, Saggi, vol. II, P. 387 et la bibliographie citée; Cf. la définition de Malthus, p. 388 et la liste des auteurs qui acceptent cette vue.

⁵ Mario Pugliese, article cité, Saggi, vol. II, p. 388.

⁶ U. Gobbi (cité par Mario Pugliese, art. cit., p. 388) écrit, *Trattato di Economia*, Milano, 1919 : « le revenu est l'augmentation du patrimoine pendant un certain laps de temps ». On lira avec intérêt un commentaire de cette définition donné par l'auteur lui-même, dans son article Sulla definizione del reddito, Saggi, vol. I, p. 335 s.

notion que l'on doit théoriquement avoir recours pour étudier dans un groupe national par exemple les petits, les moyens et les gros revenus, après avoir choisi un critérium statistique, du reste, toujours arbitraire, pour préciser ces catégories (revenu concret global de l'agent économique, V). Mais on peut aussi considérer seulement la différence entre excédents et pertes de valeur exprimées en monnaie à l'occasion d'une série homogène de faits volontaires. Quand dira-t-on qu'une série de faits volontaires tendant à donner un excédent par rapport à un coût est homogène ? Quand elle se rattache à une même institution économique-juridique, c'est-à-dire dans le système capitaliste à l'institution du prêt à intérêt (intérêt *lato sensu* par opposition à intérêt pur), à celle du louage de services sous forme de contrat libre (salaire *lato sensu* par opposition à salaire pur), à celle de l'entreprise (profit *lato sensu* ou revenu de l'entreprise par opposition à profit pur). C'est là un ensemble de différences entre produit et coût exprimées en monnaie et perçues par un agent économique concret à l'occasion de faits volontaires coulés dans le moule juridico-social d'une même institution. Ce sont là les seules réalités observables directement et susceptibles d'être enregistrées par la statistique. Ce sont là aussi les seules réalités sur lesquelles puisse agir une politique économique concrète. Il importe donc de conserver soigneusement la notion de revenu qui exprime ces réalités (revenu concret spécial de l'agent économique, VI).

Mais cela ne signifie pas que cette étude dispense d'une analyse ultérieure. On peut encore en effet calculer la différence entre produit et coût, non plus par rapport à l'ensemble d'un patrimoine, ni par rapport à une série homogène de faits volontaires, mais par rapport à un facteur abstrait de la production. La part imputable à la terre, au capital, au travail, considérés indépendamment des agents qui apportent ces facteurs et des agents qui touchent le produit, pourra être considérée comme une rente pure, un intérêt pur, un salaire pur (revenu abstrait de facteur économique, VII).

Pour qui essaie d'embrasser la ligne générale de l'évolution de la théorie de la répartition, il est clair que la théorie de l'imputation, pourvu qu'elle soit développée jusque dans ses dernières conséquences, doit conduire à la notion de revenu abstrait de facteur et, du même coup, à une théorie unitaire du revenu abstrait de tous les facteurs de la production ¹.

Vu sous cet angle, tout revenu concret d'agent est composé de revenus abstraits de facteurs. En d'autres termes, tout revenu concret est complexe ou composite, mais aussi correspond à une unité organique économique et sociale qu'il n'est pas permis de négliger.

Ce tableau étant dressé dans le dessein de faire ressortir les lignes essentielles des principales définitions, abstraction faite de tout détail inutile, il apparaît comment bon nombre des définitions précédemment relevées sont des instruments logiques qui, du réel, retiennent plus ou moins, mais qui sont également légitimes et même rendent des services complémentaires.

Il est tout à fait évident que les conceptions I et II (revenu monétaire, revenu psychologique) ne s'excluent pas, mais se complètent. Plus précisément, la conception du revenu d'Irving Fisher ² et une conception concrète quelconque de revenus moné-

¹ Pour la réaction de J. A. Hobson contre cette tendance, voir l'étude de mon ami M. Byé, dans Gaëtan Pirou, *L'utilité marginale*, Paris, Domat-ontchrestien, 1932.

² « Le flux total des services qu'un individu obtient de sa propriété pendant un laps de temps déterminé » (utilités - désutilités).

taires (III ou IV; revenu périodique, revenu *largo sensu*), loin de s'exclure, se prolongent et se supposent l'une l'autre. On s'en aperçoit quand on passe aux applications fiscales de la notion de revenu. Fisher note lui-même qu'on ne peut taxer la satisfaction, mais seulement la dépense faite pour se procurer les biens et les services qui sont à l'origine de cette satisfaction ¹. La théorie de Fisher, quel que soit son intérêt pour éclairer la véritable nature du revenu et montrer que tout revenu se résout finalement en satisfactions, n'est donc « d'aucune importance au point de vue de l'économie financière ² ». Élargissons la portée de ce jugement et disons : cette notion abstraite de revenu ne dispense pas de construire et de manier des notions plus concrètes, moins expressives sous un certain angle, mais plus appropriées à l'interprétation de la réalité économique. C'est pourquoi I. Fisher ne nous convainc pas quand il écrit ³ que les difficultés que recèlent la statistique et l'imposition des revenus l'ont confirmé dans la conviction que sa théorie est valable. I. Fisher a simplement déplacé la question : il dissout les revenus concrets (globaux ou spéciaux) d'agent en *services*, mais il n'a pas fait la théorie de ces revenus concrets. Ce sont là deux problèmes *différents* qui correspondent à des *moments différents de l'enquête* de l'intelligence humaine quand elle s'applique à la matière du revenu. Pour la même raison, on pourrait dire qu'U. Gobbi ⁴ n'a pas tout à fait raison d'écrire (non sans quelque ironie) que, si la théorie de Fisher donnait un critérium sûr à la jurisprudence et à la législation fiscales, il y aurait intérêt à l'accepter. C'est une confusion certaine. Une théorie abstraite du revenu n'a pas à fournir ce qu'U. Gobbi lui demande. Pas plus qu'une théorie du salaire ou de l'intérêt Purs ne peut donner un fondement à une politique économique concernant le salaire ou l'intérêt concrets. A un tel but, seule peut tendre une théorie sociologique des revenus concrets d'agents.

Aussi bien, il est évident que les conceptions V, VI et VII se complètent et se supposent l'une l'autre. La théorie des revenus abstraits de facteurs a une portée universelle et peut être considérée comme valable pour tout système économique, quel qu'il soit ⁵. Celle des revenus concrets d'agent (globaux ou spéciaux) ne peut être correctement construite que pour un système économique donné, par exemple, pour le système capitaliste.

Ainsi, nous nous trouvons en présence d'une gamme de notions de revenu qui vont du plus concret au moins concret, mais ne se contredisent pas.

2' Quand on a bien compris cette application fondamentale de l'idée générale que nous étudions, divers points de la théorie de la répartition se trouvent du même coup éclairés.

¹ U. Gobbi écrit plaisamment, art. cit., p. 339 : « Selon Fisher, théoriquement un exact impôt sur le revenu devrait suivre sa victime au théâtre et la frapper chaque fois qu'elle rit, sinon ce ne serait pas un impôt vraiment complet sur le revenu. Pour moi, il me semble qu'il a assez fait s'il accompagne le spectateur jusqu'au guichet et frappé chacune des lires que le désir du divertissement lui fera dépenser sans s'occuper de savoir si, en fait, ledit spectateur se divertira ou s'ennuiera. »

² Mario Pugliese, art. cit., p. 389, l'auteur donne d'intéressantes remarques sur la notion financière de revenu.

³ Einkommensbegriff im Lichte der Erfahrung dans *Wirtschaftstheorie der Gegenwart*, Wien 1928, cité par U. Gobbi, art. cit., p. 341.

⁴ Même référence.

⁵ C'est l'opinion de Wieser qui l'a mise au point en raisonnant sur une économie qui, par hypothèse, est rigoureusement collectiviste.

Il s'agit d'abord du problème du revenu de l'artisan. Certes, de très nombreux auteurs admettent, plus ou moins implicitement, la distinction proposée entre théorie sociologique et théorie économique de la répartition. Mais beaucoup hésitent à en tirer toutes les conséquences qu'elle implique. Ainsi, une fois qu'elle a été comprise et admise, pourquoi se demander gravement si le revenu de l'artisan est un profit ou un salaire ? C'est un revenu concret spécial d'agent de forme et de caractère autonomes, qui appartient au système pré-capitaliste. On ne peut donc, en aucune façon, le comparer ni au profit concret (revenu de l'entreprise), ni au salaire concret (revenu du contrat de louage de services libres). Il contient des revenus abstraits de facteurs (facteurs naturels, travail et terre) comme tout autre revenu concret d'agent.

Du même coup, la définition de deux revenus : rente et profit, n'est plus considérée comme une anomalie par rapport à celle du salaire ou de l'intérêt. L'analyse progressive du concept de rente a consisté à dégager dans un revenu concret d'agent des revenus abstraits de facteurs et des surplus de conjoncture. Cette analyse, on le sait, a abouti d'une part (Clark) à la notion du revenu abstrait des facteurs naturels; d'autre part, à la notion de surplus de déséquilibre. On peut fort bien considérer que, la seconde étant un simple moyen d'analyse applicable à tout revenu concret d'agent ou à tout revenu abstrait de facteurs quel qu'il soit, seule la première est conforme à la logique de l'analyse abstraite des revenus.

De même, placée dans cette lumière, l'opposition entre les conceptions globales¹ et les conceptions analytiques du profit conservent toute leur valeur mais cessent d'être irréductibles logiquement. Dans le revenu concret de l'entreprise, comme dans tout revenu, mais d'une façon plus visible, plus apparente, on trouve des revenus abstraits de facteurs. Mais il ne s'ensuit pas pour autant qu'il ne soit pas indispensable d'étudier le revenu de l'entreprise comme ensemble organique d'une institution organique: l'entreprise. Il ne s'ensuit pas davantage que le profit concret ou revenu de l'entreprise contienne un salaire ou un intérêt. Que veut-on dire par là, en effet ? Entend-on par salaire et par intérêt les revenus abstraits des facteurs travail et capital ? Mais alors, on a, *par avance*, cause gagnée car le profit concret, comme tout autre revenu concret, bien que d'une façon plus apparente, contient les revenus abstraits des facteurs précités, Entend-on par salaire et par intérêt des revenus concrets ? Alors il est bien évident qu'on ne peut ramener le profit concret ou revenu de l'entreprise ni à l'un d'eux, ni à leur somme. C'est faute de préciser ces distinctions fondamentales que beaucoup d'obscurité pèse encore sur la notion même de profit ; et c'est faute d'avoir compris la distinction essentielle entre théorie purement économique et théorie sociologique de la répartition que certains² reprochent à des auteurs qui ont essayé de préciser les linéaments d'une théorie des revenus concrets d'agents de faire intervenir dans leur raisonnement des éléments juridiques. Chaque fois qu'on raisonne sur *un système économique donné*³ on se place dans l'échelle de l'abstraction

¹ Soutenues par M. Marcel Porte, *Entrepreneurs et Profits industriels*, Grenoble, 1901, et par moi-même: *Le problème du profit*, Lyon, 1926.

² Georges Lasserre, Le profit et les conceptions économiques modernes, *Revue des Études coopératives*, janvier-mars 1933, p. 123 et s.

³ Cf. E. Antonelli, *Traité d'Économie politique*, p. 49 et s. W. Sombart, *Die Ordnung des Wirtschaftslebens*; F. Simiand, Cours professés au Conservatoire des Arts et Métiers. Nous ne parlons pas en ce moment de systèmes économiques définis abstraitement comme la *Tauschwirtschaft* de Cassel. Cette notion a précisément pour but de permettre d'atteindre ce qui est commun aux deux systèmes économiques (au sens de la définition donnée par E. Antonelli et par Simiand) : capitalisme et socialisme.

à un niveau tel que les constructions que l'on présente ne sont valables que pour certaines prémisses juridiques, techniques, sociales données, dont l'ensemble constitue précisément l'armature du système économique considéré.

3° Enfin, la distinction sur laquelle nous insistons éclaire les rapports de la production et de la répartition.

L'opposition entre les deux domaines - que l'on doit à Stuart Mill - est assez artificielle et l'on ne voit pas nettement comment on passe de l'un à l'autre si on ne conserve pas, présente à l'esprit, la distinction entre revenu concret de facteurs et revenu abstrait d'agent. Si, en revanche, on la prend pour base, on comprend que la théorie des revenus abstraits de facteurs est inséparable de celle de la production : la transition entre la formation du revenu et son acheminement vers le patrimoine des copartageants est mise au jour : la zone de passage entre les deux domaines de l'économie est éclairée. Aussi bien, la distinction en examen fait mieux comprendre la remarque célèbre de Mill suivant laquelle les faits de production sont soumis à des lois naturelles tandis que ceux de la répartition sont soumis aux contingences des institutions et des réglementations sociales. Cette seconde partie du jugement concerne les revenus concrets d'agents et la théorie sociologique de la répartition. Mais on peut dégager une théorie abstraite des revenus de facteurs qui implique les relations nécessaires qui, dans une économie hypothétiquement simplifiée, régissent les combinaisons et l'efficacité des facteurs de la production et l'imputation du produit à ces mêmes facteurs.

Par cet exemple, analysé sous ses différentes faces, on aperçoit la continuité, dans la ligne d'une abstraction décroissante, de théories qui, de prime abord, ne semblent pas conciliables et paraissent représenter des efforts dispersés de la recherche économique.

Il faut aller plus loin et dire que, faute d'apercevoir ces conjonctions et d'établir les chaînons intermédiaires entre une théorie abstraite et la réalité, on se condamne à présenter une explication économique incomplète. Pour n'avoir pas, en matière de répartition, explicité la distinction entre revenu abstrait et revenu concret, on a négligé des aspects considérables de la théorie sociologique de la répartition. Ainsi on ne possède que des embryons de recherches théoriques sur une espèce de salaires concrets: les traitements, et la théorie du revenu des professions libérales reste à faire ¹.

Un autre exemple nous est offert par la théorie des cycles. Sur ce sujet une très abondante littérature s'est développée, surtout depuis la guerre, dans le sens des études expérimentales et statistiques et des recherches purement théoriques. Mais le pont n'est pas jeté entre ces deux ordres de recherches. Ainsi, on n'a pas encore systématiquement étudié les déviations et les nuances que la *structure d'un capitalisme ou si l'on préfère d'une économie nationale* impose au cycle. Cette notion de structure nationale d'un système économique qui est, du reste, encore mal élaborée, constituera une étape nécessaire dans l'échelle qui doit conduire de la théorie pure à la théorie sociologique des cycles, cette dernière pouvant seule servir de support à une politique du cycle. Il est très significatif que cette étude intermédiaire soit demandée à la fois

¹ On trouvera à cet égard quelques indications dans l'ouvrage ancien de W. Smart, *La Répartition du revenu national*, trad. française, Giard, 1902.

aux deux pôles de la théorie du cycle : par Schumpeter qui aborde le problème sous l'angle de l'économie pure de la dynamique, et par Wagemann qui montre une extrême méfiance à l'égard des constructions théoriques et se tient sur le terrain des constatations expérimentales en matière de fluctuations économiques. Schumpeter, rendant compte de l'ouvrage de Mitchell sur les cycles ¹, lui reproche de n'avoir pas assez fait étudier dans les travaux descriptifs qu'il dirige les groupes de facteurs qui font obstacle à l'internationalisation du cycle, ou, en d'autres termes, l'influence de la structure des diverses économies nationales sur la physionomie nationale du cycle ². Aussi bien, Wagemann ³, après avoir délimité une notion de structure de l'économie ⁴, insiste sur la nécessité d'étudier les relations entre le cycle et la structure des économies nationales. Cette notion de structure forme l'un des anneaux intermédiaires dans la chaîne qui conduit d'une théorie abstraite des cycles à l'étude descriptive et monographique des cycles concrets, ou de tel aspect concret d'un cycle.

Bien que Schumpeter n'ait pas toujours nettement explicité ces propositions, ce sont manifestement elles qui forment la structure méthodologique sous-jacente de son œuvre. Aussi comprenon qu'il recommande de conjuguer *études théoriques* et *études institutionnelles*. Il louera, par exemple, Mitchell pour la partie de description institutionnelle contenue dans son ouvrage, approuvera l'initiative du *National Bureau of Economic Research* qui a abouti à l'histoire raisonnée des cycles dressée par le Dr Thorp, applaudira aux projets de Spiethoff qui a annoncé une série de monographies sur les caractères et les effets du cycle soit dans une branche donnée d'industrie, soit même dans une entreprise considérée isolément. Mais, en même temps, il félicitera Mitchell de n'avoir jamais confondu investigation institutionnelle et étude théorique et notera ⁵ que, si Mitchell est amené à dénombrer plus de cycles que ses prédécesseurs, c'est qu'il n'a pas élaboré avec un scrupule théorique suffisant, au départ, la notion même de cycle. Avec plus de vigueur encore, Schumpeter ⁶ repousse l'idée d'une opposition entre recherches théoriques et recherches statistiques. Les concepts marshalliens concernant le monopole, le facteur temps, l'élasticité de l'offre et de la demande, ouvrent la voie à toute une série de recherches statistiques à venir. Une fois de plus, il ne s'agit pas d'opposer mais d'unir. Les méthodes statistiques devront être peu à peu transformées à la demande des économistes. Par là, la recherche verra reculer les frontières que l'insuffisance des moyens d'investigations scientifique oppose à son élan ⁷.

Cette idée de la *continuité* qui existe entre des théories diversement abstraites va nous fournir un critérium pour juger de la valeur de tout système d'économie pure et de celui de J. Schumpeter en particulier. Ce dernier système, en effet, parce qu'il est un des plus abstraits qui aient été présentés, *permet d'étudier avec un fort grossisse-*

¹ J. Schumpeter, *Mitchel business cycles*, *Quarterly Journal of economics* 1931, p. 169.

² Dans l'article cité par ex. J. Schumpeter suggère notamment une étude méthodique sur les relations entre les cycles en Angleterre, en Amérique et en Allemagne, et la richesse en capital de ces différents pays.

³ *Introduction à la théorie du mouvement des affaires*, Alcan, 1932, p. 38.

⁴ En distinguant ce qu'il appelle les éléments structuraux et les éléments de mouvement.

⁵ *Mitchell business cycles*, art. cit., p. 169.

⁶ *Mitchell business cycles*, article cité, p. 156.

⁷ A la fin de « *Das Sozialprodukt und die Rechenpfennige* », Schumpeter souhaite que les statistiques du revenu distinguent l'effet des causes relatives à la monnaie et celui des causes relatives aux marchandises sur le niveau des prix ; ce résultat, selon Schumpeter, peut être parfaitement obtenu en pratique.

ment sous quelles conditions une construction d'économie pure peut être considérée comme légitime et féconde. Cette question est controversée. On affirme souvent qu'une construction d'économie pure est correcte quand elle est cohérente; qu'en une telle matière toute référence au réel n'est pas pertinente et que le seul moyen de juger une telle construction est d'éprouver sa logique interne. Il faut ici bien s'entendre. Qu'on puisse présenter des économies pures non euclidiennes, c'est-à-dire partant de prémisses que la réalité observable dément, le fait est hors de doute et ne retiendra pas l'attention de tous ceux qui considèrent la science, quelle qu'elle soit, comme un effort en vue d'atteindre le réel. Pour ceux-ci un système d'économie pure ne se justifie pas par le seul fait que ses éléments forment un ensemble cohérent, mais dans la mesure seulement où ils sont un schéma de la réalité.

Insistons sur ce point qui est d'importance.

Un schéma anatomique peut être aussi correct qu'une épreuve photographique, bien qu'il contienne moins de détails. Bien mieux, plusieurs schémas peuvent être l'un par rapport à l'autre également corrects, chacun mettant en vedette un aspect de l'organe ou du phénomène étudié. Mais il ne s'ensuit pas pour autant que toute figure schématique établie avec plus ou moins de fantaisie par un observateur soit exacte. Pour qu'un schéma soit correct, il faut qu'il permette de restituer la réalité, c'est-à-dire qu'à partir de lui, par adjonction successive de détails, on puisse progressivement retrouver l'objet ou le phénomène concret étudié.

Il en est de même pour un système d'économie pure. Il ne s'agit pas de reprocher à un tel système, et par conséquent il ne s'agira pas d'opposer à Schumpeter de ne pas atteindre toute la réalité économique, ni même d'en donner une vue trop dépouillée. Mais ce qu'on est en droit d'exiger, c'est que, à partir de l'économie essentielle que l'auteur nous offre, on puisse, par une suite d'opérations logiques et cohérentes, sans fissure ni discontinuité, reconstituer par degrés l'économie concrète. C'est à cette condition seulement que l'effort d'un théoricien de l'économie pure a une valeur explicative.

II

LE DIPTYQUE : STATIQUE-DYNAMIQUE CHEZ J. SCHUMPETER ET LE RENOUVELLEMENT DE LA STATIQUE

[Retour à la table des matières](#)

L'originalité maîtresse de la pensée de J. Schumpeter réside dans la manière dont il a conçu le diptyque statique-dynamique, et dans le choix qu'il a fait de l'intersection et de la charnière des deux « volets » du diptyque. C'est un des mérites qu'énonce Wagemann¹. Doreen Warriner insiste davantage, et jette beaucoup de clarté sur le système que nous étudions en écrivant : « Toute la force, toute la valeur de l'enseignement de Schumpeter est concentrée sur sa nouvelle définition de l'état statique »². Mais c'est, en d'autres termes, énoncer l'opinion même que nous venons de formuler : car statique et dynamique s'imbriquent à ce point pour former l'ensemble du système, qu'on ne les peut concevoir l'une sans l'autre. Seules les nécessités d'une présentation analytique les feront ici distinguer.

Pour évaluer l'apport de Schumpeter, il est indispensable de se référer à une sorte de tableau synoptique de l'évolution des conceptions statiques. Nous tenterons de l'établir.

Comme chaque fois qu'on dresse l'acte de naissance d'une théorie ou d'une institution, on discute sur le moment où le diptyque statique-dynamique a été conçu et

¹ *Introduction à la théorie du mouvement des affaires*, édit. citée, p. 8: « Schumpeter a eu le mérite de mettre en évidence dans l'économie la notion des « données nécessaires » ainsi que celle de « statique » et de « dynamique » et celle de « relations fonctionnelles ».

² Schumpeter and the conception of static equilibrium, article cité, p. 41.

employé dans notre discipline. Tel ¹ prononce que Pareto est le vrai fondateur de la statique; tel autre ² qu'il clôt - ou du moins conclut - la période des recherches statiques en science économique.

Distinguons. Les groupes d'idées qui soutiennent aujourd'hui, ou qui ont contribué dans le passé, à former l'opposition statique-dynamique sont très anciens. Leur analyse a permis de délimiter progressivement les catégories actuelles, sans que l'accord unanime sur ces frontières soit encore acquis aujourd'hui ³. On ne projettera donc pas dans le passé la notion actuelle de statique, mais on dira les pièces dont elle s'est formée, et comment elle s'est distinguée de notions voisines.

Les variations terminologiques révèlent en effet des transformations de fonds survenues dans le cours même des idées ; et cette histoire de la notion d'état *stationnaire* qu'un économiste français ⁴ souhaite de voir composer est inséparable de celle de la statique. Évidemment, il n'y a pas coïncidence ni même rapports étroits entre la théorie de l'état stationnaire de Mill et celle de la statique moderne. Mais les prédécesseurs de Mill ont parlé d'états stationnaires qui, eux, sont en relation étroite avec la notion d'état statique. C'est une des raisons de l'ambiguïté des notions d'équilibre et d'état stationnaire, que le Professeur Robbins a signalée dans un article de première importance pour l'histoire et la juste compréhension des théories économiques qui nous intéressent ici ⁵.

Si loin qu'on remonte, la *statique n'a jamais été confondue avec l'absence complète de mouvement dans une société économique*, pour cette raison péremptoire qu'une telle notion ne servirait de rien ⁶ pour comprendre la vie économique à quelque étage de l'abstraction qu'on l'atteigne. Des Physiocrates à J. B. Clark, on l'a compris; Ricardo, dans un passage des « Lettres à Malthus » commente la différence entre *stationariness* et *stagnation* ⁷.

Par l'appareil statique, on s'efforce donc de saisir le fonctionnement de la vie économique, mais sous l'un ou l'autre des deux aspects suivants :

Ou bien on étudie ce fonctionnement en tant qu'il a abouti ou qu'il tend à un équilibre. On sait qu'en mécanique ⁸ un point matériel ou un système est en équilibre « quand la résultante des forces qui agissent sur lui est nulle », et que l'équilibre est dit

¹ L. Amoroso, cité par Giovanni Demaria, Saggi sugli studi di dinamica economica, 2 articles, *Rivista internazionale di Scienze sociali e discipline ausiliarie*, mars et mai 1930, 1er article, p. 8 (désormais cité, en abrégé : Studi di dinamica, 1, ou 2).

² Pantaleoni, même référence.

³ Les discussions sur la statique et la dynamique donnent lieu à des confusions et à des obscurités nombreuses. Bruno Foà, *Sul metodo della scienza economica*, *Giornale degli economisti*, février 1932, p. 59. L'auteur en voit la cause dans la difficulté d'intégrer l'élément « temps » dans la théorie économique.

⁴ R. Gonnard, *Histoire des doctrines économiques*. Paris, Valois, 1930, p. 403 en note : « Il serait très intéressant d'écrire une théorie de la conception de l'état stationnaire avant et après Mill ».

⁵ Robbins : On a certain ambiguity of the conception of stationary equilibrium, *Economic journal*, 1930, p. 194 et s. (désormais cité en abrégé : Equilibrium).

⁶ Clark cité par Gaëtan Pirou : *L'Utilité marginale*. Domat-Montchrestien, 1932, p. 202; F. Carli: *Teoria generale della economia politica nazionale*. Milan, 1931, p. 74.

⁷ Robbins, *Equilibrium*, p. 188 en note.

⁸ Goblot, *Vocabulaire Philosophique*, p. 211.

stable « quand le point matériel ou le système matériel écarté de sa position d'équilibre tend à y revenir ».

Deux notions, qui, transposées en science économique, ont fourni aux recherches des schèmes généraux. On en peut dire autant de la notion de « mouvement virtuel », c'est-à-dire de mouvement qui, s'il se produisait, déterminerait une force propre à reconstituer la position primitive ¹.

Mais le terme équilibre, qui a dans la langue technique le sens que nous venons de préciser, a dans la langue courante une autre acception. Il exprime pour un organisme, par exemple, une proportion heureuse des parties et un accomplissement régulier des fonctions.

Or, quand on approfondit l'analyse des théories statiques, on voit se dessiner un double courant d'idées. On a conçu la statique comme l'étude d'un fonctionnement de la vie économique qui a abouti à l'équilibre ou qui y tend. On l'a conçue aussi comme le fonctionnement normal de la vie économique.

Les deux tendances se retrouvent dans toute l'histoire de la statique.

Elles sont loin d'être identiques ou équivalentes, et il est d'autant plus nécessaire de les distinguer que, logiquement, le courant de pensée qui représente la seconde se subdivise lui-même. Comment concevoir, en effet, une activité économique normale ?

Les uns, sans référence explicite au bien-être de l'agent humain, entendent par là une activité économique régulière, allégée et épurée de tous les éléments que l'on peut considérer comme accidentels : cet état est caractérisé par la constance des mouvements économiques (répétition des mêmes circuits) en relation avec la constance des éléments économiques (quantité constante de travail, de capital, etc.). Ces auteurs considèrent le processus économique en lui-même, sans énoncer, explicitement du moins, un jugement de valeur sur son efficacité, sous le rapport de la satisfaction maxima des besoins humains.

Les autres, même si pour construire leur statique, ils n'ont pas recours à la distinction du normal et du pathologique économiques, éprouvent le besoin de la qualifier, d'énoncer un jugement de valeur sur son degré d'appropriation aux besoins de l'homme. Pour eux, l'activité économique normale, ce n'est pas seulement celle qui est dépouillée de ses accidents, mais qui fonctionne dans des conditions telles qu'elle permet le plus grand bien-être pour les êtres humains qui composent le groupe économique considéré.

Ajoutons que la statique, sous l'une des deux formes précitées, qu'on la considère comme l'étude du fonctionnement économique en tant qu'il aboutit ou tend à un équilibre, ou qu'on y voie l'étude du fonctionnement économique normal, peut être conçue très diversement en ce qui concerne ses relations avec la réalité concrète. On peut considérer que l'équilibre économique, - que le fonctionnement économique normal conçu en tant que fonctionnement dépouillé d'éléments accidentels, - que le fonctionnement économique normal conçu en tant que fonctionnement permettant d'obtenir le maximum de bien-être, ne correspondent en rien à la réalité, n'existent pas

¹ F. Carli, ouvrage cité, p. 74.

autrement que comme système de concepts. On peut estimer aussi qu'ils expriment la tendance profonde de la vie économique réelle.

Résumons en propositions simples : Équilibre peut être conçu

1° comme ajustement stable ou instable des quantités des éléments qui entrent en jeu dans une société économique; 2° comme fonctionnement normal d'une société économique. Ce qui s'entend de deux façons : a) comme fonctionnement dépouillé d'éléments qualifiés accidentels, sans référence à la satisfaction la plus complète des besoins des agents économiques; b) comme fonctionnement dépouillé d'éléments qualifiés nocifs, parce qu'ils font obstacle à la satisfaction la plus complète des besoins normaux des agents économiques.

La statique conçue comme la description de l'équilibre économique peut être conçue soit comme une simple construction de l'esprit, soit comme l'expression d'une tendance profonde de la vie économique réelle. La statique, conçue comme exprimant un état normal, peut être présentée soit comme une simple construction de l'esprit qui forge un idéal qui ne sera jamais parfaitement atteint, soit comme un schéma qui pourra exprimer le fonctionnement de la société économique réelle, quand celle-ci aura été suffisamment amendée et perfectionnée dans le sens souhaité.

Cet essai de discerner les conceptions maîtresses de la statique nous fournit les points de repère et les instruments logiques nécessaires pour suivre le développement du groupe de théories que nous nous sommes proposé d'étudier.

A. - L'état stationnaire des Physiocrates ¹, qui est à la base du *Tableau économique*, est la plus ancienne des sources scientifiques dont sont issues, du reste par de nombreux détours, les conceptions modernes de la statique. Dans cet état, production et consommation s'ajustent et s'équilibrent. D'année en année, les biens et les services circulent en décrivant le même circuit. Cet état est qualifié sain, naturel, en entendant par là qu'il est susceptible d'octroyer le bien-être aux agents économiques. Enfin, il est considéré comme différent de la réalité économique concrète, mais non incommensurable avec elle. L'état stationnaire, expression d'un ordre naturel, est considéré comme un idéal réalisable. M. Robbins le fait remarquer avec beaucoup de raison : les variantes du *Tableau* données par Mirabeau montrent quels en étaient la portée et l'emploi. Ce *Tableau* avait pour fonction de représenter un état de la vie économique qui permet un minimum de bien-être social. On voulait, par des relevés statistiques méthodiques, dresser le tableau de la vie économique réelle. La comparaison du relevé statistique et de la construction théorique aurait permis de mesurer le degré de prospérité sociale. La conception était donc délibérément normative - elle était un moyen d'apprécier et de transformer, non d'établir, sans plus, des relations causales ou de mutuelle dépendance.

Adam Smith ² ne donne pas de vues d'ensemble sur l'état stationnaire. De même que plus tard Marshall fera un usage limité et, pour ainsi dire, latéral de la notion de statique et peut-être pour des raisons analogues, c'est-à-dire par l'effet des tendances

¹ Robbins, *Equilibrium*, pp. 195-196.

² Robbins, *Equilibrium*, pp. 197-198.

réalistes et anti-systématiques de l'esprit anglo-saxon, A. Smith, dans *La Richesse - des Nations*, n'a recours qu'occasionnellement au concept d'état stationnaire à propos de sa théorie du salaire ¹.

Tandis que primitivement, avant l'appropriation privée et l'accumulation du capital, le travailleur obtient le produit total de son travail, dans une société avancée (*advanced society*), le travailleur est contraint de débattre le prix de son travail en face de la « coalition tacite » des employeurs. Dans ces conditions, le salaire s'établit au niveau des subsistances ².

Cette théorie exposée, Smith, suivant une méthode qui lui est familière ³, la corrige ou mieux la circonscrit. L'employeur, quand il débat le salaire avec l'ouvrier, est contraint de prendre en considération le fonds « *destined for the maintenance of labour* ». L'étendue de ce fonds exerce une influence sur le niveau des salaires.

Trois cas doivent être distingués ⁴.

1° Si ce fonds augmente plus vite que le travail, la coalition tacite des employeurs devient inopérante et le salaire peut dépasser les subsistances. C'est ce qui se passait, selon Smith, de son temps, en Angleterre et dans l'Amérique du Nord;

2° Si ce fonds cesse d'augmenter, le salaire tend à baisser jusqu'à ce qu'il ait atteint le niveau des subsistances : c'est ce qui, pour Smith, a eu lieu longtemps en Chine;

3° Si ce fonds diminue, la misère et la famine agissent sur le nombre des travailleurs, de telle façon que le salaire fixé au niveau des subsistances soit de nouveau rendu possible. Ainsi en a-t-il été, déclare Smith, au Bengale.

On qualifie respectivement, dans ces trois cas, la société considérée : *advancing ; stationary ou retrogressive*.

Mais, dira-t-on, pourquoi dans le second cas le fond « *destined for the maintenance of labour* » cesse-t-il d'augmenter ? La réponse donne la clef de toute la construction. Parce que, répond Smith, le taux du profit est tombé si bas qu'il n'y a plus incitation à l'accumulation de capital. Et où s'établira ce niveau ? Sur ce point Smith n'est pas très clair, il insiste surtout sur le risque courant d'investissement. Pour que l'on soit incité à accumuler, il faut que, la compensation du risque mise à part, le taux des profits représente « quelque chose de plus que ce qui est nécessaire pour compenser les pertes occasionnelles auxquelles chaque placement de stock est exposé ». S'il n'en est pas ainsi, « l'amitié et la charité motivent les prêts ». ⁵

¹ On dirait peut-être plus exactement : à propos de ses théories du salaire. Pour le salaire, comme pour le profit, Smith multiplie avec finesse, mais d'une manière parfois assez décevante, ses prises sur le réel.

² Robbins, *Equilibrium*, p. 197. « *C'est-à-dire* tel que, compte tenu de la chance moyenne de vie parmi les enfants de la classe laborieuse, il ait une famille juste assez nombreuse pour que le niveau de la population soit constant ».

³ Cf. par exemple en ce qui concerne le profit. F. Perroux, *Le -problème du profit*. Lyon, 1926, pp. 40 à 72.

⁴ Pour l'exposé de ces trois cas, je suis de près Robbins, article cité.

⁵ Cité par Robbins, article cité, p. 198.

Caractérisons brièvement, à la lumière des catégories logiques que nous avons distinguées, les vues de Smith.

Observons d'abord qu'abstraction faite de toute considération relative à ce qu'on appellera plus tard le fonds du salaire, Smith estime que le salaire a une tendance profonde à se fixer au niveau des subsistances. Sous les phénomènes du marché (prix du marché, profit extraordinaire, salaire concret) qui sont l'accident, il y a les phénomènes naturels (prix, profit, salaire naturels) qui représentent des tendances profondes, un ordre durable et normal (sans qu'il y ait pour le moment à impliquer un jugement de valeur dans ce dernier qualificatif). Écartés de leur niveau naturel ainsi défini, les salaires - et aussi les prix et profits - ont tendance à y revenir. Il y a donc là l'idée d'un ajustement d'éléments économiques, d'un pivot (les subsistances), autour duquel les salaires oscillent suivant l'état de la société économique, et, notamment, suivant le degré d'accumulation du capital. Il y a donc là aussi bien l'idée d'un ajustement ou, si l'on veut, d'un équilibre qui est *indépendant* de l'état stationnaire, progressif, ou régressif de la société.

Dans les trois cas il y a une tendance du salaire à se fixer au niveau des subsistances. Mais le décalage par rapport à ce niveau sera modifié suivant l'état stationnaire ou non de la société économique.

Considérons maintenant cet état stationnaire lui-même.

Comme le circuit naturel des Physiocrates, il repose sur la constance des éléments économiques : le capital est constant puisqu'aucune accumulation ultérieure n'est possible; la technique de même n'est pas variable, quoique Smith n'ait pas insisté sur ce point. Par conséquent, les mouvements économiques sont, eux aussi, constants; la même quantité de produit se dégage et elle se répartit en profits, salaires, intérêts, etc. qui, pendant l'unité de temps, suivent le même parcours et s'élèvent au même montant.

Mais, à la différence du circuit des Physiocrates qui est seulement un état idéal dont on peut entreprendre de rapprocher progressivement la réalité, l'état stationnaire de Smith est un état réel de la société. Sur ce point, aucune hésitation n'est possible, puisque Smith prend soin de citer comme exemple la vie économique de la Chine au moment où il écrit.

Toujours à la différence des Physiocrates, Smith rattache cet état stationnaire à un élément économique : le taux des profits ou plus exactement encore le niveau de profit minimum fixé principalement par l'étendue du risque. Un enchaînement¹ de répercussions produit un équilibre qui présente deux caractères. Il s'établit pour l'état stationnaire de façon toute, différente de ce qu'il serait dans un état *advancing ou regressive*. Puis, il n'y a qu'une position d'équilibre pour un niveau donné du profit. Smith ne suggère pas qu'il y ait différentes positions d'équilibre possibles dans l'état stationnaire.

A la différence des Physiocrates enfin, Smith ne considère pas l'état stationnaire qu'il décrit comme naturel ou normal, quelle que soit la portée qu'on donne à ces

¹ L'enchaînement est celui-ci : Profit fixé au niveau minimum qui incite à l'accumulation - constance du fonds *destined for the maintenance of labour* - baisse du salaire jusqu'au niveau des subsistances.

épithètes. L'état stationnaire, état réel d'une société économique comme la Chine, ne représente pas une tendance profonde de la société économique en général, un état normal par rapport à un état accidentel. Pas davantage cet état n'est naturel ou normal en ce sens qu'il dégage le bien-être humain maximum. Puisque le salaire est alors fixé au niveau des subsistances et s'y tient, cela est évident. Mais Smith a bien pris soin de nous dire que l'état qu'il décrit est « languissant » (dull).

Seuls les prix, profits ou salaires naturels ou normaux représentent les tendances profondes par opposition aux accidents superficiels de la vie économique. Mais nous savons déjà que ces tendances profondes se manifestent, quel que soit l'état stationnaire, progressif ou régressif de la société.

Ajoutons que Smith emploie la notion de prix ou revenu naturels et celle d'état stationnaire dans un esprit tout différent de celui des Physiocrates. Il n'a pas, comme eux, le dessein de dresser une sorte de modèle de la société future, mais bien de décrire et d'expliquer les faits.

Ainsi se forme chez Smith un *carrefour théorique*. D'un côté la notion d'ajustements normaux des quantités économiques qui peuvent se produire quel que soit l'état de la société; de l'autre, la notion d'un état stationnaire ou progressif de la société économique elle-même.

Chez Ricardo, la conception d'état stationnaire présente avec les vues smithiennes de grandes ressemblances (conception d'un niveau naturel des salaires; constance des éléments économiques : capital, population; niveau des profits établi de telle façon qu'aucune autre nouvelle épargne n'est faite). Comme Smith, Ricardo considère cet état avec défaveur. Mais il se sépare de son prédécesseur par la façon dont il conçoit que l'équilibre s'établit ; il s'en sépare aussi parce que le jugement qu'il porte sur l'état stationnaire n'est plus sans appel comme celui de Smith.

M. Robbins a montré lumineusement comment l'enchaînement rigoureux et objectif des faits, qui dans Smith conduit à l'équilibre, a été assoupli par les successeurs de Smith qui ont introduit le qualitatif et le psychologique là où l'auteur de *La Richesse des Nations* s'était borné à marquer des relations rigoureuses entre quantités. Pour Smith, les profits sont les seuls prix de services qui varient et cela principalement d'après le risque d'investissement. Quant au salaire, il se fixe d'après le taux de subsistance physiologique ¹.

Or, en ce qui concerne le salaire, Malthus bien qu'influencé par cette conception indique clairement « que le salaire naturel n'est pas tant un salaire qui permet au travailleur de subsister et d'élever une famille, qu'un salaire qui l'incite à agir de la sorte » ². Il ne s'agit donc plus d'une variation objective et physiologique, mais subjective et psychologique. Par conséquent, même si l'on suppose un taux des profits rigides, l'état d'équilibre stationnaire est concevable à des niveaux de salaires naturels variés. L'équilibre pourra s'établir soit avec une population relativement nombreuse et un taux naturel des salaires relativement bas, soit à l'inverse avec une population relativement faible et un taux naturel des salaires relativement élevé. Il suffit pour cela d'imaginer que la classe ouvrière a une conception assez éclairée de ses intérêts

¹ Smith qui admet qu'il variera suivant le climat et le taux de mortalité, ne prononce pas en tout cas qu'il varie suivant les dispositions psychologiques; Robbins, *Equilibrium*, p. 199.

² Robbins, *Equilibrium*, p. 199.

véritables, ce qui dépend d'un très grand nombre d'éléments, notamment de la législation et des institutions.

Par là même, l'équilibre n'est plus mécanique, extérieur en quelque sorte à l'agent humain. L'état stationnaire n'est pas inévitablement lourd de menaces. Il peut être favorable aux membres de la société économique, et témoigner d'une civilisation avancée et d'une grande culture. Tout cela, étant donné son point de départ, Ricardo pouvait le dire et l'a dit expressément.

Pour ce qui est du taux du profit, J. S. Mill introduira un assouplissement analogue. Ce n'est pas dans les développements consacrés à l'état stationnaire, mais dans le chapitre sur l'augmentation du capital, qu'il le faut chercher. J. S. Mill y adopte, à la suite de John Rae, la conception d'un taux naturel du profit qui varie suivant « *the effective desire of accumulation* ». Sur ce terrain encore, la psychologie atténuée la rigueur des enchaînements smithiens, et « une diversité infinie » d'équilibres stationnaires est rendue possible à des taux naturels de salaires et de profits différents.

Au terme de cette évolution, la notion de revenu naturel, salaire ou profit, s'est élargie et assouplie ; elle implique référence non seulement à un ordre des choses, à une nature des choses extérieures à l'agent économique, mais à la nature même de cet agent économique considéré non comme un automate passif mais comme un être doué de réactions psychologiques propres.

Ces transformations, comme le fait remarquer le Professeur Robbins¹, atteignent un haut degré de pureté et de puissance chez Marshall. A l'égard de la notion de statique, Marshall a montré une « aversion »² qui s'explique par sa conception de la science économique et de son objet³. La science économique doit être jugée d'après sa correspondance à la réalité concrète⁴. L'acte et le fait économiques, portions de la réalité vivante, sont essentiellement mouvement, transformation, changement⁵. Aussi comprend-on que, pour Marshall, le traitement statique appliqué à l'ensemble de l'activité économique le déforme au point de lui faire perdre son caractère propre et de laisser échapper son essence. Il s'en est expliqué dans un passage d'une lettre à J. B. Clark trop peu connue en France: « je ne peux pas concevoir un état statique, énonçait-il, qui se rapproche assez du monde réel pour former l'objet d'une étude profitable. Il ne m'appartiendrait pas plus d'écrire un livre sur l'état statique et un autre sur l'état dynamique qu'il me serait possible décrire un livre sur un yacht se déplaçant à contre-courant à trois milles à l'heure et un autre sur un yacht se déplaçant dans des eaux tranquilles à trois milles à l'heure »⁶.

¹ Robbins, *Equilibrium*, p. 200.

² Robbins; *Equilibrium*, p. 200.

³ Francesco Vito, *La concezione biologica dell'economia, Considerazioni sui sistema del Marshall*, Milano, 1934, 70 p. (désormais cité en abrégé : *Concezione biologica*).

⁴ Francesco Vito, *Concezione biologica*, p. 28.

⁵ Francesco Vito, *Concezione biologica*, pp. 25-26. L'auteur analyse finement les sources idéologiques et les applications de cette opinion, et montre bien (p. 27) comment elle diffère des conceptions de Pareto.

⁶ Cité par Robbins, *Equilibrium*, p. 200.

Quand il s'agit d'étudier des phénomènes de progrès économique, l'emploi des formules de l'équilibre statique¹ est insuffisant. « Toute théorie simple sur les relations entre coût de production, demande et valeur, est nécessairement fautive »². En d'autres termes, la possibilité est niée de distinguer les aspects statiques et dynamiques de la vie économique sans détruire la matière même qu'il s'agit d'appréhender et l'objet dont il faut rendre compte.

Marshall ne construira donc pas un système général de statique. Il se bornera à employer ce que l'on nomme improprement selon lui la *méthode statique*, sans faire violence à la réalité. Il considérera tel phénomène économique isolé en supposant que le réseau d'autres phénomènes dans lequel il s'insère reste constant, en admettant par hypothèse que toutes les autres conditions restent égales et en essayant ensuite progressivement de déterminer dans quel sens jouent leurs modifications et si elles tendent ou non à s'équilibrer³.

Ce procédé de simplification logique et d'abstraction temporaire, conçue comme le point de départ d'une étude à base d'abstraction décroissante, *nie que l'état statique représente le minimum essentiel, ni à plus forte raison le contenu normal du processus économique*. La statique, dans la mesure limitée où il en est fait emploi, est une « fiction »⁴, un instrument d'analyse. Elle ne traduit ni l'état réel d'une société comme chez Smith, ni la tendance profonde de la vie économique concrète comme chez divers auteurs que nous étudierons bientôt⁵. Par ailleurs il n'y a plus, dans l'équilibre total, prééminence causale d'un facteur⁶ comme chez Smith, ni de plusieurs facteurs comme chez ses successeurs⁷.

Nous avons, à la suite du Professeur Robbins, suivi et décrit le développement d'une première tendance théorique en touchant les conceptions de la statique économique. Au départ la statique est comprise comme un état réel de la société économique auquel conduit un enchaînement rigoureux de facteurs parmi lesquels on peut discerner et isoler un facteur qui joue un rôle actif et prépondérant. En fin de course, la statique est conçue comme un simple procédé logique servant de point de départ à une marche vers le concret. La vie économique est alors considérée comme essentiellement dynamique : des équilibres momentanés s'y établissent, rompus et rétablis par une série de facteurs placés dans des relations d'interdépendance et parmi lesquels on ne peut pas déceler l'action d'un facteur causal prépondérant.

¹ Giovanni Demaria, Saggi sugli studi di dinamica economica, *Rivista internazionale di scienze sociali e discipline ausiliarie*, mars 1930, p. 108.

² Cité par G. Demaria, article cité, p. 108.

³ Robbins, *Equilibrium*, p. 200; Francesco Vito, *Concezione biologica*, p. 28.

⁴ Robbins, *Equilibrium*, pp. 200, 201 ; Francesco Vito, *Concezione biologica*, p. 28. Cependant, comme le note Robbins, p. 201, de temps en temps un « état stationnaire apparaît dans les Principes, par exemple dans certaines versions de la vue préliminaire sur la distribution, et quand l'auteur aborde le problème des relations entre coûts réels et dépenses de production ».

⁵ Notamment J. B. Clark. Pour l'opposition de la méthode statique de Marshall, et de l'analyse statique de J. B. Clark, cf. Opie, Die Lehre von Quasi-rent im Marshallschen Lehrgebäude. *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, 1928, p. 256 et s. Opie semble croire que l'aversion de Marshall pour les constructions abstraites a conféré à son système un caractère réaliste. Robbins pense au contraire qu'à cette tendance sont imputables quelques confusions théoriques chez Marshall.

⁶ Robbins, p. 201.

⁷ Cf. plus haut l'analyse des conceptions de Malthus.

B. - Suivons un second cheminement théorique. Son origine est J. S. Mill que nous avons déjà abordé latéralement mais que nous considérerons maintenant dans l'intégralité de son apport.

Cet apport est double.

J. S. Mill décrit l' « état stationnaire » qui l'a rendu célèbre et qui, selon lui, succédera un jour à l' « état progressif ». On sait que c'est là une vue sociologique concernant l'avenir à longue échéance des sociétés humaines. Le taux des profits venant à atteindre un niveau tel qu'on n'épargne plus et qu'on n'emploie plus les capitaux productivement, l'industrie étant par ailleurs limitée par le capital et ne pouvant plus se développer, il faudra, bien que la population elle-même s'adapte au niveau des subsistances ainsi atteint ¹. Cet équilibre entre les capitaux, les produits et les hommes, est l'aboutissement de l'activité économique.

C'est donc un état qui n'est pas réel mais qui le deviendra quelque jour et dont les sociétés humaines se rapprochent. Il est commandé par un enchaînement de circonstances à l'origine duquel on trouve un facteur actif et prépondérant : le niveau des profits. Il est non pas stigmatisé, mais annoncé avec optimisme, puisque, on le sait, J. S. Mill estime qu'alors les hommes pourront distraire et employer à des fins plus hautes une fraction rendue disponible de l'activité dont ils dépensent aujourd'hui le meilleur dans la production et l'échange des biens ². J. S. Mill emprunte donc beaucoup à ses devanciers. Mais il *projette dans le plan de la Préviation sociologique* ce dont ils faisaient emploi pour la description économique du présent.

Les économistes modernes successeurs de J. S. Mill ont très souvent considéré comme insusceptible de solution précise la question générale de l'avenir économique des sociétés humaines. De la théorie de l'état stationnaire telle qu'elle vient d'être résumée, ils ont tiré un aliment pour leurs discussions sur la notion de progrès économique et social. En revanche, ils ont, pour dessiner leurs conceptions de la statique et de la dynamique, travaillé dans une autre voie ouverte par notre auteur.

J. S. Mill, au début de son chapitre sur l'influence du progrès ³, trace quelques lignes qui annoncent tout un courant de la pensée théorique moderne. Les trois précédentes parties de l'ouvrage, écrit-il, comprennent ce que « par une généralisation heureuse ⁴ d'un terme mathématique, on a appelé statique »; elles étudient des lois « of a stationary and unchanging society ». A ce genre d'études, fait naturellement pendant l'analyse des relations entre phénomènes économiques, dans une société « progressive et affectée de changements ». Peut-être en énonçant ces formules, J. S. Mill pensait-il plus ou moins implicitement à l'état stationnaire des classiques ⁵. Il n'en suggérait pas moins une division générale de la science économique, qui elle-

¹ René Gonnard, *Histoire des doctrines économiques*, p. 403 et s. Gide et Rist, *Histoire des doctrines économiques*.

² Pas plus que les systèmes statiques, l'état stationnaire de Mill n'exclut le mouvement, ni même le progrès social, mais seulement la croissance de l'organisme économique et la multiplication des richesses.

³ Robbins, *Equilibrium*, p. 202.

⁴ Cette généralisation nous semble avoir été pleine de dangers. Une analyse conceptuelle serrée pour juger de l'opportunité de l'emploi du terme « statique » aurait évité les hésitations ultérieures et l' « ambigüité » qui, comme l'a noté si justement le Professeur Robbins, a pesé sur les conceptions de l'équilibre économique.

⁵ Robbins, *Equilibrium*, p. 202.

même, pour peu qu'on y veuille bien voir autre chose qu'un simple procédé d'exposition, implique la reconnaissance de deux ordres d'activité économique : l'ordre statique qui se rencontre quand les éléments ou facteurs économiques sont constants en quantité et en qualité; l'ordre dynamique, qui est l'ensemble des liaisons que l'on peut mettre en évidence quand un changement se produit dans la quantité ou dans la qualité des facteurs.

C'est bien cet enseignement qu'ont reçu et cette leçon qu'ont entendue la plupart des économistes qui, après J. S. Mill, ont fait usage, avec toutes leurs conséquences, des concepts de statique et de dynamique.

J. B. Clark, malgré l'importance des analyses dont il a enrichi la dynamique, est un défenseur convaincu de la statique, qui seule permet d'atteindre la réalité sociale avec la précision désirable ¹ et permet de formuler des lois de portée générale ². Cette statique ne traduit pas une société immobile, figée, mais est définie selon une méthode qui trahit l'influence de Mill ³. Une économie statique est celle dans laquelle tous les facteurs de la production sont doués d'une parfaite fluidité et de laquelle sont exclus cinq changements : a) l'augmentation de la population; b) l'augmentation du capital ; c) le perfectionnement des méthodes de production; d) le changement dans la forme des entreprises industrielles ; e) l'augmentation ou la multiplication des besoins des consommateurs. Ces conditions remplies, on a un état proprement statique.

J. B. Clark assimile cet état statique à l'état stationnaire des classiques anglais. Mais, ainsi que le souligne avec force le Professeur Robbins, cette assimilation n'est pas valable ⁴. Dans les deux cas, les quantités des éléments ou facteurs économiques sont constantes, mais dans des conditions très différentes. Selon la vue de J. B. Clark, la constance des facteurs est la *condition* de l'équilibre. Selon la vue des classiques, elle est la *résultante* d'un processus qui tend à l'équilibre. Dans le premier cas, population et capital sont des données constantes. Dans le second, ils sont constants parce que, par l'effet des réactions des revenus (profits, salaires, intérêts, etc.), ils ont atteint une position stationnaire. On ne peut pas plus dire alors que salaires et intérêts sont constants parce que population et capital sont constants, qu'on ne peut former la proposition inverse. On peut dire seulement que, « parce que la demande du consommateur et l'état de la technique d'une part ne changent pas, et parce qu'aucune transformation fondamentale dans l'équipement humain et matériel de production d'autre part ne s'est produite, une position de repos a été atteinte ». Dans la conception classique, l'état stationnaire est la résultante de forces qui tendent à changer. Dans la conception de Clark, les facteurs sont donnés stationnaires, et l'équilibre est atteint sous ces conditions.

Il semblerait donc que les rapports entre l'équilibre statique au sens de J. B. Clark et la réalité économique sont clairement établis. Comme les conditions postulées ne sont jamais en fait réunies dans une société concrète, il semblerait que l'hypothèse statique soit sans rapport déterminable avec le déroulement réel de la vie économique. Nul plus que Clark lui-même n'a insisté sur la marge qui sépare l'une de l'autre.

¹ Gaëtan Pirou. *L'utilité marginale*, Paris, Domast-Montchrestien, 1932, p. 202.

² Gaëtan Pirou, op. cit., même référence; G. Demaria, article cité, p. 111.

³ Robbins, article cité, p. 203.

⁴ Robbins, *Equilibrium*, p. 203, que je suis de près dans les quelques lignes qui suivent sur la différence entre le système de Clark et celui des classiques.

« *Heroically theoretical is the study that creates in imagination a static society* »¹. Mais, à regarder de près sa théorie et à scruter sa fameuse comparaison, empruntée à l'hydraulique², il apparaît bien que la statique et les lois qu'elle permet de dégager ne ressortissent pas seulement au domaine de l'hypothèse. Les lois statiques agissent tant dans une société immuable que dans une société dynamique, mais, dans le second cas, elles peuvent être annulées ou déviées par d'autres lois d'ordre dynamique. Malgré les changements incessants, le niveau des revenus et des prix aurait tendance à se conformer aux lois de la statique. La statique représente donc une réalité économique sous-jacente ou essentielle³.

Cela ne signifie au reste nullement que, dans la pensée de J.-B. Clark, la statique figure un état normal et la dynamique un état anormal. « *A static paradise would be intolerable; but a dynamic Purgatory would have at least one supreme charme and would be the better state of the two* »⁴. Mais la statique et les lois statiques forment un ensemble vers quoi tend la vie économique.

Avec l'école mathématique, l'évolution a atteint son terme. Pour Walras comme pour Pareto, la statique est une construction idéale qui n'a jamais de parfait équivalent dans la réalité concrète. L'équilibre de la production et des échanges, écrit expressément Walras, est « un état idéal et non réel ». jamais ne sont réalisées les coïncidences nécessaires à la définition théorique de l'équilibre entre l'offre et la demande des produits et des services, entre le prix de vente des produits et leurs prix de revient en services producteurs. Mais, ajoute l'économiste mathématicien, c'est « l'état normal en ce sens que c'est celui vers lequel les choses tendent d'elles-mêmes sous le régime de la concurrence appliqué à la production comme à l'échange ». Ainsi, tout en affirmant l'irréalité de l'hypothèse de l'équilibre statique, Walras n'en admet pas moins que l'état qu'il décrit exprime la tendance profonde d'un régime soumis à la libre concurrence. Aussi bien, Pareto considère que les conditions de l'équilibre statique, telles qu'il les a établies, sont plus qu'une abstraction et un simple schéma logique, bien qu'il se déclare hors d'état de dire quoi que ce soit sur le temps nécessaire pour que le système économique, les rejoigne⁵.

On ajoutera que, chez Walras et Pareto comme chez tous les représentants de l'école mathématique, les constructions de l'équilibre statique sont épurées de tout jugement de valeur. Il s'agit de comprendre, de saisir et d'établir scientifiquement des relations.

De ce second courant de pensées que nous avons voulu rendre sensible par quelques points de repère, essayons de dégager la ligne. A partir de J. S. Mill, la notion d'état stationnaire et la notion d'état statique divergent de plus en plus.

Pour Smith et pour les classiques anglais avant J. S. Mill, l'état stationnaire est un état réalisable de la vie économique qui résulte d'une balance de forces tendant à

¹ Cité par G. Demaria, article cité, p. 108.

² Pour J. B. Clark, l'état économique concret oscille autour d'un type économique idéal; Francesco Vito, *Concezione biologica*, p. 28 note que cette conception est peu heureuse et a fourni des armes à ceux qui, comme Marshall, ont dénié tout intérêt à la construction d'un système général de statique.

³ Idem.

⁴ Cité par G. Demaria, article cité, p. 113.

⁵ G. Demaria ; article cité, p. 110.

changer. Cette conception suppose qu'on peut mettre en lumière un enchaînement de faits qui aboutissent à l'état stationnaire.

Pour les modernes qui ont travaillé dans la direction de Clark et de l'école mathématique, l'état statique est un état hypothétique et irréalisable de la vie économique qui est mis en évidence par une opération de l'esprit.

Cette conception suppose qu'en éliminant un certain nombre de mouvements on peut produire une image de la vie économique qui explique l'état vers lequel elle tend sous certaines conditions.

Dans les deux conceptions, la statique correspond bien à quelque chose de réel. Les modernes, pas plus que les classiques, ne consentent à se livrer à une opération purement gratuite de l'esprit.

Mais deux grandes différences subsistent.

La démarche logique n'est pas la même. Dans le premier cas, chez les classiques, on ne suppose, au départ, aucun élément constant ou immobile, mais on admet que l'activité de l'économie tend vers une position de repos. Dans le second, chez les modernes, on suppose constants certains éléments; on dégage par ce moyen une réalité économique sous-jacente dans laquelle on retomberait si les causes de progression ne jouaient pas. Mais l'activité de l'économie ne tend pas forcément à un état de repos : les influences dynamiques peuvent l'en éloigner de plus en plus. Dans le premier cas, le déroulement de la vie économique rapproche de l'état statique; dans le deuxième cas, le déroulement de la vie économique en éloigne.

De plus, ce qu'il y avait de normal, d'ordonné chez les classiques, c'était la statique par opposition aux oscillations autour des niveaux naturels qui représentaient le désordre. Pour les modernes, la qualification des phénomènes, le tracé de la frontière du normal et de l'anormal, passent au second plan. Dans la mesure où la question subsiste, ce qui est considéré comme naturel, comme normal, c'est le mouvement. A mesure qu'on passait d'une idée à l'autre, l'équilibre, au lieu d'être conçu comme un état stationnaire, un état de repos auquel conduit un enchaînement de faits, apparaît comme un moyen d'analyse exprimant les ajustements des quantités de facteurs, de biens et de services dans un ensemble essentiellement dynamique. Dès lors, il ne pouvait plus être question de mettre au jour un facteur causal prépondérant comme le faisaient les classiques, mais bien de prendre conscience d'un état général d'interdépendance des phénomènes économiques, les uns par rapport aux autres, comme le font les économistes qui procèdent de Walras.

En ce point, la statique de Schumpeter peut être située et son originalité comprise. Schumpeter utilise l'apport des théoriciens de l'équilibre, mais en même temps sa statique a un fondement sociologique et non mécanique. Par sa structure aussi bien que par son contenu (élimination de l'intérêt), elle se sépare substantiellement des constructions de Clark aussi bien que de celles de l'école mathématique. On peut donc parler d'un renouvellement de la statique chez Schumpeter et retenir que les particularités de sa terminologie expriment des différences de fonds. Le « circuit » n'est pas la statique au sens habituel de ce mot.

En renvoyant pour le détail au texte même de cet ouvrage, caractérisons sommairement le circuit.

Le circuit est une représentation conceptuelle d'un état de la vie économique dont n'a été retenue que l'essence. A chaque offre correspond une demande égale qui est connue par expérience. Dans chaque période, chaque bien décrit le même circuit fermé. Les deux facteurs originaires¹ de la production, travail et facteurs naturels, sont soumis à une combinaison traditionnelle donnée. L'exploitant² qui effectue cette combinaison s'adapte aux besoins sans les modifier; il subit les impulsions du milieu économique mais ne lui en imprime pas.

Pour éliminer radicalement les « avances » et les « réserves » de « biens de production produits », Schumpeter suppose l'emboîtement des périodes successives pendant lesquelles se déroule le circuit. Les travailleurs et les propriétaires de facteurs naturels échantent, au cours d'une période, leurs prestations de travail et de terre contre des biens de consommation achevés dans la période précédente. Les exploitants, c'est-à-dire ceux qui ont fabriqué des biens de consommation dans la période précédente, échantent ces biens contre des prestations de travail et de terre nécessaires pour fabriquer des biens de consommation dans la période suivante. En d'autres termes, dans chaque période économique, on emploie à la consommation ou à la production les seuls biens produits dans la période économique précédente, et on produit les seuls biens qui seront employés dans la période suivante³. Il s'opère une transformation continue de prestations de travail et de terre en biens de consommation qui à leur tour vont aux travailleurs et aux propriétaires de facteurs naturels. Dans ce circuit fermé, étant donné les termes de l'hypothèse, une réserve de biens de production produits n'a aucune fonction spéciale et peut donc être éliminée.

Il n'y a pas dans le circuit de capital conçu comme réserve de « biens de production produits ». Il n'y a pas davantage de capitaliste, quel que soit le sens que l'on donne à ce mot. Il n'y en a pas en tant qu'agent qui, en détenant une réserve de « biens de production produits » joue un rôle propre. Il n'y en a pas en tant qu'agent accumulant et louant des capitaux monétaires. Au circuit comme il vient d'être décrit, la présence ou l'absence de monnaie ne change rien d'essentiel⁴.

Tout cela fait déjà pressentir l'innovation majeure de Schumpeter.

De la statique, ou pour parler plus rigoureusement du circuit, l'intérêt est absent. Pour plusieurs raisons que je me borne ici à grouper, chacune d'entre elles étant longuement analysée par l'auteur : 1° Il n'y a pas de réserve de « biens de production produits ». De plus, les « biens de production produits » n'ont aucun titre à l'imputa-

¹ Les biens de production produits sont éliminés comme ne jouant aucun rôle essentiel dans l'étude du circuit et ne représentant que des chapitres transitoires dans le processus d'imputation des valeurs.

² J'emploie, faute de mieux, ce terme pour désigner l'agent qui combine les prestations de travail et de facteurs naturels dans le circuit, et qui n'est pas l'entrepreneur, au sens donné par Schumpeter à ce dernier mot.

³ Pour rendre claire l'idée de J. Schumpeter, qui pourrait, dans son texte, être présentée plus simplement, substituons aux groupes d'agents économiques un seul agent-type: travailleur, détenteur de facteurs naturels, exploitant, et supposons qu'ils interviennent au cours de trois périodes successives (A. B. C.). L'exploitant échange au cours de la période B, contre les prestations de travail et de terre, le bien qu'il a produit dans la période A. Ainsi, au cours de la période B : 1° le travailleur et le propriétaire de facteurs naturels subsistent ; 2° l'exploitant, en combinant leurs prestations de travail et de terre, peut reconstituer pour la période C le bien qu'il avait livré au début de la période B.

⁴ Pour la démonstration, on se reportera au texte même de J. Schumpeter, 1er chapitre.

tion; celle-ci doit remonter jusqu'aux facteurs originaires, travail et terre ; 2° dans le circuit, la loi de dépréciation du futur, analysée par Böhm-Bawerk, ne joue pas ¹ ; 3° *a posteriori*, c'est-à-dire pour qui connaît l'ensemble de la théorie de Schumpeter, il apparaît que, dans le circuit, il n'y a pas de nouvelle combinaison ², donc pas d'entreprise ³, donc pas de profit ⁴. Il manque par conséquent le réservoir dans lequel l'intérêt est puisé pour être versé au capitaliste.

Tels sont les traits généraux de ce qui, chez Schumpeter, correspond à la statique.

Schumpeter prend certainement place dans le second des grands courants de pensée que nous avons distingués avec le Professeur Robbins. Le circuit est une construction abstraite, une vue de l'esprit ; dans sa rigueur on ne le trouve nulle part dans la réalité concrète pas plus que l'équilibre statique de l'école mathématique. Cela ne signifie pas au reste que le circuit soit une conception purement gratuite. A titre de représentation très schématique et très stylisée, on reconnaîtra qu'il donne une idée théorique juste et féconde des petites communautés primitives, des petits systèmes d'économie fermée ⁵.

Mais ce n'est pas ce trait qui permet de marquer une différence très nette entre la statique de Schumpeter et celle de Clark ou de Walras et de Pareto. Eux aussi, nous l'avons dit, n'estiment pas présenter une statique « en l'air », sans rapport avec le réel.

Les auteurs rattachés à la seconde filiation de théoriciens conçoivent la statique comme un état d'ajustements quantitatifs dont il est rendu compte par une analogie mécanique: l'équilibre. J. Schumpeter emprunte une série d'éléments aux penseurs de ce type, mais il les fonde en un ensemble qualitatif qui s'exprime par une analogie biologique : le circuit. Sa théorie est essentiellement une *théorie du qualitatif* puisqu'elle repose toute sur la notion de combinaison nouvelle dont l'absence définit le circuit (statique), dont la présence définit l'évolution (dynamique).

Ce jugement se précise quand on compare la construction de J. Schumpeter à celle de Walras et à celle de J. B. Clark.

J. Schumpeter va plus loin que Walras, en tentant comme lui un effort de simplification abstraite. Précisément par ce qu'aucune hypothèse statique n'est nécessaire, mais simplement commode, la critique de l'hypothèse de Schumpeter est beaucoup moins aisée qu'il ne pourrait sembler à un lecteur superficiel. Pour peu qu'on réfléchisse d'une façon attentive et sans se laisser arrêter par de simples habitudes mentales, on apercevra que *l'équilibre, de Walras et le circuit de J. Schumpeter sont deux solutions diversement « élégantes » d'un même problème.*

¹ Voir la démonstration au texte.

² Cf. le sens de ces notions pour Schumpeter, *infra*.

³ Cf. le sens de ces notions pour Schumpeter, *infra*.

⁴ Cf. le sens de ces notions pour Schumpeter, *infra*.

⁵ Doreen Warriner, Schumpeter and the conception of static equilibrium, *The Economic Journal*, mars 1931, p. 40.

L'équilibre walrasien implique que l'entrepreneur ne fait ni bénéfice, ni perte. En d'autres termes, l'entrepreneur ne subsiste pas en tant que tel¹. Cet entrepreneur n'a aucune fonction ni aucun revenu spécifique. C'est un simple mot, un signe qui permet de concevoir la combinaison des facteurs de la production. Ce mot, ce signe, Schumpeter l'élimine; il ne parle même plus d'entrepreneur en statique, mais d'exploitant. Dans les deux cas, pour faire la construction statique, les deux auteurs acceptent cet artifice logique qui consiste à faire état d'un agent qui exerce une activité particulière (combinaison des facteurs de la production) sans que lui revienne d'autre revenu qu'un salaire. L'exploitant de Schumpeter a un rôle purement passif: il reçoit les impulsions du milieu et réalise sans initiative la combinaison traditionnelle des facteurs de la production. Il est une réplique de l'entrepreneur « désubstantialisé » de Walras.

Mais Schumpeter va plus loin. L'équilibre ou le circuit, qui sont conçus par Walras avec le capital, le capitaliste et l'intérêt, ne peuvent-ils pas se construire sans eux ? La logique de la théorie de l'imputation ne contraint-elle pas à remonter aux facteurs originaires : travail et facteurs naturels ? Par ailleurs, s'il est vrai qu'une hypothèse statique doit être conçue suivant le principe de l'économie des moyens, quelle raison y a-t-il d'admettre le capital et l'intérêt, si le circuit peut être, dans sa structure et dans son fonctionnement, conçu logiquement et avec cohérence sans eux ? Y a-t-il plus d'illogisme à éliminer le capitaliste d'un état économique hypothétique où il n'a aucun rôle propre à jouer, que d'éliminer l'entrepreneur² de l'hypothèse statique, comme le fait Walras ? N'est-ce pas seulement pousser jusqu'à ses dernières conséquences la distinction entre facteurs primaires et facteurs dérivés de la production ? N'est-ce pas affirmer le concept de revenu abstrait de facteur et se débarrasser de la notion de revenu concret d'agent ?³.

Invoquera-t-on que la statique de Walras « violente » moins la réalité que le circuit de Schumpeter ? Mais il est clair que ce n'est pas là la vraie question. Étant donné que toute statique « émonde » la réalité économique, ne s'agit-il pas simplement de savoir en quel point la « coupe » peut donner la perspective la plus frappante ? Ne vaut-il pas mieux rapprocher, d'une part, travail et facteurs naturels, salaires et rentes⁴, d'autre part, capital et combinaison nouvelle, intérêts et profits ? Ce classement permet-il de mieux comprendre la réalité économique évolutive ? Schumpeter répond par l'affirmative ; et, ce faisant, il *se borne à découper artificiellement la réalité comme Walras, mais à choisir ailleurs la ligne de section*. Cette position implique seulement que l'évolution capitaliste « ne peut pas être traitée avec le même appareil théorique qui peut être employé pour l'état statique »⁵, et que seule l'évolution capitaliste ne peut être conçue et interprétée sans recours au capital, à l'intérêt et au profit. Capital, intérêt et profit sont essentiels⁶, à l'évolution capitaliste et ne sont essentiels qu'à *elle*.

¹ Mais en tant que propriétaire foncier, travailleur ou capitaliste dans sa propre entreprise ou dans une autre.

² Considéré comme ayant une fonction propre et un revenu propre.

³ Cf. supra.

⁴ Au sens de part du produit imputable aux facteurs naturels.

⁵ Doreen Warriner, Schumpeter and the conception of static equilibrium, *The economic Journal*, mars 1931, p. 46.

⁶ Pour la définition de ce terme, cf. supra.

Que la construction de Schumpeter conçue sur ces bases soit parfaitement cohérente avec elle-même, qu'elle ne puisse pas être critiquée en partant des prémisses mêmes qu'elle implique, c'est un autre point qui sera abordé à propos de la suppression de l'intérêt. Nous avons voulu établir seulement pour le moment que le circuit de Schumpeter est dans la ligne et dans le prolongement naturel de l'équilibre de Walras ¹.

On notera que, si l'image abstraite que Schumpeter donne de la réalité est allégée de plus d'éléments que l'équilibre de Walras, elle est en revanche moins mécanique, elle a des bases psychologiques et sociologiques. *Elle est construite sur l'habitude, les combinaisons imposées par l'expérience, et mm sur des ajustements impersonnels et anonymes de quantités.* Elle n'exclut pas le mouvement : le circuit n'est pas le repos. Elle n'exclut même pas l'adaptation à des modifications progressives basées sur les expériences précédentes ². La substitution de l'image physiocratique du circuit à l'analogie mécanique de l'équilibre et à la terminologie mathématique de la « statique » révèle une orientation générale d'esprit. Schumpeter n'oublie pas, pour construire son hypothèse statique, les enseignements de la sociologie économique de langue allemande ³.

Plus apparentes sont les différences qui séparent le circuit de Schumpeter de la statique de J. B. Clark. Schumpeter suppose bien données une certaine technique et une certaine organisation sociale. Mais ce n'est pas sur la constance de ces éléments extra-économiques qu'il met l'accent. Ce qui sert de base à sa statique, c'est cette donnée fondamentale, rigoureusement économique, de combinaison traditionnelle des facteurs de la production. Il ne définit pas, comme J. B. Clark, la statique par l'élimination d'une série de facteurs, mais en la concevant comme la zone de l'habitude, du « tout fait », de l'automatisme par comparaison à la zone de l'innovation, de l'esprit créateur de l'« entreprise ». Cette opposition a une valeur philosophique et sociologique qui dépasse de beaucoup les recherches économiques. Elle permet à l'auteur non seulement de donner une vue unitaire de la statique, mais encore d'éclairer le passage de la statique à la dynamique en restant dans la ligne de recherches qui lui ont servi à élaborer sa statique ⁴.

Quelle qu'en soit l'originalité, la construction statique de J. Schumpeter peut-elle donner pleine satisfaction à ceux qui acceptent les prémisses dont elle part et la logique qui l'anime ? Le point fondamental est celui de la *suppression de l'intérêt en statique* ⁵.

Cette opinion, qui est essentielle au système, nous semble pouvoir être critiquée en employant à peu près ⁶ le raisonnement du Professeur Robbins ⁷.

¹ Beaucoup plus qu'une « paraphrase » « brillante » et « originale ». (G. H. Bousquet; Joseph Schumpeter, *Revue d'économie Politique*, art. cité, p. 1020), le circuit est donc un *dépassement* de l'hypothèse de Walras.

² Pour plus de détail, voir infra quelles modifications constituent l'évolution (dynamique).

³ Cf. le rôle de la notion de « coutume » et du principe de continuité chez v. Wieser.

⁴ Cf. *infra* les remarques sur le caractère proprement économique de la dynamique de J. Schumpeter.

⁵ Ou si l'on préfère de la conception de la nature purement dynamique de l'intérêt.

⁶ Le point sur lequel, me semble-t-il, la critique du Professeur Robbins peut être nuancée ressortira clairement d'une comparaison entre les développements qui suivent et l'article utilisé.

⁷ Robbins, *Equilibrium*, p. 212 et s.

Sur un certain nombre de points, tout le monde est d'accord. Les surplus dynamiques ont une grande importance dans la détermination *du taux* de l'intérêt. La dynamique produit des frictions qui engendrent une « épargne imposée » plus élevée que l'épargne volontaire qui eût été faite sans elles. Enfin, si l'on admet que la quantité de capital n'augmente pas en statique, on exclut par là même la possibilité de l'intérêt défini comme le revenu d'un *nouveau* capital.

Mais ce que Schumpeter énonce est différent. Il nie dans le circuit *l'existence* de l'intérêt comme revenu des « biens de production produits ». C'est là que doit se concentrer l'attention.

Schumpeter, par le moyen que nous avons indiqué, nie qu'il y ait dans le circuit à faire état de *réserves* de « biens de production produits », détenues par un agent économique ayant une fonction propre. Mais nie-t-il *l'emploi* même, dans le circuit, de « biens de production produits » ?

Le Professeur Robbins se place dans l'affirmative et peut alors objecter à Schumpeter qu'un état statique est difficilement concevable, dans lequel les moyens de production produits ne donnent pas un revenu net, c'est-à-dire dans lequel il n'y a pas, outre le salaire et la rente ¹, un intérêt. Pourquoi travail et facteurs naturels seraient-ils employés au maintien, à la conservation des « biens de production produits » si aucun revenu net ne résulte de cet emploi ?

Qu'on entende exactement l'objection. Il ne s'agit nullement de chercher le motif d'une abstinence tendant à *augmenter* la quantité totale de « biens de production produits ». Il s'agit de dire pourquoi l'abstinence qui tend simplement à *empêcher la diminution* de la quantité des « biens de production produits » a lieu si aucun revenu net imputable aux biens en question ne la motive et ne la justifie.

Plus simplement ², s'il n'y a pas un produit net imputable aux « biens de production produits », il n'y a aucune raison : 1° qui rende compte de leur formation à un moment quelconque; 2° qui explique pourquoi les agents économiques mettent un frein à leur consommation en vue de conserver la quantité de cette sorte de biens dont ils disposent.

Ainsi, *c'est un certain taux d'intérêt* ³ qui maintient à un même niveau la quantité des « biens de production produits » et qui empêche la transformation du capital en revenu, ou la transformation inverse. C'est un intérêt ⁴ qui seul rend compte de la formation des « biens de production produits » et qui décide du principe de leur maintien une fois qu'ils sont apparus sur la scène économique. Schumpeter ⁵ *peut admettre que dans le circuit il n'y a pas « d'accumulation » supplémentaire*, mais il ne peut pas expliquer qu'il n'y ait pas (*risquons le barbarisme*) « *décumulation* », à moins qu'il ne lasse intervenir *l'existence de l'intérêt*.

¹ Au sens de produit imputable aux facteurs naturels.

² Robbins, *Equilibrium*, p. 213.

³ Robbins, *Equilibrium*, p. 213.

⁴ Entendu au sens de rendement net des biens de production produits.

⁵ Robbins, *Equilibrium*, p. 213.

Ce raisonnement ne nous semble pas attaquable si du moins l'on admet que Schumpeter n'exclut pas du circuit les « biens de production produits ».

Le Professeur Robbins ¹ s'interroge sur les raisons pour lesquelles les objections ci-dessus n'ont pas dissuadé Schumpeter de supprimer l'intérêt dans le circuit. Il répond ingénieusement à l'aide des distinctions que nous avons utilisées à sa suite. Schumpeter aurait été *prisonnier de la statique telle que la conçoit Clark* et aurait eu le tort d'oublier la vue plus large selon laquelle un état stationnaire des « biens de production produits » ne peut se maintenir dans le circuit que si les agents économiques ont intérêt à utiliser et à conserver ces biens. Le chapitre 1er du présent ouvrage contient, touchant l'abstinence, des passages qui révèlent clairement ce que Schumpeter doit à Clark, dont il emprunte la terminologie. Or, dans la statique de Clark, l'offre de capital est rigide : la quantité de capital *ne peut Pas varier*; son immutabilité est une des conditions mêmes de la statique. C'est peut-être la raison pour laquelle Schumpeter, qui élimine l'abstinence *en vue de l'augmentation* des « biens de production produits », ne tient pas compte de l'abstinence nécessaire pour que la quantité de ces mêmes biens *ne décroisse pas* ².

Il resterait, pour sauver la statique de Schumpeter, à admettre que la présence même des « biens de production produits » est exclue du circuit. Alors, le circuit ne fournirait aucune image, même très schématique, d'une société comportant l'« existence de la propriété privée et de l'échange » ³. Bien plus, il ne pourrait prétendre à figurer sur le plan abstrait qu'une économie de Robinson avant la confection du premier filet ! En d'autres termes, le circuit ne serait pas un instrument théorique ayant par lui-même une valeur quelconque pour l'interprétation de la réalité. Il ne vaudrait qu'en tant qu'amorce de la dynamique. L'un des volets du dyptique jouerait le rôle de *repoussoir*, tout l'intérêt se concentrant sur celui où s'étale le développement économique.

Avouons-le. Un lecteur attentif ne peut se défendre d'une impression de cette sorte. Il semble bien que J. Schumpeter, avec une extraordinaire virtuosité technique, se soit employé à éliminer de son « circuit » tous ces phénomènes : entreprise, capital, profit, intérêt, pour les réintroduire avec tout leur relief et en pleine lumière dans l'« évolution », c'est-à-dire dans la dynamique. Le drame économique est ainsi précédé non d'une scène de présentation, mais d'une scène d'attente. Si l'art n'était pas consommé, on crierait à l'artifice.

La métaphore est pourtant quelque peu injuste. Cette concentration de tous les moyens d'interprétation et d'investigation est, en somme, conforme à l'évolution même des théories de l'économie pure, que Schumpeter a comprise et servie.

¹ Robbins, *Equilibrium*, p. 212 et s.

² Robbins, *Equilibrium*, p. 214, ajoute finement que J. Schumpeter quand il discute de la distribution du revenu dans le temps, choisit précisément un cas où il n'y a pas normalement possibilité de « décumulation » : l'exemple du revenu d'un pensionné de l'État.

³ Robbins, *Equilibrium*, p. 212, envisage expressément ce cas pour juger de la valeur de la statique de J. Schumpeter.

Non seulement les économistes du XXe siècle, répondant au célèbre appel de Marshall ¹, ont appliqué le principal de leurs efforts aux recherches concernant la dynamique ², mais encore « la théorie de l'équilibre général a subi un processus de dynamisation de Walras à Moore » ³. D'une part, on a fait effort pour exprimer quelques relations fondamentales prises dans leur développement, à travers des positions successives déduites par la méthode abstraite (Pareto) ou étudiées suivant la méthode statistique (Schulz et Moore). D'autre part, l'école de Cambridge s'est attachée à décomposer les longues périodes, - c'est-à-dire les périodes nécessaires pour neutraliser les perturbations produites par un facteur dynamique -, en périodes brèves ou très brèves ⁴. Dans les deux cas on introduit le facteur temps dans la vie économique. dans le premier on étend dans le temps la valeur de généralisations formulées par rapport à un instant donné pris comme point de départ; dans le second, on décompose en leurs éléments des tendances qui s'harmonisent par rapport à un point d'arrivée.

La plupart des auteurs qui ont collaboré à ce dépassement de la statique ne ramènent pas toutes les manifestations de la dynamique sous un concept commun. Or, c'est précisément ce qu'a fait Schumpeter en élaborant la notion de combinaison nouvelle. Par là même il assignait au temps un rôle important dans la vie économique puisque, dans son système, elle est rythmée par l'apparition de combinaisons nouvelles de facteurs de la production et par leur extension progressive qui, en les transformant en combinaisons courantes, leur fait perdre leur dynamisme initial. Mais ce rôle est *indirect* : ce n'est pas le facteur temps, mais la « combinaison nouvelle » qui permet à Schumpeter, d'opposer la statique à dynamique.

¹ Cf. le mot de Marshall sur le dynamique qui sera « la Mecque des économistes du XXe siècle » et des déclarations dans le même sens chez Pautaleoni.

² Cf. une vue synthétique de ces efforts *infra*. Cf. une attaque vigoureuse contre le « formalisme statique » dans R. W. Souter, *The nature and significance of economic science in recent discussion* ; *The Quarterly Journal of economics*, mai 1933, p. 377.

³ Bruno Foà, *Sul metodo della scienza economica*. *Giornale degli Economisti*, février 1932, p. 68.

⁴ Bruno Foà, même référence.

III

LE RENOUVELLEMENT DE LA DYNAMIQUE ET SES CONSÉQUENCES DANS LES PRINCIPALES DIRECTIONS DE LA THÉORIE ÉCONOMIQUE

[Retour à la table des matières](#)

La génération d'économistes qui a succédé à Walras a fait porter l'essentiel de ses efforts sur la dynamique. Ce déplacement de l'intérêt est sensible chez le plus grand nombre des théoriciens modernes. L'attitude critique qu'ils adoptent à l'égard de la statique est, à vrai dire, susceptible de degrés. Il en est chez qui elle se présente avec un telle netteté de contours qu'elle équivaut presque à une condamnation. H. J. Seraphim¹ refuse tout fondement concret aux raisonnements statiques; Moore en dénonce l'irréalité; J. B. Clark en rappelle avec instance le caractère essentiellement provisoire. D'autres auteurs, plus sympathiques à la statique dont ils reconnaissent les avantages², marquent clairement son insuffisance et la présentent comme une sorte d'introduction, d'étude préliminaire destinée à préparer les investigations dynamiques qui sont le devoir principal et la tâche la plus urgente de l'économiste contemporain.

¹ Statistik und Sozialökonomie, *Jahrbücher für Nationalökonomie*, 1929, d'après Giovanni Demaria, premier article cité.

² La statique dégage plus de clarté et de précision en permettant de considérer les diverses phases économiques isolément (Keynes). La conception de l'équilibre général est d'un plus grand secours que la logique commune : elle révèle comment et en quel sens la variation d'une seule quantité retentit sur toutes les autres (Sensini) ; elle permet seule de prendre une vue « panoramique » de vastes ensembles économiques (Auspitz et Lieben) (G. Demaria, 1er article cité, p. 111) ; elle est un réservoir d'hypothèses et d'instruments logiques (Wageman, *Introduction à la théorie du mouvement des affaires*, trad. française. Alcan, p. 26). Cf. aussi Dr Sevend Riemer, Struktur und Grenzen der statischen Wirtschaftstheorie, *Archiv für Sozialwissenschaft*, Septembre 1933, p. 545.

Ces économistes tiennent plus ou moins explicitement pour la nature dynamique du phénomène économique ¹.

Cette vue leur est imposée par les caractères du système de production et d'échanges dans lequel ils vivent, et qui est la matière de leur observation. Del Vecchio l'a remarqué en termes pénétrants : « Le capitalisme est un système « essentiellement dynamique » où « chaque moment de la vie économique » se présente comme un état différent de ceux qui le précèdent et le suivent » ². Le mouvement économique est, par excellence, le fait normal : ses aspects divers qui retiennent l'attention ne doivent pas dissimuler ses rythmes et ses lois.

Il était au reste naturel que l'effort principal portât sur la dynamique, étant donné les progrès accomplis par la statique. Les applications spéciales des principes généraux sont évidemment variables à l'infini et les tendances syndicales et monopolistiques de l'économie moderne donnent un nouvel aliment aux analyses statiques (Amoroso). Mais la théorie de l'équilibre général est très avancée ³ tandis que la dynamique est un champ encore mal défriché.

Pour la différence que nous soulignons, il faut évidemment considérer la dynamique comme un corps de propositions nettement définies et ajustées plus ou moins organiquement. A cet égard on s'est livré aux mêmes discussions qu'en ce qui concerne la date de naissance de la statique. Personne ne nie que les classiques n'aient présenté des vues théoriques sur le progrès de la société économique qui représentent déjà des contributions à l'étude de la dynamique économique ⁴. Mais la dynamique n'était pas alors différenciée. Sa différenciation s'amorce avec les « Principes » de Ricardo, 1827, et s'affirme avec les «Principes » de J. S. Mill ⁵.

¹ Ludwig von Mises, *Gyundprobleme der Nationaloekonomie*, Iéna, 1933, indique nettement sa position à l'égard de l'emploi du couple statique- dynamique (p. 104 à 106) :

a) Ces concepts doivent être dépouillés des *analogies mécaniques* qu'ils impliquent. Il doit être entendu qu'ils ne peuvent trouver ,emploi dans la science économique qu'avec un contenu *propre et particulier*, valable pour cette discipline et pour cette discipline seule. La similitude de terminologie a donc créé plus de confusions qu'elle n'a rendu de services (cf. la remarque qui a été présentée supra, p. 5, note 3).

b) L. von Mises appelle « méthode statique » celle qui consiste à rechercher les effets de la modification d'un *facteur, coeteris paribus*. Il ne s'agit donc pas de dresser *tout un tableau* de la vie économique sous certaines conditions, mais d'isoler par la pensée un facteur, un élément, tous les autres étant supposés sans changements (comparer avec la position adoptée par Marshall, *supra*, pp. 54 et 55).

c) L. von Mises estime que presque toutes les acquisitions positives de l'économie nationale théorique sont dues à l'emploi de la méthode statique. Il reste entendu que le mot : statique ne doit pas nous leurrer. La méthode statique *a précisément Pour but l'étude du changement* (ouvrage cité, p. 105). Les prétendues *lois historiques dynamiques* que l'on a tenté de dégager n'ont pas selon Mises le caractère des lois scientifiques : le caractère de *généralité*. Des tentatives comme celle de Breysig présentent le même défaut.

² G. Demaria, premier article cité, p. 114

³ G. Demaria, premier article cité, p. 113.

⁴ G. Demaria, premier article cité, pp. 115 et 116. A. Smith et Malthus ont mis l'accent sur la prospérité de l'agriculture et la relation rente-salaire ; Ricardo sur la prospérité industrielle et la relation profit-salaire, pour mettre au jour la ligne et le caractère du progrès économique. L'école historique, avec sa conception d'une succession de « périodes » ou « phases » distinctes de la vie économique, s'est, elle aussi, engagée dans une ligne de recherches dynamiques.

⁵ G. Demaria, même référence.

Aujourd'hui, les contributions principales à la dynamique se répartissent en trois grands groupes¹ que nous caractériserons brièvement afin de pouvoir situer et apprécier la dynamique de J. Schumpeter.

Le premier groupe comprend les auteurs qui construisent la statique en employant la méthode déductive. De cette méthode procède la théorie des positions multiples d'équilibre statique. Elle consiste à décrire des positions différentes et successives d'équilibre statique, en partant du postulat que les différences entre ces formes diverses d'équilibre statique sont imputables à l'action de phénomènes dynamiques. Attitude assez illusoire, puisqu'elle renonce à atteindre la phase de transition, l'entre-deux qui sépare les équilibres successifs et qui constitue précisément la substance de la dynamique.

Dans la famille des conceptions déductives, la théorie de la société uniformément progressive de Cassel occupe une place à part. Elle se développe dans le plan du quantitatif et du continu. Elle vise trois séries de transformations : augmentation de la production proportionnelle à celle de la population (production par tête constante) ; augmentation de la production en face d'une population stationnaire (production par tête croissante) ; augmentation de la production plus rapide que l'augmentation de la population (production par tête croissante). De ces formes de « progrès » la théorie de Cassel n'étudie que la première. De son énoncé même, il résulte qu'elle repose sur une hypothèse² éloignée de la réalité et qu'elle n'embrasse que les faits de production.

Enfin, toujours dans le même groupe, prend place la théorie de l'équilibre économique dynamique que Pareto a annoncée dans son Cours et dessinée dans une note parue au *Giornale degli Economisti* en 1911. En ce qui concerne un individu isolé, cette théorie ne s'éloigne pas beaucoup de la voie habituelle des approximations successives : elle part de l'état statique et analyse ensuite les éléments perturbateurs qui agissent sur lui³. Quant à l'extension de cette théorie à toute une société, qui a été tentée par Guido Sensini⁴, elle se heurte à des obstacles insurmontables en l'état actuel de nos connaissances, car on ne connaît pas le système d'équations de l'équilibre démographique et l'on connaît encore moins, par voie abstraite, le mode de variation de la population dans tous les temps.

Le second groupe comprend les auteurs qui emploient la méthode inductive et statistique. Leur trait commun est un souci de relativisme. Leurs études de dynamique ne valent que pour un système de production et d'échanges de type capitaliste. Puis, au lieu de présenter *une* théorie de la dynamique, ils s'efforcent de suivre les effets d'un facteur ou d'un groupe de facteurs perturbateurs, sans oublier, jamais l'arbitraire d'un procédé qui dissocie ce qui, dans la réalité, est intimement fondu. Parmi les plus connues de ces contributions, qui procèdent de la pensée de Jevons, on peut citer la théorie de Clark sur les cinq facteurs de la dynamique, la théorie de Patten sur les effets du progrès social, les théories de Pantaleoni sur le développement des dépenses fixes par rapport aux dépenses variables.

¹ G. Demaria, articles cités.

² Le progrès économique en fait se réalise sans que la production par tête ait à rester constante.

³ G. Demaria, premier article cité, p. 126.

⁴ G. Demaria, premier article cité, p. 126.

Reste le troisième et dernier groupe de recherches qui se forme autour de la théorie de l'équilibre mobile de Moore. Moore¹ entend par « oscillation économique » une fluctuation complète d'une quantité autour de sa position normale d'équilibre. Mais cette position normale n'est pas définie abstraitement. Les tendances séculaires des prix et des produits telles qu'elles peuvent être révélées par la statistique sont considérées comme représentant les situations normales. Autour de cette ligne, des oscillations économiques se produisent, qui seront étudiées telles qu'elles sont provoquées par la concurrence réelle, concrète, historique, et non par une concurrence hypothétique et absolue². Par ces choix, Moore estime échapper au reproche d'irréalité que l'on peut diriger contre les théories de l'équilibre général. « L'équilibre général », déduit au moyen de fonctions irréelles et à partir d'une fausse prémisse (le régime de libre concurrence absolue), n'a pas seulement le défaut d'être hypothétique et statique : il ne peut pas être rendu semblable à un équilibre réel ou mobile, parce qu'à mesure qu'on le rapproche de la réalité on détruit toute l'armature de suppositions sur lesquelles il repose. Il en va tout différemment quand on prend les mouvements des fonctions réelles de la demande, des fonctions réelles de l'offre, des coefficients réels de production. Puisque ces fonctions sont déduites de la statistique courante, elles ne sont pas valables seulement dans les limites d'un « régime hypothétique de libre concurrence absolue », mais elles subsistent dans le complexe mobile que nous pouvons observer, d'industries concurrentes, de monopoles partiels, de monopoles totaux. Du moment que, dans la vie économique réelle, un équilibre mobile est effectivement atteint, en conformité avec ces fonctions réelles, la prémisse fondamentale que nous cherchons doit être une description sommaire des conditions sous lesquelles les fonctions réelles conduisent à l'équilibre mobile. Ces conditions se résument dans la recherche du maximum d'utilité de la part de chaque membre de la société économique. C'est la concurrence dans le sens fondamental du mot et il n'est nullement besoin d'invoquer une prémisse irréelle de libre concurrence absolue ni d'admettre une condition hypothétique statique dans un équilibre stable.

Embrassons maintenant l'ensemble de l'évolution théorique qui vient d'être esquissée. Nous sommes partis d'une dynamique indifférenciée qui, chez les classiques, fait pendant à l'équilibre stationnaire : les deux conceptions s'appliquent à des états réels et concrets de la société économique, puis, avec les théoriciens de l'équilibre, statique et dynamique, revêtent le caractère de constructions abstraites et hypothétiques qui se détachent du réel. Avec les partisans des dynamiques partielles du type inductif et avec la théorie générale de l'équilibre mobile de Moore, on assiste à un *retour au concret*. On prétend maintenant dépasser l'apport de l'école mathématique et substituer à un système d'équations des propositions logiques très voisines du réel (Marshall) ou des fonctions réelles (Moore)³.

¹ Suivi par un certain nombre d'économistes, Schulz par exemple ou Carli. Pour un exposé de la théorie de Moore, cf. l'ouvrage de cet auteur : *Synthetic Economics*. New-York, 1929 et les analyses très précises de G. Demaria, second article cité, pp. 242 à 254. L'exposé que je présente au texte prend pour base les développements de F. Carli, *Teoria generale della economia politica nazionale*. Milan, 1931

² F. Carli, ouvrage cité, pp. 75, 76, Carli traduit à cette place la page fondamentale de Moore à laquelle nous empruntons les lignes citées au texte.

³ Ou Wageman. Wageman (*Introduction à la théorie de mouvement des affaires*, Alcan, 1932, P. 5) présente la théorie de la conjoncture comme une théorie « des mouvements économiques et de leurs rapports déterminés par des lois ». Cette définition extensive montre bien que, conçue d'une certaine façon, la *Konjunkturlehre* se confond avec la dynamique même.

Quelle place occupe dans cet ensemble la pensée de Schumpeter ? De même que le « circuit » (*Kreislauf*) ne coïncide pas avec la statique au sens habituel de ce mot, de même l'évolution (*Entwicklung*) n'est pas assimilable aux notions courantes de dynamique.

Se demandant comment on peut sortir du circuit, Schumpeter se refuse à faire appel aux événements extra-économiques (techniques, politiques, sociaux), qui composent la trame de la vie d'une société concrète. Pas davantage il ne retient les faits d'adaptation continue et de progression d'une société économique à la croissance de la population ou du capital. N'admettant, pour rompre le circuit, que des éléments purement économiques il énonce que du circuit à l'évolution on ne peut passer que par une combinaison nouvelle des facteurs de la production. L'évolution se définit donc, quant à sa forme, comme le déplacement d'un état d'équilibre ¹ discontinu dans son allure et économique dans son origine, ou plus brièvement, comme la modification spontanée et discontinue du parcours du circuit.

L'évolution, caractérisée quant au fond, découle donc de l'exécution d'une combinaison nouvelle. Ce concept englobe cinq cas : 1° la fabrication d'un bien nouveau ² ; 2° l'introduction d'une méthode de production nouvelle; 3° l'ouverture d'un débouché nouveau ; 4° la conquête d'une source nouvelle de matière première; 5° la réalisation d'une nouvelle organisation (par exemple l'établissement d'une situation de monopole).

La réalisation de cette combinaison nouvelle est la caractéristique de l'« entreprise » au sens où J. Schumpeter emploie ce mot et la fonction propre de l'entrepreneur.

Sans entrer dans le détail de théories que nous retrouverons, notons à cette place que tous les phénomènes de la dynamique (*Entwicklung*) découlent de cet événement fondamental. L'entrepreneur ne peut exercer sa fonction que par l'emploi du capital monétaire ; il réalise des gains résultant de l'exécution de combinaisons nouvelles ou profits, sur lesquels le capitaliste prélève une sorte d'impôt: l'intérêt. Les crises s'expliquent par les troubles résultant de l'exécution de la nouvelle combinaison, et par le mode d'apparition des entrepreneurs sur la scène économique ³.

Nous analyserons et critiquerons ces liaisons. Mais nous en savons assez pour percevoir les rapports de la théorie du circuit avec les autres théories de la dynamique.

La dynamique ⁴ de Schumpeter repose toute entière sur un même phénomène majeur : la combinaison nouvelle des facteurs de la production, qui l'explique dans toutes ses manifestations. De la combinaison nouvelle, quand on a exactement compris la

¹ Ou, ce qui revient au même, le passage d'un circuit à un autre circuit.

² Pour la définition du terme nouveau dans toute cette série, on se reportera au texte même de la traduction.

³ Cf. infra les développements sur l'apparition « en grappes » des entrepreneurs.

⁴ J'emploie, pour la commodité, ce terme sous la réserve renouvelée qu'il n'y a pas exacte coïncidence entre « dynamique » et « évolution ».

pensée de l'auteur, dérivent tous les évènements de l' « évolution »¹. C'est pourquoi l'on peut contester la classification de Giovanni Demaria², qui range notre auteur parmi ceux qui ont donné des théories dynamiques et non construit un système dynamique. J. Schumpeter a bien entendu présenté une dynamique unitaire, et on doit reconnaître (abstraction faite pour le moment de toute appréciation quant au fond) qu'il y est parvenu. Il semble donc qu'il s'oppose, - bien loin de les rejoindre-, aux économistes qui estiment que les phénomènes dynamiques ne se prêtent pas à une élaboration théorique d'ensemble³. Aussi bien sa conception ne rejoint pas celle de Murray suivant laquelle il y a une dynamique de l'échange, une dynamique de la distribution, une dynamique de la consommation, du moins si cette opinion a un contenu positif et si elle prétend à autre chose qu'à régler une simple question de présentation. En tout cas, elle fait contraste avec toutes les dynamiques⁴ qui sont construites à partir de l'énumération d'une série plus ou moins hétérogène de facteurs sans lien logique et sans connexion sociologique directe les uns avec les autres. Ainsi, la notion de combinaison nouvelle, englobe deux des facteurs dynamiques cités par Clark (perfectionnement de la technique, perfectionnement de l'organisation), mais placés dans un jour tout différent et surtout reliés logique-ment (en compagnie de plusieurs autres) à une même idée théorique⁵.

La dynamique de Schumpeter tire au surplus son originalité maîtresse de ce qu'elle n'est pas commandée par des facteurs extérieurs et extra-économiques comme la plupart des autres dynamiques. L'adaptation continue d'un système économique à des données extra-économiques telles que la croissance de la population ne nécessite pas, selon l'auteur, un appareil logique particulier⁶. Schumpeter entend étudier comment une société économique en état de circuit peut d'elle-même, sans recours à des influences extérieures, passer à l'état d'évolution. Il éloigne de la sorte délibérément ses représentations de la réalité concrète, mais il reste fidèle au propos qu'il a formé de construire une économie essentielle⁷. On a parfois proposé de subdiviser⁸ la dynamique en deux disciplines : la *cinématique* et la *dynamique, stricto sensu*. La première rendrait compte des mouvements économiques en fonction du temps sans considérer les forces qui les provoquent, tandis que la seconde aurait pour objet propre l'étude de ces forces. L'évolution de Schumpeter ressortit à l'un et à l'autre domaine. Elle comporte une représentation des mouvements économiques qui utilise les concepts généralement usités dans la dynamique⁹. Mais elle énonce les causes de

¹ Ceux qui aiment les métaphores pourraient dire que la dynamique de Schumpeter est conçue comme un drame qui respecte l'unité d'action. Comme toutes, la dite métaphore pêche par de nombreux points. En tout cas, dans ce drame il y a un « premier rôle » : l'entrepreneur.

² G. Demaria, premier article cité, p. 128.

³ G. Demaria, premier article cité, p. 118.

⁴ Clark, Pantaleoni par exemple ; le second a enrichi l'énumération des cinq facteurs de Clark par trois éléments nouveaux : 1° l'action de l'agent économique en tant qu'il est mu par des mobiles moraux et non pas seulement économiques; 2° l'augmentation des frais généraux par opposition aux frais spéciaux de production; 3° les réformes entraînant des changements de la structure économique-juridique de la société. J. Demaria, premier article cité, p. 117.

⁵ En revanche, l'augmentation du capital, l'accroissement de la population, la transformation des besoins du consommateur ne sont pas en tant que tels, considérés comme des facteurs de l'évolution par Schumpeter.

⁶ Cf. le texte de la traduction.

⁷ Cf. supra.

⁸ G. Demaria, premier article cité, p. 120.

⁹ Changements et « résistances » (Clark) ; équilibres successifs (Walras, Pareto) ; quasi-rente, distinction des longues et des courtes périodes (Marshall). L'un des rôles fondamentaux de l'entrepreneur est de vaincre les résistances que le milieu oppose à la « combinaison nouvelle ».

ces mouvements en les ramenant à une cause maîtresse, intérieure au circuit : la combinaison nouvelle des facteurs de la production.

Une dynamique ainsi conçue n'a pas le caractère mécanique qu'offrent les analyses des économistes mathématiciens ou même la théorie de Cassel sur le progrès continu de la société économique. Celles-là « statisent » la dynamique : elles décrivent une série d'états immobiles différents et successifs pour donner une idée du mouvement. Celle-ci, en partant d'un mouvement continu, simplifie arbitrairement la réalité et a recours à une régularité purement arbitraire pour donner une idée de la vie économique qui est faite d'une combinaison de rythmes et d'irrégularités. Ces schèmes logiques *ne rendent pas compte de l'effort créateur de l'agent économique aux prises avec des résistances extérieures*. Schumpeter, en revanche, travaille dans cette ligne d'observations et de recherches ¹. Son système a une signification éminemment psychologique et sociologique. La terminologie employée le révèle. Évolution (*Entwicklung*) remplace dynamique. Cette transformation que traduit le langage donnera au moins partiellement satisfaction à ceux qui, critiquant le terme : dynamique, proposaient de le remplacer par celui d' « économie progressive » ².

Quels rapports exacts y a-t-il entre la dynamique de Schumpeter et la notion de « système économique » ? N'est-elle valable que pour un système de type capitaliste ou pour tout système quel qu'il soit : capitalisme, collectivisme, artisanat, économie fermée ? Il faut répondre par une distinction.

En leur principe, les notions d'*Entwicklung* et celle de combinaison nouvelle sont applicables à tous les systèmes économiques quels qu'ils soient, et peuvent servir de base à la construction d'une dynamique appropriée à chacun de ces systèmes. L'auteur lui-même note que le processus décrit se produirait encore dans une économie fermée ou dans une économie collectiviste. L'économie russe, par exemple, a réalisé et réalise chaque jour des combinaisons nouvelles. La *Jonction* d' « entreprise » au sens où la définit Schumpeter demeure donc ³. On peut même dire qu'il y a là une des difficultés maîtresses auxquelles se heurte présentement le gouvernement des soviets. Il ne doit pas seulement faire fonctionner une économie « planifiée » qui se rapproche du circuit décrit par Schumpeter, en ce sens qu'elle tend au moyen de procédés don-

¹ Del Vecchio, G. Demaria, premier article cité, p. 118, a donné une classification des phénomènes statiques et dynamiques moins extérieure et moins mécanique que celle de l'école mathématique. Cette dernière transpose les catégories de la mécanique non seulement en distinguant statique et dynamique, mais en proposant une classification ultérieure des phénomènes dynamiques. La plus courante est celle de Pareto qui distingue les phénomènes dynamiques selon qu'après eux : 1° il y a retour au précédent équilibre ; 2° il y a formation d'un nouvel équilibre ; 3° il n'y a aucune position d'équilibre. Cette transposition des schèmes de la mécanique rationnelle appréhende les faits économiques par l'extérieur, sans atteindre le principe même de la modification de l'équilibre et sans modéliser les instruments logiques à la forme des réactions d'une société économique réelle.

Del Vecchio entend par phénomènes statiques non des états de repos, mais les variations telles que la société tende à revenir aux points où elle est déjà passée; par phénomènes dynamiques ceux qui changent la structure économique de la société ou qui se présentent comme des facteurs historiques nouveaux.

Cette classification moins extérieure, moins rigide et d'inspiration moins mécaniste et moins purement quantitative que celle de l'école mathématique, est un effort pour rapprocher la représentation conceptuelle de la forme des mouvements d'une société réelle. Elle reste très différente de la position de Schumpeter.

² G. Demaria, premier article cité, p. 120.

³ Mais l'entreprise *comme institution* (cf. la définition proposée dans : Sociétés d'économie mixte et système capitaliste. *Revue d'économie politique*, 1933, p. 1279) et l'entrepreneur capitaliste comme type sociologique sont, dans une large mesure, éliminés.

nés par l'expérience à s'adapter progressivement aux besoins. Mais il doit construire une économie nouvelle, c'est-à-dire faire des prévisions et opérer des réalisations qui ressortissent à *l'Entwicklung*¹. Les erreurs commises et les obstacles rencontrés montrent l'importance de la frontière que Schumpeter trace entre le « tout fait » et l'innovation dans le plan économique.

Il n'en reste pas moins que telles qu'elles sont présentées, développées et analysées par J. Schumpeter dans sa dynamique, les notions de combinaison nouvelle et d'entreprise expriment le développement du système capitaliste. Une partie des conséquences économiques et les conséquences sociales qu'il en tire ne sont valables qu'à l'intérieur des limites d'un tel système.

Pour achever cette série de comparaisons, on retiendra enfin que la dynamique de Moore et celle de Schumpeter ne s'opposent pas en principe. Le premier s'emploie à construire une dynamique à partir des données concrètes de la statistique. Le second fournit des vues générales et théoriques qui, au moins à titre d'hypothèses, peuvent être retenues pour interpréter les conceptions de l'équilibre mobile.

Des hypothèses de cette sorte et de cette valeur sont d'autant moins inutiles que la dynamique aujourd'hui reste encore largement descriptive et n'est pas en état d'établir des relations fonctionnelles sûres entre les diverses phases de la vie économique². On est même en droit de se demander si des vues aussi simples et aussi ingénieuses que celles de Schumpeter ne conserveront pas toujours une utilité. Nous ne possédons des renseignements statistiques susceptibles d'être scientifiquement traités que depuis peu de temps. Nous sommes donc impuissants à comparer³ des séries d'uniformités statistiques d'un « système économique » à l'autre, du système de l'économie fermée ou de l'artisanat par exemple au système capitaliste. A supposer par conséquent que l'économiste puisse un jour donner une dynamique parfaitement satisfaisante du capitalisme⁴, pour raccorder sa science à la connaissance d'un passé plus ou moins lointain, il devra avoir recours à la description historique synthétique et à l'interprétation théorique purement abstraite. Ces seules voies lui permettront de s'aventurer dans un domaine fermé à l'enquête et à l'élaboration statistiques, au sens moderne de ce mot.

¹ J'utilise ici une remarque sur laquelle insiste - dans un autre éclairage - G. Dobbert, *L'economia programmatica nella U.R.S.S. L'Economia programmatica*. Florence, 1933, p. 148.

² G. Demaria, second article cité, p. 255.

³ G. Demaria, second article cité, pp. 256, 257.

⁴ Ou du collectivisme.

A. - LA THÉORIE DE L'ENTREPRISE ET DE L'ENTREPRENEUR.

[Retour à la table des matières](#)

L'entreprise et l'entrepreneur sont unanimement considérés comme les ressorts fondamentaux du mécanisme de la production, des échanges et de la répartition dans une économie à base de marché. Tous les auteurs qui en ont traité récemment accepteraient - à des nuances près - la formule de W. Sombart selon laquelle entreprise et entrepreneur sont les forces motrices de l'économie capitaliste moderne ¹. L'action prépondérante de l'entrepreneur dans l'évolution du capitalisme ne vient pas seulement de ce qu'il emploie des méthodes nouvelles de production, mais encore de ce que son rôle à l'égard du consommateur, - contrairement à celui du producteur de l'époque artisanale - est actif et non passif. L'entrepreneur dirige et crée de plus en plus les goûts et les besoins du consommateur. Ces goûts et ces besoins, dans le dernier stade de l'évolution de l'économie de marché, « sont un élément plus déterminé que déterminant de la production » ².

Qu'est-ce donc au juste que l'entreprise et l'entrepreneur ?

Malgré des progrès notables, aucune des principales réponses théoriques ne fait l'unanimité. En utilisant largement les travaux de J. Schumpeter étrangers au présent ouvrage ³, et en les éclairant par les analyses les plus récentes, nous situerons et examinerons dans un esprit critique la réponse que notre auteur donne à cette question fondamentale.

a) *L'entreprise comme institution*. - Le terme entreprise est employé aujourd'hui couramment dans des sens divers, non seulement parce qu'on hésite sur le critérium de distinction à retenir, mais encore parce qu'on ne détermine pas clairement le point de vue sous lequel on veut aborder le phénomène.

L'entreprise peut être considérée, au départ, comme une institution, c'est-à-dire comme un ensemble stable et organisé d'éléments et de relations, formé en vue d'accomplir l'œuvre de production.

¹ Giovanni Demaria, Studi sull'attività dell'imprenditore moderno. *Rivista internazionale di scienze sociali e discipline ausiliarie*, avril 1929, p. 39 et s. ; E. Schwiedland, *Zur Soziologie des Unternehmers*, Hirschfeld. Leipzig, 1933, p. 3. Les entrepreneurs sont les « créateurs et constructeurs » de l'économie contemporaine. Cf. pour la distinction entre *Wirtschaftler* et *Unternehmer*, Hans Mayer Untersuchung zu dem Grundgesetz der wirtschaftlichen Wertrechnung, *Zeitschrift für Volkswirtschaft und Sozialpolitik N. F.*, 2 Band., pp. 1 et sq. - On trouvera des indications intéressantes dans le travail de Johannes Gerhardt, *Wirtschaftsführung, Grenzen einer Wirtschaftsdemokratie*, Tübingen, 1930.

² G. Demaria, article cité, p. 42. L'auteur, p. 41 en note, Cite un exemple très typique non seulement pour le marché italien, mais pour les principales nations du monde : celui des appareils de radio. Dans ce cas, de toute évidence la demande a été créée par l'entrepreneur moderne.

³ Notamment le grand article : *Unternehmer*, *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*. Iéna, 1928, Band VIII; désormais cité : Schumpeter, *Unternehmer*.

Ainsi entendue, l'entreprise est définie généralement par les auteurs de langue française en termes tels que la catégorie : entreprise est valable pour tout « système économique » : économie familiale, artisanat, capitalisme, ou, du moins, pour plusieurs d'entre eux ¹. Mais si, à partir des données positives de l'histoire on dégage les caractéristiques que possèdent en commun une grande exploitation de l'antiquité, une exploitation artisanale du Moyen-Age et une entreprise moderne, par exemple une société par actions, on obtient un résidu si insignifiant qu'on peut se demander s'il ne gêne pas l'explication et la compréhension, au lieu de les faciliter.

Aussi les économistes qui, directement ou indirectement, acceptent certaines des positions maîtresses de l'école historique allemande, définissent-ils l'entreprise dans les limites d'un même système économique : le capitalisme. Ils s'exposent à la difficulté contraire de celle qu'éprouvent les auteurs du groupe précédent. Ils ne rendent pas compte des continuités inhérentes au développement de la vie économique ². Ils ne proposent pas en conséquence une notion purement économique de l'entreprise, mais la saisissent comme l'élément d'un ensemble technique, juridique, économique, social. Elle est alors une institution qui ne se comprend qu'au milieu d'autres institutions. Elle est indépendante à l'égard de l'État (Sombart) et de l'économie familiale, dont elle s'est progressivement détachée (Sombart, Liefmann). Elle suppose le calcul en capital (*Kapitalrechnung*) (Weber, Liefmann). Elle implique séparation des facteurs de la production : capital et travail. Elle a pour bases la propriété et le contrat. Elle a pour but le gain en monnaie ³. En faisant état de toutes ces simultanéités historiques, on est conduit à une formule du type de celle-ci :

L'entreprise est une organisation de la production dans laquelle on combine les prix des divers facteurs de la production, apportés par des agents distincts du propriétaire de l'entreprise, en vue de vendre un bien ou des services sur le marché, pour obtenir par différence entre deux prix (prix de revient et prix de vente), le plus grand gain monétaire » ⁴.

On peut se rapprocher plus encore de la réalité historique concrète. J. Schumpeter le méconnaît moins que quiconque ⁵. Dans l'article du *Handwörterbuch* cité, il montre

¹ Truchy, *Cours*, Sirey, 1929, p. 147 : « toute organisation dont l'objet est de pourvoir à la production ou à l'échange, ou à la circulation des biens ou des services... l'unité économique dans laquelle sont groupés les facteurs humains et matériels de l'activité économique. P. Reboud, *Précis*, Dalloz, 1932, P- 185 : « L'entreprise est une organisation de la production des biens ou des services destinés à être vendus dans l'espoir de réaliser des bénéfices ». Cet auteur note expressément qu'un artisan, qu'un paysan propriétaire qui fournit seul tous les facteurs de la production dont il a besoin, est un entrepreneur. Landry dans son *Manuel d'Économie* donne lui aussi une définition très large de l'entreprise et parle d'entreprise patronale et d'entreprise coopérative.

² J. Schumpeter, *Unternehmer*, le dit très bien : « Le commerçant du XIe siècle qui a introduit en Angleterre de la soie, des joailleries ou d'autres marchandises, ne se distingue d'un commerçant contemporain ou d'un commerçant du temps de Tacite ni par un mode de pensée différent sur le plan économique, ni par une autre conception du profit, ni par l'emploi de principes vraiment différents, mais parce que le milieu dans lequel il se trouve placé, et par conséquent les réactions qui lui sont imposées, sont différents. »

³ Abstraction faite de la question de savoir si c'est l'entreprise qui a suscité et répandu l'esprit capitaliste de gain ou si tout un milieu social imprégné de cet esprit a créé son organe : l'entreprise. Schumpeter, *Unternehmer*, pose la question et semble pencher pour la seconde alternative.

⁴ Sociétés d'économie mixte et système capitaliste. *Revue d'Économie Politique*, 1933, p. 1279.

⁵ J. Schumpeter, *Unternehmer*.

avec une grande pénétration comment, plus on remonte dans le temps, plus l'entreprise commerciale prend d'importance par rapport à l'entreprise industrielle, en sorte qu'on peut dire que « c'est le commerce qui a créé l'entreprise ». Il montre l'extension progressive du domaine de l'entreprise, il fait voir comment, dans les milieux où des cadres économiques et juridiques différents n'existaient pas (Amérique), elle a créé une structure sociale en rapport avec sa nature propre. Il décrit comme des types successifs l'« entreprise dans l'économie de concurrence » qui se libère progressivement de l'emprise de l'État et « l'entreprise du néo-mercantilisme » qui, en vertu de ses dimensions mêmes¹ aussi bien que par l'effet de sa structure, est soumise à l'emprise étatique.

Mais il est clair que, puisque Schumpeter entend isoler les faits économiques et présenter une économie « essentielle », ces élaborations de sociologie économique ne sauraient lui donner pleine satisfaction : il les utilise, mais les dépasse.

[Retour à la table des matières](#)

b) *L'entreprise comme ensemble de fonctions*. - On reste au contact des interprétations précédentes en considérant l'entreprise comme un ensemble de fonctions exercées par un organisme unitaire et vivant (Hobson, Othmar Spann)². Les principales d'entre elles sont : la coordination des facteurs de la production, leur combinaison dans des proportions déterminées, l'exécution matérielle d'une telle combinaison par une organisation permanente, enfin l'adaptation de l'offre du produit obtenu à la demande. En pénétrant plus encore la réalité concrète, on aboutirait à la distinction des fonctions spéciales de l'entrepreneur dans l'administration de l'entreprise³. En poussant la description et en l'alliant dans une proportion variable avec des vues normatives, on met au jour les fonctions sociales de l'entrepreneur⁴.

Que ces diverses fonctions soient assumées par des organismes relativement indépendants et non exercées consciemment et suivant un plan prémédité par des centres administratifs, c'est ce qui permet de distinguer l'économie d'entreprise en vue du profit, de l'économie « planifiée » en vue de la satisfaction du besoin⁵.

Les fonctions qui viennent d'être énumérées et qui se rattachent à un même organisme, l'entreprise, peuvent être exercées par un agent économique concret ou par

¹ La crise a bien montré comment, à partir d'une certaine dimension, l'entreprise privée devient en fait une entreprise d'intérêt public. (1 Le principe d'indifférence de l'État à l'égard de l'entreprise, écrit Schumpeter (*Unternehmer*) est alors inapplicable même pour un État de tendances extrêmement libérales, à supposer qu'un tel État soit possible. »

² Gaëtan Pirou, *L'utilité marginale*, édition citée, p. 267.

³ Cf. en France les travaux de Fayolle, les développements intéressants contenus dans l'ouvrage de Pawlewsky, *Le rôle du chef d'entreprise dans la grande industrie*. Paris, 1924, et les analyses du professeur François Simiand dans le premier volume de son *Cours d'Économie Politique* professé au Conservatoire des Arts et Métiers (Paris, éditions Domast et Monchrestien).

⁴ Fonctions que l'entrepreneur concret joue en fait souvent de gré ou de force. Quel que soit l'intérêt que présente le travail cité du professeur Schwiedland, il n'est pas exempt sous ce rapport de toute tendance apologétique; cf. surtout pp. 13 à 19.

⁵ J. Schumpeter (*Unternehmer*) a bien mis en lumière le caractère purement relatif de cette opposition. jamais, même à la belle époque de pur libéralisme, l'entreprise privée de type capitaliste n'a occupé l'ensemble de la sphère économique. De plus, l'entreprise de ce type satisfait les besoins, mais ne fonctionne pas directement et immédiatement en vue de cette satisfaction.

plusieurs. Les transformations du milieu jointes aux progrès de l'analyse ont incité les économistes à *décanter* progressivement leurs vues théoriques. Sous le nom de « *merchant* », Locke a donné une description superficielle, mais point radicalement incorrecte ni pour son temps, ni pour le nôtre, de l'entrepreneur¹. Les classiques ont brossé le portrait du « *master* », du donneur de travail, mettant au jour, sous la pression des faits, cette relation de dépendance entre *Arbeitnehmer* et *Arbeitgeber* qui peut être considérée comme une préfiguration ou plus exactement comme une amorce des théories socialistes de l'exploitation². Quoique l'on ait exagéré cette confusion³, les classiques anglais et surtout Ricardo et ses successeurs jusqu'à J. S. Mill⁴ présentent la détention du capital et l'exercice du rôle d'entrepreneur comme inséparables⁵.

Ce fut le mérite de J. B. Say en France et de Hermann en Allemagne⁶ d'avoir dénoué cette conjonction erronée et d'avoir attribué comme fonction essentielle à l'entrepreneur le travail d'organisation. Mais le terme organisation, comme le mot anglais « *management* », couvre des éléments multiples et hétérogènes. Les analyses du libéralisme continental, qui accusaient un progrès sensible, étaient loin de jeter sur le phénomène examiné la clarté désirable.

L'évolution ultérieure de l'économie capitaliste a fait une fois de plus « glisser » le problème et a contraint à préciser les investigations. La technique de la grande entreprise contemporaine, tout en vérifiant les distinctions de l'école française, en a imposé de nouvelles : elle a *renové le problème de la définition de l'entrepreneur*.

¹ J. Schumpeter, *Unternehmer* : Développement de l'analyse scientifique touchant le sujet de l'entreprise.

² Sociologiquement, cette notion de dépendance est fondamentale. C'est elle que l'on doit invoquer aujourd'hui pour définir le domaine du droit du travail (Hueck und Nipperdey, *Arbeitsrecht*; W. Kaskel, *Arbeitsrecht*), celui du contrat de travail (Capitant et Cuche, *Précis de législation industrielle* ; chapitre consacré par M. Rouast au contrat de travail dans la grand traité publié sous la direction du Professeur Ripert). En matière d'accidents du travail, la même notion est de plus en plus la base de la jurisprudence extensive des tribunaux français (Rouast, même référence).

³ Cf. F. Perroux, *Le problème du profit*. Lyon, 1926, p. 47 et s. ; J. Schumpeter admet aussi (*Unternehmer*) qu'Adam Smith s'est parfaitement rendu compte de l'existence et de l'importance de la classe des capitalistes qui n'exercent pas des fonctions d'entreprise. Quand on serre de près les textes, on voit qu'il fait une différence entre l'individu qui investit son capital dans une affaire et par là le soumet à l'aléa de la production, et celui qui se borne à prêter son capital en stipulant le remboursement et le versement d'arrérages fixes. Mais il n'attribue pas expressément la qualité et le titre d'entrepreneur au premier.

⁴ J. Schumpeter, *Unternehmer*.

⁵ On sait la part que l'observation du milieu a dans cette confusion. Au début de l'industrialisme, ce qui frappait l'attention c'étaient les grandes inventions. On découvrait alors les techniques de la production moderne. L'essentiel était de les mettre rapidement en oeuvre beaucoup plus que d'abaisser méthodiquement le prix de revient. Or, beaucoup de ces inventions ont été faites par des artisans ou par des travailleurs manuels qui, le plus souvent, n'exploitèrent pas eux-mêmes leurs découvertes. Aussi les classiques anglais insistent-ils sur la division du travail, conséquence du machinisme, oeuvre indirecte de l'inventeur beaucoup plus que sur l'organisation des hommes et des choses et sur l'ajustement des prix, qui sont du ressort du manufacturier.

De plus, les capitaux n'étaient ni aussi abondants ni aussi « fluides » que par la suite. Les instituts et les titres de crédit étaient imparfaits et peu spécialisés. Il était donc malaisé à un individu qui ne possédait pas lui-même de capitaux de réunir les sommes nécessaires pour fonder une manufacture. Les premiers manufacturiers sont, d'ordinaire, des propriétaires importants. Aussi comprend-on que la détention d'un capital soit apparue aux classiques anglais comme un signe d'aptitude aux affaires, une sorte de vocation à l'entreprise.

⁶ J. Schumpeter, *Unternehmer*, même référence.

La société par actions a non seulement accentué la scission¹ entre capital d'une part, organisation et direction d'autre part, elle a encore fait apercevoir qu'il y a une véritable opposition entre le capitaliste et le ou les individus qui assument les risques de l'entreprise². La société par actions, tant par les spécialisations qu'elle suscite que par les antagonismes qu'elle révèle, étaye donc d'arguments nouveaux et éclatants la distinction du capitaliste et de l'entrepreneur.

L'évolution du capitalisme, en même temps qu'elle a circonscrit le problème, lui a donné plus de profondeur et de complexité.

Au moins dans les pays industriellement les plus avancés, la masse des opérations désignées par le terme assez vague d'organisation s'est articulée en plusieurs éléments, logiquement et souvent pratiquement distincts³. A l'origine, il faut concevoir l'entreprise, c'est-à-dire en découvrir le principe et en supputer les chances de succès (conception : *Planung*). Il faut ensuite en dresser le plan et prendre toutes les *décisions* nécessaires à cet effet (*Disposition*). Il faut enfin réaliser ce plan, le mettre en oeuvre (Mise en oeuvre: *Durchführung*)⁴. Cette dernière opération se subdivise: elle suppose un travail: a) de direction; b) d'exécution matérielle.

On n'a donc plus à accorder ou à refuser à l'entrepreneur comme tâche essentielle l'« organisation » de l'entreprise. *On doit dire si l'une des tâches ci-dessus distinguées mérite le titre d'activité spécifique de l'entrepreneur et, dans l'affirmative, à laquelle précisément ce titre doit être attribué.*

Ces catégories logiques doivent être toujours présentes à l'esprit pour pénétrer la conception propre de J. Schumpeter, marquer ses relations avec les autres théories et en proposer une critique. J. Schumpeter, en effet, étant donné sa méthode, ne considère pour sa construction personnelle l'entreprise ni comme une institution juridico-économique, ni comme un organisme complexe qui remplit un ensemble de fonctions, mais comme une *fonction essentielle*⁵ de la dynamique économique.

[Retour à la table des matières](#)

c) *L'entreprise comme « fonction essentielle »*. - Dans tous les domaines de l'activité sociale, le chef a un rôle particulier (*Führerschaft*)⁶. Les individus qui le remplissent sont qualifiés moins par leur valeur proprement intellectuelle que par des aptitudes affirmées pour l'action. Elles se ramènent à l'initiative et à la volonté. On ne

¹ Robert S. Brookings, *Industrial ownership*. New-York, 1925.

² 1° Le capitaliste est avantagé par l'argent cher, par un taux d'intérêt élevé. La personne qui assume les risques de l'entreprise a avantage à ce que le loyer de l'argent soit aussi bas que possible; 2° le capitaliste prêteur qui n'est que cela, qui par conséquent a des revenus fixes, est atteint comme consommateur par le renchérissement du produit. En revanche, les personnes qui assument les risques et en contre-partie perçoivent les profits de l'entreprise, sont avantagées par une hausse du prix du produit.

³ E. Häussermann, *Der Unternehmer*, Seine Funktion, seine Zielsetzung, sein Gewinn, Stuttgart, Kohlhammer, 1932, pp. 1 à 3.

⁴ Je ne traduis pas, à dessein, par *réalisation*, pour éviter une confusion terminologique qui empêcherait de comparer exactement la thèse de J. Schumpeter avec celle de Häussermann.

⁵ Toujours au sens déterminé au début de cette étude.

⁶ J. Schumpeter, *Unternehmer*.

faciliterait pas la compréhension de ce phénomène social en parlant ici de travail : car il s'agit précisément d'un travail qui n'est assimilable à aucun autre ¹. Le chef « n'est pas simplement un camarade plus habile ou une sorte de contremaître » ². Il agit par voie d'autorité ou d'influence.

La fonction de chef n'a de sens que dans la mesure où une activité sociale doit se dérouler hors des chemins battus et comporte quelque nouveauté. Le chef à l'état pur n'est incorporé dans aucun individu concret : la fonction de chef est accompagnée d'autres activités ou « colorée » par d'autres caractéristiques sociales dont il faut, dans chaque cas, la distinguer par voie d'analyse. « Si l'activité d'une armée en campagne était faite de routine, si elle ne supposait pas la conception et la réalisation de décisions toujours nouvelles; si un corps politique n'était jamais aux prises avec des difficultés inédites, s'il bornait son effort à répéter le passé ³ une « administration » dans les deux cas resterait nécessaire, mais il n'y aurait pas place pour des « chefs » militaires ou politiques ».

De cette notion de *Führerschaft* transposée du social dans l'économique, dérive la notion d'entreprise et d'entrepreneur. L'entreprise est l'acte de réaliser, l'entrepreneur l'agent qui réalise des combinaisons nouvelles de facteurs de la production.

Tous les cas concrets désignés par là se rangent sous cinq catégories :

1° la fabrication d'un bien nouveau, c'est-à-dire qui n'est pas encore familier au cercle de consommateurs, à la clientèle considérée (I).

2° l'introduction d'une méthode de production nouvelle, c'est-à-dire qui est encore pratiquement inconnue dans la branche d'industrie ou de commerce considérée (II);

3° la conquête d'un nouveau débouché. Là encore on introduira une restriction analogue aux précédentes. Peu importe que le marché ait existé ou non avant que l'entrepreneur intervienne. Il suffit qu'il s'agisse d'un marché où, en fait, l'industrie intéressée n'avait pas encore pénétré (III).

4° la conquête d'une source nouvelle de matières premières en entendant toujours le qualificatif: nouveau dans le même sens (IV).

5° la réalisation d'une nouvelle organisation de la production, le fait, par exemple, de créer un trust pour une industrie qui jusque-là avait fonctionné sous le régime de la libre concurrence (V).

Si par cette énumération on sait assez exactement ce qu'il faut comprendre par combinaison nouvelle, on peut se demander ce que J. Schumpeter entend par la « réalisation » de telles combinaisons. L'entrepreneur, pour lui, n'est pas l'inventeur qui fait une découverte, mais l'individu qui saura l'introduire dans l'industrie. Ce n'est pas Denis Papin ou Watt, mais Boulton, qui a donné la victoire, dans l'ordre industriel, à l'idée de Watt et a fondé la fabrication des machines anglaises. La fonction spécifique de l'entrepreneur consiste donc à vaincre une série de résistances. Des résistances

¹ Nous touchons à l'un des points *fondamentaux* de l'analyse.

² J. Schumpeter, *Unternehmer*.

³ J. Schumpeter, *Unternehmer*; j'ai traduit librement dans la forme, mais en respectant scrupuleusement le sens.

d'ordre objectif qui tiennent à la nature même de l'œuvre entreprise. Quand on réalise une combinaison nouvelle, commerciale ou industrielle, les prévisions sont moins parfaites, la marge d'approximation est plus large que lorsqu'on ne sort pas des chemins battus. Le temps et l'habitude créent un automatisme économique que l'entrepreneur doit rompre. Des résistances d'ordre subjectif ensuivent. L'entrepreneur doit faire effort pour s'évader hors de l'accoutumé. L'habitude dispense de penser : elle a la vie même pour complice. Des résistances d'ordre social enfin, car cette combinaison que l'entrepreneur lui-même a eu peine à former, il éprouvera encore beaucoup plus de difficultés à la faire accepter de ses collaborateurs et des consommateurs, sans même parler des réactions trop naturelles des concurrents menacés par la nouveauté. La société s'efforce d'éliminer tout non-conformisme. Toutes ces résistances peuvent être étudiées avec un fort grossissement aux origines du capitalisme ; moins apparentes, elles subsistent aujourd'hui.

Plongeant dans la réalité sociologique, cette notion d'entreprise et d'entrepreneur, on le voit, permet de construire théoriquement toute l'« évolution » par opposition au « circuit ». Celui-ci est habitude, automatisme. Celle-là est innovation, émancipation de la tyrannie du « tout-fait ». Vue éminemment suggestive si toutes ses conséquences ne sont point également valables, et qui rejoint la conception de Weber selon laquelle la société ne vit que par un effort de création continue.

De ce qui a été dit, il résulte clairement que l'entreprise est une fonction et qu'elle ne caractérise ni une profession ni une classe. Peu importe donc le statut juridique et social d'un individu: quel qu'il soit, l'individu en question sera entrepreneur ou non selon qu'il réalisera ou non des combinaisons nouvelles. Ce rôle pourra être joué par le propriétaire d'une entreprise aussi bien que par un administrateur ou par un actionnaire influent, ou par un capitaliste¹. Par là se trouve résolue la question de savoir où se trouve vraiment l'entrepreneur dans une société par actions. De même, on n'est pas entrepreneur d'une façon continue, comme l'on exerce un métier. Il est peu d'hommes d'affaires qui n'aient jamais été entrepreneurs à un certain moment ; à l'inverse, il n'est pas de grand entrepreneur qui l'ait été sans cesse au cours de son activité économique. Autant de conséquences naturelles qui découlent de la façon même dont J. Schumpeter conçoit l'entreprise. En effet, profession et classe sociale ne coïncident pas avec fonction.

La fonction de l'entrepreneur dans le système de Schumpeter ne se confond avec aucune de celles que d'autres théories lui attribuent. L'entrepreneur n'est pas l'« exploitant » du circuit qui coordonne les facteurs travail et terre et qui règle la production conformément aux habitudes, c'est-à-dire en accomplissant une simple tâche d'administration². Ce n'est pas davantage une sorte de travailleur : car cette sorte de

¹ Sur la question de l'indépendance de la fonction économique par rapport au statut juridique et social, von Beckerath (d'accord avec Meerwarth) adopte une attitude analogue à celle de J. Schumpeter. Mais (*Der moderne Industrialismus*, Iéna, 1930, p. 50) la définition qu'il propose de l'entrepreneur est toute différente de celle de Schumpeter. L'entrepreneur est pour *lui* l'agent économique qui a la conduite effective de l'entreprise. Emil Kirdorf, ajoute-t-il, comme beaucoup de chefs de la grande industrie, n'était qu'un « directeur général » salarié. Pourtant, il ne viendra à l'esprit de personne de *lui* dénier la qualité d'entrepreneur parce que sa volonté était décisive dans les entreprises où il était employé. La notion dont part Beckerath pour définir l'entrepreneur (*tatsächliche Führung*), est aussi imprécise que celle d'« organisation » ou de « management ».

² Doreen Warriner, Schumpeter and the conception of static equilibrium. *The Economic journal*, mars 1931, p. 42. En statique dans le « circuit » d'après cet auteur « les besoins du consommateur coordonnent le système; aucune autre coordination n'est nécessaire ».

travail qui consiste à réaliser une combinaison nouvelle n'est assimilable à aucune autre ¹. Ce n'est pas un capitaliste, car il peut jouer son rôle, non pas sans avoir recours au capital mais sans en posséder lui-même si peu que ce soit. Ce n'est pas enfin un agent qui supporte les risques de la production, car il peut exercer sa fonction sans engager le moindre patrimoine dans l'affaire dont il provoque l'apparition et le fonctionnement.

Il n'est pas inutile d'éclairer ces formules abstraites par des exemples concrets que J. Schumpeter lui-même n'a pas donnés, mais dont il est facile d'enrichir son développement sans en trahir le sens.

D'après l'interprétation de J. Schumpeter, Henry Ford ne devient pas entrepreneur quand, à 43 ans, en 1906, il est un chef d'entreprise indépendant, mais quand, en 1909, il commence à fabriquer son fameux modèle T, très vite connu sous le nom de voiture Ford ². Ford est encore entrepreneur quand, perfectionnant la division du travail dans l'industrie automobile, il adopte le procédé du train d'assemblage, usant d'autre part d'une politique basée sur le principe de la baisse progressive des prix, combinée avec l'accroissement du débit. Il réalise alors une combinaison du second type : introduction d'une méthode de production nouvelle. Lord Leverhulme n'est pas entrepreneur quand à 20 ans il est modeste commerçant dans la petite ville de Wigan, mais quand il lance la fameuse marque Sunlight (Combinaison I) ³. Alfred Krupp n'est pas entrepreneur quand à 14 ans il exploite pour le compte de sa famille la fonderie que lui lègue son père, pas plus, que, lorsque, le 24 février 1848, il devient avec son associé Soelling définitivement propriétaire de l'usine ; mais il le devient quand, l'un des premiers en Allemagne, il concentre verticalement ses usines (Combinaison V), quand le premier il fabrique industriellement des cercles de roues sans soudures (Combinaison I), quand, le premier en Allemagne, il met en pratique le nouveau procédé imaginé par l'Anglais Bessemer et fabrique le produit qu'il appelle l'acier C (Combinaison I) ⁴.

Dans chaque grand capitaine d'industrie on peut donc chercher en quoi et à quel moment il a été entrepreneur au sens où J. Schumpeter emploie ce mot. D'autres fonctions accessoires viennent s'adjoindre en fait à cette fonction essentielle que l'analyse peut isoler. Le type de l'entrepreneur à l'état pur n'existe pas dans la réalité concrète. Les types historiques d'entrepreneur nous en offrent l'image plus ou moins oblitérée,

Mais cependant, on ne peut pas construire une statique « pensable » sans avoir recours à cet exploitant dont parle J. Schumpeter ou à cet entrepreneur désubstantialisé dont parle Walras, et qui sont le support de la coordination et de la combinaison accoutumée des facteurs en statique.

En dynamique, dans l'« évolution », l'entrepreneur de J. Schumpeter, dit Doreen Warriner, non seulement innove mais coordonne les facteurs de la production. Mais il n'appartient pas à l'essence de l'entrepreneur d'effectuer cette coordination. L'entrepreneur, nous le verrons plus loin, peut rester extérieur à l'affaire (cf. l'exemple du promoteur), C'est précisément sur l'idée de réalisation d'une combinaison nouvelle qu'il faut insister pour présenter une critique de J. Schumpeter.

¹ Comme le « travail » du chef, sur le plan sociologique, n'est assimilable à aucun autre travail, cf. *supra*.

² A rapprocher du lancement en Italie de la « 509 » Agnelli (exemple donné dans G. Demaria, article cité, p. 41 en note). Ford eut le mérite de considérer « l'automobile non comme un article de luxe, mais comme un objet d'usage courant même pour les masses ». Richard Lewinsohn, *A la conquête de la richesse*. Payot, 1928, p. 233.

³ Richard Lewinsohn, ouvrage cité, p. 264.

⁴ Richard Lewinsohn, ouvrage cité; courtes biographies de grands entrepreneurs modernes dans *Deutsche Wirtschaftsführer* de Félix Pinner (Frank Fassland), Berlin, 1924.

surchargée d'éléments adventices. Comme il arrive souvent, les formes primitives du type sont les plus complexes, celles qui nous en révèlent le moins clairement l'essence.

J. Schumpeter ¹ en distingue quatre qui se sont succédés historiquement ² :

1° **LE FABRICANT-COMMERÇANT**. - Il était capitaliste le plus souvent, et, par conséquent, prenait place dans une classe sociale. Propriété et position d'entrepreneur étant alors moins facilement séparables qu'aujourd'hui, la seconde semblait souvent héréditaire ; en réalité, ce qui était transmis héréditairement, c'était la propriété, alors condition de l'exercice de l'entreprise. Le fabricant-commerçant a une conception autocratique de son rôle dans l'affaire et un attachement d'ordre affectif pour la « firme » qui est « sa chose » car l' « affaire » ne s'est pas encore dépersonnalisée. Elle est alors véritablement une manifestation et un prolongement de la personnalité du chef d'entreprise. De plus, le fabricant-commerçant avait une compétence technique et commerciale, était fréquemment son propre directeur technique, son propre chef de contentieux. Autant d'éléments susceptibles d'être distingués et qui en fait furent parfois confiés, contre rémunération fixe, à des agents salariés mais qui composent la figure historique du fabricant-commerçant. La réalisation de combinaisons nouvelles est alors placée dans une gangue d'autres fonctions hétérogènes.

2° **LE CAPITAINE D'INDUSTRIE** est déjà un type moins complexe, bien qu'il le reste à un haut degré. Il agit soit par influence personnelle, soit par la propriété ou le contrôle de majorités d'actions. Ce chef qui peut être président d'un conseil d'administration ou administrateur délégué, ou occuper un autre poste de même sorte, n'est plus seulement le représentant de ses propres intérêts ou de ceux de sa famille; il se peut qu'il n'ait pas de rapports directs avec des usines, de relation personnelles avec la main-d'œuvre; il n'en dirige pas moins la politique d'une ou de plusieurs entreprises sociétaires.

3° **LE DIRECTEUR** ³. - Il peut avoir la conduite effective d'une affaire ⁴ et réaliser des combinaisons nouvelles, même s'il a une place de travailleur salarié ou une position intermédiaire, salarié intéressé aux bénéfices. Il n'est pas capitaliste ; il n'assume pas, à titre principal ⁵, les risques techniques ou commerciaux. Il cherche à gagner des revenus suffisants mais, parmi les mobiles ordinaires de son action, il faut inscrire, plutôt que la recherche du plus grand gain monétaire possible, le goût du travail bien fait et de la responsabilité professionnelle, le souci d'une bonne réputation

¹ Non dans le présent ouvrage, mais dans l'article *Unternehmer* déjà cité. A rapprocher des analyses de W. Sombart qui lui aussi distingue et décrit des « familles » d'entrepreneurs concrets : le spécialiste, le marchand, le financier. *L'apogée du capitalisme*, traduction citée.

² Par là, J. Schumpeter applique ce que j'ai nommé la méthode d'abstraction décroissante plus haut. Il n'est évidemment question que de simplifications historiques « commodes ».

³ En cette place, on voit bien comment on pourrait découvrir et construire des types intermédiaires. Bonn a observé que l'Allemagne n'en est plus à l'ère des directeurs, mais à celle des « directeurs généraux ». A. Sayous, Préface citée au livre de Sombart, P. LII.

⁴ Cf. la théorie de Beckerath citée plus haut.

⁵ Cette restriction, pour tenir compte des répercussions qu'ont les résultats de l' « affaire » sur la rémunération du directeur intéressé aux bénéfices.

parmi les techniciens de la même branche, et même la préoccupation d'être favorablement jugé par la clientèle et par le public.

4° **LE FONDATEUR** (ou promotor). - C'est un individu spécialisé dans la conception et le « lancement » des « affaires » nouvelles. Une fois l'affaire lancée, il peut, après avoir reçu une rémunération fixe, s'en désintéresser complètement. Il n'est pas lié d'une façon particulière et durable avec telle usine ou telle maison de commerce. La situation sociale et parfois la moralité de tels individus sont inférieures. Pour cette raison, et aussi parce que ceux que l'on appelle fondateurs ou lanceurs d'affaires sont, dans bien des cas, de simples intermédiaires et non des réalisateurs de combinaisons nouvelles, les théoriciens hésitent à leur reconnaître un rôle normal dans la vie économique moderne. Mais, quand un tel individu réalise une des combinaisons des facteurs de la production qui ont été plus haut mentionnées, on peut considérer qu'il est l'agent concret qui se rapproche le plus de l'entrepreneur abstrait tel que le décrit J. Schumpeter. Il n'est pas capitaliste ; il n'assume pas l'organisation et la direction de l'entreprise une fois lancée et il n'en assume pas les risques.

Pour achever la description de l'entrepreneur tel qu'il le conçoit, Schumpeter analyse les mobiles auxquels il obéit. L'évolution s'oppose en effet au circuit non seulement par les phénomènes qui y sont inclus, mais encore par les ressorts psychologiques de l'activité économique. L'exploitant., dans le circuit, combine automatiquement les facteurs de la production suivant les voies accoutumées et sous la pression des besoins. Le calcul hédonistique rend moins compte de ses décisions que la tendance à la satisfaction des besoins du groupe social dans lequel il est inséré ¹. Quant à l'entrepreneur, il n'est pas plus un homo oeconomicus dominé par le calcul hédonistique qu'il n'est l'agent d'exécution du consommateur pour la plus grande satisfaction des besoins de ce dernier ². Il ne réalise pas des combinaisons nouvelles pour obtenir le plus grand gain monétaire, c'est-à-dire finalement la plus grande masse de biens de consommation, car, au delà d'une limite déterminée, la satisfaction procurée par une quantité supplémentaire de biens est négligeable. Il remplit son rôle, il « crée sans répit » ³ parce qu'il est mû par un ensemble de mobiles irrationnels dont les principaux sont : la volonté de puissance, le goût sportif de la nouvelle victoire à remporter, la joie de créer et de donner forme à ses conceptions ; seul le premier de ces mobiles est en relation directe avec l'institution de la propriété privée. En imbriquant dans sa construction d'ensemble ce schéma psychologique de l'« activisme » des entrepreneurs contemporains, J. Schumpeter a donné plus de précision et plus de retentissement théorique à une conception que Marshall, dès 1907, avait mise en lumière ⁴, dont la vie des grands capitaines d'industrie offre d'innombrables exemples et que H. de Man a une fois de plus signalée dans une étude récente ⁵.

¹ Ces énonciations montrent que, de même que l'« évolution » est une projection théorique appliquée au système capitaliste, de même le « circuit » est le résidu théorique d'une analyse des processus économiques dans une petite communauté vivant sous le régime de l'économie privée.

² Cf. au début de ces développements le rôle de l'entrepreneur comme créateur de besoins sociaux.

³ J. Schumpeter, *infra*, chapitre consacré à l'entrepreneur.

⁴ A. C. Pigou, *Memorial of A. Marshall*. Londres, 1925, Social possibilities of economic chivalry; mentionné par G. Demaria, article cité, p. 48.

⁵ H. de Man, Profit ou rendement. *Revue économique internationale*, décembre 1932, p. 474, cite un grand industriel américain qui, à la question « pourquoi travailler? », a répondu à peu près: « Non en vue du gain dont je ne profite nullement, mais en vue de l'efficiencia ».

On sait au surplus que l'étude des mobiles non hédonistiques de l'activité économique a été poursuivie par de nombreux auteurs récents, parmi lesquels P. H. Douglas, Th. Veblen (instinct de

On ne refusera à cette théorie de l'entrepreneur et de l'entreprise ni l'originalité, ni la puissance de suggestion. *Cette formule d'économie pure est un sublimé de l'épopée de l'entreprise moderne.* L'histoire du capitalisme ¹ enseigne que les entrepreneurs jouent un rôle éminent, qu'ils ne se fixent pas en classes mais qu'au contraire ils se recrutent incessamment parmi les « hommes nouveaux », qu'ils obéissent enfin à des impulsions et à des mobiles psychologiques qui excèdent singulièrement la recherche du gain ². Il est frappant qu'on puisse citer à l'appui de cette thèse, outre le témoignage d'une quantité d'économistes sociologues, celui d'un historien pur dont le nom est universellement respecté et l'autorité indiscutée - Henri Pirenne. Dans une étude ³ synthétique sur le capitalisme qui est conduite avec une immense érudition illuminée par une intelligence et une puissance de discrimination hors pair, il insiste sur le rôle fondamental qu'ont joué dans la vie économique les innovations des hommes nouveaux possédés par l'esprit de découverte et de conquête. Les hommes d'affaires de la Renaissance font éclater les cadres et les traditions morales du Moyen Age. Les grands entrepreneurs du *XIXe* siècle ne s'embarrassent ni de la routine, ni même de la coutume, et ne se font les champions de la liberté que pour imprimer au milieu avec lequel ils sont en lutte la marque féconde de leur esprit créateur. Le plus souvent, leurs descendants perdent leur imagination et leur furieuse énergie. Ils songent à conserver la situation acquise, servent les puissances régnantes, sacrifient au conformisme, tiennent à dédain cette activité commerciale dont ils feignent d'oublier que, jadis ou naguère, elle les a tirés de la médiocrité, n'interviennent plus dans la production qu'en qualité de bailleurs de fonds ou de « surveillants » d'une organisation qui les dépasse, et, dans le même temps, prétendent se constituer en aristocraties. D'autres hommes nouveaux se lèvent alors qui, « hardis, entreprenants ⁴, se laissent audacieusement pousser par le vent qui souffle, et savent disposer leur voile suivant sa direction jusqu'au jour où; cette direction se modifiant et désorientant leurs manœuvres, ils s'arrêtent à leur tour et s'effacent devant une équipe pourvue de forces fraîches et de tendances neuves ». Quand on relit l'étude de Pirenne dont nous extrayons ces lignes, après s'être pénétré de la théorie de Schumpeter, on est frappé de trouver dans l'une et dans l'autre les mêmes idées directrices et la même résonance ⁵.

work-manship), J. M. Clark (sentiment du devoir). Le mérite indiscutable de J. Schumpeter a été précisément d'édifier un système dynamique sur d'autres bases que le principe hédonistique, sans tomber dans la simple description sociologique, et en restant résolument abstrait et théorique.

- ¹ Comme Graziadei, Schumpeter admet implicitement que l'entreprise est caractéristique du système capitaliste plus encore que la concurrence. Sous cet angle, encore une fois, son oeuvre et celle de Sombart se complètent, si différentes qu'elles puissent paraître.
- ² Il est opportun, une fois de plus, de comprendre le rapport précis qui existe entre l'entrepreneur et l'entreprise tels que les définit Schumpeter, et la notion du système économique. La *wirtschaftliche Führerschaft*, en tant que fonction, subsiste dans tout système économique quel qu'il soit : elle sera exercée dans une économie fermée de manoir *par* le seigneur féodal, dans une économie collectiviste par des organes de l'État (type centralisateur) ou par des autorités locales ou des conseils mixtes composés de fonctionnaires, de travailleurs et d'usagers (type décentralisateur). Mais dans le système capitaliste, cette fonction revêt des formes caractéristiques qui se manifestent notamment par le mode de sélection des entrepreneurs et par la méthode dont un entrepreneur use pour réaliser la combinaison nouvelle en employant le « levier du capital ». Cf. *infra* la théorie de la monnaie et du capital.
- ³ *Les Phases de l'histoire du capitalisme*, travaux de l'Académie royale de Belgique.
- ⁴ « Entreprenants » : l'éminent historien, bien que non spécialiste de l'économie politique, arrive au bord de la terminologie économique.
- ⁵ Le lecteur rapprochera des développements fournis par Schumpeter sur le renouvellement des groupes des entrepreneurs ces lignes d'H. Pirenne : « On ne constate pas à travers les siècles la persistance d'une classe de capitalistes se développant d'un mouvement continu. Tout au contraire, il y a autant de classes de capitalistes qu'il y a de phases dans l'histoire économique. » Le contexte

Aussi bien les analyses sur l'évolution du capitalisme contemporain donnent raison à J. Schumpeter quand il énonce ¹ qu'en dépit de quelques faits qui pourraient induire en erreur, la fonction de l'entrepreneur telle qu'il la définit perd de son importance. Il analyse les raisons de cette tendance en restant fidèle à sa méthode abstraite. Le corps social s'accoutume toujours mieux au renouvellement perpétuel des méthodes de production et chaque nouveauté se répand de plus en plus facilement dans l'ensemble de la société économique. La sphère de ce qui peut être exactement calculé et prévu sans qualification exceptionnelle s'élargit. Enfin, certaines des résistances qui s'opposaient à l'action de l'entrepreneur dans les débuts du capitalisme tendent à s'estomper ².

Pour tous ces motifs, la fonction d'entrepreneur perd de son importance et de son prestige et tend à se démocratiser ³.

Pour donner un examen critique et une discussion pertinente de cette théorie de l'entreprise, on doit emprunter à l'auteur son point de départ et accepter sa propre méthode. On peut à chaque penseur indiquer des objectifs qu'il n'a pas atteints *Parce qu'il* n'a pas voulu les atteindre. Toute théorie économique par ailleurs s'enracine, pour peu qu'elle ait quelque profondeur, dans une philosophie sociale ou sociologique qu'il faut accepter - au moins à titre provisoire et pour les besoins de la cause - si l'on se propose de critiquer un auteur *en restant dans sa ligne de recherches*, en pénétrant ses conceptions intimes, au lieu d'opposer en bloc et de l'extérieur à son système de pensées un autre système de pensées.

Renonçons donc à discuter, - ce qui demanderait une longue étude indépendante, - si J. Schumpeter a raison d'opposer radicalement l'innovation à l'habitude, l'envol hors de la routine au croupissement dans les voies toutes tracées. Un auteur de langue allemande, E. Häussermann, l'a fait latéralement en notant que l'homme est, par nature, *rerum novarum cupidus* aussi bien que routinier ⁴. *Mais J. Schumpeter ne le nie pas*. Il se borne à affirmer qu'une différence de nature ⁵ sépare l'exécution de combinaisons traditionnelles de la réalisation de combinaisons nouvelles, et que, si la majorité des sujets économiques est capable de la première tâche, un petit nombre seulement

montre qu'H. Pirenne ne vise pas par là le capitaliste pur mais le capitaliste qui réalise des « combinaisons nouvelles ».

¹ *in fine*.

² La résistance du consommateur à la nouveauté est aujourd'hui des plus faibles. G. Demaria, article cité, p. 42 note avec raison l'extrême importance de la composition qualitative du groupe des consommateurs sous ce rapport. « La tradition et les coutumes des époques antérieures tendent à avoir une signification de plus en plus restreinte tandis qu'au contraire... augmente ... l'importance des éléments jeunes pour ce qui est de la demande ... ; la femme achète pratiquement la quasi-totalité des biens d'usage domestique »... les jeunes gens, pour un très grand nombre de biens, « imposent au cercle familial l'image et le goût de nouveaux biens ». Cf. sur l'homogénéité de la population des États-Unis en matière de consommation, Marshall, *Industry and Trade*, 1re édition, pp. 140 à 162.

³ Sur la démocratisation du recrutement des entrepreneurs, cf. W. Sombart, traduction citée, 1er vol., p. 38 et S. J. Chapman et L. J. Marquis, The recruiting of the employing classes from the rank of wage earners in the cotton industry. *Journal of the royal statistical society*, février 1912.

⁴ Ouvrage cité, p. 24.

⁵ Cf. la comparaison - du reste imparfaite - dont il use : autre chose est de suivre une rouie, autre chose de percer une route.

d'individus spécialement qualifiés peut se livrer à la seconde ¹. Qui ne sent la fécondité de cette philosophie de la vie sociale, du reste largement indépendante de telle ou telle construction de dynamique économique ? ² Et qui donc, ayant une expérience quelconque de la vie des affaires, oserait énoncer que ces conceptions n'ont pas d'importance pratique ? ³ On admettra donc, pour conduire la discussion, le point de départ psychologique et sociologique de l'auteur. On évitera au surplus toute fin de non-recevoir liminaire qui consisterait à dire que cette théorie est trop abstraite, trop éloignée de la réalité. Dans le domaine où nous pénétrons plus qu'en aucun autre, on doit se souvenir que J. Schumpeter a décidé de donner une économie « essentielle ». Circuit et évolution sont donc des reproductions conceptuelles qui ne retiennent que les phénomènes sans lesquels elles ne pourraient être construites. De chacun de ces phénomènes n'est retenu que ce qui en compose l'essence.

Or, une étude ainsi entendue montre qu'il y a dans la dynamique (évolution) de J. Schumpeter une lacune. Un élément essentiel y fait défaut sans lequel on ne peut en comprendre le fonctionnement. De même que l'élimination de l'intérêt en statique n'est pas acceptable, de même J. Schumpeter a escamoté dans son « évolution » une *fonction* indispensable et irréductible à tout autre : celle d'assumer les risques de la production qui ne peuvent être couverts par l'assurance.

On le voit déjà en posant simplement cette question : que devient l'exploitant dans la dynamique (évolution) ?

Est-il complètement éliminé au profit de l'entrepreneur au sens où J. Schumpeter emploie ce mot ? Cesse-t-il d'être considéré comme fonction abstraite essentielle ? Alors on ne comprend plus le mécanisme de l'évolution. La réalisation d'une combinaison nouvelle suppose une coordination des facteurs et cette coordination suppose l'existence d'un patrimoine de l'entreprise ⁴. Qu'on n'objecte pas que l'entrepreneur, comme l'entend J. Schumpeter, est à la fois réalisateur de combinaisons nouvelles et coordonnateur des facteurs de la production. Ce serait aller à l'encontre de sa méthode qui consiste à dégager et à agencer des fonctions essentielles. La fonction qui consiste à réaliser ⁵ des combinaisons nouvelles est, pour J. Schumpeter, complètement indépendante de la détention d'un capital quel qu'il soit.

¹ Cf., dans le même sens, Bonn, qui estime (A. Sayous, préface citée, p. mi) que le nombre des personnes en état d'occuper des postes très élevés étant faible, « l'avenir du capitalisme est en de faibles mains ».

² A. Einstein dans son récent ouvrage : *Mein Weltbild* déplore l'absence de *Führernaturen* dans tous les domaines, dans l'art, dans la science, dans la politique et il écrit : « Organisation *kat bis zu einem gewissen Masse die Führernaturen ersetzt* ».

³ N'est-ce pas précisément dans les milieux d'affaires que l'on entend des formules du genre de celle-ci qui peut être retenue comme type : « C'est un bon industriel, mais ce n'est pas un créateur ». On entend bien qu'il s'agit, dans ce cas, non d'inventions, mais de combinaisons nouvelles du genre de celles que J. Schumpeter a analysées et classées.

⁴ Nous parlons d'un patrimoine et non pas d'un agent. Cette nuance n'est pas marquée par le Professeur E. Schwiedland qui n'hésite pas à considérer « le nouveau-né héritier d'une entreprise » (ouvrage cité, p. 2, 3) comme entrepreneur. L'essentiel est de souligner que le patrimoine qui supporte les risques non assurables joue un rôle propre et indépendant dans une production de forme capitaliste.

La définition de l'entrepreneur par le Professeur E. Schwiedland (« la personne pour le compte de laquelle l'entreprise fonctionne ») et toutes les définitions analogues sont très voisines de la notion juridique d'entreprise commerciale en droit allemand (cf. le Code de commerce allemand et les principaux commentaires).

⁵ Nous verrons précisément *infra* que ce terme « réalisation » est insuffisamment analysé par l'auteur.

Il faut donc admettre que l'exploitant coordonnateur des facteurs de la production subsiste dans la dynamique (évolution). Mais alors on ne voit pas pourquoi J. Schumpeter n'a pas étudié les conséquences que l'évolution produit quant à l'exploitant. En statique (circuit) l'exploitant coordonne les facteurs de la production et les combine dans les voies de l'automatisme et sous la pression de l'habitude - il joue ce rôle indépendamment de tout capital monétaire; il ne subit pas ou à peu près pas de risques. S'il en est de même dans la dynamique (évolution) et seulement sous cette condition, on peut approuver le silence de J. Schumpeter. Or il est clair qu'il n'en est pas ainsi. L'exploitant, qui coordonne les facteurs de la production et qui ne peut pas opérer cette coordination sans un patrimoine, c'est-à-dire sans capital monétaire, subit des risques. Il supporte les risques de production et les risques commerciaux que ni l'assurance ni l'auto-assurance ne peuvent éliminer complètement et que G. del Vecchio a analysés¹. En d'autres termes, si l'on admet que le type de l'exploitant ou coordonnateur des facteurs de la production subsiste dans l'évolution, on est contraint d'admettre qu'il a des caractéristiques différentes de celles qu'il présente dans le circuit et l'on voit réapparaître la fonction d'assumer le risque que J. Schumpeter avait éliminée au bénéfice de la fonction de réalisation des combinaisons nouvelles.

La même critique peut revêtir une autre forme, plus concrète. Soit une industrie donnée. Un individu spécialisé dans le lancement des affaires nouvelles (promotor) conçoit une combinaison inédite de facteurs de la production. Disons, pour être plus précis, qu'il considère comme possible et lucrative la fabrication d'un produit nouveau² : un type de machine par exemple. Il va trouver un de ses amis qu'il persuade. Ce dernier, par hypothèse, ne soupçonnait même pas la possibilité de fabriquer industriellement le nouveau type de machine. Il reçoit tous les renseignements nécessaires concernant les méthodes de fabrication, les prix de la main-d'œuvre et des matières premières, les débouchés existants. Supposons même que toutes les résistances qui s'opposaient à la mise en marche de l'affaire ont été vaincues par le promotor : les capitaux ont été réunis par ses soins, la main-d'œuvre rassemblée par lui, etc. Mais seul le second des personnages que nous venons de dessiner va désormais assumer les risques de la production. Des deux quel est l'entrepreneur ? J. Schumpeter répond sans hésitation: le premier, c'est-à-dire le lanceur d'affaires. A plusieurs reprises, dans son ouvrage il insiste sur ce point.

Quelle qualification économique va-t-on alors donner au second des personnages de notre exemple ? Quel titre va-t-on attribuer au rôle qu'il joue, à la fonction qu'il remplit ? L'auteur, nous le savons déjà, ne se pose pas expressément la question. La lumière violente qu'il projette sur la réalisation de combinaisons nouvelles laisse dans l'ombre le fait d'assumer des risques non assurables. Dans son système il n'y a pas de place particulière pour l'agent qui, d'une façon durable, continue d'assumer les risques non assurables de l'entreprise. Dira-t-on qu'il s'agit d'un simple capitaliste sans plus ? Mais alors on tombe dans une confusion inextricable. On assimile arbitrairement : 1° le cas du capitaliste prêteur qui loue ses capitaux sans supporter le risque inhérent à l'œuvre de production et qui touche un intérêt fixe ; 2° le cas du capitaliste qui investit ses capitaux dans une entreprise dont les résultats sont aléatoires et qui touche

¹ G. del Vecchio, Untersuchungen zur Theorie des Unternehmergewinnes, *Die Wirtschaftstheorie der Gegenwart*. Vienne, 1928 ; cité par G. Demaria, art. cité, p. 45. Les théories modernes du risque sont exemptes de tout contenu apologétique ou normatif.

² Au sens de J. Schumpeter, *cf. supra*.

un revenu aléatoire, lui aussi, non stipulé dans un contrat, mais dépendant de la marge entre prix de revient et prix de vente. On retombe ainsi dans une confusion dont les classiques anglais eux-mêmes s'étaient gardés.

Toute la théorie de J. Schumpeter repose sur une notion floue celle de « réalisation » d'une combinaison nouvelle. Une analyse approfondie de ce concept conduit inévitablement à reconnaître qu'il désigne une série d'opérations distinctes. Pour « réaliser » dans toute la force du terme une combinaison nouvelle, il faut non seulement en concevoir le principe, en dresser le plan d'application, décider de son exécution, vaincre les résistances, réunir les capitaux et les compétences nécessaires, mais encore accepter d'assumer d'une façon durable les risques de la production. Ce dernier assentiment, ce dernier acte est déterminant. Tant qu'il n'est pas fait, tous les autres restent vains.

Pourquoi donc la théorie de J. Schumpeter apparaît-elle si significative quand on l'applique à l'histoire des grands capitaines d'industrie, Ford ou Krupp, par exemple ? Parce qu'alors les deux fonctions (mettre en oeuvre une combinaison nouvelle, assumer les risques de la production) sont *réunies sur une même tête*. Un seul personnage joue les deux rôles. Lorsqu'on les isole avec soin, comme J. Schumpeter nous y invite lui-même, les réserves qui précèdent s'imposent.

Telle semble être la direction dans laquelle les conceptions de notre auteur peuvent être critiquées. En revanche, les objections formulées par E. Häussermann, dans son ouvrage récent ¹ ne sont pas pertinentes si l'on a soin d'employer la méthode et d'accepter le point de vue de J. Schumpeter. Pour E. Häussermann la caractéristique et le critérium de l'entreprise et de l'entrepreneur réside dans la décision (*Disposition*), la détermination prise d'une libre et propre initiative et s'appliquant aux questions suivantes : Que produire En quelle quantité ? Comment ? Quand ? Où ? A quel prix .

¹ Ouvrage cité, supra.

Ces questions sont posées et résolues à différents moments de l'acte de production. E. Häussermann donne une idée de l'ensemble qu'il englobe sous le terme : Disposition, par le tableau suivant :

	Achat	Combinaison	Vente
Où ? (Lieu) Quand ? (Temps) Quoi ? (Qualité) Combien ? (Quantité) Comment ? (Méthode) Prix			

Cette conception de Häussermann est à peu près celle de von Beckerath et de Mehrwart (von Beckerath, *Der moderne Industrialismus*, p. 50) qui appellent entrepreneur l'agent économique qui a la conduite effective de l'entreprise. De même Werner Sombart, traduction citée, t. I, énonce que le rôle de l'entrepreneur consiste : 1° à mettre en présence le capital et le travail (coordination) ; 2° à déterminer l'ampleur et l'orientation de la production (et les questions précitées) ; 3° à ajuster la production à la consommation.

Cette décision serait la prestation essentielle de l'entrepreneur, le fait d'assumer le risque et la possession de capitaux n'étant que des épiphénomènes, des phénomènes accessoires (*Begleiterscheinungen*)¹. Admettons que la décision² entendue comme le souhaite E. Häussermann, soit une fonction spéciale et susceptible d'être isolée. On peut concevoir toute la dynamique de J. Schumpeter en supposant que cette fonction, pour les combinaisons qui ne sont pas des combinaisons nouvelles, est déléguée à un salarié. C'est ce qui arrive en fait bien souvent. Dans les pays de capitalisme avancé, à côté des salariés spécialisés des services techniques, financiers, commerciaux, à côté des *efficiency engineers*, on trouve d'autres individus qui décident de la conduite générale de l'entreprise, qui orientent sa vie, qui précisément répondent aux questions fondamentales : que produire ? en quelle quantité ? comment P à quel prix ? etc. Contrairement à ce que pense Häussermann, ces individus décident en fait souverainement, disposent en fait librement à l'égard d'une entreprise dans laquelle ils peuvent ne pas posséder une seule action³. Par conséquent, selon la logique de J. Schumpeter,

¹ E. Häussermann, ouvrage cité, pp. 5 et 6.

² J. Schumpeter compare l'entrepreneur à l'officier sur le champ de bataille ; E. Häussermann à l'officier d'état-major qui dispose et prend des décisions sans avoir pour tâche de les exécuter (ouvrage cité, p. 26).

³ C'est pourquoi nous ne suivons pas E. Häussermann quand il écrit : « La prestation propre de l'entrepreneur qui consiste dans le fait de disposer librement, de décider souverainement, de défendre les déterminations indépendantes... sous sa propre responsabilité, ne peut pas, par sa nature même, être déléguée à autrui » (ouvrage cité, p. 11).

E. Häussermann se donne beaucoup de mal (pp. 15 et 16) pour démontrer que l'actionnaire a la qualité d'entrepreneur (au sens où il entend ce dernier terme). En créant la société anonyme, dit-il, les fondateurs prennent une première série de dispositions (que produire, en quelle quantité, où, quand). De plus, ajoute-t-il, « ce sont les actionnaires qui, à l'occasion des assemblées générales

ce que E. Häussermann nomme la fonction de disposition peut être éliminé de l'évolution tant qu'il s'agit de combinaisons anciennes, traditionnelles de facteurs de la production : de simples travailleurs touchant un salaire la peuvent remplir. Il ne s'agit donc pas ici d'une de ces fonctions essentielles qui seules intéressent J. Schumpeter. Tandis qu'un travailleur touchant un salaire stipulé par contrat ou un capitaliste touchant un intérêt fixe ne peuvent pas assumer la fonction irréductible qui consiste à supporter ceux des risques qui ne sont pas susceptibles d'être assurés d'une façon adéquate.

Plutôt que radicalement inexacte, la contribution de J. Schumpeter à la théorie de l'entreprise semble donc incomplète. Il a eu le mérite de montrer l'importance de la combinaison nouvelle des facteurs de la production. Pour concentrer toute la lumière sur ce point, il a négligé de traiter à fond le problème de l'assomption des risques non assurables de la production.

Aussi son entrepreneur est-il l'incarnation ¹ d'un aspect de l'esprit du capitalisme. Il symbolise les forces de « surgissement » dans les voies nouvelles qui se trouvent effectivement dans ce système; il exprime la psychologie de *quelques* très grands pionniers du capitalisme moderne qui en fait n'ont pas été mus par le désir de gain, ni soutenus par une psychologie hédonistique. Mais il ne rend pas compte des forces d'adaptation, d'amortissement, d'ajustement du même système; il élimine la fonction qui consiste à assumer les risques non assurables, il ne traduit pas la psychologie de ces millions d'agents économiques qui, en assumant d'une façon durable les dits risques, permettent le jeu de tout le capitalisme mondial et qui, pris dans leur ensemble, restent animés par le désir de réaliser le plus grand gain monétaire possible.

B. - LA THÉORIE DU CRÉDIT ET DU CAPITAL.

[Retour à la table des matières](#)

I. - **Seule une combinaison nouvelle permet de sortir du circuit.** Or, dans le circuit, les facteurs de la production sont liés. Ils ne peuvent pas être prêtés. Ils donnent régulièrement le même produit d'où découlent les mêmes revenus. L'entrepreneur qui, poussé par son « activisme », entend réaliser une combinaison nouvelle, n'en a donc pas les moyens. Pour que l'évolution se produise, il faut qu'à côté de l'élément subjectif (l'entrepreneur porteur de la combinaison nouvelle) intervienne un élément objectif, un pouvoir d'achat créé par les banques afin de permettre à l'entrepreneur

prennent les dispositions nécessaires » à la marche de l'entreprise ; il peut se faire qu'« il s'agisse simplement d'un oui ou d'un non » (p. 16), mais cela suffit. Bien mieux (même référence) « même par une attitude purement passive » l'actionnaire prend des dispositions, et par conséquent fait acte d'entrepreneur !

¹ Doreen Warriner, article cité, p. 41, rapproche très justement J. Schumpeter et W. Sombart. J. Schumpeter prend le développement de l'esprit du capitalisme et le traite comme 1(manifesté principalement dans une activité spéciale». W. Sombart (plus hégélien que Marx lui-même, selon l'auteur) étudie l'esprit des systèmes économiques (et donc du capitalisme) et le traite comme manifesté principalement dans une *Hohepoche*, c'est-à-dire à un moment où cet esprit est considéré comme ayant atteint son point de parfaite réalisation. Pour une critique de cette manière de voir, cf. Troeltsch, *Der Historismus und seine Probleme*.

d'extraire du circuit les facteurs dont il a besoin¹. Là réside, pour J. Schumpeter, l'essentiel du phénomène du crédit qui, au même titre que l'entreprise, est donc caractéristique de l'évolution. Sans crédit, pas d'évolution possible; inversement, le crédit nécessaire à l'évolution ne l'est pas à l'économie statique.

Après avoir éliminé des traits pour lui secondaires, l'auteur formule une théorie de la productivité du crédit qui occupe une place originale dans l'ensemble des constructions relatives au même objet. Le crédit, moyen pour l'entrepreneur de prélever des facteurs de la production dans le circuit, est productif parce qu'il permet et permet seul un emploi qualitativement différent, une combinaison nouvelle et meilleure de ces facteurs². Cette théorie, dans la ligne de laquelle se développent les vues d'Albert Hahn³, diffère pourtant radicalement de ces dernières. Hahn, qui présente une théorie du crédit bancaire tandis que Schumpeter prétend fournir une théorie d'ensemble du crédit dans l'évolution capitaliste, part de prémisses qui sont très éloignées du circuit. Hahn considère comme une donnée du problème à résoudre la présence, au sein de l'économie, de capital et de travail libres. Par adjonction de ces éléments disponibles, la capacité de production de l'entreprise peut être accrue. Le crédit bancaire est productif en ce sens qu'il permet d'intégrer dans la production des doses supplémentaires de capital et de travail, indépendamment de toute transformation et de toute amélioration de la combinaison des facteurs. La production s'accroît, quantitativement. Quand tous les capitaux et toutes les forces de travail ont pris place dans le processus de production, la limite de l'action du crédit sur la production est atteinte. J. Schumpeter part au contraire d'un circuit où tous les facteurs de la production sont liés, où par conséquent aucun n'est disponible. On peut donc dire, avec R. Hug⁴, que la théorie de Schumpeter commence au point précis où celle de Hahn finit. Elle part d'un état économique qui ne peut être modifié que qualitativement par la réalisation d'une nouvelle combinaison.

De même la théorie de J. Schumpeter ne se confond pas avec les théories qui rattachent la productivité du crédit à l'épargne forcée⁵. L'expansion de crédit provoque une hausse des prix, qui restreint la consommation des détenteurs de revenus fixes. Cette restriction entraîne l'apparition d'une plus grande quantité de moyens de production. Schumpeter accueille ces considérations mais leur assigne un rôle secondaire. L'essentiel pour lui n'est *pas l'abstinence involontaire, mais l'emploi meilleur et différent des facteurs de la production grâce au crédit créé par les banques*. De cette proposition fondamentale découle une série de conséquences. L'entrepreneur est seul demandeur typique de crédit puisqu'il est le seul agent économique dont l'activité ne puisse pas se concevoir sans l'octroi du crédit. Le banquier ne déplace pas le pouvoir d'achat, mais il le crée *ex nihilo* puisque dans le circuit il n'y a aucune épargne ni

¹ Sur l'importance de ce deuxième élément dans la théorie de l'évolution, cf. Mombert, *op. cit.*, p. 509. Au crédit J. Schumpeter confère, comme on l'avait fait au début du mercantilisme, un rôle décisif dans le développement de l'économie; G. Demaria, *Sull'attività del!' imprenditore moderno*, art. cité; R. Hug, *Der Gedanke der wirtschaftlichen. Entwicklung bei Schumpeter*. Heidelberg, 1933, pp. 120 et sq. (désormais cité en abrégé : Hug, *Gedanke*).

² Mac Leod est à l'origine des théories sur la capacité du crédit de créer des capitaux. J. Schumpeter les a puisées chez les auteurs modernes américains et, à sa suite, elles ont eu un vif succès en Allemagne, cf. Hug, *Gedanke*, p. 125 ; en ce qui concerne ce courant théorique dans les pays de langue anglaise, voir surtout D. H. Robertson, *Banking policy and the price level*, London, 1926.

³ *Volkswirtschaftliche Theorie des Bankkredits*, 2e édition, Mohr, Tübingen, 1924, 174 p.

⁴ R. Hug, *Gedanke*, p. 129.

⁵ G. Demaria, article cité ; Hug, *Gedanke*, pp. 130-131.

aucune réserve de capitaux ¹. La monnaie a, dans l'évolution, une fonction radicalement différente de celle qu'elle assume dans le circuit. Dans le circuit elle est simple moyen d'échanges; dans l'évolution elle est condition de l'octroi du crédit. Par conséquent, au lieu de refléter les événements survenus dans la sphère des biens, elle les suscite. Le capital, c'est-à-dire le fonds de pouvoir d'achat créé par le banquier pour permettre à l'entrepreneur de réaliser la combinaison nouvelle, est une catégorie économique homogène et ne consiste jamais en un ensemble de biens. Le capitalisme est le système économique dans lequel les facteurs nécessaires à la réalisation de combinaisons nouvelles sont prélevés, sur les combinaisons anciennes, par intervention d'un pouvoir d'achat créé par les banques et non par acte de commandement d'une autorité investie de pouvoirs de contrainte, comme dans une économie collectiviste. Définition qui lie l'entreprise et le capitalisme d'une façon indissoluble, mais l'entreprise considérée comme *fonction essentielle* et non comme *institution* ².

Ayant ainsi défini le crédit, J. Schumpeter en explique le jeu dans l'évolution au moyen d'une théorie qui peut, dans ses grandes lignes ³, se résumer ainsi.

Le pouvoir d'achat créé par les banques et octroyé aux entrepreneurs ne pouvant être remboursé sans délai, il en résulte une hausse des prix qui provoque l'essor. Sur ce phénomène essentiel peut se greffer l'action de l'épargne forcée. L'inflation de crédit n'est limitée ni par la monnaie, ni par les biens présents, mais par les biens futurs que produira l'entrepreneur ⁴. Les crédits qui ont été attribués à l'entrepreneur sont remboursés par lui après la vente du produit résultant de la réalisation de la combinaison nouvelle. L'inflation de crédit issue de la création du pouvoir d'achat par les banques est temporaire. Elle est suivie d'une déflation de crédit, qui entraîne compensation.

La monnaie, le crédit et la banque occupent, dans la théorie économique telle que la conçoit Schumpeter, une place centrale. Ces phénomènes ne sont plus l'objet de simples investigations techniques, en quelque manière extérieures, relativement indépendantes du monde de la production et de la répartition. Ils sont situés au cœur de l'évolution ⁵.

II. - Cette théorie du crédit permet de mieux préciser la façon dont la dynamique de J. Schumpeter se construit par rapport à la statique. L'auteur prétend sortir du circuit sans employer d'autres données que celles qui sont dans le circuit. Dans la rigueur des termes, il ne tient pas parole, et cela pour une excellente raison. Si l'hypothèse est prise dans sa parfaite pureté, par construction même, on ne peut pas sortir du circuit. Les éléments économiques (terre, travail, monnaie, revenus, consommation) sont constants. Les facteurs de la production ont atteint l'utilisation maxima; ils sont, par conséquent, liés. Les mouvements économiques ont une direction et une amplitude constantes. Si, par un biais quelconque, un tel état pouvait de lui-même se modifier, cela prouverait simplement que l'auteur a omis de déterminer une des

¹ Sur la création du pouvoir d'achat par les banques et le rôle capitaliste de la monnaie, voir *Das Sozialprodukt und die Rechenpfennige* in fine.

² Cf. la distinction soulignée plus haut.

³ Pour le détail, se reporter au texte. Je rappelle ici seulement les points indispensables pour la discussion qui va suivre.

⁴ Pour la démonstration, se reporter au texte.

⁵ G. Demaria, art. cit., p. 49.

conditions du circuit ou de l'équilibre, c'est-à-dire qu'il a donné de ce dernier une image scientifiquement incorrecte. La proposition selon laquelle l'évolution sort du circuit sans qu'il soit fait appel à des données extérieures au circuit doit donc être très exactement comprise. Une différence essentielle sépare J. Schumpeter des théoriciens de la dynamique du type quantitatif. Ceux-ci sortent de la statique en y appliquant des éléments nouveaux empruntés à l'observation de la vie des sociétés humaines (multiplication des capitaux, croissance de la population) mis en formules abstraites (augmentation de la quantité de capital, de la quantité de travail) ¹. J. Schumpeter sort du circuit en y introduisant deux fonctions : la combinaison nouvelle (entreprise) et la création du pouvoir d'achat (banque) empruntées à l'observation du jeu des systèmes de type capitaliste. *Il fait appel à des fonctions nouvelles et non à des quantités nouvelles de facteurs de la production.* Dans la première explication, les fonctions en statique et en dynamique sont toujours les mêmes, mais les quantités varient. Dans la seconde, les quantités ne peuvent varier, en dynamique, que si des fonctions nouvelles étrangères à la statique sont prises en considération.

On remarquera qu'il n'y a pas de nécessité logique à sortir de la statique par une voie plutôt que par l'autre. On n'en crée une que si l'on suppose le problème résolu, si l'on donne comme démontré que l'essence de l'évolution capitaliste réside dans une nouvelle combinaison, c'est-à-dire dans une modification qualitative de l'emploi des facteurs de la production. Ainsi se délimite l'exacte originalité des vues de Schumpeter par rapport aux autres conceptions de la dynamique.

La critique de sa théorie du crédit a été mal présentée par plusieurs auteurs ² qui en ont attaqué l'accessoire en laissant subsister l'élément principal.

Si J. Schumpeter affirmait que l'évolution découle de l'inflation de crédit parce qu'il y a épargne forcée à la suite d'une hausse des prix, si, en d'autres termes, il prétendait que l'expansion a pour cause l'épargne forcée considérée comme phénomène essentiel du capitalisme et jugée comme logiquement prééminente par rapport à l'épargne libre, on viendrait facilement à bout de son argumentation.

Définissons l'épargne comme le fait Cassel ³. A chaque instant, dans une économie, une satisfaction actuelle plus complète des besoins est possible. Ou, pour une même satisfaction des besoins, une réduction du temps de travail est possible. L'épargne libre réside donc dans la limitation volontaire d'une plus haute satisfaction possible des besoins.

Armés de cette notion d'épargne libre, il nous est aisé de voir comment *l'épargne forcée ne suffit pas par elle-même à déclencher une augmentation ou une amélioration de la production, c'est-à-dire une « évolution » dans quelque sens que l'on définit le mot.* Soit une inflation de crédit qui provoque une restriction involontaire de la consommation chez les détenteurs de revenus fixes, correspondant à une augmentation du revenu des travailleurs et des entrepreneurs. Il s'agit maintenant de savoir comment ce supplément de revenu sera employé : pour la production ou pour la consommation. Si ce supplément s'écoule en la forme d'une demande de biens de consommation, on ne constatera rien autre qu'une hausse des prix. C'est donc *l'emploi de*

¹ Et modifiés: ces augmentations étant, par exemple, supposées continues.

² R. Hug, *Gedanke*, p. 125 et sq.

³ R. Hug, *Gedanke*, p. 135.

l'épargne forcée, c'est-à-dire une décision qui répond à la définition précitée de Cassel sur l'épargne volontaire, qui détermine un accroissement des moyens de production et une augmentation de la production. A quoi on pourrait ajouter que, pour qu'il y ait progrès ou évolution qualitative, il faut encore *un certain* emploi du supplément dont nous venons de parler, c'est-à-dire une décision *d'une certaine* sorte. Mais cela importe peu pour le moment. Ce qu'il faut retenir ici c'est qu'un fait d'épargne volontaire, mal aperçu de certains théoriciens de l'épargne forcée est, dans l'hypothèse discutée, à l'origine de tout l'enchaînement de phénomènes qui constitue une évolution quantitative ou qualitative de la production.

Ce raisonnement ruine les systèmes qui affirment la prépondérance logique de l'épargne forcée par rapport à l'épargne libre et qui font de l'épargne forcée la cause ou l'une des causes de l'expansion de la production.

Il laisse en revanche intacte la construction de Schumpeter. Elle s'élève en effet sur de tout autres bases : 1° l'auteur énonce l'antériorité du crédit par rapport à l'épargne libre parce qu'il nie la possibilité et la raison d'être de l'épargne libre dans le circuit; 2° il affirme le pouvoir créateur du crédit, en indiquant que le crédit permet de réaliser une combinaison nouvelle par prélèvement d'une partie des facteurs de la production dans le circuit. Pour atteindre le cœur du système, on doit donc adopter une attitude logique complètement différente de celle qui vient d'être exposée.

L'idée de base qui domine toute la théorie de Schumpeter ne nous paraît pas acceptable. L'auteur admet la priorité logique du crédit par rapport au capital-biens, aux moyens de production produits. Tous les phénomènes de l'évolution sont subordonnés par rapport à la combinaison nouvelle et au crédit. Cette priorité logique ¹ ne peut être, à notre sens, défendue même si l'on accepte la façon de raisonner de J. Schumpeter. Quand on entreprend de la démontrer clairement, on rencontre une fois de plus la difficulté déjà mentionnée à propos de l'intérêt en statique. Autre chose est d'éliminer des réserves de capital-biens, c'est-à-dire des ensembles, des provisions dans lesquelles on pourra puiser pour adjoindre de nouveaux éléments à une économie donnée. Autre chose est d'éliminer l'existence même de ces capitaux-biens, d'admettre qu'ils ne sont pas présents dans le circuit. Pour résoudre sans ambiguïté cette alternative, il ne suffit pas de dire que le capital-biens n'a aucun droit particulier à l'imputation.

A dire vrai, en quelque sens que l'on tranche cette difficulté, on ne modifie pas profondément les propositions fondamentales de Schumpeter. Le crédit restera toujours un phénomène primaire, un élément logiquement prépondérant par rapport au capital-biens. Si l'existence même des moyens de production produits est niée dans le circuit, c'est leur apparition qui, dans l'évolution, est subordonnée au crédit ; si leur existence est admise, c'est leur multiplication qui est présentée comme essentiellement dépendante du crédit. Dans les deux cas, la catégorie nécessaire, dans la logique du système, est le crédit et non le capital-biens. Contre cette affirmation s'élève Böhm-Bawerk dans son *Entgegnung* ². Il oppose que les biens forment la « base solide des faits » sur laquelle toute théorie doit s'élever. On ne peut en effet imaginer une demande de crédit en vue de la réalisation d'une combinaison nouvelle si des moyens de production ne sont pas donnés qui, avec l'aide du crédit, pourront être combinés d'une façon plus avantageuse. La priorité logique des biens par rapport au

¹ Il ne s'agit évidemment pas d'une priorité historique ou génétique.

² Cité par R. Hug, *Gedanke*, p. 151.

crédit ne fait donc pas de doute. Mais il faut aller plus loin. Une combinaison nouvelle dans une évolution capitaliste ne peut être ni conçue ni à plus forte raison réalisée sans que l'entrepreneur ne prenne en considération des moyens de production produits. « La substance de laquelle un plus se dégage est l'ensemble des biens ¹. » La substance de laquelle un plus se dégage, dans une évolution capitaliste, est un ensemble de biens parmi lesquels se trouvent des moyens de production produits. La combinaison nouvelle et la demande de crédit en vue de cette combinaison ne sont concevables, « pensables », que si des moyens de production produits sont donnés. J. Schumpeter, en choisissant sa notion de capital, se dispense de fournir une théorie du capital-biens. En affirmant la priorité logique du crédit par rapport au capital-biens, il adopte une attitude qui lui est imposée par sa statique, dans laquelle il n'y a sûrement pas de « réserves » de moyens de production produits, dans laquelle même peut-être l'existence des moyens de production produits est niée. Mais cette position ne résiste pas à l'examen ².

Prenons maintenant la création du pouvoir d'achat par les banques dont J. Schumpeter fait le pivot de sa théorie du crédit. La façon dont l'auteur raisonne expose l'interprète à un perpétuel malentendu qui est mis en lumière par une analyse rigoureuse d'une expression telle que celle de « crédit supplémentaire ».

La réalisation de combinaisons nouvelles ne peut être obtenue que par l'introduction d'un crédit supplémentaire. Mais supplémentaire par rapport à quoi ? Par rapport au circuit, ou par rapport à la somme des dépôts et du capital propre de la banque qui octroie le crédit ? Les deux cas sont implicitement visés par Schumpeter. Mais ils ne sont pas soigneusement distingués. Il y a cependant deux problèmes parfaitement distincts.

1° Puisque le crédit n'est pas essentiel à la statique et puisque le système de J. Schumpeter n'admet que les éléments sans lesquels le fonctionnement de l'économie ne peut pas se concevoir, il faut éliminer le crédit du circuit. Tout crédit à l'entreprise, quel qu'il soit, sera supplémentaire par rapport à la statique. Il faut donc de ce point de vue parler de pouvoir d'achat supplémentaire. Un pouvoir d'achat supplémentaire est en effet nécessaire pour s'évader du circuit.

2° Les instituts de crédits autres que la banque centrale ³ peuvent-ils créer du crédit, c'est-à-dire octroyer sous une forme quelconque du pouvoir d'achat au delà de

¹ R. Hug *Gedanke*, p. 152.

² R. Hug: *Gedanke*, pp. 152 et p. 126 et 19. Toute différente. sous ce rapport, est la théorie de Hahn. Ce dernier affirme, certes, que le crédit tire les biens « de rien » en *ce sens* que sans l'intervention du crédit ils seraient restés non produits. Il ajoute que l'évolution capitaliste est due au crédit et non au capital, que la formation du capital n'est pas une suite de l'épargne mais de l'octroi du crédit. L'octroi du crédit est donc un fait primaire par rapport à la formation du capital. Le crédit est le moteur de toute la production : le capital est un fait dérivé; il doit son apparition au crédit.

Mais Hahn, qui fait une théorie du crédit bancaire, part d'une série de conditions empruntées à la réalité concrète et non d'une hypothèse statique comme le circuit de Schumpeter. 1° Il suppose qu'une réserve de moyens de production (biens de production produits) est donnée dans laquelle on peut puiser pour insérer de nouveaux éléments dans le cycle de production. Cela implique la priorité logique du capital-biens par rapport au capital-valeurs dont on peut ensuite affirmer qu'il découle principalement du crédit et non de l'épargne. 2° Il énonce que la limite de l'efficacité du crédit est atteinte quand aucun moyen de production supplémentaire ne peut être intégré dans le processus de production. Ce qui suppose implicitement une référence au monde des biens pour trouver la limite du pouvoir créateur du crédit.

³ J. Schumpeter, dans ses explications sur le crédit, ne fait pas référence à la banque centrale.

leurs dépôts et de leur capital propre ? J. Schumpeter donne comme résolu le second problème *en fournissant une réponse au Premier*. De ce qu'il n'y a pas d'épargne dans le circuit d'une part, de ce qu'un pouvoir d'achat supplémentaire est nécessaire pour l'évolution d'autre part, il conclut que la banque non seulement peut, mais doit créer *ex nihilo* du crédit. Une fois de plus *il ne part pas de la réalité économique mais du circuit, pour dégager un certain ordre de phénomènes économiques*, dont il affirmera, après les avoir mis ainsi en lumière, qu'ils sont l'essence de l'évolution d'un système capitaliste. Cette confusion étant une fois pour toutes dissipée, certaines critiques peu pertinentes adressées à Schumpeter tombent d'elles-mêmes. En même temps on aperçoit une raison profonde de considérer sa théorie comme insuffisante.

La possibilité même pour un institut de crédit d'octroyer du pouvoir d'achat au delà de ses dépôts et de son capital propre a été niée non seulement par des théoriciens comme Cannan, mais encore par des économistes très informés des nécessités de la pratique comme Lansburgh, voire même par des praticiens éminents comme Walter Leaf¹, président de la *Westminster Bank*. De ce doute, G. H. Bousquet croit pouvoir tirer argument contre le système de J. Schumpeter : « Est-il croyable, écrit-il, qu'un phénomène dont on discute jusqu'à l'existence puisse expliquer essentiellement comment a été financé le développement économique de nos sociétés ? »² Or, pour pouvoir opposer une fin de non-recevoir à J. Schumpeter, il ne suffit évidemment pas *qu'on discute* sur l'existence du phénomène en question. Il faudrait qu'on puisse administrer de façon positive la preuve ou qu'il n'existe pas ou que son amplitude est trop restreinte pour rendre compte du financement des sociétés capitalistes. Surtout, à des critiques de ce type, J. Schumpeter est en droit de répondre

« Pour me combattre vous vous tenez à l'extérieur de mon système J'affirme que pour sortir du circuit, un pouvoir d'achat supplémentaire est nécessaire. Aucune épargne n'étant présente dans le circuit, ce pouvoir d'achat doit être créé par un « producteur de crédit » que j'appelle banquier. J'affirme que l'ensemble du tableau que je brosse de la sorte représente l'essence de l'évolution d'un système capitaliste. A l'interprétation économique et volontairement schématique de tout un ensemble, il ne vous appartient pas de me répondre par des considérations de technique bancaire prises isolément ».

Acceptons ce langage et le terrain même que choisit Schumpeter. Est-il possible de concevoir la création du pouvoir d'achat par les banques comme représentant à la fois un phénomène nécessaire pour sortir du circuit et le seul moyen de financement - nécessaire et suffisant - de l'évolution ?

J. Schumpeter reconnaîtra sans doute volontiers qu'il y a une différence considérable entre un *déclanchement* et une *évolution*, c'est-à-dire un mouvement qui se prolonge et qui se développe. Pas davantage il ne niera que son effort théorique aurait des résultats bien limités et bien insuffisants s'il rendait compte seulement du « démarrage » de l'économie par rapport à un état hypothétique : le circuit, sans faire comprendre le jeu du « développement » des sociétés capitalistes. Or, s'il accepte ce point de départ, il est, nous semble-t-il, contraint de reconnaître qu'il ne donne pas une théorie de l'évolution (développement), mais une théorie du déclanchement (démarrage) de l'économie à partir du circuit.

¹ Pour plus de détail sur ce point cf. R. Hug, *Gedanke*, p. 139.

² Article cité, p. 10045.

En effet, il impose par construction ¹ la nécessité d'une injection de pouvoir d'achat créé par les banques dans le circuit. Mais il ne rend pas compte du mouvement, du développement qui est la suite nécessaire de ce déclic. Sa théorie, peut-on dire, « n'est bonne qu'une fois ». Le pouvoir d'achat ayant été une fois créé et introduit dans le circuit, il n'est pas concevable que la création de pouvoir d'achat par les banques reste, demeure au cours de l'« évolution » le seul et unique moyen de financement des combinaisons nouvelles qu'elle a été au moment du « déclanchement ».

L'entrepreneur, metteur en œuvre d'une combinaison nouvelle, touche un profit pur. Pourquoi ne pourrait-il employer ce montant au financement de combinaisons nouvelles ultérieures ? L'observation montre que de vastes entreprises, qui ont mis au jour un très grand nombre de combinaisons nouvelles, - au sens où Schumpeter prend ce mot -, se sont développées par voie d'autofinancement. Les annales de firmes, telles que celles de Ford ou de Krupp, en portent témoignage ². Au surplus, parmi les recettes de l'entreprise, figure un *quantum* destiné à réparer l'usure et la détérioration des installations et, plus généralement, des moyens de production. Ces *quanta* d'amortissement sont réalisés de façon continue. Des disponibilités sont ainsi libérées que J. Schumpeter n'étudie pas et que l'entrepreneur n'est nullement obligé de réinvestir de la même façon que précédemment, c'est-à-dire en réalisant la même combinaison. L'observation de l'économie contemporaine révèle que ces disponibilités sont employées par le chef de l'entreprise pour améliorer la capacité d'exploitation de ses établissements, pour perfectionner sa technique, en un mot pour réaliser des combinaisons nouvelles.

Une fois le « déclanchement » opéré par création d'un pouvoir d'achat, de très nombreuses possibilités de financement de la combinaison nouvelle sont ouvertes à l'entrepreneur outre le recours au crédit créé par les banques. Il n'est pas concevable qu'il en soit autrement, même si l'on admet le point de départ de l'auteur. L'entrepreneur n'est contraint qu'une fois d'avoir recours au crédit bancaire, quand il s'agit pour lui de rompre ce circuit hypothétique que l'auteur lui assigne pour point de départ, mais il n'y est pas contraint d'une façon continue au cours de l'évolution.

Tout cela Schumpeter nie saurait le méconnaître. Conduit en ce point, il peut cependant tenter encore de justifier son point de vue en invoquant que les possibilités de financement qui viennent d'être rappelées sont des « suites de l'évolution », que par conséquent il n'a pas à s'en occuper. Il faut s'entendre.

Le profit est évidemment une suite, la suite majeure de l'évolution. Mais il n'en reste pas moins des *quanta* d'amortissements qui peuvent être réalisés, même lorsqu'une entreprise ne donne pas de profit pur. On pourrait par conséquent soutenir ³ que, même dans un état stationnaire, cette possibilité de financement de la combinaison nouvelle existe indépendamment de toute création de pouvoir d'achat par les banques. Si je ne l'ai pas fait, c'est que l'amortissement suppose la pratique du calcul capitalistique et qu'une statique telle que le circuit de Schumpeter peut être conçue et construite indépendamment de cette pratique. Mais, dans une dynamique qui prétend

¹ C'est-à-dire par sa conception même de la statique. Nous disons à dessein : imposer. Car il *ne démontre pas* par un recours aux faits, même à certains faits considérés comme « essentiels ».

² R. Hug, *Gedanke*, p. 157.

³ C'est ce que fait R. Hug, pp. 171 et 39.

exprimer l'essentiel du développement des sociétés capitalistes, il n'en peut être fait abstraction. De toute façon par conséquent, indépendamment des surplus entraînés par l'évolution, on ne peut nier qu'une fois le système mis en branle l'entrepreneur n'ait d'autres possibilités de financement de la combinaison nouvelle que le recours au crédit créé par les banques.

Allons plus avant dans la critique de la position de Schumpeter. Pour qu'il ait le droit de dire qu'il a présenté une théorie de l'évolution du système capitaliste, il faudrait que les faits majeurs du développement de ce système puissent être représentés comme une suite de schémas de l'évolution se succédant les uns aux autres. Or, en adoptant le point de départ même de J. Schumpeter, ce développement n'est concevable qu'en tant que succession : 1° d'un schéma conforme aux vues de l'auteur (création du pouvoir d'achat) ; 2° de schémas radicalement différents du précédent (autofinancement, financement par les disponibilités résultant de la pratique de l'amortissement). Le premier seul est élaboré; les autres sont laissés dans une complète indétermination. On sait comment l'évolution est amorcée à la sortie du circuit : on ignore comment elle se réalise. Schumpeter décide d'appeler « évolution » ce qui n'est en réalité que la rupture d'un circuit purement hypothétique qu'il a préalablement construit, et « suites de l'évolution » tout ce qui dépasse cette rupture. Par cet artifice logique il escamote le contenu même du terme évolution (*Entwicklung*) et établit entre les phénomènes du développement réel des sociétés capitalistes une hiérarchie qu'il ne peut justifier *que par un recours à la statique* qu'il s'est préalablement donnée.

Nous avons jusqu'ici essayé de montrer que J. Schumpeter appelle *indûment* évolution ce qui n'est qu'un « déclanchement: » et que sa propre théorie n'est pas poussée jusqu'à ses dernières conséquences. Car, si on met au jour tout ce qu'elle implique nécessairement, il apparaît comme inconcevable que l'évolution ne connaisse pas d'autres moyens de financement que la création du pouvoir d'achat. Ce genre de critique porte sur la structure logique de la théorie et finalement fait apparaître une analyse insuffisante du concept même d'« évolution ».

Efforçons-nous maintenant de mettre le schéma de Schumpeter en parallèle avec la réalité. Il est bien entendu que cette reproduction conceptuelle et simplifiée ne nous donnera pas toute la réalité économique. Nous sommes en droit seulement d'exiger qu'elle nous fournisse une image qui ne contredise pas cette réalité économique et qui permette de la reconstruire par adjonction d'éléments secondaires et de détails et non en élaborant d'autres schémas ¹. Pour établir ce parallèle, si malaisé, entre la réalité économique et le système de Schumpeter, R. Hug ² a recours à ce qu'il appelle « la statique au sens large », c'est-à-dire au tableau de ce qui se passe au cours de la dépression. Ce raisonnement ne sera pas utilisé ici.

Il semble beaucoup plus logique de se représenter ainsi les choses. Dans le développement réel du capitalisme, il y a d'une part certains phénomènes concrets

¹ Je néglige ici les difficultés que l'on éprouve à &-terminer à quoi correspondent dans la vie économique les concepts particuliers dont se sert J. Schumpeter. R. Hug, par exemple (*Gedanke*, p. 142 et sq.), au cours d'une analyse intéressante, a montré comment le « crédit supplémentaire » de J. Schumpeter ne correspond à rien que l'on puisse précisément considérer comme tel dans le développement réel du capitalisme.

² Ouvrage cité.

dont le circuit exprime l'essence (les exploitations statiques, par exemple, qui sont, d'après J. Schumpeter, le plus grand nombre) ; d'autre part, d'autres phénomènes concrets dont l'évolution exprime l'essence (les entreprises qui réalisent des combinaisons nouvelles). Placée dans le jour de la théorie, une économie capitaliste ne se présenterait donc pas comme un tout homogène, mais comme un ensemble composé de zones de combinaisons traditionnelles et de zones de combinaisons nouvelles.

Négligeons les zones de combinaisons traditionnelles. On y use du crédit et l'on y pratique l'intérêt, mais uniquement parce que les conceptions et les habitudes de l'évolution y ont pénétré. Il n'est pas indispensable d'avoir recours au crédit, au capital, à l'intérêt pour comprendre le fonctionnement des exploitations statiques de ces zones.

Portons donc notre attention sur les zones de combinaisons nouvelles. Les entreprises qui s'y développent se sont procuré des facteurs de production en les arrachant au moyen du crédit à un circuit quelconque de la zone des combinaisons traditionnelles, c'est-à-dire à une des exploitations statiques ou à un des groupements d'exploitations statiques qui y fonctionnent. Ces entreprises n'auront donc pas recours à des facteurs de production (capitaux ou forces de travail) libres qui peuvent être attirés dans l'activité productrice. C'est en arrachant, par un crédit créé *ad hoc*, aux zones de combinaisons anciennes des facteurs de la production, que les entreprises, expressions de combinaisons nouvelles, se fondent et fonctionnent. Si la théorie que nous envisageons signifie quelque chose par rapport à la réalité, c'est bien cela qu'elle doit signifier. C'est le sens le plus large et le plus conforme aux intentions de l'auteur que l'on peut lui prêter.

Reste dès lors à savoir si l'ensemble que nous venons de décrire représente le phénomène : 1° le plus important ; 2° le plus caractéristique du développement des sociétés capitalistes tel que nous pouvons l'observer.

a) Dire qu'il traduit le phénomène le plus important du capitalisme, c'est admettre que, dans la réalité, le plus grand nombre des entreprises qui sont porteurs de combinaisons nouvelles ou les plus puissantes d'entre elles se fondent et se financent comme il a été dit. Toutes les grandes combinaisons nouvelles de l'économie capitaliste qui ont été le fait d'industries comme celles de l'automobile ou de l'électricité sous leurs formes diverses se seraient réalisées aux dépens de combinaisons anciennes. Les entreprises qui, dans une nation donnée, par exemple, ont mis sur le marché les premières automobiles auraient trouvé les moyens de production nécessaires en les arrachant à des combinaisons anciennes quelles qu'elles soient, ou à des combinaisons anciennes qui offraient des services analogues (véhicules hippomobiles, par exemple, dans le cas que nous envisageons). Mais qui ne voit que cette explication suppose que les facteurs de la production peuvent se déplacer sans résistances d'un emploi à l'autre, ce que les classiques anglais admettaient en effet mais ce que la théorie moderne a, à juste titre, mis en doute ¹ ? Au surplus, étant donné l'ampleur des combinaisons nouvelles de l'industrie contemporaine, on devrait, si elles ne pouvaient

¹ Cf. par exemple les études d'Angelo Fraccareta. Le travail et le capital, *qui* se portent vers les entreprises nouvelles les *plus* rentables, sont le travail libre et le capital libre qui se trouvent à un moment donné non employés dans une économie donnée. Angelo Fraccareta, *La trasformazione degli impieghi di intrapresa*, Napoli, 1920.

se réaliser qu'aux dépens des combinaisons anciennes, assister à un écroulement massif des exploitations qui travaillent dans les voies traditionnelles au moment où une « vague d'évolution » se déclenche ¹, L'observation du présent et du passé des sociétés capitalistes donne au contraire à penser que les grandes « combinaisons nouvelles » s'y sont réalisées par absorption d'une masse disponible de capitaux épargnés ² et de forces de travail. Une fois ces entreprises (combinaisons nouvelles) réalisées, elles ont, à mesure que leur succès s'affirmait, détaché, des combinaisons anciennes appliquées à la fabrication de produits similaires, du capital et du travail. S'il en est ainsi, le détachement des facteurs de la production des combinaisons anciennes, dans la mesure où il se produit, est la conséquence, et non la condition, de la réalisation de la combinaison nouvelle.

Il est donc pour le moins douteux que le processus décrit par J. Schumpeter représente l'aspect le plus important du processus réel selon lequel les combinaisons nouvelles pénètrent dans la vie économique. On aurait pu souhaiter que J. Schumpeter étayât par quelques exemples ses affirmations ou au moins nous montrât exactement le point d'insertion de sa théorie dans la réalité économique.

b) L'objection précédente se ment en somme dans le plan du quantitatif. On doit encore se demander si le processus retenu par l'auteur n'est pas le processus *le plus caractéristique*, le plus typique de la dynamique d'un système capitaliste. On prend alors le capitalisme comme un ensemble qui a ses motifs et ses procédés propres par comparaison à d'autres ensembles (économie domaniale fermée, par exemple, ou économie collectiviste). On tient que le capitalisme s'oppose alors aux autres systèmes économiques en ceci que la combinaison nouvelle s'y réalise grâce à un crédit *ad hoc* créé par le banquier et non par une disposition impérative de l'autorité chargée d'organiser la production ³. A cela, il n'y a pas à répondre que l'auteur commet une erreur en affirmant la liaison fondamentale du capitalisme et du crédit. Que le crédit soit un moyen très caractéristique de réaliser les combinaisons nouvelles dans le capitalisme, nul ne songe à le nier. « L'entrepreneur moderne devient tel le plus souvent après être devenu débiteur » ⁴. Mais *autre chose* est d'affirmer que le moyen typique de réalisation de la combinaison nouvelle est *cette sorte* très particulière de crédit que vise J. Schumpeter, c'est-à-dire un crédit qui présente le double caractère : 1° d'être créé *ex nihilo*, par les banques ; 2° de précéder l'épargne au lieu de la suivre. Des crédits d'autres formes ont exactement, dans l'économie concrète que nous pouvons observer, les mêmes effets que ceux que Schumpeter attribue à. l'espèce de crédit qu'il a en vue.

III. - La conception même du crédit chez J. Schumpeter est exposée aux objections que nous venons de réunir. L'analyse de l'action du crédit sur l'économie appelle aussi de nombreuses réserves.

Elle est insuffisamment élaborée et mise au clair.

¹ Et non à la suite de chaque vague d'évolution par l'effet de la concurrence qu'exercent les nouvelles combinaisons une fois réalisées à l'égard des combinaisons traditionnelles.

² Par la voie d'émission d'actions ou d'obligations.

³ Ordre du chef de l'économie domaniale fermée ou de l'État collectiviste.

⁴ Lello Gangemi, *Le società anonime miste*, 1933, p. 203.

Elle comporte de graves difficultés logiques en ce qui concerne la théorie de l'expansion, et celle de la compensation.

Elle laisse en dehors de son champ des aspects importants de la réalité observable, dont rien ne permet d'affirmer qu'ils sont moins essentiels dans l'évolution du capitalisme concret que les faits sur lesquels J. Schumpeter projette la lumière.

Dans plusieurs domaines la conception très particulière de la statique que Schumpeter a choisie le dispense d'élaborer à fond les notions dont il use. Elle lui permet d'escamoter des problèmes que pose l'observation de la vie économique des sociétés capitalistes. Ainsi, pour l'auteur, la création du pouvoir d'achat par les banques suscite l'inflation de crédit puisque dans le circuit se trouve la quantité de pouvoir d'achat nécessaire pour les transactions accoutumées et rien de plus. Par là même, Schumpeter est conduit à lier crédit supplémentaire et inflation de crédit et par conséquent-là négliger les conditions sous lesquelles en fait les deux phénomènes se conjuguent¹. Il incite, par la méthode même qu'il emploie, à considérer que l'inflation de crédit est la conséquence de la création du crédit, - c'est-à-dire, si l'on veut donner un sens pratique à cette proposition, de l'octroi du crédit au delà de l'épargne, - et à négliger les relations fondamentales entre les phénomènes monétaires et le volume des échanges. Or c'est bien une disproportion entre le volume des échanges et la masse des unités monétaires en circulation, compte tenu de leur efficacité, qui définit l'inflation de crédit. Contraint par son point de départ de concentrer l'éclairage sur l'une des faces de l'objet qu'il scrute, Schumpeter laisse toutes les autres dans l'ombre.

Le vice de sa méthode apparaît encore à propos des limites de l'inflation de crédit. Il suffit à l'auteur d'énoncer qu'elles ne sont données ni par la quantité présente de monnaie, ni par la quantité présente de biens, mais par les biens futurs que produira l'entrepreneur². Si l'on part du circuit, la proposition est logique. L'épargne est éliminée. Il ne saurait être question par conséquent de dire avec Halm³ dans quelle mesure le rapport entre accumulation et consommation limite l'expansion de crédit, ni avec G. Demaria⁴ comment le rapport entre le groupe des épargnants et celui des producteurs dans une société capitaliste produit le même effet. Il ne s'agit plus de rechercher comment la considération du risque⁵ ou celle de la plus haute productivité pour une structure économique donnée⁶ limitent l'expansion du crédit. Schumpeter se satisfait d'une formule très, générale qui lui est fournie par sa statique, mais qu'il est bien malaisé de présenter comme une contribution vraiment élaborée à la théorie des limites à l'expansion du crédit dans l'évolution d'un système capitaliste. Même à titre de simple indication, cette théorie n'est pas sans danger. Elle implique que l'entrepre-

¹ Cf. R. Hug, *Gedanke*, pp. 146 et 147.

² Cf. les explications données au texte par Schumpeter.

³ Cf. Hug, *Gedanke*, p. 137 et sq. Pour Halm, le rapport entre accumulation et consommation n'est variable qu'à l'intérieur de limites au delà desquelles des troubles seront déclenchés qui tendront à rétablir l'ancien rapport.

⁴ Article cité, p. 50. L'auteur note lui-même que la limite dont il parle est élastique, et dépend de nombreux facteurs psychologiques, politiques, sociaux.

⁵ G. Demaria, article cité, p. 50.

⁶ Cf. en ce sens les recherches de Heinrich signalées par R. Hug, *Gedanke*, p. 139. L'idée générale de cette théorie peut être formulée en disant que la limite de la création du crédit est donnée par la plus haute élévation possible de la productivité, sans bouleversement dans les proportions respectives des diverses branches de l'activité d'une économie donnée.

neur est un élément plus déterminant que déterminé par rapport au marché du crédit ¹. Or la dépendance de l'entrepreneur à l'égard de ce marché du crédit est au moins aussi certaine que la dépendance de sens inverse ².

Dans ces exemples, la conception du circuit impose à Schumpeter de tenir pour certaines des liaisons qui, dans la réalité des faits ou dans des ensembles théoriques moins abstraits, ne sont nullement démontrées. En revanche, en ce qui concerne la notion de compensation, son point de départ aurait dû précisément -l'inciter à des distinctions qu'il ne fait pas, et dont l'absence ne facilite pas une compréhension exacte du système. La lacune a été clairement signalée par R. Hug ³. S'il est vrai que l'entrepreneur arrache au circuit, grâce au crédit créé ad hoc par les banques, les facteurs de la production dont il a besoin, le dit circuit sera appauvri d'autant. Pour qu'il y ait en fin de compte compensation, il faut qu'il y ait : 1° un produit qui permette le remboursement du pouvoir d'achat créé en vue de la réalisation de la combinaison nouvelle; 2° un produit qui permette de combler les lacunes de la production des exploitations statiques. Dans ce cas, à la fin de l'opération, le produit exprimé en quantité sera plus élevé et en même temps le prix du produit aura atteint son niveau antérieur. Or Schumpeter n'a pas nettement distingué cette double compensation, indispensable dans une théorie de l'évolution qui prend pour point de départ le circuit.

Un exemple numérique que nous empruntons à R. Hug fera comprendre cette distinction.

Supposons que dans le circuit les exploitants statiques donnent une production de 100 unités de consommation (100 UC), à laquelle correspond une quantité de monnaie de 100 unités monétaires (100 UM). 25 unités de pouvoir d'achat (25 UM) sont créées par la banque pour permettre à l'entrepreneur d'extraire du circuit les facteurs nécessaires à la réalisation de la combinaison nouvelle. Par suite de ce retrait, la production du circuit tombe à 80 unités de consommation (80 UC). Sont donc maintenant en présence 80 unités de consommation et 125 unités monétaires. Envisageons deux hypothèses pour souligner la distinction qui nous occupe. Soit d'abord 45 unités de consommation (45 UC) le produit de la nouvelle combinaison. Il y a désormais 125 unités de consommation (80 + 45 UC) en face de 125 Unités monétaires (100 + 25 UM). L'inflation de crédit, aussi bien que les pertes du circuit, sont compensées. Soit maintenant 25 unités de consommation le produit de la combinaison nouvelle. Sont alors en présence 105 unités de consommation (80 + 25 UC) et 125 unités monétaires. L'inflation de crédit et les pertes du circuit ne sont pas compensées. Il y aurait eu compensation s'il n'y avait pas eu fléchissement de la production dans le circuit. On aurait eu alors : 125 unités de consommation (100 + 25 UC) contre 125 unités monétaires.

On voudrait être sûr que J. Schumpeter ait tenu compte des deux éléments à compenser qui viennent d'être analysés. Il n'a pas, en tout cas, parfaitement explicité sa pensée. Un doute pèse sur sa notion de compensation et une difficulté, créée par la statique qu'il choisit comme point de départ, reste dans l'ombre. Si Schumpeter partait

¹ Puisque finalement ce sont les biens futurs produits par l'emploi de la combinaison nouvelle qui seuls limitent l'inflation de crédit.

² G. Demaria, dans la conclusion de l'étude citée, ne craint pas d'écrire: « Pour ce qui est de celle de ses fonctions qui semblait la plus caractéristique, celle qui consiste à décider du montant de la production, l'entrepreneur est un élément plus déterminé que déterminant du marché monétaire. »

³ *Gedanke*, pp. 166 et 167.

d'un état de l'économie où des quantités de capitaux épargnés et des forces de travail libres sont disponibles, la compensation serait plus aisée à concevoir. Elle résulterait d'une production permettant le remboursement du crédit octroyé pour la réalisation de la combinaison nouvelle. Elle ne devrait pas nécessairement s'opérer de plus pour réparer les pertes d'un circuit auquel ont été empruntés les facteurs de la production.

Négligeons maintenant les indéterminations dont souffre la théorie de Schumpeter concernant l'action du crédit, et prenons la telle qu'elle est présentée par l'auteur. Un examen attentif révèle que le jeu du mécanisme décrit est beaucoup moins clair et moins nécessaire qu'il ne paraît à premier examen. L'expansion et la déflation qui y fait suite ne sont pas aussi rigoureusement expliquées qu'on le souhaiterait.

L'expansion, vue synthétiquement, est une chaîne de phénomènes qui se succèdent dans l'ordre suivant ¹. Quelques entrepreneurs réalisent une combinaison nouvelle par l'emploi d'un pouvoir d'achat créé *ad hoc*. Ils suscitent des imitateurs dont l'intervention déclenche les événements qui composent l'expansion. La concurrence devient si grande que le profit des premiers entrepreneurs et de leurs imitateurs tombe à zéro. Succession d'événements qui semble rigoureusement liée, qui est au fond assez incertaine. Les entrepreneurs de la première série tirent du circuit les moyens de production nécessaires; ils ne peuvent rembourser sans délai; il en résulte une hausse des prix. La seconde série d'entrepreneurs, procédant de même, provoque une nouvelle hausse des prix. Mais comment admettre que les seconds pourront concurrencer les premiers puisqu'ils ont acheté plus cher qu'eux, c'est-à-dire puisque leurs coûts de production sont plus élevés ? A productivité égale, ils auront, pour une même quantité de facteurs de la production, à rembourser un montant plus élevé de crédit. Étant donné cette infériorité des épigones par rapport à leurs prédécesseurs, et étant donné que les banques ne peuvent ignorer cette infériorité, comment admettre qu'elles distribuent du crédit en quantité suffisante pour expliquer le mouvement généralisé de hausse des prix de la période d'expansion ? La série des phénomènes intermédiaires entre la combinaison nouvelle et la hausse généralisée des prix est donc moins solidement liée que l'auteur ne l'affirme. De même, le processus de disparition du crédit ² et de baisse des prix, sous la forme que retient J. Schumpeter, peut être mis en doute. Supposons que l'entrepreneur ait au cours d'une première période de production vendu son produit : il peut rembourser le crédit qui lui a été octroyé pour la réalisation de la combinaison nouvelle. Une fois ce remboursement opéré, il n'a plus en mains que son profit moins l'intérêt du capital. Si cette somme ne représente pas 100 % du capital originaire - ce qui ne peut pas être considéré comme le cas le plus fréquent - il devra de nouveau emprunter ou ne pas rembourser complètement son crédit. Le pouvoir d'achat supplémentaire reste donc en partie en circulation. Or, si l'on songe que, pour Schumpeter, la concurrence tend à abaisser, jusqu'à élimination complète, le profit des entrepreneurs, on ne voit pas pour quels motifs le pouvoir d'achat créé pour eux doit être nécessairement et intégralement résorbé. Pour qu'il en soit ainsi, il faut que l'entreprise ne soit pas éliminée avant d'avoir réalisé assez de profit et pendant assez longtemps pour que le remboursement intégral soit possible. La restitution intégrale du pouvoir d'achat emprunté par l'entrepreneur n'a donc pas le caractère de nécessité que lui prête l'auteur pour expliquer la baisse des prix consécutive à l'essor.

Ces aperçus critiques sur la détermination insuffisante des concepts et l'insuffisante cohérence des liaisons concernent la structure logique du système de J. Schum-

¹ R. Hug, *Gedanke*, p. 164 et sq.

² R. Hug, *Gedanke*, p. 168.

peter. Lorsqu'on rapproche le jeu du crédit, tel qu'il le décrit, de plusieurs ensembles de faits qui, indéniablement, appartiennent à la réalité, et qui sont retenus par des théories moins abstraites que celles de J. Schumpeter, on reste insatisfait. On voit que des aspects importants de l'évolution du capitalisme restent hors des prises de la construction théorique que nous étudions.

Marshall et Wicksted ont montré l'action de la différence d'intérêt (*Zinsdifferenz*) dans l'expansion. Les banques peuvent, poussées par le désir du gain et pour prêter davantage, abaisser l'intérêt du prêt (*Leihzins*) au-dessous de l'intérêt réel (*Realzins*). Alors surgît pour l'entrepreneur une possibilité de gain qui l'incite à emprunter davantage, à accroître sa production et qui tend à provoquer l'expansion. Comme dans la théorie de Schumpeter, la banque et le crédit sont à l'origine de l'expansion, mais dans des conditions profondément différentes. Chez Schumpeter, on part d'un état : le circuit, où il n'y a ni banque ni crédit. La création du crédit suscite l'apparition du phénomène de l'intérêt. Pour Marshall et pour Wicksted, le taux de l'intérêt est donné : seuls ils peuvent donc parler d'un abaissement volontaire, par les banques du taux de l'intérêt du prêt au-dessous de l'intérêt réel ¹. Chez Schumpeter, l'intérêt est lié à la combinaison nouvelle. Dans la série de phénomènes décrits par Marshall et Wicksted, aucune combinaison nouvelle n'est nécessaire. Cela suffit à montrer que cet ensemble de phénomènes ne peut pas trouver de place dans les cadres théoriques tracés par J. Schumpeter. Étant donné que l'intérêt n'existe pour Schumpeter que dans la dynamique, une suite d'événements qui suppose l'intérêt ne devrait, elle aussi, se situer que dans la dynamique. D'autre part, la dynamique de Schumpeter se caractérise essentiellement sur le plan qualitatif, par la combinaison nouvelle. Or l'enchaînement mis au jour par Marshall et par Wicksted se conçoit en dehors de toute nouvelle combinaison. En sorte que leur théorie, selon la logique de Schumpeter, devrait être tenue pour essentiellement statique. Si l'on ajoute que la tendance à l'expansion consécutive à la différence de l'intérêt s'explique par un seul motif psychologique (le désir du plus grand gain chez le banquier prêteur et chez l'entrepreneur emprunteur) au lieu de supposer, comme chez Schumpeter, une double série de motifs (motifs hédonistiques dans le circuit, «activisme » non hédonistique de l'entrepreneur dans l'*Entwicklung*), on se persuade que le processus d'expansion étudié en ce moment reste en dehors du système de J. Schumpeter. Il en faut dire autant d'un autre schéma qui certainement exprime des faits importants de l'évolution des sociétés capitalistes : la théorie du développement purement *quantitatif* de la production sous l'action du crédit, telle que la présente Hahn. Pour une combinaison donnée et invariable, des facteurs de la production libres sont attirés dans le processus de production par le moyen du crédit. Une productivité accrue en résulte. Les phénomènes exprimés abstraitement par cette théorie ne peuvent être logés nulle part dans le système de Schumpeter. Une croissance purement quantitative et par degrés devrait ressortir à la statique : mais le circuit ne connaît ni crédit, ni provisions de facteurs disponibles de la production. Et, d'autre part, le processus « décrit n'est certainement pas dynamique, puisqu'il peut être conçu en dehors de toute combinaison nouvelle et se développe dans le plan quantitatif. Le schéma de Hahn est extérieur au système de Schumpeter.

Combinons les deux conceptions qui viennent d'être caractérisées. Nous obtenons un schéma d'expansion qui n'est pas purement hypothétique, qui a une base solide dans les faits et dans la théorie, mais qui ne peut s'insérer dans le système de Schum-

¹ En effet, pour Schumpeter, la banque « survenant » dans le circuit n'y trouve aucun intérêt. Il ne peut donc être question de provoquer volontairement une différence entre deux taux d'intérêt. Je me sépare sur ce point de l'interprétation de R. Hug, *Gedanke*, p. 158.

peter. Un processus d'expansion est possible, en dehors de toute combinaison nouvelle, qui tire origine d'un abaissement du taux de l'intérêt par les banques et qui se réalise par une plus grande utilisation des moyens de production. Bien que les deux mots jurent, on peut donc parler, comme le fait R. Hug ¹, de « conjoncture statique ». Du moins Schumpeter devrait-il, en toute logique, qualifier telle la conjoncture que nous venons de décrire.

De même qu'entre l'exploitant du circuit (Wirt, *Betriebsleiter*) et l'entrepreneur, il n'y a pas place pour l'agent qui assume les risques non assurables de la production, de même entre le circuit et l'évolution il n'y a pas place pour une évolution dynamique qui certainement appartient à la réalité économique, mais que, le système de Schumpeter ne recouvre pas, et ne peut pas logiquement recouvrir.

Ce genre d'évolution dynamique est fortement mêlé ², au cours des conjonctures du dernier siècle, aux combinaisons nouvelles et discontinues de facteurs déjà intégrés dans la production et qui en auraient été extraits par le moyen du crédit.

Il faut donc ou renoncer à la statique ou accepter de graves lacunes dans la théorie de l'évolution du capitalisme. Le dilemme s'exprime en ces termes : sacrifier la statique ou sacrifier la réalité économique dont il s'agit de rendre compte.

*
**

Ayant étudié ce facteur objectif de l'évolution qu'est le crédit, nous sommes en mesure de mieux pénétrer la façon de raisonner de Schumpeter et de suivre la direction du cheminement de sa pensée.

Une fois de plus, en matière de crédit, on retrouve la méthode qui nous est maintenant familière. J. Schumpeter énonce que sa notion de crédit (création ex nihilo de pouvoir d'achat en vue de la réalisation de la combinaison nouvelle) est *l'essence* du phénomène du crédit. Il affirme que son schéma de l'action du crédit (pouvoir d'achat supplémentaire, inflation temporaire de crédit, expansion, déflation, compensation) exprime *l'essence* de l'action du crédit dans la réalité.

Or, au lieu d'un recours à la réalité, la démonstration de Schumpeter implique *un renvoi à la statique*. Dans le circuit, l'essence d'un phénomène économique en est le résidu, à la limite où le phénomène cesse d'être concevable. Dans l'évolution, l'essence d'un phénomène économique en est le résidu nécessaire et suffisant pour qu'il puisse s'emboîter dans la statique.

Mais alors le caractère artificiel et décevant de la méthode apparaît. La statique, avons-nous dit, est un « repoussoir », elle ne vaut que par ce qu'elle annonce une dynamique. Or, chaque élément de la dynamique n'est par ailleurs nécessaire que si l'on admet le point de départ statique. Ces deux arches de concepts ingénieusement construites ne tiennent qu'en s'appuyant l'une à l'autre. Mais l'ensemble de l'édifice dont on admire l'ingéniosité a des fondements mal assurés.

¹ *Gedanke*, p. 160. « *Statische Konjunktur* ».

² *R. Hug, Gedanke*, p. 160.

C. - LA THÉORIE DU PROFIT ET DE L'INTÉRÊT.

[Retour à la table des matières](#)

Le profit est, pour J. Schumpeter, le produit de la « combinaison nouvelle », au sens où ce terme a été défini. La théorie du profit est une pièce maîtresse de l'ensemble de la théorie de l'évolution. Elle se trouve, au surplus, intimement liée à la théorie de l'intérêt. Pour J. Schumpeter, il ne peut y avoir intérêt que s'il y a profit. Le profit est le réservoir d'où coule l'intérêt. Le profit étant un revenu essentiellement dynamique, et l'intérêt ne pouvant pas prendre sa source ailleurs que dans le profit, il en résulte que l'intérêt ne pourra apparaître que dans une économie dynamique.

Cette liaison, dans la pensée de notre auteur, corrobore les raisons théoriques qu'il donne de l'inexistence de l'intérêt en statique. On doit donc étudier ensemble les problèmes du profit et de l'intérêt, et leur analyse conjuguée permet de pénétrer plus profondément dans la connaissance des deux concepts fondamentaux de statique et de dynamique qui, par le contenu original et particulier qui leur est attribué, expriment l'enseignement principal et l'originalité essentielle de Joseph Schumpeter.

Le profit étant le supplément de valeur qu'entraîne la réalisation d'une combinaison nouvelle, il est évident qu'il n'est pas rattachable à des biens, mais à une volonté, à une décision, à un acte. Il est, par conséquent, indépendant de tout système économique et de cette *institution* qu'est l'entreprise de type capitaliste. Dans une économie familiale ou domaniale, dans une économie artisanale, dans une économie communiste, le profit conçu de la sorte ne disparaît pas, si et dans la mesure où, dans de semblables économies, sont réalisées de nouvelles combinaisons. Comme dans tout système économique, la réalisation des combinaisons nouvelles ne peut avoir lieu sans l'intervention d'un chef. On peut, considérant l'agent qui exerce la fonction et non plus la fonction en elle-même, énoncer que le profit est la rémunération qui correspond à l'activité de ceux qui jouent le rôle de chefs dans l'économie. Mais cette formule prête à équivoque car, dans la vue théorique de J. Schumpeter, le revenu n'est pas qualifié par l'agent auquel il échoit, mais par la source d'où il découle. Ne devient pas un salaire, au sens économique du mot, le produit d'une combinaison nouvelle, dont on supposerait que, dans une société socialiste par exemple, il va tout entier au travailleur.

Le profit, suivant cette conception purement fonctionnelle et non institutionnelle, a un caractère éminemment personnel par opposition à la rente foncière ¹.

Il implique l'existence d'un élément de monopole. Les prix des produits nouveaux mis sur le marché par les entrepreneurs se forment partiellement ou complètement selon les règles des prix de monopole. Mais le profit n'est pas un gain de monopole, sans plus. Quand la réalisation de la combinaison nouvelle consiste précisément dans l'établissement d'un monopole, ainsi dans la « trustification » d'une branche d'indus-

¹ Giovanni Demaria, Sull'attività dell'imprenditore moderno, *Rivista internazionale di scienze sociali*, avril 1929, p. 45.

trie qui jusqu'alors se développait sous le régime de la libre concurrence, il importe, selon notre auteur, de, distinguer avec soin : le produit de la combinaison nouvelle, c'est-à-dire d'un acte d'entrepreneur, qui est un profit, et le rendement supplémentaire de l'organisation monopolistique une fois mise en marche, qui est imputable aux facteurs naturels ou sociaux sur lesquels repose le monopole, et qui est un gain de monopole.

Sans entrer dans une discussion approfondie qui ne trouverait pas ici sa place, notons que cette distinction ne nous semble pas toujours aisée. Si la combinaison nouvelle consiste dans l'établissement d'un monopole absolu, pendant la durée du dit monopole, d'autres entrepreneurs ne pourront pas éliminer le profit réalisé par les premiers, c'est-à-dire par ceux qui ont établi le monopole absolu en question. On ne voit pas alors comment distinguer le profit temporaire résultant de la combinaison nouvelle du gain durable de monopole. Supposons qu'un certain nombre d'établissements réalisent, pour un débit donné, un certain gain par unité de produit (G.). Un entrepreneur surgit qui groupe ces entreprises dans une combinaison de trust, qui exercera un monopole absolu pendant une durée de dix années. Supposons que le débit reste le même, mais que désormais chaque année le gain par unité de produit s'élève d'une certaine grandeur (G. + M.). Comment faudra-t-il nommer le gain pendant la période considérée : profit ou gain de monopole ? Comment distinguera-t-on les deux éléments que J. Schumpeter veut isoler, puisque la réalisation de la combinaison nouvelle *consiste* précisément dans l'établissement d'un monopole absolu ? Mais ce point est secondaire pour l'ensemble de la théorie envisagée.

Notons encore, à titre préliminaire, que, comme il arrive si fréquemment dans les développements de J. Schumpeter, toute son analyse théorique repose sur deux notions, distinctes en fait, mais que l'auteur englobe sous la même dénomination. Nous savons déjà que le profit est lié à la fonction qu'est la réalisation de la combinaison nouvelle et, - comme, dans les sociétés humaines, une combinaison ne peut être réalisée sans chef, - à l'exercice de l'activité de chef. Si une combinaison nouvelle pouvait se réaliser sans chef, il n'y aurait Pas de profit. De même ¹ si elle pouvait se réaliser sans octroi de pouvoir d'achat, il n'y aurait pas d'intérêt. Or, si une combinaison nouvelle ne peut pas se réaliser dans les sociétés humaines sans l'intervention d'un chef, en revanche dans de nombreuses sociétés et à l'intérieur de nombreux systèmes économiques, elle peut se réaliser sans octroi de pouvoir d'achat. Les revenus communs à tout système économique sont donc :

- 1° Le salaire ou produit-limite du travail;
- 2° La rente ;
- 3° Le produit de la combinaison nouvelle.

Il y a un revenu qui n'apparaît que dans l'évolution d'un système capitaliste : l'intérêt. Non seulement par conséquent le profit est un revenu dynamique, mais encore il est *le seul revenu dynamique essentiel*. Le produit de la combinaison nouvelle peut ou non, suivant les cas, se scinder en profit et intérêt.

Par le simple énoncé de ces propositions fondamentales de la théorie de J. Schumpeter, on aperçoit qu'il utilise en réalité deux notions de profit :

¹ Cf. *infra*.

1° Le profit comme synonyme de produit de la combinaison nouvelle, qui est un surplus de valeur indépendant de la forme concrète d'une économie ;

2° Le produit égal au produit de la, combinaison nouvelle moins l'intérêt, qui est le profit du système capitaliste et dont J. Schumpeter n'énonce pas les lois propres.

L'auteur est ici, comme à mainte autre reprise, sollicité en sens contraires par une tendance généralisatrice qui dépasse la notion de système économique, et par une tendance historico-sociologique qui isole des ensembles de faits considérés comme formant une unité et s'opposant à d'autres ensembles (systèmes économique:-). Or J. Schumpeter ne prend pas à *fond* conscience de ce contraste, de cette opposition dans les buts à atteindre et dans les méthodes à employer. De sorte que sa notion de profit, comme plusieurs autres de ses notions ¹ essentielles, chevauche sur deux plans différents.

La théorie de J. Schumpeter a visiblement subi l'influence de la pensée de J. B. Clark pour lequel l'entrepreneur est un pionnier ². Ce pionnier opère des changements dans l'organisation économique. Par conséquent, il exerce une fonction purement dynamique. Le profit qu'il fait apparaître est un produit du changement, la conséquence d'une friction, c'est-à-dire d'une résistance marquant le passage d'un équilibre à un autre. Le changement une fois introduit, l'entrepreneur, sous la pression de la concurrence, doit partager le profit avec la communauté, ce qui se produit soit par abaissement des prix, soit par élévation des salaires ou des intérêts. Cette théorie, qui a exercé une grande influence, a été à peine modifiée par F. H. Knight, qui a souligné que le changement dont on parle est un changement non prévu, sans quoi le surcroît de concurrence résultant de cette prévision éliminerait le profit.

Ces vues, - notre auteur le marque lui-même ³ -, sont très voisines de sa construction. De part et d'autre, le profit résulte d'un changement, présente un caractère essentiellement transitoire, est éliminé par le jeu de la concurrence en régime capitaliste. Dans les deux cas, il est un revenu essentiellement dynamique, ce que l'on conteste rarement aujourd'hui. Mais J. Schumpeter, en empruntant, pour ses fins propres, cette théorie à J. B. Clark, est contraint de la présenter avec des limitations, des conséquences, dans un « cadre » théorique, qui prêtent à objections.

On a dit ⁴ que J. Schumpeter a montré les conditions d'apparition du profit plus qu'il n'en a délimité l'essence. On a opposé ⁵ à son analyse celle de G. del Vecchio qui, en ayant recours aux théories les plus modernes, montre que la mesure du profit dépend de l'assomption par l'entrepreneur de certains risques, qui ne sont pas susceptibles d'être convenablement couverts par l'assurance. Cette opinion au reste peut, on le remarquera, être retenue dans le plan purement fonctionnel, c'est-à-dire indépendamment du point de savoir si les risques en question sont assumés par un agent économique concret ou par un patrimoine. Elle peut même être présentée indépendamment de toute référence à une organisation juridique donnée du régime de

¹ Cf. ce que nous dirons *infra* de la notion d'entrepreneur et plus généralement de la notion de statique, et nos conclusions concernant le conflit de la tendance abstraite et de la tendance historico-sociologique chez J. Schumpeter.

² Maurice Dobb, *Capitalist enterprise and Social Progress*, p. 69.

³ Dans une note placée au début du chapitre IV consacré au profit.

⁴ Giovanni Demaria, article cité, p. 45.

⁵ Même référence.

l'assurance. Il suffit de la formuler ainsi ¹. Parmi les pertes que peut comporter l'activité économique et qui, par conséquent, font peser sur elle une incertitude, il en est de deux sortes. Tantôt nos moyens de connaissance ne nous permettent pas d'évaluer les pertes qui se produisent d'année en année, mais ils nous permettent de les évaluer au cours d'une longue période de temps. Pour cette longue période, on pourra ajuster les moyens employés de façon à neutraliser ces pertes. Tantôt nos connaissances ne nous permettent pas de prévoir, même approximativement, les pertes qui peuvent survenir pendant une longue période de temps. Dans ce second cas, l'ajustement des moyens ne sera Pas Possible, et les pertes seront d'une importance que l'on ne pourra pas exactement définir. En pratique cette différence trace la frontière des risques qui sont assurables et de ceux qui ne le sont pas, faute d'une base de calcul.

Il est exact de dire que cette seconde sorte de risque, dans le plan économique, c'est-à-dire abstraction faite d'événements extra-économiques comme une guerre, est liée et associée à des changements produits par la volonté humaine, à des innovations. L'entrepreneur devra faire des prévisions approximatives lie comportant aucune base précise et ne pouvant prendre appui sur aucune expérience antérieure. Il est parfaitement exact qu'il pourra agir de la sorte sans posséder aucun patrimoine. Mais il faut bien, de toute façon, qu'un patrimoine assume ce risque, indépendamment de la question de savoir si ce sera le patrimoine de l'entrepreneur concret ².

A partir de semblables considérations, toute une théorie économique de la prime pour les risques non assurables de la production peut être élaborée, qui reste étrangère au monde de pensées dans lequel se meut J. Schumpeter. Les relations entre le risque et le profit ³ ne prennent pas directement place dans sa thèse. Cette constatation marque une limite plus qu'elle n'implique une critique.

En revanche c'est bien une critique proprement dite que l'on formule, quand on enregistre que, pour le profit comme dans le domaine du crédit, la théorie de J. Schumpeter laisse échapper un entre-deux qui, selon sa logique, ne peut être ni statique ni dynamique, et qui représente certainement des phénomènes importants du développement d'une société capitaliste. L'essence du profit est rattachée à une combinaison nouvelle. Tous les gains de l'institution entreprise qui procèdent de mouvements des prix autres que ceux qui tirent origine d'une combinaison nouvelle ne sont pas des profits. Ils n'ont pas de place dans le système. De même, les gains résultant d'un développement purement quantitatif de la production, d'adaptations progressives poursuivies par degrés et d'une façon continue au sein d'une entreprise donnée restent hors des prises théoriques de l'auteur. Et il en faut dire autant probablement - l'énoncé ne saurait être plus ferme car la notion de combinaison nouvelle dont use l'auteur est loin d'être précisée avec toute la clarté désirable des combinaisons de très médiocre importance par lesquels l'entrepreneur dans la réalité, quand il est attentif et diligent, peut augmenter sensiblement ses gains sans réaliser l'une des combinaisons des cinq types prévus et analysés par J. Schumpeter.

¹ Maurice Dobb, ouvrage cité, p. 35.

² Nous rappelons que l'entrepreneur abstrait de J. Schumpeter, par définition même ne supporte jamais aucun risque, puisqu'il exerce sa fonction, abstraction faite de la détention de tout patrimoine quel qu'il soit.

³ F. H. Knight, *Risk, Uncertainty and Profit*. Boston, 1921, 381 p.

Aussi bien le schéma de Marshall ¹, - d'après lequel le profit considéré comme une quasi-rente et comme un facteur *déterminé* en courte période, devient un facteur *déterminant* l'offre des nouveaux entrepreneurs en longue période, - n'est pas utilisable dans l'ensemble théorique que nous propose notre auteur. En effet, pour qu'une quasi-rente puisse devenir un facteur déterminant l'offre des entrepreneurs en longue période, il faut que les entrepreneurs soient animés du mobile hédonistique. Il faut qu'ils établissent une balance entre les gains d'une part, les ennuis ou les risques d'autre part qui seront le lot de l'entreprise, et que le solde, positif ou négatif, puisse influencer leur décision. Si on se trouve en présence d'agents économiques qui créent pour créer, pour dominer ou par désir de puissance, dans un état d'esprit qui rappelle celui de l'artiste ou du conquérant, le mécanisme décrit par Marshall ne joue plus. Il ne vaut que pour des agents économiques qui ne sont pas les exploitants statiques du circuit et qui ne sont pas non plus les entrepreneurs tels que J. Schumpeter les définit. Ces agents se meuvent dans cet entre-deux, ni statique ni dynamique pour notre auteur, où s'accumulent, à mesure qu'avance notre enquête, tant de phénomènes importants de la réalité observable.

Au surplus l'assimilation que fait Schumpeter entre la plus-value et le profit est contestable. Il ne la soutient qu'en donnant de la plus-value une notion d'économie individuelle et privée. Il aurait été au moins nécessaire de spécifier que la plus-value sociale d'origine à la fois quantitative et qualitative ² n'est pas éliminée, mais seulement diversement répartie par l'effet de la concurrence, chaque génération construisant avec les moyens économiques que lui lèguent les générations antérieures, chaque nouvelle combinaison d'une génération donnée bénéficiant de toutes les combinaisons élaborées par les générations précédentes, et pour elles, nouvelles. La notion de plus-value individuelle retenue par J. Schumpeter détourne l'attention de la plus-value globale et sociale. L'évolution *discontinue* qu'il décrit risque de faire oublier ce qu'il y a de *continu* dans le processus de développement du capitalisme. Il y a ³ une plus-value globale dans toute économie en évolution, et non pas seulement dans une économie qui se développe « par secousses », telle que celle dont J. Schumpeter nous offre le tableau.

On pourrait donc, conceptuellement, distinguer une plus-value *qualitative* telle que la décrit J. Schumpeter, et une plus-value *quantitative* correspondant à la croissance progressive et continue de l'économie ⁴.

Nul ne niera qu'il n'y ait de nombreux éléments à retenir dans la théorie du profit élaborée par J. Schumpeter, même si on ne l'accepte pas dans sa rigueur et si l'on refuse de la considérer comme définitive.

La théorie de l'intérêt qui en découle est exposée à des critiques, à tout prendre, plus graves et plus décisives. Au sein de l'école de Vienne, J. Schumpeter a fait, tout spécialement à cet égard, figure de grand hérétique. Vigoureusement attaqué par Böhm-Bawerk, il a répondu avec une vigueur égale quoiqu'en présentant, selon nous, une argumentation moins convaincante que celle de son maître et contradicteur. Cette polémique, qui est restée célèbre à Vienne, et qui a eu un retentissement international,

¹ Cf. *Principes*, et un bon résumé dans Maurice Dobb, ouvrage cité, ch. V.

² Cf. Hug, op. cit., p. 175 et sq.

³ Cf. Op. cit., p. 174.

⁴ Pour pins de détails, cf. Hug, op. cit. « Il n'y a ni coïncidence entre expansion et *Andersverwendung*, ni coïncidence entre *Andersverwendung* et plus-value ».

se développe dans trois articles de la *Zeitschrift für Volkswirtschaft, Sozialpolitik und Verwaltung* de l'année 1913

A l'attaque de Böhm-Bawerk ¹ J. Schumpeter répond en un long article ². Böhm-Bawerk riposte enfin et clôt le débat ³ qui laisse les deux adversaires sur leurs positions, mais qui est riche d'enseignements pour la théorie économique.

Supposant connu le détail de la théorie de J. Schumpeter ⁴, je rappellerai seulement que, pour l'auteur, l'intérêt productif (*Produktivzins*) est un revenu essentiellement dynamique qui n'apparaît pas en l'absence de l'entreprise, c'est-à-dire de la combinaison nouvelle des facteurs de la production, qui a tendance à disparaître quand la combinaison devient accoutumée, et qui est lié au fait que la disposition des moyens de production est acquise par l'entrepreneur grâce au pouvoir d'achat que lui procure, contre rémunération, le banquier. L'intérêt est l'agio d'un pouvoir d'achat présent sur un pouvoir d'achat futur et se paie sur le produit de la combinaison nouvelle qu'il permet de réaliser. Il n'y a donc pas d'intérêt dans toute société économique quels qu'en soient la forme et l'état. Il y a, de plus, des « moments » de l'évolution d'une société capitaliste où l'on se rapproche de l'état statique, c'est-à-dire d'un état de l'économie d'où l'intérêt est absent. Böhm-Bawerk oppose à cette opinion la thèse traditionnelle ⁵ suivant laquelle ce revenu est un phénomène durable et non transitoire, statique et non dynamique, que l'on retrouve dans toutes les sociétés économiques, qui n'est pas lié à la réalisation de combinaisons nouvelles, mais qui se révèle dans le « monde de la routine » et dans celui des « valeurs moyennes » ⁶ aussi bien que dans les sphères de l'innovation et de l'entreprise, au sens où J. Schumpeter emploie ce terme.

Je suivrai de près l'argumentation des deux célèbres « Viennois *m*. Elle nous renseigne sur les problèmes fondamentaux de toute théorie de l'intérêt. Elle permet de pénétrer à fond la connaissance du couple de concepts : statique et dynamique, chez J. Schumpeter. Enfin elle jette une vive lumière sur le comportement intellectuel de ce dernier auteur, et permet de saisir quelques-unes des insuffisances méthodologiques qui restreignent la portée de toute son oeuvre.

J'examinerai successivement :

- 1° la structure logique de la théorie en statique
- 2° la structure logique de la théorie en dynamique ;
- 3° les relations entre la théorie et les faits ;
- 4° les rapports entre la théorie de J. Schumpeter et celle de Böhm-Bawerk.

¹ *Eine dynamische Theorie des Kapitalzins*, revue et année citées, p. 1 et sq. (désormais cité en abrégé, *B. B. D. Theorie*).

² Même titre, même référence (désormais cité en abrégé *J. S. D. Theorie*).

³ Même revue, même année.

⁴ Cf. le texte de l'ouvrage, *infra*.

⁵ Déjà affirmée par Clark en 18(5 dans un article du *Quarterly journal of Economics* intitulé : *Origin of Interest*.

⁶ Böhm Bawerk, *D. Theorie*, p. 2.

Étant donné l'extrême complexité de la matière, ce plan doit être considéré comme un simple fil conducteur. Je ne m'interdirai pas des incursions de l'une à l'autre des subdivisions qu'il comporte.

1. *La structure logique de la théorie en statique.*

[Retour à la table des matières](#)

A. - Böhm-Bawerk part d'une considération maîtresse de J. Schumpeter. En statique l'exploitant a à sa disposition les moyens de production qui lui sont nécessaires. En dynamique, dans un milieu où règne la propriété, l'entrepreneur n'a pas à sa disposition les moyens nécessaires pour réaliser la combinaison nouvelle. Il doit surmonter l'obstacle que représente l'appropriation privative des biens. Il y parvient par le pouvoir d'achat que le banquier lui accorde moyennant le paiement d'un intérêt.

Böhm-Bawerk, s'attaquant à cette opposition fondamentale, énonce qu'il est incorrect d'affirmer que le producteur statique a toujours à sa disposition les moyens dont il a besoin.

En statique, on ne saurait imaginer que toutes les unités de production poursuivent « indéfiniment leur activité ». Certaines naissent, d'autres meurent. Certaines finissent, d'autres commencent. Dès lors que la statique est le tableau si simplifié, si allégé, si schématique soit-il d'une société humaine¹, on ne peut pas concevoir qu'il en aille autrement. Si donc il y a apparition et disparition de *Produktionsleiter* indépendants, les nouveaux exploitants (*Produktionsleiter*) n'auront pas inévitablement, nécessairement, à leur disposition les moyens de production dont ils ont besoin. On ne peut admettre que les nouveaux exploitants seront toujours les héritiers et les seuls héritiers de ceux qui disparaissent. Il arrivera que des fils créent une exploitation indépendante du vivant de leur père, ou choisissent un autre métier; qu'un père ait plus d'un fils; que l'exploitant statique développe sa production pour répondre aux besoins d'une population accrue, sans que les rentrées de l'année précédente puissent suffire à cette extension. Dans tous ces cas, l'exploitant statique n'aura pas à sa disposition les moyens de production nécessaires et, dans un milieu où règne la propriété privée, devra, comme l'entrepreneur en dynamique, surmonter un obstacle pour se les procurer.

Cela prouve, poursuit Böhm-Bawerk, que J. Schumpeter n'utilise pas d'un concept mais de deux concepts différents de statique. Dans sa statique *stricto sensu*, qui est une simple hypothèse abstraite sans rapport avec la réalité, rien ne se modifie. La statique *largo sensu* embrasse la « large zone des phénomènes d'adaptation » (*Anpassung*). J. Schumpeter applique à cette statique au sens large des conséquences qu'il déduit de la statique au sens étroit. La faute logique est évidente².

¹ Je souligne ce point que Böhm-Bawerk ne met pas en lumière, mais qui est de première importance. Car une statique considérée comme un ajustement anonyme de quantités et de valeurs est concevable. Cf. *infra*.

² Böhm-Bawerk, *D. Theorie*, pp. 13 et 14.

L'analyse de Böhm-Bawerk, à partir d'un point particulier de la théorie de J. Schumpeter, s'épanouit donc en une critique générale du concept fondamental de statique.

A cette critique, l'intéressé¹ répond en rappelant que statique et dynamique sont de simples instruments. On les pourrait assez grossièrement comparer à des « lunettes d'approche » qui, diversement réglées, révèlent des zones différentes de la réalité. Ce qui semblait au premier abord une faute peut être simplement la conséquence d'un réglage inaccoutumé. Remarque d'une habileté extrême, qu'on ne saurait évidemment discuter, mais qui ne fera pas oublier la véritable question.

Pour reprendre la métaphore de J. Schumpeter, la lunette d'approche peut être réglée ou dérégulée. Si une certaine correspondance entre l'appareil, la réalité et l'observateur n'est pas observée, le champ sera brouillé. Ou encore: il est certaines fautes dans la construction d'un appareil optique, d'ailleurs excellent dans son principe, qui le rendent inutilisable pour l'œil humain.

On peut mieux comprendre maintenant les limites de la réponse de J. Schumpeter.

Oui, affirme-t-il, j'emploie les concepts de statique et de dynamique avec des extensions différentes en plusieurs endroits de mon livre, mais il n'y a là rien que de très naturel. Il y a bien dans la réalité deux groupes d'événements qui ressortissent les uns au « circuit » les autres à « l'évolution ». Mais on peut donner des premiers deux représentations conceptuelles différentes. On peut retenir leur essence, figurer leurs traits strictement essentiels (*strikte essentiel*), en faisant abstraction de tout changement. On peut aussi répartir les phénomènes économiques concrets en deux familles : ceux qui tombent sous la prise de ce tableau statique idéal, et ceux qui ressortissent à l'évolution. Dans le premier cas, on décrira en termes abstraits ce que serait l'économie si les agents économiques agissaient, sous l'impulsion de goûts toujours les mêmes, dans des conditions connues et absolument inchangées de processus de production. Dans le second cas, il s'agira de rattacher au concept (*dem Begriff zu subsumieren*) ces événements ou ces états auxquels conviennent tout à fait ou principalement (*in der Hauptsache*) les propositions retenues pour former le tableau abstrait de la statique conçue rigoureusement. J'affirme, répète J. Schumpeter, que ces événements et ces états sont ceux qui ne sont pas liés à la réalisation de nouvelles combinaisons. Dès lors, ce qui vaut pour le concept théorique et rigoureux de statique, vaut aussi d'une façon approchée (*annähernd*) pour la statique élargie. On peut parfaitement décrire d'abord un état abstrait dans lequel tous les éléments économiques (population, épargne) sont supposés constants, et énoncer ensuite qu'une modification de ces éléments, si l'économie s'y adapte d'une façon purement passive et par degrés, ne met au jour aucun phénomène nouveau, et ne suffirait pas à rendre compte de l'évolution concrète des sociétés capitalistes.

Au surplus, poursuit J. Schumpeter, je n'ai jamais nié que, dans un état qui demeure statique, des productions ne puissent commencer et d'autres finir, ni que la population ne puisse s'élever. Je prétends au contraire qu'un état statique de l'économie, correspondant à mon tableau du circuit, est parfaitement concevable, même si de semblables événements se produisent.

¹ J. Schumpeter, *D. Theorie*, pp. 611 et 617.

Pourquoi les naissances et les morts auraient-elles pour conséquence que certains exploitants n'ont pas à leur disposition les moyens de production dont ils ont besoin ? Soit une économie composée exclusivement de paysans et d'artisans. L'exploitant nouvel arrivé recevra de son prédécesseur le produit de la période de production précédente, et il poursuivra la production dans les mêmes voies et selon les mêmes méthodes. Ce remplacement, cette « relève » qui ne modifie rien d'essentiel au processus économique, ont lieu déjà sous nos yeux, en ce qui concerne les économies artisanales et paysannes. Ne peut-on pas, de cette réalité stylisée, tirer un tableau abstrait de la statique ?

Allons plus loin. Il n'est nullement nécessaire que les nouveaux arrivants soient les héritiers et les seuls héritiers de leurs prédécesseurs. Quand les fils créent des exploitations indépendantes, embrassent de nouveaux métiers, augmentent les dimensions de leurs exploitations, n'ont-ils pas à leur disposition les ressources présentes de la production précédente qui a été l'œuvre de leurs pères ? Du moins est-il inconcevable et absurde d'admettre par hypothèse qu'il en est ainsi, pour établir un schéma qui doit nous faire saisir des aspects importants de la réalité ?

Aggravons encore notre cas. Supposons qu'un fils crée une nouvelle exploitation *au moyen du crédit*. C'est un cas analogue au crédit consenti par les parents pour l'instruction ou l'éducation. Il n'en résulte pas nécessairement un intérêt; la rémunération, consentie pour cette opération peut être prélevée sur le salaire du bénéficiaire, peut être un parasite de son salaire. De tels cas de crédit à la consommation productifs ne changent rien au schéma du circuit.

Pas davantage ce schéma n'est modifié par la croissance de la population. J. Schumpeter donne moins nettement la démonstration de ce point. C'est qu'effectivement elle est plus malaisée. Prenons trois périodes de production A, B, C. Supposons que, pour la période B, le circuit soit ajusté. En d'autres termes, le produit de la période A est suffisant et juste suffisant pour permettre la production de la période B, pour un certain chiffre de la population P. De la période B à la période C la population s'accroît ($P + p$). Par quel mystère le produit qui était juste suffisant pour un niveau de la population P le deviendra-t-il pour un niveau $P + p$? On pourrait répondre : cette croissance de la population a été prévue. Dans un groupe économique de médiocre étendue, chaque exploitant individuel, en prévision de l'accroissement de sa famille, sèmera un peu davantage, travaillera un peu plus, et ainsi, sans rien modifier d'essentiel à sa production, l'adaptera par degrés insensibles, toujours suivant les mêmes méthodes, à l'accroissement de la population. On remarquera que tout cela suppose un acte de prévision, une restriction si minime soit-elle de la consommation ou un renoncement aux satisfactions possibles, à un moment donné, qui peut être tenu pour un fait d'épargne. De sorte que l'épargne exclue par J. Schumpeter de son circuit s'y réintroduit dès que l'on essaye de pénétrer le mécanisme de cette « adaptation progressive » grâce à laquelle l'emboîtement des périodes de production doit être continuellement assuré.

Mais admettons que cette objection soit accessoire. Supposons qu'en ayant recours à un jeu de compensations ou à des répartitions différentes des mêmes valeurs consommées il puisse être concevable qu'un groupe économique, de période en période, adapte exactement le produit aux besoins d'une population régulièrement croissante. Il reste seulement que J. Schumpeter a démontré que cet état est *possible*. Il n'a nullement démontré que cet état soit nécessaire. Faisons référence à l'opinion

énoncée par le professeur Robbins ¹ concernant l'ambiguïté des deux notions d'état stationnaire et d'état statique. J. Schumpeter ne veut pas que sa statique soit seulement une construction conceptuelle où les éléments sont *donnés* et ne *peuvent* pas par conséquent se modifier. Il admet que la population croît et que l'économie *s'adapte* à cette croissance. En même temps, il veut que cette croissance se fasse toujours sans que le circuit soit dérégulé. Mais il ne nous montre pas comment le circuit *ne peut pas* être dérégulé. Quand un théoricien du type de J. B. Clark prend cinq séries d'éléments ² comme constants, il peut ensuite montrer comment *nécessairement* certains événements ou certaines relations se produisent. J. Schumpeter, au contraire, est contraint de marquer seulement que l'ajustement qu'il a en vue est logiquement possible.

Surtout, en répondant comme il le fait aux objections de son maître et contradicteur, il administre la preuve qu'il a bel et bien hésité entre deux notions de statique. Nous ne pensons pas en ce moment à sa statique *stricto sensu* et à sa statique *au sens large*, mais à une tout autre distinction. La statique peut être conçue soit comme un ajustement anonyme de quantités et de valeurs, soit comme le tableau abstrait de l'activité d'agents économiques agissant sous des conditions déterminées. J. Schumpeter ne choisit pas clairement entre ces conceptions différentes. En plusieurs passages de son oeuvre il énonce qu'il entend abstraire complètement la statique de l'agent économique ³. Il déclare ne pas vouloir porter son attention sur des hommes agissant économiquement, mais sur les quantités de biens qui sont en leur possession. Des quantités économiques étant données, il s'agira de préciser l'état d'équilibre qu'atteindra le marché. Schumpeter aurait pu s'en tenir à cette notion: il aurait eu alors une statique dégagée de tout contenu empirique, construite sur une analogie mécanique, et très voisine de celle de Walras. Mais il ne s'est pas contenté de répondre aux objections de Böhm-Bawerk concernant l'irréalité de sa statique, par une fin de non-recevoir. Il ne s'est pas borné à rappeler qu'il use des conceptions de l'équilibre, en dehors de toute considération du comportement de l'agent économique concret. Il s'acharne au contraire à démontrer que le tableau présenté par lui peut être considéré comme une « statique de l'homme », comme fournissant un tableau simplifié d'une société économique. Par là, il abandonne la première des conceptions qui viennent d'être rappelées pour adopter la seconde. Il passe d'une vue théorique empruntée à l'école de Lausanne à l'image de l'état d'une société économique travaillant toujours suivant les mêmes méthodes de production, et adaptant progressivement et par degré le produit à une consommation accrue ⁴.

On doit aller plus loin et retenir que, si l'argumentation de Böhm-Bawerk est, dans la forme où ce dernier l'a présentée, critiquable, elle n'en contient pas moins une grande part de vérité. J. Schumpeter oppose la statique et la dynamique à partir d'un critérium purement *qualitatif* (combinaison traditionnelle ou combinaison nouvelle des facteurs de la production). Il laisse de la sorte en dehors de ses prises de larges fractions de réalité qu'en pure logique il ne devrait rattacher ni à sa statique, ni à sa dynamique. Mais il ne s'en tient pas là. Comme, malgré tout, il ne veut pas négliger

¹ Cf. supra.

² Cf. supra.

³ Cf. des citations précises dans Steller, *Statik und Dynamik in der theoretischen Nationalökonomie*, Leipzig, 1926, p. 84 et sq.

⁴ Ce point est de toute première importance. En effet, dès l'instant qu'il construit une *statique de l'homme*, J. Schumpeter devra démontrer que, *compte tenu des réactions de l'agent économique* la statique peut et doit exister sans intérêt.

complètement les faits *de développement Purement quantitatif* de l'économie (croissance du capital, croissance de la population), il les rattache de gré ou de force à la statique, et pour justifier cette liaison il se contente de montrer qu'il est *concevable*, mais *mon nécessaire*¹, que de tels faits se produisent sans que le circuit soit rompu. Cela le dispense de faire la théorie des changements que *Peuvent* et *doivent* imprimer au circuit des modifications purement quantitatives survenues dans le capital et dans la population par exemple.

En d'autres termes, étant donné le point de départ de Schumpeter, on peut distinguer, en toute rigueur, trois tableaux de la vie économique :

1° Une *statique stricto sensu* définie par un élément qualitatif (constance de la combinaison des facteurs de la production) et par un élément quantitatif (constance du capital et de la population);

2° Une *dynamique quantitative* qui, pour J. Schumpeter, est la « zone des adaptations passives » et qui devrait être l'étude des modifications que doivent nécessairement imprimer à la statique *stricto sensu* des modifications survenues dans le volume de la population et du capital;

3° Une *dynamique qualitative* qui est l'étude des modifications que doit imprimer nécessairement à la statique *stricto sensu* la réalisation nouvelle des facteurs de la production.

Dans le second de ces tableaux prendraient place les phénomènes constitutifs de cet entre-deux que J. Schumpeter escamote pour rester fidèle à sa conception purement qualitative du couple statique-dynamique. En d'autres termes, J. Schumpeter refuse de considérer ce que nous venons d'appeler la dynamique quantitative comme une fraction authentique de la dynamique. Mais il est contraint d'y avoir recours comme à une zone frontière inexplorée, dans laquelle il sera toujours possible de classer non pas des faits concrets qui rentrent à titre principal (*in der Hauptsache*) dans sa statique, mais des faits concrets sur lesquels en réalité sa statique n'a *aucune* prise. Ainsi en est-il du *Betriebsleiter* qui court des risques mais qui ne réalise pas de combinaison nouvelle, qui par conséquent n'est ni l'exploitant du circuit, ni l'entrepreneur tel que le définit Schumpeter. Ainsi en est-il du processus d'expansion causé par la différence d'intérêt sans combinaison nouvelle, qui n'appartient ni à la statique, ni à la dynamique. Ainsi en est-il des gains réalisés par modifications insensibles imprimées à l'entreprise, sans combinaison nouvelle des facteurs de la production, etc.

Il est donc bien exact de conclure sur ce premier point que, si tout n'est pas à retenir dans l'argumentation de Böhm-Bawerk, du moins l'essentiel de ce qu'elle affirme, c'est-à-dire l'existence d'une tierce zone inexplorée et mal définie théoriquement entre statique *stricto sensu* et dynamique *stricto sensu*, reste hors de doute.

¹ Idem.

B. - Böhm-Bawerk déduit de la critique qui vient d'être analysée une autre critique, qui atteint directement la théorie même de l'intérêt présentée par notre auteur. Cette théorie serait élaborée au mépris des principes généraux de la théorie de l'imputation.

Quand l'emploi d'un facteur de la production est nécessaire pour obtenir un produit, peu importe du point de vue de la théorie de l'imputation, que l'agent économique possède déjà ce facteur ou soit obligé de se le procurer. La grandeur du produit imputable au facteur restera la même dans les deux cas. Seule la façon de le calculer diffère. Tantôt on évalue le supplément d'utilité que la présence du facteur provoque, tantôt la perte d'utilité que sa disparition entraîne (*Verlustgedanke*). Comment J. Schumpeter qui, sur ce point, dans une controverse entre von Wieser et Böhm-Bawerk, a donné raison à ce dernier, peut-il attacher une si grande importance au point de savoir si le producteur a ou n'a pas à sa disposition les moyens de production qui lui sont nécessaires, quand il s'agit de dire si une fraction du produit imputable au capital se détache de l'ensemble du produit ?

J. Schumpeter considère ce point comme essentiel. Il estime que, si l'entrepreneur avait déjà à sa disposition les moyens de production, s'il n'était pas obligé de se les procurer en empruntant aux banques du pouvoir d'achat, il réaliserait son gain et qu'« il n'arriverait rien de plus ». Ce gain lui reviendrait comme une *grandeur homogène*, dont aucune partie ne se détache. J. Schumpeter, en admettant ce point de vue, oublie que, selon la théorie de l'imputation, le revenu n'est pas l'ensemble des valeurs qui tombent dans les mêmes mains, qui échoient à un même agent, mais une fraction de produit dont l'apparition est dépendante d'un certain facteur et peut être imputée à ce facteur.

Si l'on accepte cette théorie du revenu, le gain de l'entrepreneur, même quand ce dernier travaille avec ses capitaux propres, n'est pas un ensemble homogène, mais un agrégat de deux éléments, le profit et l'intérêt. J. Schumpeter devrait bien le reconnaître puisque, lorsqu'il raisonne de l'exploitant agricole statique, il lui attribue une rente et un salaire, bien que tous les éléments du produit de l'exploitation agricole tombent dans la même main ¹.

L'argumentation de Böhm-Bawerk se dédouble par conséquent.

Elle tend à montrer d'une part que J. Schumpeter prend des libertés avec la théorie de l'imputation en attachant à un facteur juridique - la disposition des moyens de production - une importance qu'on ne doit pas lui attribuer; d'autre part qu'il modifie, suivant les besoins de la cause, la notion générale de revenu.

J. Schumpeter donne sur les deux points des réponses inégalement convaincantes. Il parvient à se laver du premier reproche, mais, à notre sens, n'arrive pas à échapper au second.

Avec une extraordinaire vigueur ² il reconnaît que, s'il avait commis l'erreur qui consiste à faire dépendre d'une circonstance juridique l'apparition d'un *quantum* de produit, il mériterait le jugement le plus sévère. Mais cette confusion de « l'économie

¹ Böhm-Bawerk, D. *Theorie*, pp. 15 à 19.

² J. Schumpeter, D. *Theorie*, p. 621 et sq.

vulgaire »¹, J. Schumpeter affirme ne l'avoir point commise. Je n'ai jamais dit, déclare-t-il, que la circonstance que l'entrepreneur emprunte les moyens nécessaires pour se procurer les facteurs de la production « ajoute quelque chose à la valeur du produit », qu'elle ajoute *celle grandeur* de valeur qui représente l'intérêt. « Cette grandeur de valeur est *dans tous les cas présente* dans le produit » de, la combinaison nouvelle. Cela, aussi bien dans l'hypothèse où l'entrepreneur a à sa disposition les moyens de production que dans celle où il se les procure en empruntant du pouvoir d'achat. Mais, dans ce second cas, un quantum de valeur « qui s'y trouvait déjà » se détache (*abspaltet*) du profit comme rémunération (*Entgelt*)² pour un facteur de la production (*Produktionsfaktor*) qui existe seulement dans l'hypothèse qui vient d'être mentionnée. Ainsi pour J. Schumpeter, l'octroi par les banques d'un pouvoir d'achat à l'entrepreneur ne suscite *Pas la grandeur de valeur qui fournira l'intérêt mais elle « informe » l'intérêt.*

Cette réponse de J. Schumpeter ne nous convainc nullement. Si l'on a présente à l'esprit la définition du revenu donnée par les partisans de la théorie de l'imputation, il est trop clair que J. Schumpeter ne s'y tient pas, et que l'homogénéité ou l'hétérogénéité d'un revenu sont pour lui variables suivant les cas.

Le terme « détachement », « séparation »³, revient à maintes reprises sous sa plume pour caractériser la formation du revenu intérêt, à partir du produit de la combinaison nouvelle. Ce terme prête à amphibologie.

La « séparation » qu'implique la théorie de l'imputation est purement idéale, elle est le fait de l'économiste qui analyse les phénomènes de répartition. Il constate l'existence d'un facteur de la production, l'existence d'une fraction de produit qui dépend de ce facteur et qui lui est imputable. Il conclut à l'existence du revenu de ce facteur. Peu importe ce qui adviendra ensuite de ce revenu. Peu importe que, par suite d'accidents juridiques et sociaux, il soit ensuite lui-même distribué entre plusieurs parties prenantes. Inversement, peu importe que deux revenus, déterminés suivant les principes de la théorie de l'imputation, confluent vers un seul et même agent. Par conséquent, si J. Schumpeter reconnaît la présence des biens capitaux et s'il reconnaît d'autre part une grandeur de valeur qui leur est imputable dans le produit de la combinaison nouvelle, il doit par *la même, et sans plus* conclure à la présence de l'intérêt, *en tant que forme de revenu autonome.*

C'est ce qu'il ne fait pas. Il ne le fait pas, parce que le terme de « séparation » qu'il emploie n'a pas été analysé à fond par lui. De la séparation purement idéale qui vient d'être mentionnée il passe à l'idée de la séparation de fractions de revenus *par suite de l'intervention d'une fonction déterminée : l'octroi* du pouvoir d'achat.

Cette fonction, il la nomme un facteur de la production (*Produktionsfaktor*), ce qui l'entraîne à un emploi inattendu de ce dernier terme. Pour lui en effet, si l'on prend ses affirmations au pied de la lettre, le terme facteur de la production désigne tantôt un ensemble de biens ou de services (terre, travail) communs à tous les systèmes économiques, tantôt une fonction (l'octroi du pouvoir d'achat) spéciale au système

¹ Plutôt que d'une erreur a proprement parler il s'agit bien plutôt d'une théorie élaborée à un moindre degré d'abstraction. Sur la classification des notions de revenu, cf. *supra*.

² J. Schumpeter n'écrit pas *Einkommen*.

³ En allemand sont employés les verbes « *abspalten* », « *abwerfen* », etc.

capitaliste. Dans tout cela, le capital-biens est rejeté à l'arrière-plan, ce qui permet d'éviter la véritable question de l'existence d'un surplus de valeur imputable, en statique comme en dynamique, à un ensemble de biens : les biens-capitaux.

Par là, qu'il le veuille ou non, il introduit dans son raisonnement des facteurs extra-économiques. En effet, l'intérêt, conçu comme il l'entend, est un revenu dérivé du profit. Il peut ou non se séparer du profit suivant que certaines circonstances sont présentes ou non. Ces circonstances se ramènent essentiellement à ceci : l'entrepreneur a employé des moyens de production qu'il s'est procurés, avec d'autres ressources que celles qu'il possédait. L'apparition ou l'inexistence de l'intérêt ne sont donc pas liés à la présence ou à l'absence d'un facteur de la production (capital), mais à la façon dont un agent économique s'est procuré ce facteur. Dans tous les systèmes tels que l'économie familiale fermée ou l'économie socialiste, où le prélèvement des moyens de production en vue de réaliser une combinaison nouvelle, se fait sans intervention de la banque et du pouvoir d'achat, l'intérêt n'est pas détaché, n'est pas susceptible d'être distingué du produit de la combinaison nouvelle. Une certaine organisation juridique et sociale, - et non pas la seule présence ou l'absence d'un facteur et d'une part du produit imputable à ce facteur, - commande donc l'apparition de l'intérêt.

Par là, J. Schumpeter se met en contradiction avec l'une des prémisses méthodologiques sur lesquelles il insiste avec le plus de soin. A maintes reprises, il prétend donner une théorie purement économique du circuit et de l'évolution. On serait en droit de lui dire: « Vous vous fermez par avance toute issue. Si l'intérêt n'est *que* ce que vous dites, vous n'en *pouvez* pas faire une théorie purement économique. Il n'y a pour vous *que trois revenus primaires* susceptibles d'être distingués à partir de critères purement économiques (présence de fonctions ou de facteurs communs à tous les systèmes économiques quels qu'ils soient) : le salaire, la rente et le produit de la combinaison nouvelle (profit) ; étant bien entendu que ce dernier doit être considéré abstraction faite des accidents sociaux et juridiques, présents dans le capitalisme mais absents d'autres systèmes économiques, qui peuvent provoquer sa subdivision en profit *stricto sensu* et en intérêt ¹. »

¹ J. Schumpeter, D. *Theorie* p. 622 et sq. essaye de renforcer son point de vue et de le rendre plus clair, par une comparaison qui ne nous paraît rien ajouter à son argumentation abstraite. Dans un climat assez chaud, écrit J. Schumpeter, on peut griller de la viande au soleil. Alors, la valeur d'une quantité donnée de viande rôtie est (si l'on fait abstraction des facteurs naturels) imputable au travail que sa production a coûté. Sous un climat moins ardent, on devra, pour obtenir le même résultat, user de feu, par conséquent de prestations supplémentaires de travail et, éventuellement d'une certaine quantité de facteurs naturels. Supposons que, dans ce dernier cas, la valeur de notre viande grillée soit la même. Il est clair que, cependant, cette introduction d'un élément nouveau va influencer les résultats du processus d'imputation. De même, dans notre hypothèse poursuit J. Schumpeter (p. 623) « dans le climat plus froid, c'est-à-dire dans l'économie capitaliste, un facteur de la production (*Produktionsfaktor*) sera nécessaire qui, dans d'autres cas, fait défaut. » Par suite des particularités (*Eigentümlichkeiten*) de l'organisation du système capitaliste, Ce facteur est introduit.

Nous sommes toujours, remarquons-le, dans le même cercle de pensées. Dans sa comparaison, que l'auteur qualifie lui-même de boiteuse, et dans le commentaire dont il l'accompagne, J. Schumpeter souligne.

1° Que sa théorie de la répartition se compose de deux parties dont l'une (salaire-rente-produit de la combinaison nouvelle) est valable pour tout système économique quel qu'il soit, dont l'autre (intérêt) ne vaut que pour un système de type capitaliste.

2° Que sa notion de facteurs de la production est hétérogène : certains facteurs (travail, terre) se retrouvent dans tout système économique, un autre « facteur » (?) (octroi du pouvoir d'achat en vue de la réalisation de la combinaison nouvelle), ne se rencontre que dans le capitalisme.

C. - Ce qui vient d'être dit concernant les fautes de raisonnement commises par J. Schumpeter conduit à l'erreur maîtresse, concernant la *négation de l'intérêt en statique*¹.

Böhm-Bawerk constate que J. Schumpeter admet la loi de détours de la production. Certains détours de la production qui demandent du temps ont une plus haute productivité, et leur emploi est lié à l'existence de moyens nécessaires à leur réalisation, notamment d'un ensemble de biens. Dès lors, est-ce que, oui ou non, en statique, la présence de tels biens est indispensable pour l'emploi des moyens qui permettent les détours productifs ? S'il faut répondre oui, la différence entre le produit plus élevé que l'on obtient de la sorte et le produit moins élevé que l'on obtiendrait autrement, ne doit-elle pas être imputée à ces biens qui rendent possible le détour productif, et ne constitue-t-elle pas un intérêt ?

Ce raisonnement paraît inattaquable. Il n'est pas susceptible de réfutation proprement dite, si l'on admet les bases générales de la théorie de l'imputation. On ne peut que l'éluder. Ce que J. Schumpeter a fait, consciemment ou non, en statique et en dynamique, en usant de raisonnements différents.

Il a figuré la vie économique, en statique, en éliminant les provisions (*Vorräte*) de biens, auxquelles on a souvent recours dans les explications théoriques. Mais il ne s'est pas rendu compte du double sens que le mot peut avoir.

Il est aussi singulier d'entendre J. Schumpeter parler de « facteur de la production » quand il parle d'un « feu » que lorsqu'il parle de l'octroi du pouvoir d'achat par les banques. Si J. Schumpeter n'était pas un virtuose on lui pardonnerait difficilement la « liberté » de son jeu.

Combien du reste, en dépit de sa virtuosité, J. Schumpeter se trouve gêné quand il emploie ce terme : facteur de la production pour désigner l'octroi du pouvoir d'achat ! Il ne le fait que dans sa réponse à Böhm-Bawerk. Il ne l'avait pas fait dans son texte. Il en donne deux raisons aussi mauvaises l'une que l'autre :

1. Il ne voulait pas, dit-il, parler de *Produktionsfaktor* « pour faire contraste avec les facteurs techniques de la production » (p. 623). Or, il ne s'agit pas dans une théorie comme la sienne de facteurs *techniques* mais de facteurs *économiques abstraits* (prestation de travail et de terre).

2. Il ne voulait pas « s'attirer inutilement des objections du côté socialiste » (p. 623)

J'avoue ne pas comprendre. Plus exactement, je vois la question d'une façon exactement opposée. Que l'intérêt soit un simple « accident », « détaché » par suite de circonstance juridico-sociales du produit de la combinaison nouvelle, me semble fait non pour susciter les objections mais pour entraîner l'adhésion enthousiaste du socialisme.

J. Schumpeter ajoute : l'existence de ce service productif particulier (*dieses besonderen produktiven Dienstes*) ne consiste pas exclusivement dans le fait que des biens ou du pouvoir d'achat sont mis à la disposition de l'entrepreneur (*Darbietung*). En ce sens, il ne faudrait pas opposer entrepreneur et exploitant statique : ce dernier doit aussi avoir à sa disposition des biens ou du pouvoir d'achat. L'essence de l'opposition réside en ceci que, dans l'évolution capitaliste, des biens ou du pouvoir d'achat sont mis à la disposition de l'entrepreneur *sans prestation productive antécédente de sa part*. C'est pourquoi J. Schumpeter a appelé l'entrepreneur le débiteur *typique* de l'économie. Dans ce sens plus *approfondi* l'entrepreneur n'a pas les moyens de production dont il a besoin. Une coopération est nécessaire qui détache (*abwirft*) l'intérêt, parce que le profit est réalisé avec cette coopération. Cela revient à répéter que l'entrepreneur pur n'a pas de patrimoine, et est un type parfaitement distinct du capitaliste, et que l'intérêt ne se détache du produit de la combinaison nouvelle que si un « facteur de la production » (?), encore appelé « service productif particulier » (la terminologie est flottante) intervient.

¹ Böhm-Bawerk, D. *Theorie p*, 19 et sq.

On lui concédera volontiers qu'il est possible de présenter une statique sans imaginer que, dans la société économique, des ensembles de biens de consommation ou de capitaux-biens sont stockés *en dehors* du cycle de production, et disponibles.

Mais si l'on entend par « provision » l'ensemble des biens de consommation et de capitaux-biens *inclus* dans le cycle de production, et considérés dans leur ensemble, indépendamment de leur « condensation », de leur accumulation en tel ou tel point, alors on ne peut plus suivre Schumpeter dans son raisonnement.

Un certain ensemble de biens est nécessaire à l'emploi des détours productifs. Ces biens ne sont pas stockés hors du cycle de production mais présents dans tout l'organisme économique. Un supplément de produit leur peut et leur doit être imputé. Sans ces biens, le détour productif ne pourrait pas être employé.

Si l'on élimine par une analyse serrée l'équivoque que peut faire peser le terme provision (Vorrat), on est donc conduit à la véritable question ¹ : J. Schumpeter admet-il, oui ou non, la présence dans le circuit de biens capitaux ? S'il l'admet, il doit expliquer leur présence par un supplément de produit dont ils conditionnent l'apparition et qui leur est imputable, c'est-à-dire par un intérêt.

La question de la présence, de l'existence des biens-capitaux, est reléguée au second plan, dans la dynamique, par un autre procédé de raisonnement. J. Schumpeter, sans nier expressément l'existence de biens-capitaux, définit essentiellement le capital : un pouvoir d'achat. Ce pouvoir d'achat, qui est toute l'essence du capital, sert à prélever sur le circuit des prestations de travail et de terre. Si ces prestations de travail et de terre sont combinées en la forme de biens qui précisément permettent l'emploi de détours productifs, c'est là pour Schumpeter une question des plus secondaires, une sorte d'accident d'ordre technique. Tout son raisonnement se déroule comme si la production pouvait se faire sans l'emploi de cette catégorie de biens qui permettent l'emploi de détours productifs. Par conséquent, il n'arrive pas, soit en statique, soit en dynamique, à élaborer sa théorie de l'intérêt en acceptant franchement les termes mêmes du problème, - c'est-à-dire l'existence de biens-capitaux, - mais en les escamotant.

On n'affirme ni ne nie que ces biens existent. On se borne à n'en point parler. On fait un demi-silence en statique puisque l'essentiel est qu'il s'y trouve, sans plus, des prestations de travail et de terre. En dynamique il en va de même: puisque l'essence du capital réside dans le pouvoir d'achat, il n'est point nécessaire de s'attarder aux problèmes que pose l'existence des biens capitaux.

On voit du même coup comment la réponse que J. Schumpeter fournit à Böhm-Bawerk ² n'est pas pertinente. Sa théorie, prétend-il, ne se sépare que d'une façon insignifiante de celles qui rattachent l'intérêt à un agio des biens de consommation présents. Celui qui ne veut pas parler de « pouvoir d'achat » peut, déclare-t-il, remplacer ce terme par « biens de consommation » et il « arrivera essentiellement aux mêmes résultats ». Peu importe que soit accordé à l'entrepreneur du pouvoir d'achat ou des biens de consommation, pourvu qu'il puisse obtenir les prestations de travail et de terre nécessaires à la réalisation de la combinaison nouvelle.

¹ Que nous avons déjà posée, cf. *supra*.

² J. Schumpeter, D. *Theorie*, p. 605 et sq.

Sans doute, étant donné le point de vue de l'auteur. Mais la véritable difficulté ne réside pas dans les *moyens* mis à la disposition de l'entrepreneur : pouvoir d'achat ou biens de consommation. Elle réside dans le point de savoir si, oui ou non, J. Schumpeter admet que *par ce moyen* l'entrepreneur se procure *une certaine catégorie de biens* qui ont la propriété de permettre l'emploi des détours productifs. J. Schumpeter reproche à Böhm-Bawerk d'être systématiquement opposé à l'introduction d'éléments purement monétaires dans les développements théoriques. On pourrait aussi justement reprocher à celui qui articule un tel grief, de choisir arbitrairement le « jour » dans lequel il développe sa théorie de l'intérêt, et de laisser volontairement dans l'ombre, *non pas le « monde des biens » en général, mais les zones du monde des biens qui pourraient le gêner dans son effort d'élaboration personnelle.*

2. *La structure logique de la théorie en dynamique.*

[Retour à la table des matières](#)

Quant à l'explication de l'existence de l'intérêt, les deux contradicteurs sont d'accord sur un point. *L'offre de capital est limitée.* Cette limitation, ils la motivent différemment. Böhm-Bawerk, par la limitation des biens capitaux; Schumpeter, par la limitation de la faculté qu'ont les banques de distribuer du pouvoir d'achat. Böhm-Bawerk, tout en retenant que l'assimilation du capital au pouvoir d'achat lui semble dangereuse et incorrecte ¹, souligne que son désaccord essentiel avec son disciple doit être cherché ailleurs.

Pour Böhm-Bawerk, il n'est pas cohérent, dans le système de J. Schumpeter, de soutenir que la demande de capital soit illimitée. Les raisons qu'en donne Schumpeter ne sont pas convaincantes. Il ne les met en ligne qu'en usant avec une grande liberté des concepts et des relations logiques qu'il utilise ².

J. Schumpeter définit l'entrepreneur de telle façon qu'on doit bien le considérer comme un agent économique rare. Un petit nombre de gens présentent les qualités que J. Schumpeter prête à l'entrepreneur. Si donc la demande de capital est considérable, c'est que l'entrepreneur suscite des imitateurs qui, eux, n'ont que des dons « un peu supérieurs à la moyenne ». Le contraste entre le *Bahnbrecher* et l'imitateur est tel que l'on peut se demander si J. Schumpeter a bien voulu, dans les deux cas, traiter d'une seule et même réalité, qu'il faille désigner par un seul et même vocable. Il est contraint de compter parmi les entrepreneurs la masse des imitateurs, pour rendre compte de la disproportion entre la demande et l'offre de capital. On peut donc poser la question de savoir ce que J. Schumpeter entend exactement par entrepreneur ? Les seuls pionniers (*Bahnbrecher*) ? Alors, comment expliquer que la demande de capital soit pratiquement illimitée ? La masse des pionniers et de leurs imitateurs ? Alors J. Schumpeter use, suivant les besoins de la cause, de deux concepts de contenu diffé-

¹ Böhm-Bawerk, D. *Theorie*, pp. 30-31. Böhm-Bawerk reproche expressément à J. Schumpeter de retomber dans une des erreurs du mercantilisme et d'adopter une définition du pouvoir d'achat qui conduit au « verbalisme ».

² Böhm-Bawerk, D. *Theorie* p. 33 et sq.

rent, et passe de l'un à l'autre, pour pouvoir présenter sa théorie de l'intérêt. La difficulté s'accroît encore de ce fait ¹ que l'action des imitateurs tend à déprimer le profit. Avant qu'ils n'interviennent, la demande des véritables pionniers, est trop faible pour dépasser le capital. Quand ils interviennent le profit est déprimé, et avec lui l'intérêt qui en découle. Mince zone vraiment que celle où l'intérêt devra apparaître !

Une ambiguïté de même sorte pèse sur le concept de combinaisons nouvelles. Leur nombre, énonce J. Schumpeter, est pratiquement illimité, et cette circonstance explique la demande géante de capital.

Or, Böhm-Bawerk refuse de se contenter de cette affirmation, et détermine scrupuleusement les catégories de combinaisons nouvelles que J. Schumpeter peut prendre en considération.

Il en distingue trois :

1° Les améliorations possibles dans tout le développement présent et à venir de l'humanité, y compris les inventions et découvertes qui interviendront dans l'avenir le plus lointain. Leur nombre est évidemment illimité. Mais elles n'agissent pas sur la demande effective du marché du capital.

2° Les améliorations qui, étant donné les conditions de la technique et les expériences faites, pourraient être réalisées mais pour lesquelles les moyens manquent. Ce groupe est très large. La demande qui y correspondrait permettrait de conclure au dépassement de l'offre de capital. Mais J. Schumpeter ne saurait retenir cette sorte de faits en faveur de sa thèse. En effet, l'emploi de méthodes de production déjà connues et non utilisées simplement parce que l'on manque de moyens n'exige pas l'activité innovatrice et créatrice dont J. Schumpeter fait le propre de l'entrepreneur. Elle requiert seulement un effort intelligent d'adaptation de la part de l'exploitant statique. Les faits de ce groupe militeraient donc en faveur des Partisans de l'existence de l'intérêt en statique, et non en faveur de la thèse de J. Schumpeter.

3° Les combinaisons nouvelles qui résultent d'une activité récente des entrepreneurs, et qui n'ont pas été, par l'effet de l'imitation, repoussées dans la catégorie des combinaisons traditionnelles. J. Schumpeter n'entend-il parler que de ces dernières innovations ? Mais, dans ce cas, comment expliquer qu'un groupe aussi restreint suffise à provoquer une demande qui dépasse l'offre de capitaux.

A ces objections, J. Schumpeter ² répond en reprochant, comme à l'ordinaire, à son contradicteur de n'avoir pas pénétré son point de vue, ni compris la méthode qu'il emploie. Mais sur ce point encore, nous avouerons franchement que la clarté et la logique sont du côté de Böhm-Bawerk, et que J. Schumpeter a bel et bien commis l'erreur qui consiste à employer une notion dans des sens et avec des contenus différents.

Il est trop facile en effet de répondre comme le fait notre auteur. Il n'a pas voulu ³ énoncer que tous les entrepreneurs sont des « pionniers géniaux ». Il a entendu seulement construire le type abstrait de l'entrepreneur et, pour le faire, il était bien contraint

¹ Böhm-Bawerk, D. *Theorie*, p. 35.

² J. Schumpeter, D. *Theorie*, p. 631 et sq.

³ P. 631.

de penser à l'entrepreneur (« accompli », « parfait ». jamais la réalité ne nous offre des cas correspondant exactement à une catégorie idéale. Pour prendre conscience du type du savant, on pensera à un Newton. Cela ne signifie nullement que tous les savants soient des Newton. Cela veut dire seulement que tout chercheur se livre à une sorte d'activité que l'on retrouve chez Newton portée à un très haut degré de perfection. Le type de l'entrepreneur est aussi nettement séparé du type de l'exploitant statique que le type de Goethe l'est de celui de l'imbécile pathologique : dans les deux cas il y a toute une gamme de cas intermédiaires ¹. Il est licite de construire un type abstrait, et naturel que la réalité n'offre que peu de cas approchant de ce type et un très grand nombre de cas où il n'est que fort imparfaitement réalisé.

De ce qui vient d'être dit, personne n'a jamais douté. La réalité n'offre jamais un type abstrait dans sa pureté. Mais il s'agit de savoir si, en passant du *Bahnbrecher* à cet « entrepreneur de seconde zone » qu'est l'imitateur ayant une capacité et une compétence seulement un peu supérieures à la moyenne, J. Schumpeter passe d'un type abstrait à une réalisation imparfaite *de ce même* type, ou bien d'un type à *un autre*. Pour résoudre le dilemme, il faut évidemment se demander quel est le contenu de la notion d'entrepreneur au sens strict du mot, et si le caractère de rareté en est un élément *constitutif*. Il faut répondre par l'affirmative. Les agents économiques qui peuvent s'évader de la routine, briser les cadres reçus, vaincre les résistances du *vulgum pecus* et imposer aux hommes, malgré eux, le progrès, les « Prométhée de l'économie » sont, par définition même, rares. La capacité de « faire du nouveau » est peu répandue. Dès lors si, après avoir construit une notion qui implique parmi ses éléments constitutifs la rareté, Schumpeter en fait usage en portant attention à *tous les éléments qu'elle englobe moins un* : l'élément rareté, il tombe dans une contradiction. Au surplus, n'est-il pas singulier de voir Schumpeter, si attentif aux distinctions d'ordre *qualitatif*, passer, sans sourciller, du groupe restreint des pionniers (*Bahnbrecher*) à la troupe des imitateurs, en demeurant persuadé qu'il s'agit, dans les deux cas, d'agents économiques de même sorte et qui remplissent la même fonction ? Ne se rend-t-il pas compte lui-même, s'il creuse les analogies qu'il nous propose, qu'elles peuvent être invoquées contre sa thèse et non en sa faveur ? Il fournit deux exemples de génies : Newton, Goethe et énonce ensuite que tout *chercheur* n'est pas Newton, que tout *Poète* n'est pas Goethe. En effet le concept de génie, étant donné l'expérience courante de l'humanité jusqu'à ce jour, implique celui de rareté et si l'on vouait édifier une théorie du génie en admettant tantôt que le génie est par essence une rareté, tantôt qu'il ne l'est pas, on tomberait dans une contradiction. Or, l'expérience révèle que les entrepreneurs *stricto sensu*, les *Bahnbrecher* sont rares. On ne peut donc pas désigner, sans abus, du même nom un type économique dont une des caractéristiques constitutives est la rareté (pionnier) et un type économique dont la caractéristique essentielle ² est d'être nombreux (imitateurs). J. Schumpeter ne peut pas admettre que l'on passe *Par degrés insensibles et d'une façon continue* de l'entrepreneur *stricto sensu* à l'exploitant statique, en passant par ce qu'on pourrait appeler l'entrepreneur imitateur. S'il *en était ainsi*, l'opposition fondamentale qu'il établit entre entrepreneur et exploitant statique ne se justifierait plus. Il s'agirait d'un *seul et même* type d'activité économique porté à des *degrés différents*. Böhm-Bawerk a donc parfaitement raison de dénoncer une incertitude dans l'élaboration du concept d'entrepreneur qui entache toute la construction théorique de notre auteur.

¹ J. Schumpeter, *D. Theorie*, p. 332.

² Pour le système de Schumpeter. Autrement on n'expliquerait pas la grandeur de la demande de capital.

Aussi bien, la réponse que J. Schumpeter fournit touchant le contenu exact de la notion de combinaison nouvelle, n'est-elle pas pleinement satisfaisante. J. Schumpeter écarte le premier des groupes distingués par Böhm-Bawerk : les innovations de cette sorte sont, pour sa théorie, sans intérêt. Il en dit autant du second groupe. Dire que des combinaisons nouvelles Pourraient être réalisées mais que l'on n'en a pas les moyens signifie que leur réalisation, ou bien physiquement n'est pas possible, ou bien économiquement n'est pas rentable. C'est ce qui se produit quand les moyens nécessaires à la réalisation de la combinaison nouvelle ne pourraient être acquis qu'à un prix trop élevé. J. Schumpeter a visé ce cas et l'a éliminé. Reste le troisième groupe. En ce qui concerne les combinaisons de cette dernière sorte, Schumpeter affirme qu'à chaque instant leur nombre dépasse pratiquement de beaucoup les possibilités de réalisation. Cette énonciation n'est pas susceptible de vérification statistique, mais ne fait, pour J. Schumpeter, aucun doute. A toute époque, les connaissances techniques que l'on possédait n'ont pas été pratiquement toutes exploitées. Dès le début du XIXe siècle, on aurait pu avoir des lignes de bateaux à vapeur et, il y a soixante ans, des tramways électriques. Par ailleurs, dans un cercle donné de connaissances techniques, on pourrait faire un nombre illimité d'améliorations, (évidemment avec un gain progressivement amoindri), et on les ferait si l'intérêt tombait à zéro.

Dans cette réponse J. Schumpeter ne dit rien concernant la remarque de Böhm-Bawerk selon laquelle le second groupe de combinaisons précédemment visées milite en faveur de l'existence d'un intérêt en statique. Ces combinaisons de production pour lesquelles tout est prêt : connaissances techniques, expériences, ne peuvent-elles se réaliser par l'effet d'une simple adaptation intelligente de la part de l'exploitant statique ? Dans ce cas, même dans un état de l'économie supposé statique, la demande de capital n'aurait-elle pas tendance à dépasser l'offre ?

D'autre part, J. Schumpeter ne répond pas directement à l'argument présenté par Böhm-Bawerk concernant le troisième groupe de combinaisons. L'essentiel n'est pas que des combinaisons de cette dernière sorte soient, en principe, illimitées. Ce qu'il faudrait prouver, c'est qu'à chaque instant des combinaisons *récentes* de cette sorte sont en nombre assez grand ou revêtent une importance assez considérable pour expliquer le courant du profit, et par conséquent celui de l'intérêt. Il faudrait alors dire à quel moment une combinaison cesse d'être nouvelle et cela, sans énoncer que c'est au moment où elle ne donne plus de profit, ce qui constituerait une pétition de principe.

La plupart des concepts fondamentaux de J. Schumpeter ne sont pas élaborés avec une clarté parfaite. Quand on les examine de près, ils font penser aux tracés approximatifs d'une esquisse plus qu'aux traits rigoureux d'une épure. Il en résulte que le dessin, s'il est toujours suggestif, est peu souvent irréprochable.

3. *Les relations entre la théorie et les faits.*

[Retour à la table des matières](#)

Quelqu'abstrait que soit un théoricien, il est, en dernière instance, justiciable de la réalité, et Böhm-Bawerk l'a énergiquement ¹ rappelé à son disciple.

Tout lecteur attentif de J. Schumpeter est frappé de la facilité avec laquelle l'auteur se contente de quelques références aux faits, sommaires et souvent à peine analysés, pour justifier les points les plus discutables de sa construction théorique. Plus que de preuves ou de vérifications, il *s'agit là de simples allusions*. On souhaiterait que l'auteur ait pris plus de peine soit pour démontrer la correspondance entre sa théorie et la réalité, soit, du moins, pour énoncer les raisons plausibles de la discordance qu'on constate entre elles. Aucune théorie ne « cliche » le réel, mais seule celle qui le schématise, sans le trahir, appartient à la science. Qu'il s'agisse de statique *stricto sensu* ou de statique élargie, la réalité conservera toujours ses droits.

J. Schumpeter le sent bien qui, dans sa réponse à Böhm-Bawerk ², précise, beaucoup plus exactement qu'il ne l'avait fait dans le texte de sa première édition, en quel sens et pourquoi il entend que sa statique n'est pas une construction conceptuelle sans aucune relation avec la vie économique observable. Il le fait en propositions courtes et rigoureusement classées que nous reproduisons avant d'aborder la discussion de leur contenu ³.

L'affirmation selon laquelle la statique répond à des phénomènes réels a un double sens :

1° *Les groupes de faits embrassés par la statique Peuvent être distingués des autres, dans la réalité.*

a) Dans le *comportement de chaque sujet économique*, l'accomplissement du circuit et l'effort vers l'équilibre se distinguent de l'activité éventuellement déployée pour la réalisation de combinaisons nouvelles.

b) Dans *l'économie capitaliste*, on peut distinguer le « courant statique », c'est-à-dire l'ensemble des opérations qui se déroulent dans les voies accoutumées, du « courant dynamique », c'est-à-dire de l'ensemble des nouveautés et des innovations.

c) Dans les *phases de dépression*, l'économie se rapproche du tableau de l'économie statique. Dans cette « statisation » de l'économie, on peut trouver le (1 sens », l'explication des périodes de dépression, bien que ces périodes soient trop courtes pour permettre à l'économie de devenir rigoureusement statique, au sens strictement théorique de ce mot.

¹ Böhm-Bawerk, *D. Theorie*, p. 32 et sq.

² J. Schumpeter, *D. Theorie*, p. 614 et sq.

³ J. Schumpeter, référence citée.

2° Il y a, dans la réalité observable, des économies qui sont des approximations du tableau idéal de la statique. Il en est ainsi notamment des économies extra-capitalistes.

Les rapports entre statique et réalité étant ainsi établis, en quel sens peut-on considérer que l'absence d'intérêt exprime un fait, en entendant par intérêt l'intérêt productif (*Produktivzins*) et non l'intérêt à la consommation (*Konsumtivzins*) ?

Sur ce point encore, Schumpeter répond par des propositions distinctement classées.

1° Il n'y a pas d'intérêt à la production dans *les économies où manque l'évolution* (*Entwicklung*) au sens que J. Schumpeter donne à ce mot. Ce sont :

a) Les économies non capitalistes : économie des *Naturvölker*, économie médiévale, *Oikewirtschaft*.

b) Les unités de production qui, quoique situées dans une économie capitaliste imprégnée d'« évolution », ne participent pas à cette évolution. Ce sont essentiellement :

1° les unités de production précapitalistes qui subsistent en régime capitaliste (exploitations paysannes, exploitations artisanales) ;

2° les unités de production capitalistes qui, en fait, sont dépassées et ont acquis un caractère statique.

Dans les deux hypothèses a) et b), l'absence d'intérêt peut, selon J. Schumpeter, être démontrée.

2° Il y a, dans les économies capitalistes au cours des *périodes de dépression*, une tendance à l'élimination de l'intérêt qui aboutirait à une élimination de fait si ces périodes étaient assez longues pour que les forces qu'elles recèlent puissent jouer jusqu'à fin de course.

3° Il n'y a pas d'intérêt dans des *économies mon statiques même s'il y a évolution*, si elles sont *fermées ou sans échange* (*verkehrslos*).

4° L'intérêt, quand il existe, peut pénétrer dans des économies statiques.

Cette pénétration ne se produit pas toujours. Le chef de l'exploitation paysanne ou artisanale travaille sans payer d'intérêt. Il ne bénéficie pas régulièrement de ce surplus, produit de la combinaison nouvelle, d'où découle normalement l'intérêt. Quand l'intérêt est payé par lui, il l'est comme parasite du salaire ou de la rente foncière. Cela explique les difficultés que comporte la distribution du crédit aux chefs d'exploitations de type artisanal. Ces exploitations n'obéissent à leur loi que lorsque l'artisan achète de nouvelles matières premières avec les ressources qu'il obtient par la vente

de ses produits, c'est-à-dire quand son comportement se rapproche de celui de l'exploitant statique du circuit.

Mais l'intérêt productif pénètre dans l'économie statique dans deux cas :

1° Quand les dépenses engagées dans la production et la vente du produit n'ont pas lieu d'une façon continue. Alors l'exploitant statique peut employer son pouvoir d'achat oisif pour lui faire produire un intérêt.

2° L'intérêt productif pénètre encore dans l'économie statique par voie de répercussion. Supposons que je veuille me construire une maison et que j'aie les moyens nécessaires. Je dois aussi tenir compte du fait que je pourrais prêter mes fonds à, des entrepreneurs. Cette option tendra à restreindre la tendance que j'ai à construire la dite maison. Le même fait agira sur tous les agents économiques désireux de construire. On construira finalement moins de maisons qu'on ne l'eût fait sans l'option qui vient d'être rappelée. Ainsi l'agio résultant de la combinaison nouvelle provoquera indirectement l'apparition d'autres agios.

Enfin, *en apparence*, l'intérêt pénètre dans les zones statiques de l'économie parce que tous les produits sont finalement exprimés *en la forme* de l'intérêt.

Tous ces développements se réduisent essentiellement à l'affirmation : 1° que des systèmes économiques tout entiers fonctionnent sans intérêt, et 2° que dans un système capitaliste il y a, à un moment quelconque, des zones d'où l'intérêt est exclu et, périodiquement, le retour de phases de dépression, où se manifeste une tendance à l'élimination de l'intérêt.

Ces propositions doivent être examinées de très près.

Quand on veut rechercher si, dans un système économique déterminé, l'intérêt est ou non présent, il faut savoir de quoi l'on parle, c'est-à-dire adopter une définition de l'intérêt. Böhm-Bawerk et J. Schumpeter ont chacun la leur. Le premier entend par intérêt : une fraction du produit imputable à l'ensemble des biens qui permettent la réalisation des détours productifs ; le second : la somme versée par l'agent économique qui réalise la combinaison nouvelle, pour obtenir la disposition d'un pouvoir d'achat. Armés chacun de leur propre concept, ils affirment, l'un que l'on n'a jamais nulle part vu de société sans intérêt ¹, l'autre que les sociétés précapitalistes en général ne connaissent pas l'intérêt. Est-ce à dire qu'il faille renvoyer les adversaires dos à dos, et conclure, comme le souhaiterait si vivement J. Schumpeter ², qu'ils ont donné l'un et l'autre un tableau théorique aussi correctement conçu et aussi riche en enseignements ?

Je ne le pense pas.

Lorsque J. Schumpeter énonce que Böhm-Bawerk, pour prouver l'existence de l'intérêt dans toutes les sociétés économiques, doit avoir recours à ses trois éléments

¹ Böhm-Bawerk, *D. Theorie*. Cette idée est à la base de tout l'article en question.

² J. Schumpeter, *D. Theorie*. C'est la seule revendication de J. Schumpeter, qui ne condamne pas par ailleurs la représentation théorique de son illustre contradicteur.

explicatifs de l'intérêt ¹, que sa position n'est compréhensible que « du point de vue et dans l'ensemble d'une théorie de l'intérêt déterminée » ², je ne puis le suivre. Böhm-Bawerk donne une définition de l'intérêt ³ et s'y tient. C'est à partir d'une *définition*, et non d'une *théorie* préconçue de l'intérêt, qu'il demande que l'on ait recours aux faits. L'intérêt est une part du produit imputable à un ensemble de biens qui présentent le caractère de permettre la réalisation de détours productifs. Cela étant admis, il s'agit de rechercher si, dans les économies historiques considérées, des biens ayant ce caractère sont présents et si une part du produit leur peut être rattachée. Seule l'économie qui subsisterait sans emploi de biens qui permettent la réalisation de détours productifs, et auxquels une fraction du produit peut être imputée, devrait être considérée comme une économie sans intérêt. La définition de Böhm-Bawerk pose donc des questions précises auxquelles peut répondre l'enquête historique.

Aussi J. Schumpeter obscurcit-il inutilement la question quand il écrit ⁴ : « Il est possible que les résultats de notre analyse nous obligent à dire qu'il y a *un intérêt chez les nègres australiens* mais aussi bien il ne me semble pas qu'on puisse invoquer cela comme un fait incontestable. Pour pouvoir parler d'intérêt du capital dans ce cas, il faut être convaincu de l'exactitude d'une *théorie* ⁵ de l'intérêt qui impose cette conclusion. »

Il ne s'agit encore une fois pas de théorie mais de définition. Or, J. Schumpeter, pour énoncer les affirmations opposées à celles qu'il critique, part lui aussi d'une définition. Il est bien évident que, si l'on définit le capital « un certain fonds de pouvoir d'achat créé par les banques pour permettre la réalisation des combinaisons nouvelles », il n'y a de capital-et d'intérêt - que dans une société de type capitaliste. C'est notre tour de dire à J. Schumpeter : « Votre négation de l'intérêt ne s'impose pas comme un fait inébranlable, mais ne vaut que pour *une certaine définition* ⁶ du capital et de l'intérêt : la vôtre. Votre attitude est analogue à celle de Böhm-Bawerk à une différence importante près toutefois. La théorie de l'intérêt de Böhm-Bawerk trouve sa place naturelle dans une théorie de l'imputation. Votre théorie de l'intérêt représente un cas particulier, une singularité dans l'interprétation des lois de la répartition par un auteur qui prétend ne pas répudier les enseignements de la théorie de l'imputation. »

Dire qu'il existe des sociétés où il n'y a pas d'intérêt et de capital au *sens* où J. Schumpeter prend ces mots, c'est énoncer cette constatation assez banale que la fonction de distribution du pouvoir d'achat en vue d'emplois productifs n'existe pas dans les sociétés non capitalistes. L'absence d'intérêt s'explique dans ce cas par des raisons de structure. Les conditions de structure nécessaires à l'apparition de l'intérêt (appareil bancaire, instruments propres à représenter le pouvoir d'achat, demande motivée par le désir de réaliser des combinaisons nouvelles de facteurs de la production) font défaut.

Il n'en est plus de même dans les cas que nous abordons maintenant.

¹ J. Schumpeter, *D. Theorie*, pp. 634-635.

² Même référence, p. 604.

³ Cf. *supra*, la définition de la théorie de l'imputation.

⁴ J. Schumpeter, *D. Theorie*, p. 604.

⁵ Je souligne.

⁶ Et non théorie.

Au sein d'une économie capitaliste, c'est-à-dire dans un milieu où toutes les conditions de structure sont réunies pour que les phénomènes décrits par J. Schumpeter se déroulent, des zones entières se rapprocheraient de l'état statique. J. Schumpeter affirme expressément que la plupart des exploitants sont des exploitants statiques, qui, par conséquent, ne réalisent pas de profit, mais touchent seulement des revenus statiques : salaires de direction, rente foncière, éventuellement intérêt de leurs capitaux propres.

A l'appui de son opinion, Schumpeter cite, sans l'analyser autrement, le cas des sociétés par actions qui, dit-il, « ne vivent pas éternellement et ne paient pas régulièrement pendant des dizaines d'années des dividendes ». N'échappent à cette loi que celles qui jouissent d'une position de monopole ou qui font toujours du nouveau (banques d'affaires). Aux critiques qui lui sont adressées sur ce point par Böhm-Bawerk, J. Schumpeter répond en répétant sa formule et en ajoutant - ce que personne n'a jamais entendu discuter - qu'une démonstration statistique rigoureuse n'est pas possible.

L'analyse critique de Böhm-Bawerk ¹ méritait mieux. Elle reste debout en dépit de la faible riposte de notre auteur.

L'absence de dividendes, à supposer qu'elle fût démontrée, demanderait en effet pour avoir la valeur explicative que lui prête J. Schumpeter, à être analysée de beaucoup plus près qu'il ne l'a fait. Elle peut être due à des circonstances exceptionnelles qui ne se rattachent en rien au processus de *statisation* de l'économie. Des dividendes proprement dits, dans certains cas, ne seront pas payés, la société versant toutefois à ses créanciers par priorité, à ses déposants, à ses escompteurs, un intérêt : il faudra bien qu'elle le puise dans un supplément de produit qui dépasse le salaire et la rente foncière. Enfin, pour être rigoureux, il faudrait encore éliminer les cas où une entreprise a été « dépassée » par le progrès technique. Dans ce cas, l'exploitant n'a pas procédé à cette adaptation par degré qui doit être le fait du producteur statique. Il n'a donc pas de supplément de valeur au delà du coût, soit. Mais cela résulte non de ce que le producteur en question *ne dépasse pas* les autres, mais de ce qu'il *est dépassé* par eux dans une évolution qui se développe continuellement et par degrés.

Au surplus, même si le nombre des sociétés par actions qui ne paient pas de dividendes était très grand, la thèse de J. Schumpeter ne se trouverait pas encore vérifiée. Si elle était exacte, c'est le paiement des dividendes qui devrait être la très rare exception.

Pour les entreprises qui n'affectent pas la forme d'une société par actions, J. Schumpeter se trouverait sans doute encore plus embarrassé de montrer que sa construction est autre chose qu'une vue théorique.

Prenons le cas, dit Böhm-Bawerk, de la construction d'une maison d'habitation à usage locatif. Cette opération n'implique aucune combinaison nouvelle. Elle suppose seulement l'adaptation aux conditions de lieu et d'usage d'un type connu de bâtiment qui sera habité peut-être pendant cent années. « Schumpeter veut-il sérieusement nous faire croire que de telles maisons, régulièrement et à longue échéance, ne produisent

¹ Böhm-Bawerk, D. *Theorie*, p. 45 et sq.

rien de plus qu'un salaire pour le travail d'administration et une rente foncière, mais ne rémunèrent pas le capital investi dans la construction » ¹.

L'expérience proteste. Qu'il s'agisse des 'phases d'évolution, au cours desquelles, selon J. Schumpeter, l'intérêt « se répand » dans toute l'économie, ou des intervalles statiques, les maisons en question rémunèrent le capital investi.

J. Schumpeter, peut-on dire, n'a pas administré la preuve que dans une économie capitaliste en évolution la majeure partie du système économique est formée par des zones statiques au sens qu'il prête à ce mot.

Sa démonstration me semble aussi faible en ce qui concerne l'apparition périodique de phases de dépression qui méritent d'être rapprochées de l'état statique tel qu'il le conçoit. Par ce retour d'états statiques alternant avec les phases d'évolution

Schumpeter construit toute sa théorie des crises. Mais il se contente de vérifications beaucoup trop vagues pour être satisfaisantes.

Considérons la *Phase de dépression* en elle-même, puis le *passage* de la phase d'essor à la phase de dépression.

J. Schumpeter affirme que dans les phases de dépression se révèle une tendance à l'élimination de l'intérêt. Que peut-on au juste entendre par là ?

Il ne peut être question de soutenir que des *modifications essentielles de structure* se produisent, pendant la phase de dépression, qui auraient pour effet d'éliminer les *conditions mêmes* d'apparition de l'intérêt. La fonction de création et de distribution du pouvoir d'achat et les organes par quoi elle s'exerce, ne disparaissent pas en phase de dépression. J. Schumpeter ne peut même pas, étant donné sa façon de voir, soutenir qu'elle perde de son importance. La fonction bancaire a autant d'importance dans la dépression que pendant l'essor. C'est elle qui permet par exemple le processus régulier de remboursement par les entrepreneurs, sans lesquels le prêt ne serait pas possible ni même concevable. La fonction bancaire a donc simplement une fonction différente dans la dépression, mais non moins importante, puisque, pour J. Schumpeter, la déflation en elle-même n'est pas anormale. La banque, en tant qu'instrument de déflation, est aussi nécessaire, dans le système de Schumpeter, pour se *rapprocher du circuit* (statique) qu'elle l'est pour *en sortir*.

Il faut donc chercher une autre interprétation de l'idée que l'intérêt tend à disparaître en phase de dépression.

Il ne suffit évidemment pas de constater une *baisse* de l'intérêt pour conclure que ce revenu tend à *disparaître*.

La pensée de l'auteur est que la baisse se produirait jusqu'à disparition complète de l'intérêt si les phases de dépression étaient assez longues. Cela implique que les *causes qui tendent à faire disparaître l'intérêt pourraient jouer indéfiniment sans provoquer des réactions qui les neutralisent*.

¹ Böhm-Bawerk, *D. Theorie*, p. 45.

Voilà bien le point essentiel. En phase de dépression jouent des causes qui, si elles agissaient pendant un temps assez long, pourraient annuler l'intérêt sans se heurter nécessairement à des obstacles qui les paralysent et sans susciter des réactions contraires. C'est à cette condition seulement que J. Schumpeter peut prouver que l'intérêt en dépression n'est pas influencé seulement dans son *montant*, mais dans son *principe*, qu'il n'est pas seulement exposé à diminuer, mais qu'il est menacé de mort. Alors, et alors seulement, il pourrait dire que la baisse de l'intérêt en statique est l'amorce d'un mouvement qui « devrait » aboutir à la disparition de l'intérêt.

Pour que l'intérêt tombe à zéro, il faudrait que l'offre de capital soit très grande et que la demande de capital tombe très Las.

C'est ce qui se produit, selon J. Schumpeter, au cours de la dépression. La vertu des combinaisons nouvelles qui ont provoqué l'essor s'est épuisée. De nouvelles combinaisons ne produisent pas encore leur effet. Par conséquent, il arrive un moment où la demande de capital est pratiquement insignifiante. Mais est-il concevable, si le mouvement de baisse se prolongeait indéfiniment, que les producteurs ne demandent pas du capital pour des *améliorations de détail*, des *adaptations progressives*, qui ne sont pas des combinaisons nouvelles au sens de J. Schumpeter, mais des transformations d'une combinaison traditionnelle. Pour comprendre (Weiss)¹ les possibilités d'améliorations de la production qui s'offrent quand l'intérêt est égal à zéro, il n'est besoin que d'un minimum d'intelligence et de sens économique. Un grand nombre de personnes en sont capables. Elles alimenteront la demande dont nous parlons. Si l'on prolonge les lignes, on entrevoit donc la possibilité d'un nouveau *départ* de l'activité économique, tirant son origine d'un taux d'intérêt considérablement abaissé et non d'une combinaison nouvelle des facteurs de la production. Une perspective est donc ouverte non sur l'état statique que voudrait J. Schumpeter, *mais sur un nouvel état dynamique*² qui ne correspond pas au schéma de l'essor consécutif à la réalisation de la combinaison nouvelle.

Que se passe-t-il du côté de l'offre du capital, au cours d'une phase de dépression ?

Des réactions doivent sous ce rapport nécessairement se produire qui contrarieront le mouvement de baisse indéfinie de l'intérêt.

On se souvient que, pour J. Schumpeter, l'intérêt ne peut découler que du profit. Les profits fléchissent à mesure que la dépression s'accuse: si ce mouvement se prolongeait indéfiniment, ils tomberaient à zéro. L'intérêt étant puisé dans le réservoir du profit, il faudra bien aussi que l'intérêt disparaisse.

Cette façon de raisonner ne tient pas compte d'une considération pourtant essentielle : l'intérêt dans une économie capitaliste est incorporé au coût. La masse des entrepreneurs doit avoir assez de bénéfices pour payer l'intérêt afférent aux capitaux empruntés (Hahn)³. Sinon, des refus ou des révocations de crédit auront lieu et la production se fera à un coût plus élevé. La production qui, après cette réaction, se fera de nouveau avec l'aide de crédit sera de nouveau avantageuse et entraînera, par

¹ Cité par Hug, op. cit., p. 81.

² Pas au sens de J. Schumpeter, évidemment.

³ Cité par Hug, op. cit., p. 81.

conséquent, un paiement ultérieur d'intérêts du capital. « Quand l'intérêt est une fois introduit dans l'économie, il y reste ¹. »

Cela, du reste, se comprend aisément, si l'on part seulement du fait que l'intérêt est incorporé au coût. Chaque producteur doit payer les éléments de son coût. Par de nouvelles combinaisons, on peut abaisser d'autres éléments du coût. Mais, *pour une opération de production donnée*, l'octroi du prêt étant antérieur à la réalisation de la nouvelle combinaison, il engendre un élément du coût incompressible. Aucune concurrence ne peut éliminer l'intérêt une fois qu'il est incorporé au coût.

Enfin, si l'intérêt tombait effectivement à zéro, il y aurait destruction de capital ². Qu'est-ce qui pourrait détourner le capitaliste de consommer un capital qui ne lui rapporte absolument rien, et par conséquent d'en tirer le seul avantage que ce capital pourrait désormais présenter ? Si on prolonge indéfiniment le mouvement de baisse de l'intérêt, on aboutit donc non à un état statique devant donner naissance à une nouvelle phase d'essor, *mais bien à un état où, le capital-biens étant détruit, l'économie menace ruine*.

J. Schumpeter est encore placé dans une situation difficile, lorsqu'il s'agit d'expliquer comment le passage d'une phase d'essor à une phase de dépression est concevable dans sa thèse, et comment le tableau qu'il en dresse correspond à la réalité.

Pour le prouver, Böhm-Bawerk ³ rappelle que la théorie de J. Schumpeter conduit logiquement à attribuer à un « porteur » (*Träger*) durable de revenu, par exemple à un bien foncier, une valeur infinie. J. Schumpeter esquive l'attaque en invoquant qu'en statique de tels biens sont en dehors de la circulation, qu'ils n'ont ni valeur, ni prix, qu'ils peuvent être au maximum « échangés », mais non « vendus ».

Qu'à n'y ait pas normalement de marché des biens fonciers en statique peut se justifier par plusieurs raisons que J. Schumpeter ne prend pas soin d'analyser et de distinguer avec toute la rigueur théorique désirable.

La discussion, par conséquent, reste, sur ce point, assez malaisée.

On peut, me semble-t-il, proposer trois explications différentes.

La terre, peut-on dire d'abord, est dans le circuit considérée *Par hypothèse* comme liée. Par hypothèse il n'y a pas de terre disponible. C'est là une *raison théorique* qui découle des conditions que la théorie *se donne* pour construire la statique. Si J. Schumpeter adoptait cette manière de voir, il ne resterait plus qu'à prendre cette impossibilité des transactions foncières comme une des pièces de son hypothèse statique et à juger, ensuite, si cette hypothèse, considérée dans son ensemble, est féconde ou non. Mais, nous avons eu l'occasion de le souligner, J. Schumpeter présente une statique de l'homme, c'est-à-dire reproduisant l'image d'une société humaine, qui agit dans des conditions simplifiées. Aussi doit-il justifier l'absence de transactions régulières sur les biens fonciers par d'autres voies.

¹ Hahn, cité par Hug, référence précédente.

² On parle ici, du capital-biens.

³ Böhm-Bawerk, D. Theorie, p. 50 et sq.

Il le fait en invoquant une *raison psychologique*. Dans un milieu où il n'y a pas de combinaisons nouvelles (industrielles et commerciales) des facteurs de la production, chaque famille tient au plus haut point à son sol, qui est le seul « porteur » de revenus sans travail ¹.

Il pourrait encore le faire en invoquant une *raison objective*, tirée de l'exacte adaptation du produit aux besoins. Les terres ne seraient pas négociées parce que, pour une combinaison traditionnelle donnée, chaque terre donne juste ce qu'il faut pour assurer la subsistance de la famille qui la met en valeur. Si l'on en cédait une fraction, cet équilibre se trouverait menacé.

Les deux derniers motifs qui viennent d'être mis en ligne n'ont de valeur que parce que la statique est l'image d'une société humaine et doit être comprise en tant que telle. Admettant ce point de départ, J. Schumpeter tombe dans une contradiction quand il énonce d'une part que l'économie statique s'adapte à la croissance de la population, d'autre part que les biens fonciers sont liés ². Pour que cette adaptation soit possible, il faut en effet que la quantité moyenne des terres possédées par tête diminue. Si la répartition des biens fonciers s'adapte à une population croissante, il en doit résulter des partages d'héritages, des transactions, qui, à la longue, doivent entraîner la formation d'un marché et d'un prix des terres. Cette conséquence est logique. Elle est, de plus, vérifiée par l'histoire. Le développement qui précède (et qui, par voie d'incidence, conduit à une critique de la notion de dynamique chez J. Schumpeter) a seulement pour objet de démontrer la base théorique d'une très grave difficulté à laquelle se heurte notre auteur quand il doit faire comprendre la transition de l'essor à la dépression, c'est-à-dire d'un état dynamique à un état statique de l'économie.

D'après la théorie de la capitalisation de J. Schumpeter, la valeur en capital des porteurs de revenu durable doit s'élever continuellement à mesure que l'intérêt s'abaisse ³. Soit un bien immobilier qui donne chaque année un revenu de 5.000 florins. Si au faite de l'évolution le taux de l'intérêt est de 5 % la valeur en capital du bien considéré sera de 100.000 florins. Par suite de l'abaissement successif du taux d'intérêt (4 %, 2 %, 1%) la valeur en capital deviendra 125.000, 250.000, 500.000 florins. Par abaissement successif de l'intérêt à 1/2, à 1/10e %, la valeur en capital s'élèvera à 1 et finalement à 5 millions de gulden ⁴.

Et si l'intérêt tombe à zéro ?

Supposons que le bien immobilier, - une maison à usage locatif par exemple, - ait eu un coût de 10.000 florins. Est-ce que la *valeur finale* de ce bien au terme de l'évolution que nous avons décrite sera *infinie* comme le demande la théorie de la capitalisation de Schumpeter ? Est-ce qu'elle sera égale au Prix *de coût* comme le demande la théorie de la statique du même auteur ? Dans le dernier cas, poursuit Böhm-Bawerk, J. Schumpeter soutiendra-t-il sérieusement que la courbe des valeurs, qui part de 100.000 florins pour y aboutir finalement, passe par les valeurs intermédiaires de 250.000, 500.000 florins, 1 million de gulden, 5 millions de gulden, pour tomber, de

¹ J. Schumpeter, D. Theorie, p. 609.

² Böhm-Bawerk, D. Theorie, p. 50.

³ Böhm-Bawerk, A Theorie, p. 51 et sq.

⁴ L'exemple numérique est celui que donne Böhm-Bawerk. Je conserve les évaluations en florins et gulden données au texte.

ce niveau, à 100.000 florins après la disparition de la dernière fraction de pourcentage d'intérêt ?

J. Schumpeter essaiera peut-être de se tirer d'embaras au moyen de l'argumentation suivante ¹. La maison à usage locatif ne restera pas, d'une façon inchangée, porteur d'un revenu de 5.000 florins. Avec la chute de l'intérêt, le revenu de la maison baissera progressivement jusqu'à un niveau représenté par le salaire d'administration et la rente foncière. Mais avons-nous en pratique un seul exemple d'une évolution de ce genre ? Pourquoi le loyer baisserait-il si le besoin d'appartements et le pouvoir d'achat par lequel il s'exprime reste les mêmes ? Et pourquoi exactement jusqu'au salaire correspondant au travail d'administration ?

A cette objection J. Schumpeter répond ² sur le plan théorique que, bien qu'il ne soit pas absurde de parler de valeur infinie ³, sa conception ne conduit pas à une valeur infinie des porteurs durables de revenus. Il admet, en effet, l'influence du risque de survie sur l'appréciation des valeurs. La valeur du sol, dans tous les cas, doit donc être finie. L'appréciation formulée par un homme sans enfants à l'égard de son domaine est fonction de la durée de sa vie.

C'est ici le lieu de marquer une distinction qui, si elle est acceptée, ruine la portée de la réponse de J. Schumpeter. Quand on dit qu'en l'absence d'intérêt la valeur d'un bien porteur durable de revenu doit être infinie, on peut énoncer deux choses. Ou bien que, pour qui, de l'extérieur, applique, des règles de l'imputation, cette valeur est telle. Ou bien qu'elle l'est pour le possesseur du porteur de revenu durable.

Böhm-Bawerk considérant une terre, *indépendamment* de son possesseur actuel et, par conséquent, indépendamment de la durée de la vie de cet individu, déduit dans l'hypothèse de J. Schumpeter et par application des règles de l'imputation, que la valeur de cette terre doit être infinie.

J. Schumpeter ne répond pas à la question mais se place sur un autre terrain, celui de l'appréciation des valeurs par un agent économique intérieur au circuit, par le possesseur de la terre porteur de revenu durable.

La difficulté est déplacée plus que résolue.

Aussi J. Schumpeter ne s'en tient pas là.. Il est exact, répète-t-il ⁴, que la valeur des porteurs durables de revenu s'élève parallèlement à la baisse de l'intérêt quand l'économie passe à un état statique. Mais chacun sachant en fait qu'une nouvelle expansion se produira, l'abaissement du taux de l'intérêt exerce une action moins énergique. Les maisons ⁵ ou, plus exactement, les fonds sur lesquels elles sont bâties ont, en période de dépression, un prix relativement élevé. Mais ce mouvement a une amplitude limitée, en raison de la prévision d'un retour du processus d'expansion.

¹ Böhm-Bawerk, D. *Theorie*, p. 52.

² J. Schumpeter, D. *Theorie*, p. 608.

³ On le peut faire par exemple quand il s'agit d'un bien nécessaire au maintien de la vie. Valeur infinie signifie que le sujet économique ne veut pas se séparer d'un certain bien, op. cit., p. 610.

⁴ J. Schumpeter, D. *Theorie*, p. 636.

⁵ op. cit., p. 637.

Nous sommes en présence d'une réponse tout à fait caractéristique de la « manière » de J. Schumpeter. N'oublions pas en effet que le problème qu'il discute en ce moment n'est pas celui de la *cohérence* de son système, mais des *relations* entre *ce système* et la *réalité*. On serait donc en droit de s'attendre à ce qu'il compare ce qu'il *construit* et ce qui *est*, étant bien entendu qu'une marge entre construction théorique et réalité devra toujours subsister. Or J. Schumpeter met bel et bien en parallèle ce qu'il *construit* et ce qui *Pourrait* être. La valeur des terres dans la dépression serait extrêmement élevée si les agents économiques ne savaient pas que l'expansion doit suivre, c'est-à-dire si les choses étaient autrement qu'elles ne sont. Étant donné cette foi dans une interprétation théorique personnelle construite malgré les faits, tout recours définitif à l'expérience devient impossible. Une simple élévation du prix des terres en période de dépression, tenue par J. Schumpeter pour certaine, l'autorise à affirmer que l'on *tend* vers une valeur très élevée des terres. C'est un mode de raisonnement que nous connaissons déjà. Il est semblable au raisonnement suivant lequel la *baisse* de l'intérêt en phase de dépression révélerait que l'on *tend* vers une *disparition* de l'intérêt. Dans les deux, cas, pour l'auteur, le recours à la réalité observable apparaît comme une sorte de luxe dont on pourrait à la rigueur se passer. Méthode de l'artiste qui construit « son propre monde », et non de l'homme de science qui observe et exprime le monde d'un chacun.

Sur deux points enfin, l'argumentation de Böhm-Bawerk nous semble convaincante et achève de démontrer que l'appel aux faits n'est pas favorable à la théorie de Schumpeter.

Cette théorie, remarque Böhm-Bawerk ¹, devrait, si elle était correcte, rendre compte, non seulement de la nature, mais des proportions, de la grandeur, du phénomène étudié. Peut-on croire que le courant de l'intérêt coule tout entier de cette vague de valeur qui doit être imputée aux nouvelles combinaisons d'un petit nombre de *Bahnbrecher* ?

L'amplitude de ce courant est certes difficile à déterminer. Mais quelques faits d'observation donnent une idée de son ordre de grandeur.

1° Même dans une économie, médiocrement prospère, le revenu du capital représente un pourcentage considérable du revenu national, abstraction faite du profit.

2° Ce courant de revenu du capital ne coule pas d'une façon intermittente mais continue. Il se déverse sans interruption, en phases d'essor comme en phases de dépression, un peu réduit au cours de ces dernières, mais certes point dans la proportion qu'exigerait la théorie de J. Schumpeter. Il ne faut pas confondre en effet le *taux* d'intérêt et la *masse* de l'intérêt, qui oscille, elle aussi, mais dans une proportion moindre que le taux. Une fraction notable des placements : emprunts d'États, obligations de priorité, emprunts hypothécaires ne voient pas leur intérêt diminué pendant les périodes de dépression. Au cours de ces dernières périodes, des milliards et des milliards d'intérêt circulent encore dans l'économie. Cela étant, comment admettre que ce courant trouve uniquement sa source dans des profits temporaires imputables aux seules combinaisons nouvelles qui provoquent et caractérisent l'essor ?

¹ Böhm-Bawerk, *D. Theorie*, p. 54; Böhm-Bawerk, *op. cit.*, p. 56

Une conclusion analogue est au débouché d'une autre suite de pensées. Rapprochons dans un même tableau les éléments suivants : le pourcentage important que le profit et l'intérêt représentent dans l'ensemble du revenu national; la continuité de ces courants de revenu même en période de dépression; le passage rapide des valeurs qu'ils représentent dans le revenu réel des autres classes sociales, par suite d'une élévation des rentes foncières et des salaires; le fait que des combinaisons nouvelles et couronnées de succès doivent augmenter le revenu national si rapidement et si continuellement que les revenus visés puissent avoir d'une façon continue une étendue importante; la brièveté relative des cycles économiques; enfin le fait que, depuis quatre cents ans, le revenu du capital a, sans interruptions, constitué une fraction importante du revenu national. Cherchons maintenant à déterminer selon quel rythme et par quel progrès accumulés ce mouvement aurait dû élever le montant réel du revenu par tête de la population depuis l'an 1500 jusqu'à nos jours. On arrivera, en raisonnant de façon aussi prudente que possible, non à un ou plusieurs doublements mais à un centuplement de ce revenu. Ce qui est contraire aux données de l'expérience ¹.

Böhm-Bawerk enfin, examinant une dernière défense possible de J. Schumpeter, traite ² une question de plus haut intérêt théorique.

J. Schumpeter pourrait objecter que le défaut de concordance entre la réalité et sa théorie procède de ce qu'il a étudié le seul intérêt productif (*Produktivzins*) et laissé de côté l'intérêt à la consommation (*Konsumtivzins*).

Argumentation qui, dans l'ordre quantitatif, est dépourvue de portée puisque J. Schumpeter réduit autant qu'il est possible l'importance de l'intérêt à la consommation. Des circonstances exceptionnelles pourraient faire apparaître l'intérêt à la consommation en statique. Mais ce serait une simple anomalie. Par conséquent ³ J. Schumpeter ne serait pas en droit d'invoquer cette « anomalie », ce fait « exceptionnel » pour rendre compte de la grandeur du phénomène étudié que n'explique pas sa propre théorie.

Mais le problème doit être poussé plus loin. Sa vraie signification est théorique. Y a-t-il un ou plusieurs intérêts ? Y a-t-il une ou plusieurs théories de l'intérêt ?

Böhm-Bawerk répond par la vigoureuse affirmation de l'unité de la théorie de l'intérêt. On peut, si l'on veut, pour tel objet particulier de recherches, distinguer plusieurs espèces d'intérêts (*Produktivdarlehen*, *Produktivzins* ; *Konsumtivdarlehen*, *Konsumtivzins*). Mais il n'y a qu'un intérêt ⁴.

Il ne vient à l'esprit de personne de parler d'un *Produktivpreis* et d'un *Konsumtivpreis* des céréales selon qu'on emploie ces denrées comme bien de production (semences) ou comme biens de consommation. Pas davantage, on ne parle de *Produktivlohn* et de *Konsumtivlohn*. On distingue seulement deux branches de la

¹ Au raisonnement, J. Schumpeter, *D. Theorie*, p. 627, se borne à répondre que l'objection est en étroite relation avec celle qui touche le petit nombre des réalisateurs de combinaisons nouvelles, à laquelle il croit avoir victorieusement répondu.

² Böhm-Bawerk, *D. Theorie*, p. 344.

³ Böhm-Bawerk, *D. Theorie*, p. 57.

⁴ Böhm-Bawerk, note p. 57 que des auteurs comme Dietzel ou Philippovich semblent bien admettre la pluralité des théories de l'intérêt.

demande de céréales, deux branches de la demande de travail. Toutes deux ont une action sur la formation des prix. De même il y a deux branches de la demande de capital qui correspondent au *Produktivzins* et au *Konsumtivzins*. Mais il serait faux de supposer que *chacune* de ces branches prise isolément exerce seulement une action sur la formation et le niveau d'un intérêt qui lui correspond, mais ne sert de rien pour l'explication de l'intérêt correspondant à l'autre branche. La réalité est autre. Ou bien les, deux sortes de demande unies sont assez étendues pour dépasser l'offre, et, dans ce cas, il y a intérêt. Ou bien il n'en est pas ainsi, et il n'y a pas d'intérêt. Mais qu'une des espèces de demande ne suffise pas et qu'il s'agisse de telle ou telle, importe peu.

Supposons, par exemple, que le désir des biens destinés à des buts de consommation soit si faible qu'il puisse être complètement satisfait par les capitalistes qui auraient un plaisir positif à céder des capitaux inutiles pour leurs buts propres. Le crédit à la consommation comporterait cependant un intérêt si l'on se trouvait en présence d'une demande de biens destinés à la production qui dépasse l'offre totale. On aurait alors à expliquer le *Konsumtivzins* par des causes appartenant au « côté » du *Produktivzins*. Si l'on suppose que le besoin en crédit de consommation est assez grand pour dépasser à lui tout seul l'offre de capital faite sans agio, alors apparaît non pas un « intérêt à la consommation » mais « un intérêt » sans autre qualification. Cela pourrait se produire sans combinaison nouvelle, sans *Entwicklung*. Si le capitaliste peut recevoir à gré un intérêt à la consommation, il n'emploiera son capital dans des prêts à la production que s'il en tire autant d'intérêt que des prêts à la consommation.

Combien sommaire et peu convaincante est la réponse que J. Schumpeter donne à cette critique qui, contrairement à ce qu'il énonce ¹, atteint le cœur de son système ?

Je reconnais, dit-il en substance, qu'une théorie de l'intérêt doit être unitaire. Mais aussi c'est bien le caractère de ma propre théorie, car ² je reconnais expressément que le phénomène de l'intérêt est toujours un agio de valeurs du pouvoir d'achat présent. Comme si la véritable question n'était pas de savoir si l'intérêt à la production et l'intérêt à la consommation s'expliquent par des éléments communs. Or, J. Schumpeter répète lui-même ³ que les bases de la plus haute estimation du pouvoir d'achat présent sont différentes dans les deux cas du prêt à la production et à la consommation. De plus, toute sa dynamique peut être conçue sans avoir recours au prêt à la consommation, et jamais, dans ses développements, il ne fait état de la demande en matière de prêt à la consommation comme d'un facteur de la demande totale de capital. Bien mieux, même en statique, le prêt à la consommation est un « accident », une « anomalie », et, pour cette raison traité par prétériorité ⁴. Ce n'est donc pas sans surprise que l'on entend J. Schumpeter soutenir qu'il donne une théorie unitaire de l'intérêt. Par définition une telle théorie doit englober dans un même inonde de pen-

¹ J. Schumpeter, *D. Theorie*, p. 637. « La question de la signification de l'intérêt à la consommation ne touche en rien à l'essentiel de notre controverse. »

² J. Schumpeter, *D. Theorie*, p. 638.

³ Même référence.

⁴ En résumé, *Produktivzins* et *Konsumtivzins* sont des phénomènes essentiellement différents dans le système de J. Schumpeter pour deux raisons :

1° Le *Konsumtivzins* n'est indispensable ni au circuit, ni à l'évolution, tandis que le *Produktivzins* est indispensable à l'évolution, en forme un phénomène essentiel.

2° L'un et l'autre doivent être rattachés à des causes différentes. L'écoulement du temps suffirait à rendre compte du prêt à la consommation tandis que l'écoulement du temps *seul*, sans combinaison nouvelle, ne peut pas rendre compte du *Produktivzins*.

sées et situer dans le cadre d'une même explication toutes les formes du phénomène qu'elle étudie. Expliquer l'une de ces formes *comme si l'autre n'existait Pas* est une attitude profondément différente, quoiqu'en puisse dire J. Schumpeter. Ami des distinctions, ne devrait-il pas ici en faire une qui est décisive ? Autre chose est de *construire la théorie d'un même phénomène qui présente plusieurs formes* et de reconnaître que ces formes en fait n'ont pas dans la réalité observable une importance égale. Autre chose est de *traiter théoriquement chacune de ces formes comme deux réalités distinctes qui n'ont de commun que le nom.*

4. *Les rapports entre la théorie de J. Schumpeter et celle de Böhm-Bawerk.*

[Retour à la table des matières](#)

Les deux auteurs ont établi un parallèle entre leurs théories, Böhm-Bawerk dans son premier article (§ 1, pp. 2 à 12; § 3 pp. 38 et 39) marque que la théorie de son disciple lui paraît fautive, et met l'accent sur les différences qu'elle présente avec sa propre théorie. J. Schumpeter (*Entgegnung*, § 2, pp. 606 à 611) refuse d'admettre que les oppositions soient si profondes; il ne considère pas que la théorie de Böhm-Bawerk soit radicalement fautive ; il souligne seulement qu'elle est construite à partir d'autres postulats, qu'elle appartient à un autre « monde de pensées » que la sienne. Sa conclusion est que les deux théories forment deux tableaux généraux dominés, l'un (Böhm-Bawerk) par l'idée de l'écoulement du temps (*Zeitablauf*), l'autre (Schumpeter) par l'idée de l'introduction d'une nouveauté (*Einführung des Neuen*), qu'elles sont également cohérentes, et qu'entre elles le lecteur peut choisir ¹.

Ce que nous avons déjà dit prouve que la cohérence des théories n'est pas égale. Pas davantage J. Schumpeter ne nous convainc en soulignant avec insistance la ressemblance des deux constructions.

Certes, dans les deux cas, on a une théorie de l'échange (*Tauschtheorie*)², c'est-à-dire une théorie qui s'attache à l'échange d'un pouvoir d'achat ou d'un ensemble de biens présents contre un pouvoir d'achat ou un ensemble de biens futurs³. Dans les deux cas, on a une théorie de l'agio (*Agiotheorie*), qui considère que l'essence du phénomène de l'intérêt consiste en un agio de valeur. Schumpeter admet comme Böhm-Bawerk que la valeur des biens qui entrent dans le coût (*Kostengüter*) reflète fidèlement la valeur du produit final, que par conséquent l'intérêt ne peut pas apparaître « en première instance », mais doit être expliqué par d'autres circonstances. Enfin, les deux théories sont des théories de l'offre et de la demande⁴, en ce sens que toutes deux placent à l'origine de l'intérêt un déséquilibre entre une offre limitée et une demande pratiquement illimitée.

¹ J. Schumpeter, *D. Theorie*, p. 611.

² J. Schumpeter, *loc. cit.*, p. 607 et sq.

³ Cf. les remarques présentées *supra* sur l'assimilation par J. Schumpeter de l'échange d'un pouvoir d'achat et de l'échange d'une provision de biens.

⁴ Böhm-Bawerk, *D. Theorie*, pp. 38-39.

Mais les ressemblances ne vont pas plus loin.

Analyse-t-on les raisons du déséquilibre ¹ entre offre et demande de capital ? Des différences radicales apparaissent déjà. Pour J. Schumpeter l'offre est limitée pour des raisons qui tiennent au mécanisme de la banque et du crédit; pour Böhm-Bawerk par l'étendue d'un ensemble de biens dans une économie donnée. Pour J. Schumpeter le caractère pratiquement illimité de la demande provient du nombre, illimité lui aussi, des *combinaisons nouvelles* réalisables à un moment donné. Pour Böhm-Bawerk ce caractère découle du nombre des *détours de productions* possibles, catégorie en un sens plus large que celle des combinaisons nouvelles et non encore rentrées dans la pratique courante, dont parle J. Schumpeter, puisqu'elle englobe toutes les améliorations ² de combinaisons déjà connues.

Pousse-t-on plus avant l'enquête, en la dirigeant successivement sur chacun des trois éléments retenus par Böhm-Bawerk pour expliquer l'intérêt ? Le rapprochement, quoiqu'en pense J. Schumpeter, apparaît encore moins aisément praticable. Dans chacune des explications de Böhm-Bawerk, J. Schumpeter parvient à découvrir *un élément* commun entre elle et sa propre théorie. Mais il n'y parvient qu'en la dépouillant du sens et de la valeur dont elle est chargée par l'auteur de l'« Histoire critique des théories de l'intérêt » et de la « Théorie positive du capital ».

Ainsi, J. Schumpeter estime que sa théorie se rattache intimement au *premier élément* de Böhm-Bawerk (différence entre la satisfaction des besoins dans le présent et dans l'avenir au détriment du premier) sous le prétexte que lui aussi met au jour une « différence de la situation économique dans le présent et dans le futur » (*Ungleichheit der wirtschaftlichen Lage in Gegenwart und Zukunft*) ³. Mais il doit aussitôt reconnaître ⁴ que cette différence n'est pas un facteur essentiel du circuit. « Au cours d'un processus économique qui se répète toujours dans les mêmes voies, elle n'est pas indispensable ⁵. » Ce premier facteur est donc considéré comme secondaire dans un état statique tandis que, pour Böhm-Bawerk, il reste, dans un tel état de l'économie, fondamental.

Le *second élément* (sous-estimation des besoins futurs) présenté par Böhm-Bawerk comme une tendance psychologique fondamentale de l'agent économique n'est pas nié « d'une façon absolue » ⁶ par J. Schumpeter, mais considéré par lui comme impropre à fournir une explication de l'intérêt. Il conviendrait de le rattacher à des circonstances particulières telles que le risque, la modification des conditions économiques. Il n'aurait aucune action dans le circuit où les mêmes opérations se répètent indéfiniment. Après quoi, J. Schumpeter s'efforce de justifier sa théorie par une conclusion qui lui est coutumière. « Si je puis expliquer l'intérêt sans ce facteur, j'ai pour des motifs d'ordre général le droit (*aus allgemeinen Grundsätzen fließt das*

¹ Böhm-Bawerk, loc. cit., même référence.

² Par allongement du processus de production.

³ J. Schumpeter, *D. Theorie*, pp. 606-607.

⁴ Même référence.

⁵ Même référence p. 607. Elle n'est pas un de ces traits « sans lesquels il ne pourrait exister. » Ce passage confirme par une preuve littérale l'interprétation que j'ai donnée *supra* concernant la notion d'économie essentielle chez J. Schumpeter.

⁶ J. Schumpeter, *op. cit.*, p. 607.

Recht) de faire abstraction de ce moyen. Et, si l'on veut à tout prix du côté de l'adversaire retenir le dit facteur, il ne restera qu'à proposer les deux tableaux théoriques nécessairement contradictoires au jugement de l'avenir. »

Est-il besoin de faire remarquer qu'une formule de ce genre est une pseudo-réponse ? Interprétons « pour des motifs d'ordre général » (aus *allgemeinen Grundsätzen*) d'une façon tout à fait précise et entendons que J. Schumpeter vise par là ce principe de l'économie des moyens qui est valable dans la Logique comme dans l'Économie. Il permet de distinguer des solutions plus ou moins « élégantes » d'un même problème. Encore faut-il que le problème soit résolu ! Il appartient à J. Schumpeter de faire abstraction du second des facteurs analysés si, en agissant de la sorte, il rend compte *aussi bien* du phénomène étudié. Mais non s'il n'en peut faire abstraction qu'en ayant recours à une hypothèse gratuite (sa statique) qui mutile le phénomène qui doit être expliqué, et découpe arbitrairement la réalité économique observable. Quand J. Schumpeter demande au lecteur, une page plus loin ¹, de se placer « à son point de vue », cela signifie essentiellement qu'il l'invite à accepter sa statique. Or nous avons dit les raisons qui incitent à ne pas acquiescer à ce vœu ².

En ce qui concerne le *troisième élément* (la supériorité technique des biens présents, qui découle de la plus haute productivité des détours de production qui demandent du temps), J. Schumpeter estime qu'une parenté profonde unit sa conception et celle de Böhm-Bawerk ³. Cette parenté serait telle que tout le système de J. Schumpeter pourrait être présenté comme un « développement de ce troisième élément ». Que dit Böhm-Bawerk, en effet, sinon que la provision de biens de l'économie s'accroît, c'est-à-dire que la possession d'une certaine catégorie de biens présents est la condition de la possession d'une plus grande quantité de biens dans l'avenir ? Or J. Schumpeter n'affirme-t-il pas la même chose ? Sans doute mais, comme il le dit lui-même ⁴, il ne s'attache pas aux détours de production qui demandent du temps *en tant que tels* et *en eux-mêmes*. Dans le circuit où ces détours ont été une fois introduits, un agio de valeur des biens présents ne se produira pas par répétition des mêmes méthodes. C'est dans la mesure de leur *nouveauté*, parce qu'ils rompent avec la combinaison traditionnelle, que les détours productifs qui demandent du temps expliquent l'apparition de l'intérêt.

Dans la joute courtoise qui s'engage entre Böhm-Bawerk et J. Schumpeter et au cours de laquelle ils s'acharnent avec une ardeur égale à souligner, l'un ce qui les sépare, l'autre ce qui les unit, on doit donc donner raison au premier. *Les ressemblances sont extérieures. Les différences sont fondamentales.* L'impression contraire ne pourrait être que celle d'un lecteur superficiel qui n'aurait pas exactement compris que deux auteurs peuvent construire des théories inconciliables en usant des « instruments logiques » d'une même école.

¹ Même référence, p. 608.

² Quand J. Schumpeter (même référence, p. 608) répète que *sa* théorie et celle de Böhm-Bawerk sont, deux conceptions « entre lesquelles chacun peut choisir selon son goût et qui ont chacune leur destin », il élude le recours au réel et place la discussion uniquement sur le terrain de *la cohérence logique*, des deux théories en présence, en faisant abstraction de leur point de départ (réalité ou statique) et de leur point d'arrivée (correspondance à la statique ou correspondance à la réalité).

³ J. Schumpeter, *D. Theorie*, p. 610 et sq.

⁴ Même référence.

Se dégage-t-on du contenu positif des deux systèmes pour en analyser seulement l'esprit, l'opposition persiste. Böhm-Bawerk, par sa théorie de l'intérêt, représente la tendance universaliste ¹ de l'école autrichienne. J. Schumpeter donne une théorie de l'intérêt, qui est valable seulement dans les limites d'un système économique déterminé : le capitalisme, et par là, démontre qu'il accueille, en le « dépouillant » à l'extrême et en le présentant en langage abstrait, un des enseignements essentiels de l'école historico-sociologique ².

D. - LA THÉORIE DU CYCLE

[Retour à la table des matières](#)

La théorie du cycle de J. Schumpeter est une partie intégrante de son système et en constitue aussi, en quelque manière, le couronnement.

Elle est rattachée à l'apparition périodique des entrepreneurs et des combinaisons nouvelles ³. Le mouvement ondulatoire (*Wellebewegung*) qu'est la crise n'est pas *en lui-même* anormal, mais est une condition et un aspect essentiel du progrès économique et du développement social.

Dans la querelle des « abstraits » et des « concrets » qui sévit, en matière de cycle, J. Schumpeter est un des chefs du premier camp par le contenu de sa théorie, et non par méthode exclusive ni parti-pris d'école. Il comprend mieux que quiconque que, si l'étude des cycles est appelée à rénover la science économique, cette rénovation ne pourra se faire que par l'effort conjugué des « théoriciens » et des « empiriques ». Le passé témoigne de ce que sera l'avenir. La connaissance positive du cycle économique s'est élaborée à partir d'une masse de connaissances empiriques systématiquement classées. Mais les théories abstraites l'ont aussi puissamment aidée. Depuis la guerre, le développement de l'appareil statistique a imposé une certaine scission entre les économistes qui ont *surtout* recours à l'observation et ceux qui font *principalement* appel aux constructions abstraites ⁴. Mais il s'agit là d'une division du travail, et non d'un divorce entre représentants de méthodes substantiellement opposées.

Le « jugement de proportion » formé par les théoriciens concernant les cycles s'est modifié ⁵. Autrefois tenu pour une péripétie accidentelle et passagère du drame

¹ Nous entendons par là la tendance à étudier la réalité commune à tout système économique quel qu'il soit, ou si l'on préfère la réalité économique en tant qu'elle transcende tel ou tel système économique.

² La distinction des « systèmes économiques », ou « tranches » ou « styles » de vie économique. Sur la question de la réalité des « systèmes économiques » le lecteur pourra se reporter à un paragraphe sommaire, mais très clair, du Professeur E. Böhler, *Korporative Wirtschaft*, Rotapfelverlag, 1934 (*Die Problematik des Wirtschaftssystems und der Wirtschaftsordnung*, pp. 47 à 52).

³ Cf. le texte de l'ouvrage.

⁴ Simon Kuznets, Equilibrium economic and business cycle theory. *Quarterly Journal of Economics*, Mai, 1930, p. 385.

⁵ Wagemann, *Introduction à la théorie du mouvement des affaires*, p. 7.

économique, le cycle est considéré aujourd'hui comme en formant la trame même. Si l'on tient compte de l'époque à laquelle J. Schumpeter a écrit, il fait, à maints égards, figure de précurseur. La plupart des problèmes qui nous passionnent aujourd'hui, surtout le rapport entre la théorie du cycle et la théorie économique générale, sont placés par J. Schumpeter dans un jour nouveau et éminemment suggestif.

1. *Le cycle et la théorie économique générale.*

[Retour à la table des matières](#)

Les relations entre l'étude des cycles et la théorie économique générale, spécialement la théorie statique, avaient été, dès 1898, signalées par Böhm-Bawerk dans le compte rendu d'un traité de Bergmann publié dans la *Zeitschrift für Volkswirtschaft, Sozial-Politik und Verwaltung*¹. Le maître viennois affirmait que la théorie de la conjoncture forme le couronnement d'un système complètement élaboré de théorie économique².

F. E. Trautmann (*Probleme der Wirtschaftskrisen in der klassischen Nationalökonomie*, Munich, 1926) met bien en lumière une des raisons pour lesquelles A. Smith, Ricardo, J. S. Mill ont réservé aux crises une place exiguë dans leur système. La plupart des perturbations violentes au cours des années 1763-1847 étaient associées à des causes extérieures à l'économie telles que les guerres, les transformations techniques, les mauvaises récoltes, etc.

Or, la liaison, entre cycle et théorie générale, n'a été longtemps que fort mal opérée.

Chez beaucoup, la théorie économique générale et celle de la conjoncture sont mal fondues, parfois même ne sont pas rapprochées.

Peut-on dire que la théorie de la conjoncture de Cassel soit une partie intégrante de sa théorie générale des prix ? Pense-t-on que la théorie des fluctuations industrielles de Pigou admette le même genre de conduite rationnelle de l'agent économique, qui se trouve à la base de la théorie « marshallienne » de l'équilibre de l'offre et de la demande?³

Plus généralement chaque théorie - ou presque - de la conjoncture peut être construite à partir de plusieurs théories différentes de la valeur sans que sa structure s'en trouve pour autant modifiée⁴. La théorie de la conjoncture, le plus souvent, n'a donc pas été intégrée organiquement aux systèmes économiques généraux.

J. Schumpeter a eu le mérite incontestable d'éclairer et de perfectionner les relations logiques qui existent entre l'étude du cycle et la théorie économique générale,

¹ Simon Kuznets, art. cit., p. 384 ; Oskar Morgenstern, *Wirtschaftsprognose*. Vienne, 1928, p. 3.

² O. Morgenstern, op. cit., même référence.

³ Simon Kuznets, art. cit., p. 396, résumant l'ouvrage d'Erich Carrel, cité infra.

⁴ O. Morgenstern, op. cit., p. 3.

principalement la théorie statique. Presque à la même époque la théorie du cycle était améliorée par des travaux dont chacun marquait une étape et annonçait, dans des directions distinctes, une longue suite de progrès ultérieurs. Mitchell en 1913 présentait le problème du cycle dans sa pleine extension expérimentale; J. Schumpeter, presque en même temps, proposait une théorie d'économie dynamique dont le cycle devenait une partie intégrante ¹. Depuis, dans les deux directions les travaux se sont multipliés.

On a mieux aperçu que J. Schumpeter, s'il a compris le véritable problème de la place, du sens et de la fusion d'une théorie du cycle dans l'ensemble de la théorie économique, ne l'a pas cependant parfaitement résolu.

A. Loewe ² a montré, avec pénétration et richesse de pensée, où réside la difficulté. La plupart des théories explicatives du cycle impliquent la négation d'une des conditions générales qui constituent les prémisses de toute théorie économique : notamment le caractère rationnel de la conduite de l'agent économique, ou l'interdépendance stricte de tous les éléments du système. De la sorte, un fossé se creuse entre la théorie générale, plus spécialement la théorie statique, et la théorie du cycle.

Loewe démontre sa thèse en dressant une classification critique dans laquelle les théories se répartissent en cinq groupes :

1° *Le groupe anti-théorique.* - Il invoque l'erreur ou l'anarchie de la production. Par conséquent, il suppose - contrairement aux conditions admises pour l'élaboration de la théorie économique abstraite -, que l'agent économique ne se conduit pas rationnellement (Hardy, Pigou);

2° *Le groupe des raisonnements circulaires.* - Il prend son point de départ non dans l'état statique, mais dans une phase donnée de dépression (Aftalion, Cassel). Selon Loewe, la solution est alors contenue dans les prémisses;

3° *Le groupe des théories « de la généralisation »* (Sombart, Liefmann, J. Schumpeter). - Il suppose qu'au cours du phénomène étudié une perturbation, partielle à l'origine, se généralise. Cela implique que la dite perturbation n'est pas compensée sur le champ, ce qui ne coïncide pas avec les conceptions de l'équilibre économique;

4° *Le groupe des théories « de la différence de temps ».* - Dans ce groupe se range, par exemple, la théorie de Fisher sur les mouvements du taux de l'intérêt, dans leurs rapports avec le développement du cycle. Or, quand on fait la théorie abstraite d'un système économique, on suppose l'interdépendance parfaite des éléments de ce système. L'intervalle de temps qui s'écoule entre le début d'un changement ou d'une perturbation, et la survenance de ses dernières répercussions sur tous les éléments, doit être égal pour chacun des éléments considérés. Autrement on ne peut pas parler d'interdépendance absolue et générale

5° *Le groupe des théories « des variables indépendantes ».* - Ces théories expliquent le cycle par des facteurs extérieurs au système économique: conditions natu-

¹ Je réserve pour le moment le point de savoir si cette théorie du cycle elle-même est satisfaisante.

² Wie ist die Konjunkturtheorie überhaupt möglich ? Weltwirtschaftliches Archiv, 1926, pp. 163, 197.

relles, progrès techniques, etc. Ce qui revient à dire que le cycle n'a pas d'explication économique.

Négligeons le point de savoir si J. Schumpeter est mis à sa place dans la classification ci-dessus ¹. Ne retenons que l'essentiel du problème posé par A. Loewe. On voit alors que, si Schumpeter a donné une théorie des crises qui est une partie intégrante de sa théorie économique générale, il l'a fait au mépris des *conditions générales que l'on place d'ordinaire à la base de toute théorie statique*. Lui aussi écarte la condition de l'action rationnelle de l'agent économique, *non certes Pour l'ensemble des exploitants et des consommateurs, mais pour l'entrepreneur*, qui n'est pas animé de mobiles hédonistiques rationnels mais dont l'activité est commandée par des facteurs essentiellement irrationnels (désir de puissance, joie de créer, etc.). On peut donc dire que, si chez Schumpeter la coupure entre théorie du cycle et théorie économique générale s'efface, c'est uniquement parce qu'en un certain sens ² *une scission subsiste* entre dynamique et statique ³ et *par conséquent, entre théorie du cycle et statique*.

J. Schumpeter, par la façon même dont il construisait son système, ne pouvait pas davantage saisir, dans leur complexité et leur plénitude, les difficultés résultant de l'ajustement de la théorie du cycle aux théories de l'équilibre économique.

La possibilité même de cet ajustement a été révoquée en doute par des arguments qui méritent la plus sérieuse attention ⁴.

La théorie de l'équilibre général suppose que tout changement survenu dans l'offre ou la demande provoque une réaction qui le compense et rétablit l'équilibre. Pour que l'équilibre soit atteint il faut que les diverses réactions se produisent dans le même laps de temps. Il faut, par exemple, que, dans le même laps de temps où la demande influence le prix, le prix influence la demande. Cela étant admis, trois cas peuvent alors se présenter :

1° Les coefficients de temps sont tous égaux : l'équilibre est alors obtenu directement ;

2° Ils ne sont pas tous égaux, mais le deviennent après plusieurs périodes de transformations; l'équilibre est atteint après un certain temps;

3° Ils ne sont pas égaux et ne le deviennent jamais : l'équilibre ne s'établit pas.

Avant de parler d'équilibre, conclut P. N. Rosenstein-Rodan, on -doit au moins prouver que le troisième cas est impossible. « L'omission du *coefficient de temps* par Pareto, implique l'hypothèse insoutenable du rythme identique de tous les phéno-

¹ Il peut, avec autant de raison, selon nous, se ranger dans le cinquième groupe; cf. infra.

² Cela ne signifie pas, en effet, que les deux tableaux statique-dynamique peuvent être, chez *lui*, conçus indépendamment l'un de l'autre.

³ O. Morgenstern, *op. cit.*, p. 3.

⁴ P. N. Rosenstein-Rodan, Das Zeitmoment in *der* mathematischen Theorie des wirtschaftlichen Gleichgewichts. *Zeitschrift für Nationalökonomie*, mai 1929.

mènes économiques. » Il nous importe peu ici de poursuivre plus loin ¹ cette analyse. Ce que nous en avons dit prouve que la difficulté signalée ne pouvait pas être abordée et dépassée par J. Schumpeter. Il a employé avec liberté ² les conceptions et les relations de l'équilibre, mais *dans une synthèse qui relègue l'élément temps et met au premier plan l'élément : combinaison nouvelle*. La difficulté que marque Rosenstein-Rodan *par rapport à la statique de la théorie de l'équilibre s'estompe par rapport à une statique telle que celle de 1. Schumpeter, qui est une construction hybride composée de traits empruntés à la théorie de l'équilibre et de traits formant l'image de l'activité d'une société économique agissant dans des conditions simplifiées* ³.

2. Le cycle et ses explications théoriques Place de J. Schumpeter.

[Retour à la table des matières](#)

Bien que Wagemann la classe parmi les « anciennes théories » ⁴ des crises, la théorie de Schumpeter, au moment où elle a été formulée, annonce l'avenir beaucoup plus qu'elle ne résume le passé. Aujourd'hui même, elle se trouve en relations directes avec les grands courants de pensée économique.

Elle est en contact avec les études qui sont consacrées aux rapports entre les cycles et le capitalisme, et plus précisément encore entre les cycles et les différentes *structures*, dans le temps ⁵ et dans l'espace ⁶, du système capitaliste. Cela était inévitable, puisque la théorie du cycle est chez J. Schumpeter le couronnement d'une dynamique, qui, *avec les implications qu'il retient*, ne vaut que pour le système capitaliste ⁷.

¹ L'auteur distingue deux espèces de différences dans les coefficients de temps : 10 le *retard*. Soit une perturbation. Tel ensemble de phénomènes économiques réagira plus tôt que tel autre. Cela à supposer que *quantitativement* la réaction soit la même partout, -2, la *disproportionnalité*. Les réactions se produisent dans le même laps de temps mais sont *quantitativement* inégales.

² Dans son second ouvrage - *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung*.

³ Cf. sur ce caractère hybride de la statique de J. Schumpeter, *supra* et *infra*.

⁴ *Introduction à la théorie du mouvement des affaires*, p. 7 et sq.

⁵ Cf. *infra* Les distinctions de J. Schumpeter concernant le cycle dans le « capitalisme de concurrence » et dans le « capitalisme trustifié ».

⁶ Wagemann a bien souligné l'importance de l'étude des rapports entre le cycle et les différentes *structures* nationales de l'économie capitaliste ; et. *supra*

⁷ Cf. les développements fournis sur ce point *supra*.

Warren M. Persons, donne dans d'intéressants articles, *Theory of Business Fluctuations*, *Quarterly Journal of Economics*, 1927, p. 94 et sq., une classification des théories (p. 102 et sq.). Il range J. Schumpeter dans le groupe des théories qui expliquent les cycles par les institutions économiques. 11 rapproche cette théorie et celle de G. Cassel et d'E. H. Vogel.

Toute classification des théories des crises est arbitraire. Il est douteux que l'on puisse, comme Wagemann le fait, *op. cit.*, p. 31 et sq., ranger la théorie de J. Schumpeter sous la rubrique des théories psychologiques, au moins si l'on veut éviter une confusion inextricable.

L'alternance des phases d'essor et de dépression est présentée comme le rythme même de l'évolution du système capitaliste. J. Schumpeter met l'accent sur l'aspect normal du phénomène du cycle en deux sens différents. Les fluctuations du système économique sont considérées comme normales au lieu d'être présentées comme des événements irréguliers et exceptionnels. Le cycle, en lui-même, dépouillé de ses accidents et de ses complications adventices, remplit des fonctions essentielles au développement d'une société de forme capitaliste.

La théorie de J. Schumpeter doit, d'autre part, être rapprochée du grand courant des pensées que forment les théories dites monétaires des crises, par le rôle fondamental qu'elle assigne au crédit, dans le déclenchement et le jeu du cycle. Mais elle ne doit pas cependant être confondue avec elles. Ludwig von Mises a pu soutenir qu'il n'y a *que* des théories monétaires de la conjoncture ¹. Certes, si l'on attribue ce titre à toutes celles qui assignent au crédit ou aux facteurs monétaires en général une fonction essentielle dans le cycle. Mais si, pour éviter tout malentendu, on réserve, avec Hawtrey, ce nom aux seules conceptions selon lesquelles certains mouvements monétaires ou certains phénomènes de crédit sont des conditions nécessaires et *suffisantes* pour expliquer le phénomène du cycle, on est contraint de conclure que J. Schumpeter a donné une explication du cycle qui n'est ni exclusivement, ni même principalement monétaire. Cette explication moniste ² rattache l'expansion à la réalisation des combinaisons nouvelles et la fin de l'expansion à l'intervention de la troupe (*Schar*) des entrepreneurs. Ce sont là les *éléments derniers de l'analyse théorique*. Tout le reste (crédit, psychologie de l'entrepreneur, etc.) sont des *facteurs nécessaires au jeu du mécanisme mais qui n'en suscitent ni le déclin, ni l'arrêt*.

Or, prise en ce qui en constitue l'essence, cette théorie du cycle n'est pas satisfaisante, même si on la juge, - sans recourir aux faits, - selon ce critérium de la *Denknotwendigkeit* qu'un Erich Carrel ³ veut considérer comme seul pertinent. Les cadres abstraits : statique-dynamique, procurent à J. Schumpeter le grand avantage de situer son analyse du cycle au coeur de la théorie. *Mais ils lui imposent de voir tout le cycle par rapport à la combinaison nouvelle, c'est-à-dire par rapport à l'activité de l'entrepreneur au sens où il emploie ce mot*. Or, les raisons pour lesquelles cette activité se reproduit et se développe *périodiquement* ne nous sont pas fournies. J. Schumpeter ne nous dit pas comment et pourquoi les entrepreneurs font irruption dans l'état statique, et se multiplient avec une périodicité qui est celle du cycle. Il ne s'agit pas là, on l'entend bien, d'une précision « arithmétique » ⁴. Ce que l'on voudrait c'est une explication théorique de l'apparition « par grappes » des entrepreneurs à des intervalles de temps de « l'ordre de grandeur » qui exprime l'alternance des phases d'essor et de dépression. Cette explication, qui seule pourrait fonder toute sa théorie, J. Schumpeter n'est pas en état de la fournir. On doit plutôt considérer sa conception du cycle comme un tableau de la « connexion des mouvements et des quantités, c'est-à-dire de la détermination mutuelle des revenus, des coûts et des prix *en tant qu'affectée par une variable indépendante: l'activité de l'entrepreneur* » ⁵. En ce sens

¹ Cité par R. Hug, *op. cit.*, p. 121.

² O. Morgenstern, *op. cit.*, p. 21.

³ Erich Carrel, *Sozialökonomische Theorie und Konjunkturprobleme*. München und Leipzig, 1929.

⁴ J. Schumpeter déclare avec raison qu'aucune théorie n'est en état de la fournir.

⁵ Dorreen Warriner, art. cit., *The Economic Journal*, mars 1931, p. 49. C'est nous qui soulignons, dans la citation faite au texte.

on peut dire que la théorie de J. Schumpeter est plus un « dissolvant » qu'une « solution »¹ du problème du cycle.

3. *Le cycle et l'avenir du capitalisme*².

[Retour à la table des matières](#)

La théorie du cycle de J. Schumpeter, située dans le « monde de pensées » de l'auteur, rend compte de l'opinion qu'il formule sur l'avenir du capitalisme et de la position qu'il adopte touchant la stabilité d'un tel système. Abstraction faite de causes externes de déséquilibre (vicissitudes monétaires, difficultés créées par l'économie russe), peut-on dire que le capitalisme à ses lois propres qui lui permettent de persévérer dans son être, ou tend-il à se détruire lui-même ?

Il convient de distinguer avec soin les transformations de la *structure* du capitalisme, de celles du *système* capitaliste même. J. Schumpeter le fait, en employant une terminologie un peu différente de la nôtre³. Comme tout le monde, il s'appuie sur les transformations structurelles du système capitaliste et propose de distinguer, à titre de très large approximation, le « capitalisme de concurrence » (XIXe siècle) et le capitalisme « trustifié » ou organisé (XXe siècle), utilisant par là des catégories devenues courantes, et que W. Sombart a maintes fois illustrées. Ces transformations exercent une action⁴ sur les conditions de fonctionnement interne du système capitaliste.

Ce système, par son essence même, comporte une alternance de phases d'essor et de dépression, qui est la forme normale de sa vie et de son développement. Les modifications de structure précitées amortissent ces mouvements. Le capitalisme sous ce rapport « gagne en stabilité »⁵. Il reste que la « fonction de l'entrepreneur, par son jeu même et en dehors de toute perturbation, ou de tout processus de croissance », tend normalement dans un système capitaliste « à rompre l'équilibre qui s'était établi ou qui était en voie de s'établir »; et que cette action se produit d'une façon « discontinue », par « vagues successives »⁶ - Mais le cycle produit des mouvements secondaires qui ramènent la vie économique à un nouvel équilibre. Aussi les cycles « ne s'additionnent pas »⁷. On peut dire qu'ils ne tendent pas à modifier l'essence du capitalisme⁸.

Est-ce à dire que cette « essence » ne soit pas menacée? J. Schumpeter se garde sur ce point de toute prophétie formulée en termes tranchants. « Notre diagnostic,

¹ Même référence.

² J. Schumpeter, *The Instability of Capitalism*, *Economic Journal*, septembre 1928, p. 361 et sq.

³ Il distingue (art. cit.) stabilité du « système » et stabilité de l'« ordre » capitaliste.

⁴ Décrite par J. Schumpeter, art. cit.

⁵ Art. cit., pp. 385-386. Ce diagnostic coïncide avec celui de W. Sombart qui parle pour la période antérieure à la guerre (Sayous, préface citée, P. XL) d'une stabilisation de la conjoncture.

⁶ Art. cit., p. 383.

⁷ Art. cit., même référence.

⁸ *Ils « provoquent l'instabilité du système, mais non de l'ordrecapitaliste »*, art. cit., p. 384.

écrit-il ¹, n'est pas plus suffisant, comme base de prédiction, que le diagnostic d'un docteur, qui affirme qu'un patient n'a pas le cancer, ne suffit à prouver que cet homme vivra longtemps. Le capitalisme est au contraire dans un processus de transformation évident qui, selon notre auteur, le conduira, « *non sous la pression des nécessités économiques et même probablement au prix d'un sacrifice de bien-être économique, à un ordre de choses que chacun pourra appeler ou non socialisme, suivant ses préférences de goût et de terminologie* » ².

J. Schumpeter, tout en reconnaissant *qu'économiquement le capitalisme est viable et même bienfaisant*, admet donc, en partant de l'observation de ses modifications de structure et en tenant compte de facteurs sociaux, la possibilité et même la vraisemblance de sa transformation en un système qui ne serait ni le socialisme pur, ni le capitalisme obéissant à ses lois propres ³.

¹ Art. cit., p. 385.

² Art. cit., même référence. C'est nous qui soulignons.

³ A rapprocher du diagnostic de Werner Sombart concernant l'évolution du capitalisme vers des formes mixtes, c'est-à-dire vers une économie comportant (outre les secteurs précapitalistes : artisanat, paysannerie) des secteurs capitalistes et des secteurs socialisés ou semi-socialisés (coopératives, entreprises d'économie mixte).

IV

CONSIDÉRATIONS FINALES

[Retour à la table des matières](#)

A J. Schumpeter nous devons la profonde estime que méritent ceux qui, dans quelque ordre que ce soit des connaissances humaines, ne se sont pas contentés de découvrir ou d'élaborer des vérités fragmentaires, mais qui ont étreint dans un système général l'ensemble de la matière qu'ils se proposaient de comprendre. J. Schumpeter le dit clairement¹. Il a voulu, dans son second ouvrage, « donner une représentation conceptuelle du processus de l'économie en général, et de l'économie capitaliste en particulier ». Dessein grandiose, qui commande l'admiration.

Mais la phrase même que nous venons de citer, et dans laquelle ce dessein s'affirme, trahit l'hésitation fondamentale dont J. Schumpeter n'a pas su se délivrer et qui entache tout son effort.

« Économie en général »; « Économie capitaliste en particulier ». Sur quel *objet de connaissance* et selon quelle méthode l'auteur a-t-il donc concentré son attention ? Même après examen consciencieux, une réponse parfaitement claire à cette question reste difficile. Il faut comprendre exactement pourquoi.

Dans l'œuvre de J. Schumpeter se rencontrent deux grands courants de pensée : l'un historique et sociologique, représenté par les études de l'école allemande sur la forme des systèmes économiques qui se succèdent dans le temps, et sur les caractères et le fonctionnement du capitalisme; l'autre, déductif et abstrait, constitué par l'apport de l'école autrichienne et de l'école de Walras.

¹ J. Schumpeter, *D. Theorie*, p. 40.

Esprit unificateur et non éclectique, J. Schumpeter a tenté la synthèse des conclusions obtenues dans ces deux directions maîtresses. Ce propos, en lui-même, est légitime et n'est pas fait pour surprendre. Tandis que tant d'économistes « concrets » s'arrogent le monopole d'atteindre le réel, bon nombre de théoriciens abstraits font preuve de moins d'ostracisme. De très grands parmi eux, Walras, Pareto, Pantaleoni, Wieser, non seulement ont eu une forte culture sociologique, mais encore n'ont jamais prétendu que théorie pure et sociologie dussent s'ignorer. Mais, pour qu'une authentique synthèse entre les contributions de ces deux disciplines soit obtenue, il ne faut pas que le tableau qui la figure n'ait ni la précision de valeur particulière de l'histoire, ni la rigueur de valeur générale de la théorie abstraite. N'est pas une synthèse la théorie qui déforme considérablement la réalité observable pour la plier à des cadres théoriques qu'elle ne peut pas exactement respecter. La tentative de synthèse dont nous parlons offre donc de redoutables dangers.

Elle a été opérée par J. Schumpeter au moyen d'une nouvelle notion de la statique et de la dynamique. L'élément qui définit chacun de ces concepts et qui les oppose l'un à l'autre est *qualitatif*. Il réside dans la « combinaison nouvelle des facteurs de la production », dont l'absence définit la statique et dont la présence définit la dynamique. Cette vue générale constitue bien un renouvellement des hypothèses abstraites sur lesquelles est construite l'économie pure. On s'en persuade en situant, si sommairement que ce soit, la contribution de Schumpeter dans l'ensemble des théories de la statique et de la dynamique ¹. On comprend alors que, quel que soit le jugement que l'on doit formuler au fond, elle méritera toujours une place dans l'histoire de la statique et de la dynamique.

Mais représente-t-elle un apport positif ou joue-t-elle comme un ferment, qui a obligé à repenser la théorie économique sous un aspect nouveau, à en réviser et à en critiquer les bases plus qu'à la modifier radicalement ? En un mot, l'œuvre de J. Schumpeter enrichit-elle la science, ou doit-elle être considérée plutôt comme une « erreur féconde », pour exprimer en une formule courte et frappante une opinion qui semble bien être celle du professeur Robbins ² ?

Nous nous proposons, en conclusion, de fournir quelques éléments de conviction en faveur de cette dernière interprétation.

Il y a des hésitations fondamentales, des flottements indiscutables dans la façon même dont J. Schumpeter conçoit et ajuste les deux notions de statique et de dynamique. Il ne nous semble parfaitement au clair ni sur leur contenu ni sur leur rapport. Il en résulte des erreurs ou des lacunes pour toutes les grandes théories élaborées. Si abstrait qu'il soit, J. Schumpeter *est donc une illustration vivante de cette proposition, qui a si peu de succès auprès de certains économistes, que l'on ne saurait trop abstraire. Il suffit d'abstraire correctement, et surtout de, se rendre compte du degré d'abstraction auquel on s'est placé, et ne de pas user, dans une même théorie, de concepts plus ou moins abstraits suivant les besoins de la cause.*

Cette analyse terminale se développera en trois étapes.

Elle portera sur les concepts de statique et de dynamique considérés isolément. Elle dégagera ensuite les rapports logiques entre les deux concepts. Elle mettra enfin

¹ Cf. les premiers chapitres de cette étude.

² Article cité au cours du premier chapitre de cette étude.

très sommairement et synthétiquement au jour les conséquences d'une conception fautive de la statique et de la dynamique en ce qui concerne les principales contributions théoriques de Schumpeter.

1. Les concepts de statique et de dynamique.

[Retour à la table des matières](#)

Il est frappant que J. Schumpeter, qui montre tant de souci de distinguer quand il expose ou défend ses théories, n'ait pas éprouvé le besoin de donner en tête de ses développements théoriques, en quelques lignes, dans lesquelles aucune erreur d'interprétation ne puisse se glisser, ses définitions de la statique et de la dynamique. Un exposé scientifique doit « donner prise ». Celui de Schumpeter ne répond pas à cette exigence, car les conceptions maîtresses sur lesquelles il repose ne sont pas parfaitement déterminées.

La statique de J. Schumpeter décrit-elle des relations entre des quantités de biens ou le comportement d'un agent économique agissant dans certaines conditions déterminées ? Que l'on étudie les déclarations de l'auteur ¹ ou le contenu positif de son système, il est impossible de trancher en toute sécurité ce dilemme. Il a énoncé lui-même qu'il fait abstraction de l'agent économique, pour ne considérer que les conditions dans lesquelles un état d'équilibre s'établit entre les quantités du circuit. L'« exploitant » du circuit est un automate qui correspond à l'entrepreneur « désubstantialisé » de Walras : il importe si peu, il est si parfaitement passif que J. Schumpeter va jusqu'à écrire que, dans le circuit, c'est en réalité le consommateur qui coordonne les facteurs productifs et dirige la production. Ce consommateur, au reste, est lui-même dans la pénombre : seules importent les quantités de biens qu'il consomme et, éventuellement, le changement de ses goûts, qui dans le circuit n'est pas de grande amplitude, ni de grande conséquence puisqu'il n'entraîne que des phénomènes d'adaptation. On peut employer des termes abstraits qui éliminent l'agent économique; on peut parler de la coordination des facteurs et non de l'« exploitant », de la demande et non du consommateur.

Soit. Mais alors pourquoi J. Schumpeter se donne-t-il un mal infini pour démontrer que son circuit peut être conçu comme l'image de la vie d'un ensemble d'agents économiques ? Le glissement est particulièrement apparent dans la polémique célèbre avec Böhm-Bawerk relativement à la conception dynamique de l'intérêt ². Böhm-Bawerk, nous l'avons vu ³, veut démontrer qu'il n'est pas concevable que le producteur statique ait toujours à sa disposition les moyens de production dont il a besoin. Or J. Schumpeter répond à son contradicteur en se plaçant sur le même terrain. En invoquant notamment l'idée de la compensation de phénomènes de sens

¹ Wesen « Nous voulons étudier des modifications comme si elles se produisaient automatiquement, sans porter attention aux hommes qui les opèrent », p. 86. Plusieurs autres passages pourraient être cités dans le même sens.

² Cf. supra le chapitre sur l'intérêt.

³ Cf. supra le chapitre sur l'intérêt.

contraire, ou d'une répartition différente des valeurs consommées, il arrive à montrer en effet que l'adaptation constante du produit d'une période de production donnée aux exigences de la période de production suivante est concevable dans l'hypothèse d'une population régulièrement croissante. Mais, en agissant de la sorte, il est loin de son propos initial d'étudier des relations entre quantités données de biens et l'équilibre résultant de l'ajustement de ces quantités.

J. Schumpeter a donc hésité visiblement entre une conception empruntée à l'école mathématique et l'image d'un état stationnaire où des agents économiques se meuvent dans un cadre déterminé par la théorie.

Une autre hésitation est de plus lourde conséquence. Le professeur Robbins, dans l'article déjà souvent cité de *The Economic Journal*, a mis en lumière l'ambiguïté que comportent le terme et la notion d'*équilibre stationnaire*. Les classiques anglais, avant Stuart Mill, ont conçu un état stationnaire dans lequel les éléments économiques ne sont pas présentés comme constants : leur quantité peut varier. Mais ces éléments agissent les uns sur les autres, et atteignent finalement un état de repos : il convient d'étudier par quel processus cet état de repos est atteint et comment il se maintient. A l'inverse de cette conception des classiques, beaucoup d'auteurs modernes étudient l'état statique en partant de l'hypothèse que les éléments économiques : le capital ou le travail par exemple, ne peuvent pas varier. Leur quantité est donnée : par hypothèse, elle restera inchangée. C'est par rapport à ces, éléments constants, et sous la condition qu'ils le demeurent, que, l'on étudiera les mouvements et les ajustements dans une société économique. La différence entre les positions est radicale. Dans le premier cas, par exemple, la théorie montre comment la quantité de capital donnée comme variable atteint un état de repos, où elle se fixe. Dans le second cas la théorie montre dans quel sens et comment, si la quantité de capital est donnée comme invariable, d'autres éléments économiques seront influencés.

Il pourra peut-être sembler paradoxal de prétendre que J. Schumpeter n'est resté sans faiblesse fidèle ni à l'un ni à l'autre de ces points de vue. Il dit expressément que son circuit donne l'image d'une société où la population peut se développer progressivement, entraînant des phénomènes d'adaptation qui n'ont pas un caractère dynamique. Une croissance des moyens de production produits ne serait-elle pas également concevable ? Or J. Schumpeter n'a pas pris garde que, si l'augmentation de ces biens est présentée comme possible, leur diminution ne l'est pas moins. On ne se trouve plus dans le plan d'une hypothèse abstraite dans laquelle la quantité d'une certaine sorte de biens est immuable. On se trouve dans un cadre théorique plus large où il doit devenir *concevable que le comportement de l'agent économique* maintienne cette quantité à niveau. Cette simple remarque méthodologique contient en germe, nous le savons, la réfutation de la thèse centrale de J. Schumpeter sur l'inexistence de l'intérêt en statique.

Schumpeter a, malgré les apparences, hésité entre les deux familles de statique, et on peut admettre qu'il a été ici influencé par la conception de la rigidité de l'offre du capital chez J. B. Clark, sans se rendre compte que sa propre conception n'était pas conciliable avec le point de départ de ce dernier auteur.

Étant donné que la dynamique de J. Schumpeter est la partie la plus originale de son oeuvre, on pourrait penser qu'il en a serti minutieusement les contours. Mais en dépit des épithètes, qui semblent au premier abord rigoureuses, et d'une énumération en apparence méthodique, une analyse serrée montre que le concept de dynamique est

fuyant. Quant à sa forme, l'évolution est un mouvement discontinu (*ruckartig*) et spontané, c'est-à-dire qui se développe à partir du circuit sans l'intervention d'éléments extérieurs au circuit. Nous rappellerons bientôt pourquoi cette dernière formule promet plus qu'elle ne tient. Nous voulons seulement ici marquer comment le contenu même de la notion de combinaison nouvelle n'est pas soigneusement déterminé. La nouveauté d'une combinaison des facteurs de la production, leur emploi différent ne suffisent certainement pas, pour l'auteur lui-même, à caractériser l'évolution. Il vise implicitement un emploi meilleur ou, si l'on veut, une combinaison qui réussit. Pourquoi dès lors se contenter de l'idée floue de nouveauté par rapport au circuit, quand il s'agit d'une notion qui doit fournir la base et marquer les limites de tout un système de dynamique ? D'autant plus que l'énumération des cinq cas de combinaison nouvelle ne constitue en aucune façon ni à aucun degré une élaboration théorique. Ils sont si larges qu'à l'un d'eux¹ on peut rattacher toute la théorie de l'activité monopolistique et du prix de monopole ! Nous devons donc nous contenter d'une épithète générale et de cas concrets qui ont été fournis à J. Schumpeter par l'histoire du capitalisme et qu'il a plus ou moins rigoureusement répartis en familles. Une fois encore, le conflit entre la tendance abstraite et généralisatrice, et la tendance concrète et historique se révèle. On ne peut pas conclure qu'il ait été résolu au profit d'une synthèse supérieure dans l'élaboration des deux concepts de statique et de dynamique pris isolément.

2. *Les relations entre la statique et la dynamique.*

[Retour à la table des matières](#)

Le même conflit qui aurait pu être fécond, mais qui n'a pas été surmonté, rend compte des fautes que J. Schumpeter a commises en ce qui concerne le lien logique qui existe entre ces concepts, et leur « emboîtement » l'un dans l'autre.

Hésitant entre une conception universaliste et une conception historique de l'activité économique, Schumpeter a finalement exprimé, dans le langage abstrait de l'école de Lausanne et de l'école de Vienne, un « sublimé » de l'épopée, capitaliste. Sa statique et sa dynamique ne s'appliquent pas à *un même objet* soumis à deux processus d'abstraction diversement énergiques : elles s'appliquent à *deux objets différents*.

Pour rendre *ce point fondamental* aussi clair que possible, partons des déclarations mêmes de notre auteur. Il signale bien que la notion de combinaison nouvelle pourrait être utilisée pour construire la dynamique de systèmes non capitalistes, d'une économie socialiste par exemple. Mais il reconnaît cependant que la dynamique qu'il a donnée avec toutes ses implications économiques et sociales est essentiellement une dynamique du système capitaliste.

Cela étant souligné, demandons-nous comment l'étude de l'évolution du capitalisme peut être faite. Nous apercevons que toutes les façons de traiter ce problème se

¹ Le cinquième type de combinaison: la réalisation d'une nouvelle organisation de la production, par exemple l'établissement d'une situation de monopole.

ramènent à deux types généraux que, pour la clarté de l'exposé, nous nommerons dynamique du type A et dynamique du type B, sans insister, pour le moment, sur le point de savoir si la première mérite vraiment ce titre.

La *dynamique du type A* qui est la seule que veuillent connaître les historiens et les sociologues, montre et essaye d'expliquer comment se fait le passage d'un système non capitaliste à un système capitaliste. Puisqu'elle oppose des « tranches » ou « périodes » ou « styles de vie » économique, elle est amenée à insister moins sur les transformations quantitatives que qualitatives. Elle insistera moins sur les différences de proportions entre l'artisanat et le capitalisme que sur les *fonctions* nouvelles, par exemple; l'entreprise, et sur *l'esprit* nouveau: la poursuite du plus grand gain monétaire, qui caractérisent le dernier de ces systèmes. On a, de la façon la plus fondée, émis des doutes sur la valeur pleinement explicative d'uniformités ainsi dégagées. On peut contester qu'elles puissent être constituées en un ensemble qui mérite vraiment le nom de dynamique. Il n'en reste pas moins que la ligne dans laquelle une dynamique d'inspiration historique, - partant, par exemple, de la théorie des degrés - peut être construite est celle que nous venons de dégager, et ne peut pas être différente.

Portons maintenant attention à ce que nous appellerons la *dynamique du type B*. Celle-ci étudie comment un *même* système économique, le système capitaliste, par exemple, ou *un système économique défini abstraitement*, abandonne sa position d'équilibre et doit *nécessairement* l'abandonner. Soit, par exemple, la dynamique de Clark. Toutes les *fonctions* que l'on rencontre dans la dynamique se trouvent déjà dans la statique. Ainsi en est-il de l'entreprise. Aussi bien, *l'esprit* qui anime les agents économiques, leur « motivation » pour employer un barbarisme commode, sont les mêmes en statique et en dynamique. Par cette façon de voir, l'économiste est incité à mettre l'accent sur les variations quantitatives, ainsi, sur l'influence de l'accroissement de la population ou du capital.

La simple comparaison de ces deux familles de dynamique met en évidence que Schumpeter a été influencé par l'une et par l'autre.

Il se propose bien d'expliquer abstraitement, comme le ferait un Walras ou un Clark, comment le système économique abandonne une position d'équilibre. Mais, pour le faire, il a recours à un monde de représentations qui lui est fourni par la théorie des degrés.

Aussi adopte-t-il une attitude opposée à celle qu'impliquent les dynamiques du type B. Elles s'attachent principalement aux variations quantitatives et ne se construisent pas sur des fonctions, ni sur une motivation de l'agent économique, qui ne soient pas déjà présentes dans la statique. J. Schumpeter, à l'inverse, refuse aux variations purement quantitatives le droit de cité dans sa dynamique et la construit tout entière sur des fonctions nouvelles : l'entreprise et le crédit, et sur un esprit nouveau: l'« activisme » de l'entrepreneur. Plus précisément encore, J. Schumpeter recueille les enseignements essentiels de l'école historico-sociologique sur l'entreprise et les conclusions principales des études de psychologie économique sur les grands entrepreneurs. Il en tire une fonction qui lui fournira la ligne de démarcation entre deux tableaux abstraits: la statique et la dynamique. Il est donc bien vrai de dire que ces appareils logiques ne s'appliquent pas à un même objet de connaissance. J. Schumpeter pourrait se proposer d'étudier les conditions de la modification et de

l'équilibre *soit* d'un système non-capitaliste (économie familiale fermée, collectivisme), *soit* d'un système capitaliste, *soit* d'un système économique abstrait, défini hors de la théorie des degrés par quelques conditions telles que la propriété privée, le mobile hédonistique, l'échange. Mais, dans tous ces cas, c'est le *même système* qu'il devrait étudier au repos et en mouvement. Il ne pouvait, sous peine d'incertitude et de confusion, étudier un système au repos, un *autre* système en mouvement et affirmer qu'il avait donné ainsi une théorie pure de l'évolution du capitalisme.

3. *Les conséquences théoriques.*

[Retour à la table des matières](#)

Contraint, d'après ce qui vient d'être dit, de résoudre *deux* problèmes à la fois, J. Schumpeter n'a pu mettre sur pied une solution qu'en étant infidèle à la fois aux exigences d'une théorie pure vraiment rigoureuse, et à celles d'une théorie sociologique véritablement adaptée à l'évolution capitaliste.

1° Il ne se tient pas, tout le long du développement de sa théorie, *au même degré d'abstraction*¹, ou, si l'on préfère, il ne prend pas parfaitement conscience du degré d'abstraction qu'il choisit. Sur le point fondamental qu'est, dans son système, la théorie de l'intérêt, il hésite entre la tendance abstraite, générale, unificatrice de la théorie de l'imputation, et la tendance sociologique, particulariste de l'école historique qui attribue aux divers « systèmes » économiques une importance décisive en ce qui concerne la théorie de la formation et de la distribution des revenus².

2° J. Schumpeter hésite en ce qui concerne la délimitation exacte du couple statique-dynamique qu'il veut renouveler. Étant donné ces hésitations, la statique et la dynamique superposées ne peuvent pas atteindre tout l'essentiel du capitalisme. Elles laissent échapper un *entre-deux* qui, pour Schumpeter, ne peut être ni statique, ni dynamique.

Schumpeter, présentant une théorie d'économie pure, ne retient que l'essence des phénomènes étudiés; en d'autres termes, il les dépouille de leurs accidents jusqu'à la limite où ils cesseraient d'être concevables³. Mais il use de ce procédé *d'une façon sensiblement différente quand il s'agit de la statique et quand il s'agit de la dynamique*.

La statique de J. Schumpeter, avons-nous dit, est le tableau abstrait du fonctionnement d'un système non capitaliste, d'une communauté vivant sous un régime d'économie fermée par exemple. De la vie d'une telle communauté, Schumpeter retient les fonctions, les ajustements de quantités et de valeurs sans laquelle elle ne serait pas concevable.

¹ Sur l'importance de ce point, cf, supra les premiers chapitres de cette étude.

² On rapprochera la classification des notions de revenu présentée au début de cette étude et la critique de la théorie de l'intérêt de Schumpeter (chapitre consacré à l'intérêt).

³ Cf. le début de cette étude.

Se proposant ensuite de construire une dynamique du capitalisme, va-t-il agir de même ? Va-t-il, sans se préoccuper de sa statique, retenir les phénomènes et les fonctions sans lesquels on ne peut concevoir le fonctionnement d'un système capitaliste considéré en lui-même ? En aucune façon, car il se trouve lié par sa statique. *Il ne procédera donc pas à son analyse abstraite à partir du capitalisme. Mais, parmi les fonctions et les phénomènes que l'on rencontre dans le capitalisme, il ne retiendra comme essentiels que ceux qui sont indispensables par rapport à sa statique.* En d'autres termes, *il ne donnera un rôle propre dans sa dynamique qu'à ceux des phénomènes du capitalisme qui sont nécessaires pour sortir du schéma abstrait du circuit.*

Cette méthode l'oblige à ignorer des aspects de l'évolution capitaliste *qui ne sont pas essentiels pour sortir du circuit, mais qui cependant correspondent à des faits majeurs de la dynamique capitaliste, ou sans lesquels même celle dynamique ne peut pas être conçue.*

Considérons, par -exemple, la théorie du crédit chez J. Schumpeter. *Pour sortir du circuit*, seule est nécessaire la création *ex nihilo* du pouvoir d'achat en vue de la réalisation de la combinaison nouvelle. Schumpeter affirmera donc que cette fonction représente l'essence du crédit, et en même temps que l'essence de l'expansion est donnée par le schéma suivant : création de pouvoir d'achat, inflation temporaire de crédit, hausse des prix. Tous les autres phénomènes du crédit ou de l'expansion seront considérés comme des phénomènes « seconds » ; ou, si l'on veut, comme des « suites » de l'évolution. Cette manière de voir serait à la rigueur acceptable si l'on pouvait compléter le schéma de Schumpeter en y incorporant ces phénomènes. Alors on pourrait dire que Schumpeter a donné une vue incomplète de la réalité ou qu'il a établi une hiérarchie inexacte des faits étudiés. Mais on ne pourrait pas soutenir que sa théorie est inconciliable avec la réalité.

Or, cette adjonction est impossible ¹ dans une série de cas de première importance. Soit, par exemple, cet ensemble de faits de l'expansion que Marshall et Wicksted ont rattaché à la différence d'intérêt (*Zinsdifferenz*). Le banquier, poussé par l'appétit du gain et pour prêter davantage, abaisse l'intérêt du prêt audessous de l'intérêt réel. L'entrepreneur est incité par cette occasion supplémentaire de gain à produire davantage. L'expansion est amorcée. Cet enchaînement qui n'est pas un aspect négligeable de l'expansion peut-il se loger dans les schémas de J. Schumpeter et y trouver une place, si subordonnée soit-elle, parmi les phénomènes seconds de l'évolution ? Non, à rigoureusement parler. Étant donné que l'intérêt et la fonction bancaire n'existent pour Schumpeter que dans la dynamique, une suite d'événements qui suppose, elle aussi, l'intérêt ne peut logiquement se situer que dans la dynamique. Mais, d'autre part, la dynamique de J. Schumpeter se caractérise essentiellement sur le plan qualitatif par la combinaison nouvelle. Or l'enchaînement mis au jour par Marshall et par Wicksted se conçoit en dehors de toute combinaison nouvelle, en sorte que, dans la logique de J. Schumpeter, leur théorie devrait être considérée comme essentiellement statique. De plus l'expansion consécutive à la différence d'intérêt (*Zinsdifferenz*) s'explique par un seul motif psychologique : le désir du plus grand gain ², au lieu que chez Schumpeter l'expansion suppose une double série de motifs (motifs hédonistiques de l'exploitant

¹ Pour plus de détails cf. le chapitre consacré au crédit. Nous nous bornons ici à un simple rappel.

² Chez le banquier et chez l'entrepreneur, cf. le chapitre cité.

statique, activisme de l'entrepreneur dans *l'Entwicklung*). Le processus d'expansion étudié en ce moment n'est donc pas réductible au système de Schumpeter.

Mais, dira-t-on peut-être, si importants que ces événements soient dans la réalité, l'évolution du capitalisme est *concevable* sans avoir recours à eux. La critique qui vient d'être articulée montre bien que le couple statique-dynamique de J. Schumpeter laisse échapper des faits importants de la dynamique capitaliste, mais non qu'elle exclut des fonctions sans lesquelles cette dynamique ne peut pas être conçue. Ce surcroît de critique découle d'un examen serré de la théorie de l'entreprise chez Schumpeter.

J. Schumpeter, selon son habitude, ne retiendra comme essentielle parmi les diverses fonctions de l'entrepreneur capitaliste que celle qui est nécessaire *pour sortir du circuit*. Le circuit étant l'empire de la combinaison traditionnelle, l'entreprise consistera essentiellement dans la réalisation de la combinaison nouvelle. Pour sortir du circuit il semble qu'aucun autre élément qu'une combinaison nouvelle au service de laquelle est mis un pouvoir d'achat ne soit nécessaire. Or, en projetant ainsi la lumière sur cette fonction, J. Schumpeter ne se rend pas compte qu'il relègue dans l'ombre une autre fonction sans laquelle, dans un système capitaliste, la réalisation effective de la combinaison nouvelle ne s'opèrera pas. J. Schumpeter a gardé le silence sur une fonction indispensable : l'assomption des risques qui ne peuvent être couverts par l'assurance ¹.

*
**

Ces considérations tendent à montrer la *filiation des incertitudes* qui pèsent sur la théorie de J. Schumpeter, et à tracer la ligne générale dans laquelle peuvent être cherchées les inexactitudes ou les flottements que comportent les principales contributions de cet auteur. *J. Schumpeter a tenté de traduire dans le langage de l'utilité marginale et de l'équilibre l'essentiel de nos connaissances sociologico-historiques sur le capitalisme moderne. Étant donné ce point de départ, il a été contraint de distendre des cadres abstraits rigoureux dans lesquels il ne pouvait cependant faire entrer que certains aspects de la vie économique. Il a donné non pas une théorie de l'évolution capitaliste, mais une théorie de la « combinaison nouvelle ».* Encore n'a-t-il pu le faire que *Par un emploi abusif des deux notions de statique et de dynamique qui ne s'appliquent Pas chez lui au même objet*, et en renonçant à user avec rigueur de la théorie de l'imputation.

Cette oeuvre, quelle que soit l'admiration que suscite l'ingéniosité de l'ensemble et le brillant du détail, semble donc bien construite en porte-à-faux. C'est pourquoi son rayonnement ² nous semble devoir s'exercer plus par suggestion que par enseigne-

¹ Cf. pour le détail le chapitre consacré à l'entreprise, dont nous nous bornons ici à utiliser la conclusion. En se reportant à notre texte le lecteur pourra multiplier les phénomènes économiques situés dans cet « entre-deux » que n'atteint ni la statique ni la dynamique de J. Schumpeter.

² Qui a été et demeure considérable.

ment positif. Mais, même sous cette réserve, on doit à son auteur la plus sincère reconnaissance s'il est vrai qu'une théorie vaut autant par ce qu'elle « suscite » que par ce qu'elle « contient » de vérité.

FRANÇOIS PERROUX,

Professeur à la Faculté de droit de Lyon, Vienne, Berlin.

Été 1934.